This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

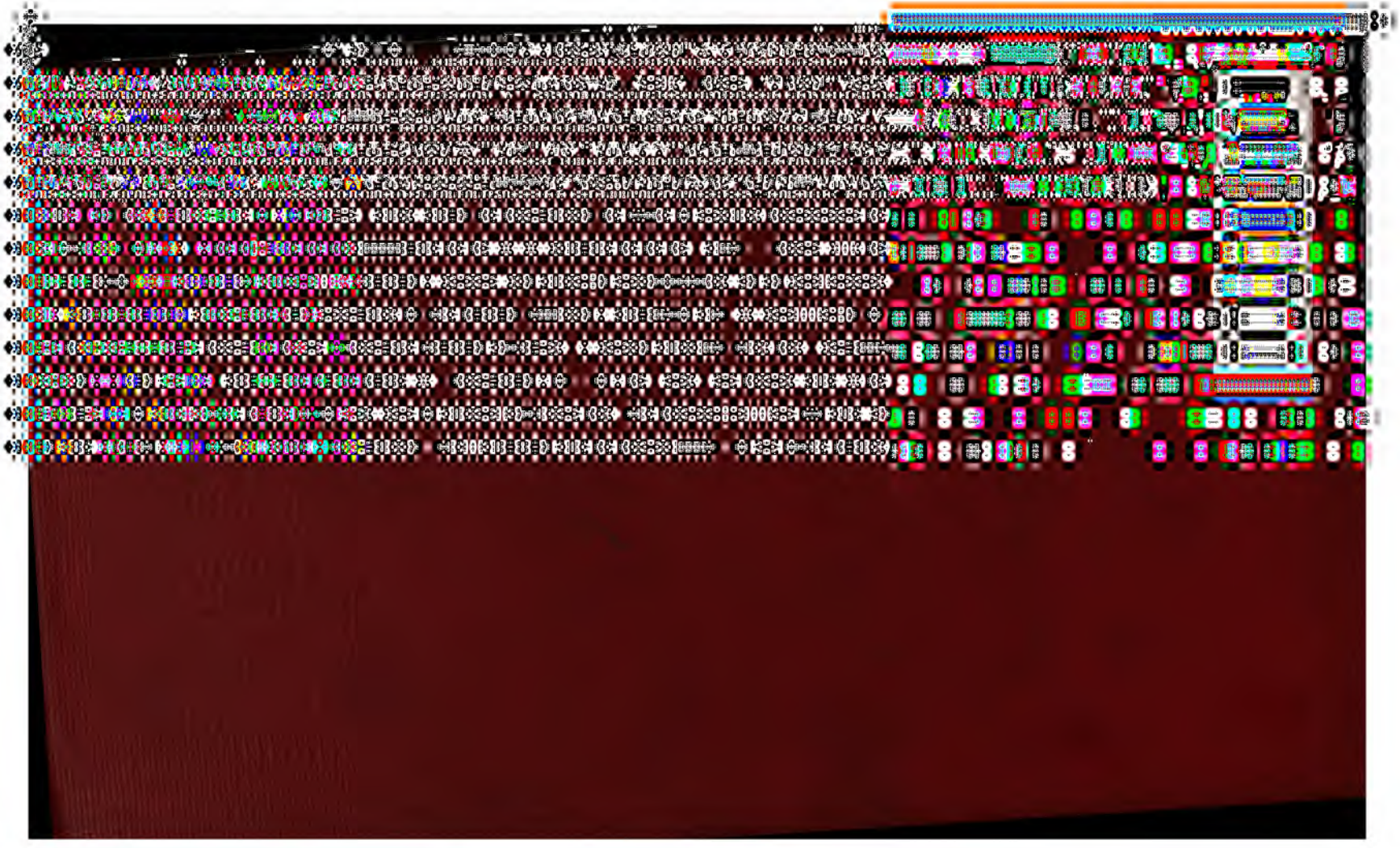

NKI

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

ŒUVRES COMPLÈTES

D'EUSTACHE DESCHAMPS

XI

M.S.T.

Le Puy, imprimerie de R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

[illegible]MPS

[illegible]

[illegible]

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
290383
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1904 L

Publication proposée à la Société le 9 mars 1876.

Approuvée par le Conseil le 13 avril 1876 sur le rapport d'une Commission composée de MM. le baron de Ruble, Siméon Luce et A. Longnon.

Commissaire responsable pour ce volume :
M. A. Longnon.

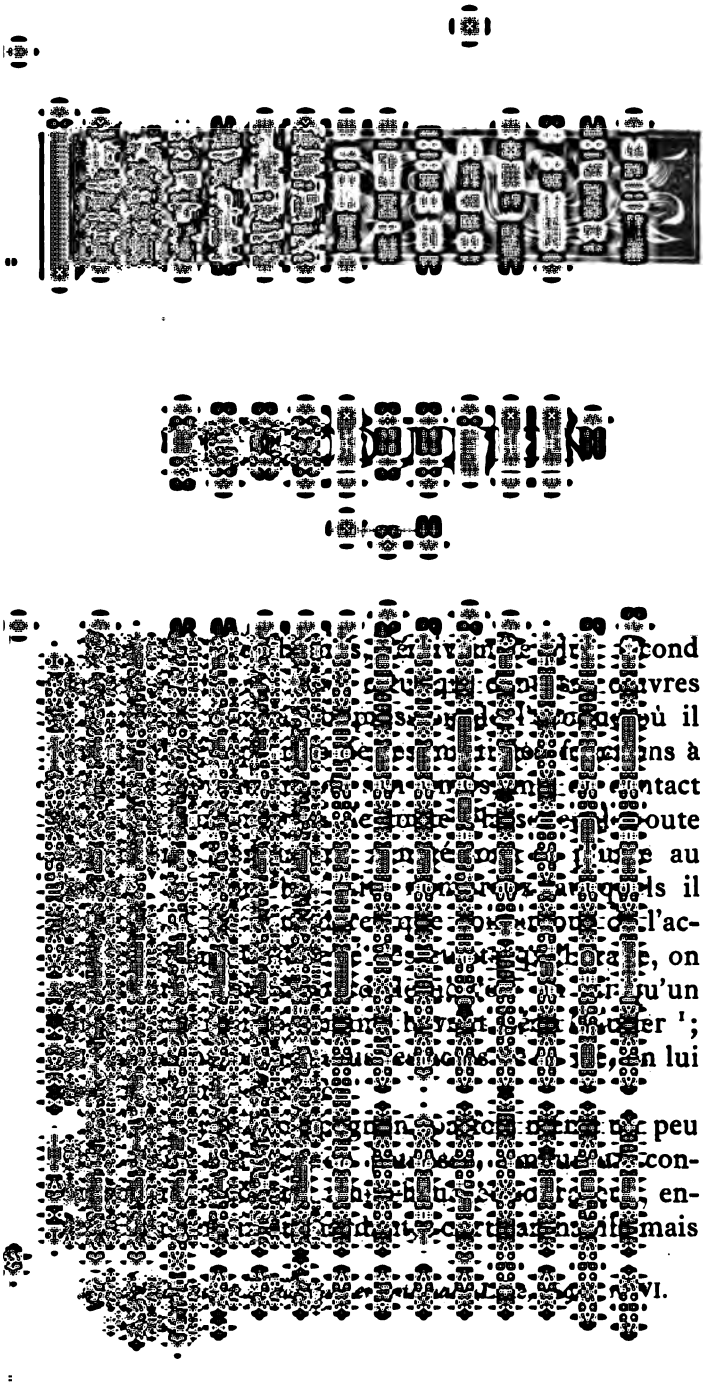

non pas désintéressé, chroniqueur exact des choses de la Cour, moraliste à ses heures, homme de guerre médiocre, officier royal plein d'importance, magistrat résigné sur le tard, diplomate avisé, médecin amateur, propriétaire ménager de son avoir, père de famille un peu bougon, vieillard dévot vers la fin de sa vie, patriote toujours en face de l'Anglais, Deschamps est un des poètes qui retient l'intérêt au plus haut point. Sans vouloir le comparer à Rutebeuf, comme l'a fait Paulin Paris [1], non plus qu'à Villon, dont il n'a pas le côté profondément humain, on peut, en dépit d'un style négligé, d'une forme souvent prétentieuse, d'une pensée quelque peu banale et obscure, lui accorder une place prépondérante dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du XIVe siècle.

En raison même de leur caractère passager et tout d'actualité, les poésies de Deschamps estimées de ses contemporains, de Philippe de Maizières [2] et de Christine de Pisan [3] entre autres, ne lui ont guère survécu dans le souvenir de ceux qui sont venus plus tard; à part quelques pièces qui semblent avoir joui d'une certaine popularité [4], elles étaient parfaitement oubliées dès la fin du XVe siècle. Au XVIIIe, le grand érudit Lacurne de Sainte-Palaye en comprit la valeur, mais n'eut pas le

1. *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI (1845), p. VIII.

2. Voy. A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles, ducs d'Orléans*, 1re et 2e parties (1844), p. 234-235.

3. *Une epistre a Eustace Mourel*, dans les *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, p. p. Maurice Roy pour la Société des Anciens textes français, t. II (1891), p. 295-301.

4. Voy. Ém. Picot, *Romania*, t. XIV (1885), p. 280-284.

temps de les publier [1]. Ce ne fut que de nos jours que Crapelet eut l'honneur d'en éditer un choix [2], qui ne passa pas inaperçu et provoqua les remarques judicieuses de Raynouard [3] et de Paulin Paris [4]. L'édition partielle de Prosper Tarbé [5] vint ensuite, suivie plus tard d'une édition fragmentaire du *Miroir de mariage* [6], et compléta heureusement les recherches de Crapelet [7] sur la biographie de Deschamps. Enfin, en 1876, le marquis de Queux de Saint-Hilaire, qui avait déjà publié à part le *Geta et Amphitrion* de Deschamps [8], proposa à la Société des Anciens textes français nouvellement fondée, de donner, sous les auspices de Paulin Paris, une édition intégrale des œuvres

1. Une copie manuscrite des œuvres complètes de Deschamps faite pour Sainte-Palaye d'après le ms. fr. 840 de la Bibliothèque nationale, se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal sous les nos 3291 à 3293 (anc. B. L. F. 85). Cette copie est annotée de la main de Sainte-Palaye.

2. *Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps....* publiées pour la première fois... avec un précis historique et littéraire sur l'auteur (Paris, 1832).

3. *Journal des Savants*, année 1832, p. 155-163.

4. *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI (1845), p. 419-437.

5. *Œuvres inédites d'Eustache Deschamps*, 2 vol. (Reims et Paris, 1849). En 1859, Tarbé publia comme plaquette la ballade 920.

6. *Le Miroir de mariage*, poème inédit d'Eustache Deschamps (Reims, 1865). — Tarbé publia aussi un peu plus tard (Reims, 1870) en une plaquette le *Lai des douze estas du monde* et le *Lai de Vaillance*.

7. *Addition au précis historique et littéraire sur Eustache Deschamps* (Paris, 1832). Cette addition publiée postérieurement aux *Poésies morales et historiques* manque dans beaucoup d'exemplaires.

8. *Le Traicté de Geta et d'Amphitrion* (Paris, 1872), no 12 du *Cabinet du bibliophile* édité parJouaust.

du poète champenois. Le premier volume parut en 1878 presque en même temps que l'*Étude* un peu superficielle et inégale de M. Sarradin [1]; les tomes II à V se succédèrent régulièrement. Malheureusement, le 29 novembre 1889, la publication était brusquement interrompue; M. de Queux de Saint-Hilaire succombait à une courte maladie, laissant inachevé le tome VI.

Chargé par la Société des Anciens Textes de prendre la succession de ce très galant homme, qui fut aussi un lettré fin et délicat, je me suis efforcé de justifier de mon mieux la trop amicale opinion de M. Gaston Paris à mon égard [2]; le tome VI achevé, les tomes VII à IX comprenant la fin du texte des œuvres de Deschamps, se sont échelonnés de 1891 à 1894. Pour l'établissement de ces volumes, j'ai suivi le plan que M. de Queux de Saint-Hilaire avait adopté d'une façon définitive à partir de son second volume : publication entière du ms. fr. 840 de la Bibliothèque nationale en conservant aux pièces l'ordre du manuscrit, corrections indispensables du texte, variantes des autres manuscrits [3], quand il y a eu lieu, traduction en note des mots difficiles. M. de Queux de Saint-Hilaire avait primitivement eu l'intention de joindre à chaque tome un commentaire historique des pièces qu'il contenait; il avait même réalisé ce projet pour le premier volume, mais y avait aussi-

1. Voy. Faucon, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLII (1881), p. 67-68.

2. *Deschamps*, t. VI, p. IX-X.

3. Certaines variantes appartenant à des manuscrits qui n'ont été connus que tardivement ont été mises en appendice.

tôt renoncé, comprenant combien il y aurait intérêt à ne pas éparpiller de la sorte le commentaire, et à réunir au contraire, pour en faire un examen d'ensemble, des pièces détachées, il est vrai, les unes des autres dans le manuscrit, mais ayant quand même parité d'origine, de date et de sujet.

Ce commentaire, M. Gaston Paris l'attendait de l'éditeur, il en avait même parlé dans la notice qu'il a consacrée au marquis de Saint-Hilaire [1]. D'accord avec lui cependant, je ne l'ai pas fait, ou du moins je ne l'ai pas conçu séparé de l'étude attribuée à la vie et aux œuvres de Deschamps, qui est aussi l'étude de son temps. J'ai groupé d'une part dans le cadre de la vie du poète tous les événements historiques contemporains auxquels font allusion ses poésies ; quant aux questions littéraires qu'elles soulèvent, elles ont pris place dans les différents chapitres relatifs à la forme, aux sources et aux sujets de son œuvre. L'*Introduction* qui paraît aujourd'hui et constitue le XIe et dernier volume de la publication, se divise donc en cinq parties, d'ailleurs très inégales, la première traitant de la *vie* d'Eustache Deschamps, la seconde des *manuscrits* de ses œuvres, la troisième de leurs *formes*, la quatrième de leurs *sujets* (y compris les *sources*), la cinquième enfin des *œuvres perdues* ou *attribuées* plus ou moins vraisemblablement au poète. Le volume se termine par un *tableau* où, en regard du numéro donné dans l'édition à chacune des pièces de Deschamps, se trouvent les renvois aux pages de l'introduction où il est question de cette

1. *Deschamps*, t. VI, p. VIII.

pièce. Chaque pièce est de la sorte ou datée, ou classée, ou commentée, ou appréciée, et devient comme une des pierres, si infime soit-elle, destinée à soutenir l'édifice de cette étude historique et littéraire.

Le tome X qui a précédé celui-ci est daté de 1901 ; outre un certain nombre de pièces *attribuables* à Deschamps et étrangères au ms. fr. 840 de la Bibliothèque nationale, il contient le *Vocabulaire* si riche et si intéressant, où sont « revues, « complétées et au besoin rectifiées les explications « sommaires données en notes[1] » ; l'*Index géographique* et l'*Index des noms propres et des matières*, où j'ai essayé d'éclairer la vie des nombreux personnages cités ou célébrés par Deschamps, au moyen de rapprochements empruntés, soit à des imprimés, soit à des documents originaux des Archives nationales et principalement du Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale [2].

Au cours de ce long travail j'ai été heureusement secondé par de nombreux amis, confrères et collègues, dont les obligeantes communications m'ont été d'un grand secours ; j'ai rappelé leurs noms en temps et lieu, qu'ils reçoivent ici l'expression de mes plus vifs remerciements. L'aide la plus précieuse et la plus sûre m'est venue de mon cher maître et ami, Gaston Paris, qui m'avait engagé à assumer cette lourde tâche, m'avait toujours fortifié de ses salutaires et affectueux conseils, et n'aura pas, hélas! la satisfaction de la voir achevée.

1. G. Paris, *Deschamps*, t. VI, p. VIII.
2. Cf. P. Meyer, *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, t. XXVIII (1902), p. 45-46.

J'écrivais les dernières lignes de cette introduction, quand la mort implacable frappait à Cannes, le 5 mars 1903, le grand savant, l'homme de génie supérieur, qui malgré ses connaissances universelles avait voulu se spécialiser dans l'histoire de notre langue et de notre littérature nationales. Je n'ai pas à rappeler ici quel ami chaud et dévoué fut Gaston Paris, quel maître accueillant et prodigue de son enseignement et de sa pensée ; il fut aussi le commissaire responsable idéal, plein de délicatesse et d'indulgence, indiquant les retouches à faire d'une main si légère que la correction opérée, il vous laissait le plaisir et l'illusion de croire qu'on l'avait trouvée soi-même ; il ne supposait jamais l'ignorance chez ceux auxquels il s'intéressait : il se contentait de leur signaler ce qu'il appelait un oubli. C'est toujours ainsi — et je lui en suis profondément reconnaissant — qu'il a bien voulu me traiter, soit qu'à ma sortie de l'École des Chartes et encore sur les bancs de l'École des Hautes Études il m'ait fait le grand honneur de m'associer à la publication du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban, me procurant ainsi la joie inoubliable de corriger ma première épreuve, soit que tout dernièrement il ait eu à me renvoyer les feuilles d'un article de la *Romania*. Eustache Deschamps lui tenait tout particulièrement au cœur ; c'était du reste un compatriote, dont Paulin Paris s'était autrefois occupé. A ce point de vue et à celui plus général de l'histoire de la poésie et des mœurs au XIVe siècle, mon travail n'aurait pas laissé d'attirer son attention et de profiter de ses observations.

M. Auguste Longnon, un Champenois lui aussi, le seul survivant de la Commission qui le 9 mars 1876 autorisait la mise sous presse du premier volume de Deschamps, consent à son tour à être mon commissaire responsable pour ce dernier volume et à m'aider de ses lumières, auxquelles je n'aurai que trop souvent besoin de recourir; je le prie de recevoir l'assurance de toute ma gratitude.

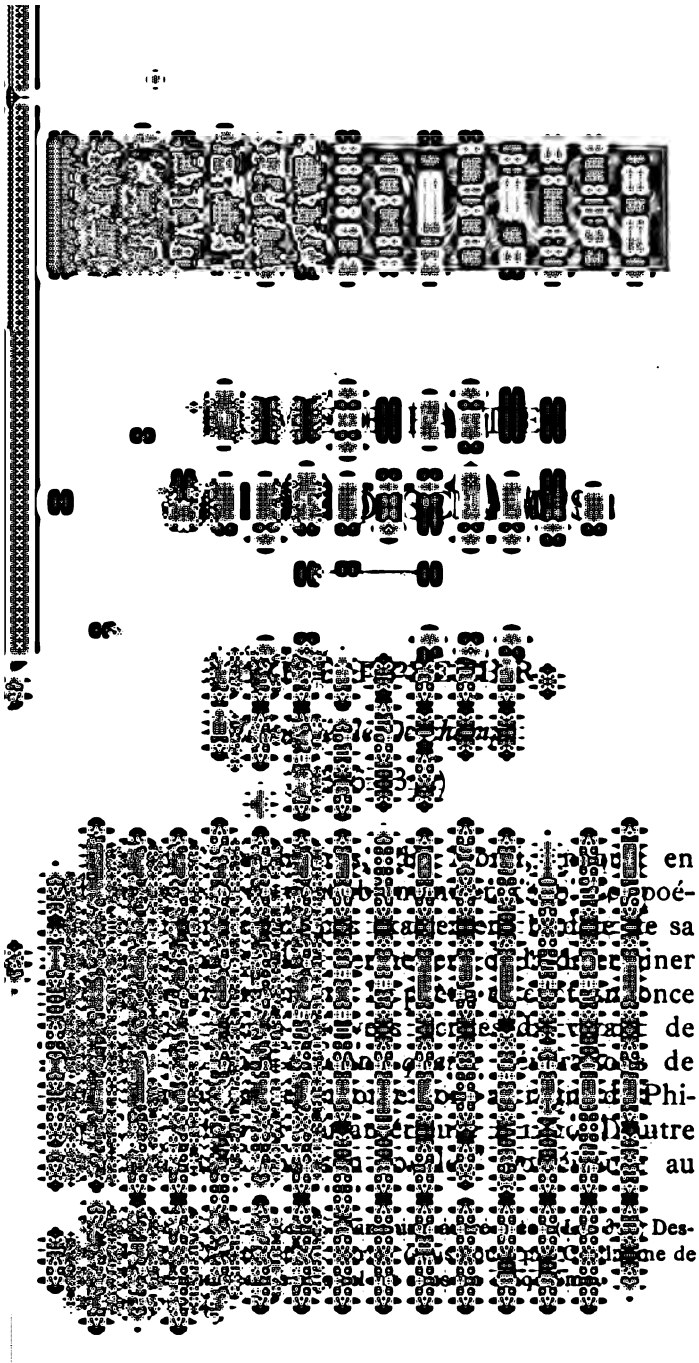

mariage de Richard II et d'Isabelle de France (4 novembre 1396), Deschamps fait allusion aux nombreux événements dont il a été témoin depuis *cinquante* ans; il est donc né en 1346, en supposant qu'il ait voulu parler d'une période bien précise de cinquante années. En tout cas, cette date de 1346 servira de base à tous les calculs chronologiques nécessités par la suite de cette biographie.

C'est à Vertus [1], aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Marne, que Deschamps vit le jour, peut-être dans une maison dont il était propriétaire en 1388 [2], située rue Moyse et contiguë à un immeuble du chapitre Saint-Jean. Il ne fait du reste aucune allusion dans ses vers à cette maison de ville; en revanche, il parle souvent d'une petite maison de campagne appelée *les Champs* [3] (d'où le surnom de *Deschamps*), qui appartenait à sa famille et était voisine des portes de la ville. Pillée et brûlée en 1380 par les Anglais [4], cette maison fournit à Deschamps l'occasion de prendre un second surnom et de s'intituler *Brûlé des Champs*. Le poète l'aimait bien cette maison « gracieuse », en dépit du vent glacial dont il y souffrait l'hiver [5], comme il aimait son clocher

1. Ball. 835; Lai 309 *bis*.
2. Ch. Prieur, *Revue des Études historiques*, année 1901, p. 520, note 1 (d'après les Archives de la Marne, G 1466).
3. Ball. 250; Rond. 646; R. pl. 1402, 1411; Lat. 1331. M. Prieur fixe l'emplacement de cette maison qui existait encore à l'extrême fin du XVIe siècle, à un kilomètre de Vertus, au lieu-dit de la Croix-Saint-Ladre, sur l'ancien chemin menant de Vertus à Bergères (*Loc. cit.*, p. 520, note 2 et 532, note 5).
4. Ball. 835, 836, 845.
5. R. pl. 1402.

natal, cette ville de Vertus, dont il célèbre l'excellent vignoble, les récoltes plantureuses, les belles églises [1]; comme il aimait aussi sa province d'origine, sa chère Champagne, dont il vante l'esprit de droiture et d'indépendance et dont il est fier de rappeler les auteurs fameux, Pierre le Mangeur, Chrétien de Troyes [2], Philippe de Vitry, Guillaume de Machaut, Nicolas de Clamanges [3], oublieux toutefois, ou plutôt ignorant, de la valeur littéraire de ses autres grands compatriotes Villehardouin, Thibaud le chansonnier et Joinville, qui seraient en tout cas trop hauts personnages à ses yeux pour être qualifiés d'écrivains.

Rien dans les vers de Deschamps ne peut nous renseigner sur sa famille. Était-il le neveu de Guillaume de Machaut, comme le dit l'auteur des *Règles de la seconde rhétorique* [4], cela n'est pas

1. Ball. 835, 1339; R. pl. 1400, 1406, 1418; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 127. Sur les églises de Vertus, voy. Prieur, *loc. cit.*, p. 517-518.

2. Au nombre des Champenois célèbres Deschamps cite *Saincte More*, c'est-à-dire Chrestien Legouaix de Sainte-Maure, auteur d'un *Ovide moralisé*. M. Ant. Thomas a prouvé que ce nom familier à tout le moyen âge, provient d'une faute de copiste (*Romania*, t. XXII, p. 271-274); il semble devoir désigner Chrétien de Troyes dont certains ouvrages, existant d'ailleurs isolément, ont été reconnus au milieu de l'œuvre du soi-disant Chrestien Legouaix de Sainte-Maure.

3. Ball. 1474.

4. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 4237 (fol. 1 v°-2). Ce manuscrit connu de Crapelet (*Addition*, p. XXI-XXIII), de F. Wolf (*Ueber die Lais*, p. 141-142) et de Tarbé (*Œuvres inéd.*, t. I, p. XVII, note 4), après avoir appartenu à Monmerqué, est entré dans la bibliothèque Didot et a été acquis en 1881 par la Bibliothèque nationale (Delisle, *Manuscrits latins et français ajoutés*..., 1891, p. 573). Le paragraphe consacré à Deschamps est ainsi conçu : « Aprez « vint Eustace Morel, *nepveux* de maistre Guillaume de Machault, « lequel fut bailli de Senliz et fut tressouffisant de diz et balades

impossible, mais nous n'en avons aucune preuve. Ce qui est certain, c'est qu'il fut « nourri [1] », c'est-à-dire élevé, par Guillaume de Machaut, qu'il le considéra toujours comme son maître, qu'il s'inspira durant toute sa vie de ses œuvres et qu'en 1377, il célébra sa mort dans deux ballades [2]. C'est auprès de lui, à Reims, où le vieux poète s'était retiré, que Deschamps devait se trouver, quand il assista au siège de cette ville par les Anglais [3] et que durant plus d'un mois (du 4 décembre 1359 au 11 janvier 1360) il put voir les campagnes pillées et dévastées autour de lui [4].

Deschamps est jeune alors; aussi les tristesses de son temps, la déchéance de son pays constatée officiellement par le traité de Brétigny laissent encore peu d'impression sur son esprit de quatorze ans. Il pense déjà à aimer et à « servir les dames » [5]. Cette même année 1360, il accompagne en Lombardie [6] Isabelle de France, fille du roi Jean, devenue comtesse de Vertus [7] par son mariage avec Galéas Visconti. Il ne séjourne pas en Italie, et revient en France, où pendant quelques années nous restons sans renseignements précis sur sa vie.

« et d'aultres choses ». Voy. E. Langlois, *Recueil des arts de seconde rhétorique* (1903), p. 14.

1. Ball. 447.
2. Ball. 123, 124.
3. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 375 et 380.
4. P. Denifle, *La désolation des églises.... pendant la Guerre de Cent ans*, t. II (1899), p. 340-343.
5. Ball. 456.
6. Ball. 250.
7. Vertus à l'occasion de ce mariage avait été érigé en comté en faveur du mari de la princesse Isabelle (Arch. nat., JJ 89, fol. 269 v°). Voy. Prieur, *loc. cit.*, p. 518.

C'est vers cette époque qu'il dut certainement aller étudier à l'Université d'Orléans où il apprit les sept arts, l'astrologie et le droit [1]; peut-être même pour gagner « gages et robes », dut-il donner quelques leçons. Il ne prit cependant aucun grade, car nulle part nous ne trouvons d'allusion à ce sujet. C'est probablement dans cette période de sa vie qu'il composa d'après Vital de Blois son poème de *Geta et Amphitrion* [2], longue satire contre la scolastique, où le Roi des Rois est transformé en simple étudiant grec.

Si Deschamps travailla à Orléans, il y mena surtout joyeuse vie, et plus tard devenu vieux, au souvenir mélancolique et même un peu cynique de ses amours d'étudiant [3], il ne se montre pas trop rebelle aux demandes d'argent de son fils qui à son tour est écolier [4].

Juré du comte de Vertus en 1367 [5], Deschamps voit bientôt modifier son existence. L'année 1368 est en effet celle de la naissance du futur roi Charles VI [6]; c'est aussi celle où Deschamps entre au service de la « lignée royale » [7]. Déjà protégé par Philippe, duc d'Orléans, et par Blanche de France, sa femme [8], le jeune écuyer [9] se réjouit

1. Ball. 225.
2. R. pl. 1494.
3. Ball. 1105.
4. Ball. 1433, 1480.
5. Arch. de la Marne, G 1441, dans Prieur, *loc. cit.*, p. 519.
6. Ball. 55, 222.
7. Ball. 57, 247.
8. Ball. 250.
9. Ce n'est qu'en 1375 que Deschamps est mentionné pour la première fois comme écuyer et comme bailli de Valois (Arch. nat., JJ 108, fol. 81 v°).

d'appartenir désormais à la Cour [1]; il vante dans ses vers le charme de sa vie d'écuyer qui lui permet, malgré les désagréments des voyages [2], de se lever tard, d'être bien peigné et d'aller danser au bois [3]; par contre, il sait que son nouvel état l'oblige à se bien conduire, à suivre l'honneur, à aimer l'Église, à honorer les dames et à se battre pour son seigneur [4].

Ces nobles occupations n'empêchent pas Deschamps de compléter ses études de droit pratique et de voir « l'experience de justice [5] » en assistant aux audiences du Parlement et aux assises [6]. Parfois il lui semble pénible d'être ainsi « maté » si jeune [7]. Heureusement, il a pour se distraire son service « a court de prelas » [8], auprès de Jean et de Milon de Dormans, ses compatriotes, qui l'emmènent en ambassade [9], et surtout les réunions joyeuses où il passe longuement le temps à boire et à rire avec ses amis de Valois et de Champagne. Président dès 1366 de la société des *Fumeux* sous

1. Lai 311.
2. Str. 662; Vir. 724. C'est sans doute durant cette période que pour aller en Angleterre il fit sa première traversée en mer, mode de voyager qu'il déplora toute sa vie (Rond. 603).
3. Str. 662.
4. Vir. 755, 756.
5. Ball. 199.
6. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 72.
7. Ball. 142.
8. Ball. 199.
9. Jean de Dormans, évêque de Beauvais, revenait à peine de Calais où il avait négocié avec l'Anglais, quand il mourut, le 7 novembre 1373 (*Ann.-Bull. de la Soc. de l'Histoire de France*, année 1883, p. 271-272); Deschamps fait son éloge (*Mir. de mar.*, t. IX, p. 381; cf. Str. 662).

le nom de *Jean Fumée* [1], il prend successivement dans des poésies burlesques de circonstances les titres d'*empereur de Fumée* (1370) [2] et de *souverain des Frequentans* (1372) [3]. C'est l'époque la plus gaie de la vie du poète, celle des chansons amoureuses et souvent grivoises, même plus que grivoises, celle où, jeune et actif, libre de tout lien, ne connaissant pas encore les soucis d'argent et de maladie qui le hanteront pendant plus de la moitié de son existence, il jouit d'un optimisme qu'il ne conservera pas longtemps et s'écrie en parlant de la France, dans une chanson royale [4] qui ne manque pas d'une certaine allure :

C'est un païs tresdoulx pour demorer,
Ne froit ne chaut, ou justice est gardée;
Chascuns le sien puet tenir et garder;
La seignourie est sur toutes amée,
Car la loy rent a chascun sa souldée;
Grant et petit sont en equipolance :
Tournez toudis le bec pardevers France !

1. R. pl. 1398, 1401.
2. R. pl. 1402.
3. R. pl. 1400. Dans la ballade 813 qui semble un peu postérieure, Deschamps se donne comme *chancelier* des Fumeux.
4. Ch. r. 324.

CHAPITRE SECOND

Age mûr de Deschamps

(1372-1393)

Le samedi 13 mars 1372, naissait à Paris en l'hôtel Saint-Pol le prince Louis, plus tard Louis d'Orléans, auquel Deschamps devait demeurer attaché presque jusqu'à son dernier jour. Cette naissance et le baptême qui la suivit sont mentionnés plusieurs fois dans les vers de Deschamps [1]; la marraine, madame d'Alençon, y est nommée ainsi que le parrain, Bertrand du Guesclin, âgé alors de près de cinquante ans [2]. Au 1er janvier suivant, le nouveau né reçoit comme étrennes de son futur maître d'hôtel une ballade formant pour lui les souhaits les plus vastes de grandeur et de conquêtes [3].

En attendant de voir renouveler par le jeune

1. Ball. 55, 222.

2. Dans la chanson royale 362 contenant une esquisse rapide de la vie du Connétable, Deschamps attribue cinquante ans à B. du Guesclin en 1373, lors de la fin de la conquête du Poitou ; sa naissance remonte donc à l'année 1323, ce qui jusqu'ici n'avait pas été établi. Cf. G. Raynaud, dans les *Mélanges Wahlund* (1896), p. 370-1.

3. Ball. 293.

prince les exploits de Charlemagne et de Roland, Deschamps, simple chevaucheur du roi aux gages de 200 francs par an, *porte la boiste* par monts et par vallées. Une ballade qu'il faut sans doute dater de 1373 [1], au moment où le duc de Bourgogne poursuit jusqu'en Auvergne le duc de Lancastre, nous le montre *en la haulte contrée* à la recherche de garnisons qui changent de résidence. Sans maille ni denier, non plus que son compagnon Gillet, il réclame sa *finance* avant de continuer ses pérégrinations [2], car il veut payer son hôte, ce qui avec la sobriété, la haine des disputes et du jeu, la courtoisie à l'égard de ses compagnons, est un des devoirs du voyageur [3].

C'est à cette époque aussi que très vraisemblablement, il est nommé bailli de Valois par Philippe d'Orléans [4]. Cette nomination survenant peu après la mort de Jean de Dormans, coïncide d'autre part avec le mariage du poète. La date exacte de ce mariage n'est pas connue, mais il est facile de la supposer. Deschamps n'eut, en effet, que trois enfants, deux fils et une fille qui coûta la vie à sa mère en venant au monde. Cette fille reçoit de Louis, duc d'Orléans, le 18 avril 1393, à l'occasion de son mariage avec Renaud de Pacy [5], une somme

1. A cette date, Deschamps est messager depuis près d'un an (Ball. 90).
2. Ball. 87, 90.
3. Ball. 298.
4. La première mention de Deschamps comme bailli de Valois est de 1375 (Arch. nat., JJ 108, fol. 81 v°).
5. Archives du château de Chantilly (Communication de M. Ém. Picot).

de 500 francs d'or [1]. Elle est alors âgée de dix-sept ans [2]; sa naissance remonte donc à l'année 1376, celles de ses frères peuvent se dater de 1375 et de 1374; le mariage du père se trouve ainsi placé vers 1373.

Quelle était la femme de Deschamps? Sur elle les détails manquent. Nous ne la connaissons que par deux ballades, l'une citée plus haut où, en mariant sa fille [3], le bailli de Valois lui recommande la piété, l'obéissance, la modestie, la chasteté, les soins du ménage, enfin lui conseille de ressembler à sa mère, dont on n'a jamais mal parlé; l'autre, où il remercie Dieu d'avoir trouvé bonne femme, obéissante, humble, douce, travailleuse, peu coquette et d'humeur facile [4]. Quel éloge plus complet peut-on faire d'une femme? Aussi quand nous trouvons sous la plume de Deschamps tant de diatribes contre le mariage, tant d'avis à ne pas convoler, tant d'exemples d'unions mal assorties, n'est-ce point dans son intimité conjugale qu'il faut en chercher la source, mais bien plutôt dans le spectacle que lui offraient ses contemporains et surtout dans les lieux communs populaires et littéraires contre le mariage et les femmes, histoires aussi vieilles que le monde, répétées par tous les conteurs, recopiées par tous les moralistes, et qu'à son tour il redisait d'après les auteurs les plus autorisés. Il aimait du reste sa femme, et ne se cache

1. Bibl. nat., fr. 10431, p. 180, n° 1001.
2. Ball. 1151.
3. Ball. 1151.
4. Ball. 1184.

point pour le dire [1]; bien plus, en répondant à une ballade où sont résumées dans la bouche de Simon Ployart toutes les objections et tous les regrets que fait naître le mariage [2], il se proclame heureux de se marier, en dépit de tous les mauvais présages qu'on invoque à l'encontre [3].

De ses enfants il ne parle que rarement; c'est soit pour faire allusion au mariage de sa fille, sur lequel je reviendrai plus tard, en 1393; soit pour déplorer les dépenses qu'occasionnent aux pères les études de leurs fils à Orléans et la vie désordonnée qu'ils y mènent [4]. De ses deux fils, l'un nommé *Gillet*, *Gilles*, est mentionné dans une ballade [5] où son père demande pour lui au pape un canonicat et expose ses titres scientifiques, celui entre autres de licencié *in utroque jure;* il dût mourir jeune. On ne saurait bien entendu l'identifier, comme l'a fait Crapelet [6], avec Gilles Deschamps, célèbre théologien de cette époque; à défaut d'autres raisons, la qualité de Normand de Gilles Deschamps rendrait la chose inadmissible. Quant à supposer avec Tarbé [7] que dans cette ballade il s'agit simplement d'une plaisanterie, et que le poète s'y est amusé à traiter comme son fils le prélat normand, les caractères de précision qu'offrent la pièce s'opposent à pareille supposition.

1. Ball. 830.
2. Ball. 829.
3. Ball. 831.
4. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 72-73.
5. Ball. 1038.
6. *Poésies morales*, p. IX-X. Cf. Tarbé, *Œuvres inéd.*, t. I, p. XV.
7. *Œuvres inéd.*, t. I, p. XV-XVI.

Le second fils de Deschamps portait le nom de *Laurent*. Il n'est pas désigné particulièrement dans les vers de son père, à moins que ce soit le *beau fils* à qui s'adresse une ballade pleine de bons conseils [1]; mais il figure dans plusieurs généalogies de famille faites aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, qui lui attribuent en 1402 le titre d'écuyer, seigneur de Largny en Valois [2] et la charge de lieutenant général du bailli de Senlis [3]. Son fils *Guy*, bailli du comté de Vertus en 1429 et 1435 [4], seigneur de Mancy à la même date, exerça aussi cette charge, qui fut héréditaire dans la maison jusqu'au XVIe siècle; il en est indiqué comme titulaire en 1441 [5].

C'est au cours de son mariage que Deschamps déjà chevaucheur de Philippe d'Orléans [6], fut aussi nommé maître des forêts de Rest (aujourd'hui Villers-Cotterets) [7], et c'est très probablement en novembre 1374 qu'il faut placer une pièce où malade à l'idée d'avoir *offendu* son seigneur, il redevient tout joyeux de se sentir pardonné [8]. En 1375, le sixième jour de son assise de Crépy commencée le 23 février, (c'est-à-dire au commencement de mars), Deschamps figure *en nom* pour la

1. Ball. 59. De cette ballade qui a pour refrain un proverbe connu : *Fay ce que doiz et aviengne que puet,* on doit rapprocher une autre (Ball. 1354) dont le refrain est aussi un proverbe : *Plus que fin or vault bonne renommée.*

2. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 47.

3. Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 167, dossier 4393, fol. 8 et 9.

4. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15569, nos 11 et 15.

5. Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 167, dossier 4393, fol. 8.

6. R. pl. 1409.

7. R. pl. 1421.

8. R. pl. 1420.

première fois comme bailli de Valois. Il prononce à ce titre une sentence d'absolution en faveur de Jacquin Brongnart inculpé de « bateure ». Cette sentence confirmée plus tard par le roi, avait été précédée de deux mandements du duc d'Orléans adressés le 3 janvier et le 2 février de Villers-Cotterets et de Crépy-en-Valois à son bailli de Valois, sans autre désignation [1]. Mais déjà les devoirs de sa charge semblent pénibles au nouveau bailli, qui ne manque pas de s'en lamenter auprès de ses joyeux amis de Paris, Guillaume Brunel, le trésorier de France, et autres [2], et aussi auprès de ses compagnons de Crépy, les *Gilbertins* dont il est le « maistre », c'est-à-dire le président. Il lui faut tenir les assises aux chefs-lieux des diverses seigneuries, Gournay, Brie-Comte Robert et la Ferté-Alais [3], que possède le duc d'Orléans au pays d'entre Marne et Seine, c'est-à-dire dans la Brie Française. La Brie [4], dit-il, est un pays froid, humide, boueux, manquant de tout confort et surtout de vin ; ses habitants sont menteurs et trompeurs [5]; quelle différence avec cette bonne Champagne douée de toutes les qualités [6], quand elle n'est pas

1. Arch. nat., JJ 108, fol. 81 v° à 82 r° (Communication de MM. A. Thomas et P. Guérin).
2. R. pl. 1419, 1421.
3. R. pl. 1418.
4. Comme veut bien me le faire remarquer M. A. Longnon, Deschamps restreint le nom de Brie à la Brie Française, et englobe nettement la Brie Champenoise dans la Champagne. Voy. la chanson royale 897, où il est parlé du bailliage de Meaux.
5. Ball. 790, 827; Rond. 587; R. pl. 1418.
6. Ch. r. 897.

ravagée par l'épidémie [1] ou pillée par les routiers [2]!

En mars ou avril 1375, au moment des conférences tenues en Flandre pour le rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre, conférences qui du reste n'aboutirent qu'à la prolongation des trêves jusqu'au 1er avril 1377 [3], nous trouvons Deschamps à Bruges, chargé par son maître, Guillaume de Machaut, de présenter à Louis de Male, comte de Flandre, le livre du *Voir Dit* [4] accompagné d'une lettre. Venu sans doute à la suite du duc de Bourgogne ou d'Arnaud de Corbie [5], il s'acquitte fort bien de sa mission et lit même en présence d'un auditoire de grands seigneurs un passage du poème [6].

Le 29 août, revenu de Flandre et se qualifiant lui-même de « vostre petit serviteur », il demande au duc Philippe d'Orléans de recevoir pour un fief la foi et l'hommage d'un certain Philippe du Rochier, de Pierrefonds [7]. Quelques jours plus tard, le 1er septembre 1375, le duc meurt, et son apanage fait retour à la couronne. Son titre de

1. La ballade 819, où Deschamps conseille de ne point manger de poisson ni de boire de cidre en temps d'épidémie, fait sans doute allusion à la violente maladie qui désola en 1373 tout l'ouest de l'Europe.

2. En 1375, les Bretons menés en Allemagne pour conquérir l'Alsace et le Brisgau ne trouvèrent qu'un pays ruiné; ils retournèrent chez eux en pillant tout sur leur passage.

3. *Chroniques de Froissart* (éd. S. Luce), t. VIII, p. cxxxv, note 1.

4. Publié par P. Paris (1875), pour la Société des Bibliophiles françois.

5. Ernest Petit, *Itinéraires des ducs de Bourgogne* (1888), p. 116.

6. Ball. 127.

7. Archives du château de Chantilly (Communication de M. Ém. Picot).

comte de Valois et de Beaumont est attribué presque aussitôt à Louis, deuxième fils de Charles V [1], qui doit attendre jusqu'en 1386 pour recevoir de son frère, en même temps que le duché de Touraine, la nue-propriété des deux comtés, dont l'usufruit reste à Blanche de France, veuve de Philippe [2]. Deschamps, maintenu bailli de Valois [3], continue son service auprès de la duchesse ; et très vraisemblablement c'est vers cette époque qu'il faut placer deux ballades où, se plaignant à elle d'avoir dans les communs de son hôtel une chambre empestée par les mauvaises odeurs [4], il espère être mieux logé dans le nouvel hôtel d'Orléans à Paris [5].

En 1376, il subit dans sa maison des Champs une première atteinte de la maladie qui le tourmenta toute sa vie [6] et qui semble bien être la conséquence de fatigues et d'excès de tout genre. Les douleurs et la fièvre dont il souffre ne sont, autant qu'il est possible de diagnostiquer à distance, que les manifestations d'un tempérament arthritique avec alternatives de crises et d'accalmies. Alité et n'ayant d'autre compagnie que sa femme et ses enfants en bas âge, il demande à ses amis de ne pas le délaisser et de venir le voir [7] ; et

1. Jarry, *La Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans* (1888), p. 3.
2. *Ibidem*, p. 26.
3. C'est comme bailli *de Valois*, et non autrement, que Deschamps figure avec d'autres officiers dans un accord survenu en 1380 entre la duchesse d'Orléans et l'abbaye d'Igny. Cf. Prieur, *loc. cit.*, p. 519, note 2.
4. Ball. 818.
5. Ball. 820.
6. Ball. 1203.
7. Rond. 646 ; Lai 305.

lorsque quelque temps après, remis de son mal, il est de retour à Vitry, il lui prend fantaisie de rimer un testament burlesque (10 juin) [1] et d'inaugurer un genre où Villon devait plus tard devenir maître. Les œuvres des deux poètes n'ont du reste, ni la même forme, ni la même valeur littéraire, ni surtout le même esprit. Deschamps cependant ne sort pas trop amoindri de la comparaison, et montre un naturel qu'on ne retrouve pas toujours dans *le Petit* et *le Grand Testament*, où l'on sent parfois un peu trop le procédé littéraire.

Quelque temps après, il perd sa femme qui meurt de suites de couches. Un nouveau deuil le frappe bientôt dans la personne de son maître, de son oncle peut-être, Guillaume de Machaut (avril 1377), dont il célèbre la mort dans deux ballades [2], envoyées le 28 mai, jour de la Fête-Dieu, à une de ses amies, religieuse dans un couvent des Andelys [3]. En souvenir pieux de son maître, il supplie alors celle qui fut l'inspiratrice de Guillaume de Machaut, Péronne d'Armentières [4], de lui permettre de devenir à son tour son *loyal ami* [5]; mais il ne paraît pas avoir obtenu cette faveur, car dans une autre ballade adressée à une certaine dame Gauteronne, dont il sollicite le patronage, il dit avoir « failli a Péronne » [6].

1. R. pl. 1411.
2. Ball. 123, 124. La musique de la première de ces ballades se trouve dans le ms. 1047 du Musée Condé, au château de Chantilly (fol. 52 r°); elle est due à F. Andrieu. Voy. le catalogue, *Chantilly, Le cabinet des livres, Manuscrits*, t. II (1900), p. 294.
3. R. pl. 1416.
4. Voy. le *Voir Dit* p. p. P. Paris, p. I-XXVII.
5. Ball. 447.
6. Ball. 493.

L'année 1378 se passe sans qu'on puisse y rattacher d'une façon précise un événement quelconque relatif à Deschamps, qui a peut-être participé à la campagne de 1378 [1]. En 1379 au contraire, les faits sont assez nombreux. On sait que la levée du siège de Saint-Malo (fin décembre 1378) avait interrompu les hostilités en Normandie. Charles V, maître de presque toutes les forteresses navarraises [2], les deux fils de Charles le Mauvais, Charles et Pierre, étaient devenus ses otages et avaient suivi l'armée royale. Le 23 février 1379, nous retrouvons à Paris le jeune prince Pierre alors dans sa treizième année, revenu malade de Normandie et ayant pour lui tenir compagnie et lui faire des vers notre poète, qui en son nom et au nom de son jeune nouveau seigneur [3], adresse une épître à son autre seigneur Louis, comte de Valois, âgé de six ans [4]. Dans sa lettre destinée à amuser des enfants, Deschamps, fort enrhumé, se plaint d'avoir été traité de « pelé », c'est-à-dire de *chauve*, par un de ses compagnons de service. Cette

1. La ballade 822 adressée à Gilles le Danois, patron d'une barque que le mauvais temps empêche de rentrer dans le port de Honfleur, se rapporte peut-être à cette date.

2. *Chr. de Froissart* (éd. G. Raynaud), t. IX, p. LV, note 2. Le virelai 710 fait sans doute allusion au succès des « gens « d'armes de Normandie ».

3. Dans la ballade 1047, écrite vers la même époque, Deschamps désigne Pierre de Navarre comme un de ses seigneurs.

4. R. pl. 1412. C'est par erreur que cette pièce a été attribuée à l'année 1378; elle est de 1379, Pierre de Navarre n'étant tombé entre les mains de Charles V que vers la fin de 1378, à la prise de Breteuil (*Chr. de Froissart*, t. IX, p. XXXVIII, note 3).

doléance reviendra souvent sous sa plume, et s'il accepte volontiers d'être appelé laid, si lui-même se proclame le *Roi des laids* et parle sans rougir de son gros visage, de son teint hâlé qui lui vaut le surnom de Maure ou Morel, de son nez camus, de ses longues dents, de son groin de sanglier, de ses yeux louches, enfin de tout son corps mal fait [1], il ne saurait se résigner à être chauve. Cette infirmité, conséquence naturelle de son arthritisme, le fait souffrir physiquement et moralement; d'une part, il prend froid facilement, et de l'autre il est en butte aux plaisanteries vulgaires. Aussi les pièces sont-elles nombreuses où l'on rencontre des allusions à sa « teste tendre » [2]; et l'honneur qu'il prend de se mettre dans la *Ballade des Chauves* [3] en la glorieuse compagnie d'Enguerran de Coucy et de Colard de Torcy, n'est-il même pas pour lui une consolation.

La même année, à la fin du mois de mars [4], Charles V visite en Vermandois les nombreux châteaux et domaines du seigneur de Coucy, et se rend à Nouvion-le-Comte chez son conseiller Jean le Mercier, alors absent. Deschamps accompagne le roi, et dans deux ballades il décrit pompeusement, comme il le fait ailleurs pour les châteaux

1. Ball. 774, 775, 792.

2. Ball. 24, 176, 793, 803, 811, 874, 879, 880, 903, 958; Rond. 606. Dans la ballade 1378 adressée plus tard à Louis d'Orléans, Deschamps demande à garder son chaperon tout l'hiver; il est fait droit à la requête dans la ballade 1379 attribuée au duc.

3. Ball. 867.

4. Voy. H. Moranvillé, *Étude sur la vie de Jean le Mercier* (1888), p. 70-73.

de Cachan [1], de Bièvre [2], de Clermont [3] et de Noroy [4], le domaine de Nouvion ainsi que les châteaux de Coucy, de Saint-Aubin, de Folembray, de Saint-Gobain, de Saint-Lambert-les-Eaux, de la Fère, d'Acy et de Gercy [5], tous châteaux que plus tard, en 1400, Marie de Coucy vendra à Louis d'Orléans. A quel titre Deschamps se trouve-t-il alors avec le roi ? C'est très probablement comme huissier d'armes, fonction qu'il exerce depuis assez longtemps sans qu'il soit possible de remonter exactement au point de départ [6]. En cette qualité, Deschamps doit assister au lever et au coucher de son seigneur et l'aider à monter à cheval et à en descendre [7]; ses gages, outre 100 sous par an pour acheter *une robe*, sont de 5 sous 4 deniers parisis par jour [8], gagés, sa vie durant, sur la recette de Vitry [9], qu'il aura par la suite beaucoup de peine à se faire payer et qu'il réclamera amèrement; il a de plus droit à deux [10] chevaux. Deschamps profite

1. Ball. 483. Ce château avait été acheté en 1377 par le duc d'Anjou à B. du Guesclin.

2. Ball. 454. Ce château appartenait à Pierre de Chevreuse, conseiller du roi.

3. Rond. 617. Le château de Clermont-en-Beauvaisis appartenait à Isabelle de Valois, veuve en 1356 du duc de Bourbon, comte de Clermont, morte en 1383.

4. Rond. 636. Ce château appartenait à Me Jacques du Bourc, chirurgien du roi.

5. Ball. 144; Ch. r. 393.

6. Dans la ballade 250 qui se place en juin ou juillet 1381, Deschamps dit qu'il a servi Charles V comme huissier d'armes *jadis très longuement*.

7. Ball. 1000.

8. Ball. 247, 250.

9. Ball. 250, 1190.

10. Ball. 866, 1000.

de son séjour à Coucy pour adresser des vers [1] à son nouveau seigneur Enguerran, qui, en souvenir de cette couronne impériale qu'il a espérée longtemps et qu'il n'a pu conquérir en 1375, vient de fonder l'*Ordre de la Couronne* [2], dont les membres portent au bras comme insigne une couronne renversée.

La fin de l'année 1379 occupée par de nombreux pourparlers avec les Bretons dont le duc déserte la cause royale [3], est assombrie par une épidémie qui sévit dans toute l'Ile-de-France. La mortalité fut si grande à Paris que « le Parlement faillit le « VIIIe jour de septembre, et lors eurent congé les « advocas et procureurs d'aler en leurs besoignes » [4]. Deschamps ne peut tenir ses Grands Jours de Valois par suite de l'absence de plusieurs avocats au Parlement, maîtres Jean des Marès, Jean d'Ay et Simon de la Fontaine; il profite de cette occasion pour donner quelques conseils d'hygiène contre la corruption de l'air et la fièvre quartaine [5].

Le 20 avril 1378, Jean de Beuil, sénéchal de Toulouse, avait par commission du duc d'Anjou, confisqué la seigneurie de Montpellier appartenant au roi de Navarre; le 25 octobre 1379, le peuple accablé de taxes se révolte et massacre plusieurs

1. Rond. 655.
2. Ball. 212 ; Rond. 656.
3. Ball. 157. Il semble bien que dans la ballade 143 il faille voir une allusion au duc de Bretagne désigné sous le nom de *Lecadus*. On sait que de retour dans son duché en août 1379, le duc ne put être secouru par Jean d'Arundel dont la flotte périt dans un naufrage.
4. Arch. nat., X^1A 1471, fol. 314 v°.
5. R. pl. 1417.

officiers du roi et du duc. Ce dernier se rend alors à Montpellier, où le vendredi 20 janvier 1380, il reçoit la soumission de toute la population [1]. Cet événement est célébré par Deschamps qui le place à tort le vendredi saint 23 mars [2].

Le 13 juillet 1380, il trouve un plus riche sujet d'inspiration dans la mort de Bertrand du Guesclin, succombant à la maladie devant Châteauneuf-de-Randon. Plusieurs fois déjà, en souvenir de leur service commun auprès du duc Philippe d'Orléans [3], il avait eu occasion de célébrer les victoires du Connétable, que dès 1373 il compare aux Neuf Preux [4]. En apprenant sa triste fin, Deschamps tient à venger son ami des déboires et des injustices dont il a souffert durant sa vie, et dont il meurt peut-être; il lui consacre alors plusieurs pièces d'un souffle vraiment poétique, où revient toujours cette idée de faire de lui un dixième preux [5], idéal réalisé plus tard [6] par Louis d'Orléans, quand, en 1400, il place dans la grande salle de son château de Coucy la statue du Connétable à côté de ses neuf pairs.

L'heure du reste est bien venue de pleurer

1. *Thalamus parvus, le Petit Thalamus de Montpellier* (1840), p. 396-399.
2. Ch. r. 346.
3. Rymer, *Fœdera* (nouv. éd.), t. III, p. 599.
4. Ball. 222, 1125; Ch. r. 362.
5. Ball. 206, 207, 239; Rond. 652; Lai 312. Voy. aussi t. X, p. XXXV-XXXVII, LXXVI, LXXVII, LXXIX.
6. J'ai montré ailleurs (*Mélanges Wahlund*, p. 374) que c'est à Deschamps *seul* et non à Louis d'Orléans, comme le veut S. Luce (*La France pendant la Guerre de Cent ans* [1re série], p. 229-42), que Du Guesclin doit primitivement l'honneur d'être placé au nombre des preux.

B. du Guesclin et de regretter sa perte. L'Anglais qui ne le craint plus a relevé la tête, et Thomas de Buckingham conduit une chevauchée triomphante à travers la France. De juillet à septembre 1380, tandis que le duc de Bourgogne, nommé par Charles V capitaine général des gens d'armes, se décide, pour harceler les Anglais, à rassembler à Troyes [1] une armée où Deschamps tient sa place [2], Buckingham ravage successivement l'Artois, la Picardie, la Champagne, le Gâtinais, la Beauce, le Blaisois, le Maine, pour aller rejoindre à Rennes le duc de Bretagne. En passant par Vertus au mois d'août, il brûle la ville qui refusait de payer rançon, et n'épargne que l'abbaye où il loge; la maison paternelle du malheureux Deschamps n'échappe, ni à l'incendie, ni au pillage [3].

Au milieu de ces désastres, comme pour les augmenter encore, le dimanche 16 septembre, Charles V meurt en son château de Beauté-sur-Marne. Le roi si doux, si humble, si pieux, si courtois et si plein d'honneur n'est plus [4], et la France orpheline a besoin de secours :

Que deviendra la dolente esbahie [5] ?

Le 4 novembre suivant, le jeune roi Charles VI est sacré dans la cathédrale de Reims [6], où Des-

1. *Chroniques de Froissart*, t. IX, p. 259-60; E. Petit, *Itinéraires des ducs de Bourgogne*, p. 148.
2. Arch. nat., X1A 30, fol. 446, arrêt du Parlement du 2 septembre 1382, cité par Prieur, *loc. cit*, p. 521, note 1.
3. Ball. 835, 836, 845.
4. Ball. 165, 166.
5. Ball. 164.
6. Ball. 172.

champs est heureux de l'accompagner et de l'assurer pour l'avenir de son bon et loyal service [1]. Le retour à Paris a lieu bientôt (12 novembre) malgré les regrets du poète qui envoie un adieu attendri [2] à la ville où il a passé sa jeunesse.

Avec le nouveau règne une nouvelle vie s'ouvre pour Deschamps. Jusqu'ici remplissant sa charge d'huissier d'armes, il n'avait qu'à se laisser vivre, confiant dans la bonté du roi. Tout change à la mort de Charles V; il faut désormais à la Cour louvoyer entre les différents partis qui viennent de se former : le parti des ducs, tuteurs du roi, les maîtres pour l'instant; le parti du roi et de son frère, des enfants aujourd'hui, mais demain des hommes; le parti des jeunes conseillers du roi, les futurs favoris; et aussi le parti des vieux ministres de Charles V, tout puissants dernièrement encore, et qui peuvent le redevenir. C'est d'abord vers le roi que se tourne le poète, et dès le jour de son avènement, il adresse à Charles VI, au milieu de louanges hyperboliques [3], des conseils où la sagesse la plus réelle se mêle au désir de faire sa cour aux oncles du roi, dont la politique n'est plus celle des ministres de Charles V. Il demande donc au nouveau roi d'être miséricordieux, juste, pieux, courtois, vaillant, ménager de son bien, sobre; mais surtout il l'engage à aimer les gens de guerre et à fuir les clercs [4] et les avocats [5], par allusion peut-

1. Ball. 488.
2. Ball. 489.
3. Vir. 723.
4. Ball. 99; Ch. r. 338; Lai 310, 311.
5. Ball. 832.

être au court essai de gouvernement que tente en octobre le Chancelier de Dormans [1]. La France est en guerre [2]; le peuple souffre et pleure : une attitude énergique en face de l'ennemi, une paix honorable, une bonne conduite des affaires peuvent tout réparer [3], en dépit de ceux qui ne cherchent que leur profit [4].

Bien que blâmant les *envieux* et les *convoiteux* trop pressés, Deschamps n'a garde d'oublier ses propres intérêts. Seul à Paris, sans argent, sans crédit, forcé de mettre ses chevaux en gage pour payer son hôte [5], il sollicite tous ses protecteurs, la duchesse d'Orléans, le roi, le comte de Valois; mais en vain, les vieilles femmes et les enfants sont des ingrats, dit-il souvent [6], comme le peuple du reste, ce grand enfant. Il obtient enfin confirmation de sa nomination d'huissier d'armes et de sa pension gagée sur la recette de Vitry [7], dont le paiement se fera souvent attendre [8]. De plus l'incendie de sa maison des Champs, brûlée et pillée

1. Jarry, *loc. cit.*, p. 18.
2. Ball. 159.
3. Ball. 484.
4. Ball. 10.
5. Ball. 791, 794, 857, 866, 882, 884, 891, 1245; Rond. 666, 669, 1439; Str. 1071.
6. Ball. 130, 150, 862, 1021, 1251; Rond. 637, 1271; Lai 314.
7. Ball. 247, 250, 1190; Lat. 1334. M. Ch. Prieur (*loc. cit.*, p. 521-3) a fait voir qu'une de ces pièces, la ballade 250, n'est que la traduction de la supplique rédigée en latin, que Deschamps avait adressée au roi pour obtenir confirmation de sa charge, supplique insérée plus tard dans un arrêt du Parlement du 2 septembre 1382, relatif à la garde du château de Fismes (Arch. nat., X1a 30, fol. 446 v°).
8. Rond. 618.

en août 1380 par les bandes anglaises, lui a causé une perte d'au moins 2,000 francs [1]; le pauvre *Brûlé des Champs* réclame réconfort et asile auprès des ducs d'Anjou et de Bourgogne. Il lui faudrait 600 francs pour acheter un hôtel à Paris; le comte de Valois l'a gratifié de 300, le roi lui donnera-t-il les 300 autres [2]? Le roi promit sans doute la somme, car, en 1384 [3], nous trouvons Deschamps propriétaire à Paris, rue du Temple, d'une maison qu'il a achetée à Oudart de Trigny [4] et que plus tard il reproche à Jean de Montagu de lui avoir fait vendre à trop bon compte [5]. Le roi ne s'arrête pas là; il assigne pour « demourance » à son huissier d'armes la tour de Fismes dont il le constitue garde et gouverneur [6]. Par malheur, cette charge avait déjà un titulaire, plus ou moins régulièrement nommé ou renommé, en la personne de Petitsayne, sergent d'armes du roi et ancien garde de la tour du Bois de Vincennes. De là procès [7]. En vertu de lettres royales obtenues à la suite d'une sentence du Conseil du domaine, Deschamps est mis en possession et saisine de son poste de garde. Petitsayne veut faire opposition :

1. La ballade 828 qu'une allusion à la *foire des chétifs* de Reims date de la mi-carême 1381, rappelle d'une façon plaisante la détresse de Deschamps à cette époque.

2. Ball. 250, 835, 864.

3. Le 26 août 1388, Charles VI, de passage à Vertus, donne à Deschamps, en dédommagement de sa maison brûlée en 1380, 400 francs d'or (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 3).

4. Arch, nat., X1A 1472, fol, 146 r°.

5. Ball. 784, 799.

6. Ball. 247, 1190.

7. Ball. 247.

refus du bailli de recevoir cette opposition [1]; appel de Petitsayne au Parlement. Le roi sollicité par Deschamps lui accorde alors des lettres réclamant le rejet de l'appel et l'évocation de la cause devant son Conseil. Deschamps requiert l'enterinement de ces lettres; Petitsayne s'y oppose, prétendant qu'elles sont « subreptices,.. tortionneres et ini- « ques », que d'ailleurs, lors de la sentence du Conseil du domaine, les « parties ne furent oyes, « et quant Petitsayne et son conseil volrent entrer « en la chambre du domaine pour plaider leur « cause, on leur ferma l'uis au visaige, et dit on « que *Eustace gardoit l'uis!* » Il s'oppose donc à l'enterinement des lettres de Deschamps, et demande réparation du préjudice causé [2].

Le jeudi 28 juillet 1381, le Parlement ordonne qu'il sera procédé à une enquête sur « l'estat que « Petitsayne avoit avant l'appellation, et y sera « remis ». Au surplus l'appel de Petitsayne est rejeté, mais la cause principale est retenue, et droit sera fait aux parties sur présentation de lettres de don dont elles ont à s'aider « du roi qui est a pre- « sent [3] ». Ces lettres obtenues, Deschamps gagne enfin son procès par arrêt du Parlement daté du 2 septembre 1382 [4], et reste définitivement châtelain de Fismes.

Triste demeure du reste, « froit hostel et mal « reduit », que cette tour à demi ruinée et hantée

1. Arch. nat., X1A 1471, fol. 489 v°.
2. *Ibidem.*
3. Arch. nat., X1A 1471, fol. 501 (Copie d'A. Spont).
4. Arch. nat., X1A 30, fol. 447, cité par Prieur, *loc. cit.*, p. 525, en note.

par les oiseaux de nuit [1]! Ce n'est d'ailleurs pas là que Deschamps ira résider, bien que parfois il affecte d'en manifester le désir quand il veut émouvoir un de ses protecteurs [2]. C'est à Paris [3] qu'il s'installe, Paris où il veut *travailler* pour s'enrichir, Paris où il va bientôt avoir sa maison; Paris la ville *sans per* [4], supérieure à toutes les autres cités [5]; Paris où fleurissent les arts, où les habitants sont tous pleins de bon sens et de loyauté; Paris enfin où l'on oublie pour un instant les misères du temps présent [6]. L'année approche en effet, l'année expiatoire de 1400 qui, dans une vingtaine d'années, commencera un nouveau siècle et apportera avec elle une rénovation générale. Le monde vieilli ne peut durer ainsi; on aime trop l'argent, les impôts sont trop lourds, la justice est trop incertaine, le luxe est trop grand, on est trop ingrat pour les services passés; le populaire s'agite en France, en Angleterre, en Flandre : songeons à nous amender [7]!

1. Ball. 103, 264, 1202.
2. Ball. 878.
3. Ball. 169, 170; Rond. 171. Voy. aussi t. X, p. LXXXIII.
4. Voy. P. Meyer, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. X (1883), p. 26-28.
5. Deschamps énumère parmi les pays et les villes qu'il compare à Paris, l'Égypte, la Galilée, la Syrie, Babylone, Ninive, etc.; il ne faudrait pas en conclure avec Crapelet qu'il soit allé en tous ces lieux, qu'il cite seulement par ouï-dire.
6. A cette époque Deschamps songe à se remarier et demande aux oncles du roi de favoriser sa nouvelle union (Ball. 875). C'est aussi à la même date (1381) qu'il faut placer la ballade 13, sur la mort de Jean de Sempy et les deux pièces (Ball. 495; Rond. 661) sur la mort de Guichard d'Angle.
7. Ball. 57, 188, 245, 288, 981, 1002, 1005; Ch. r. 319, 329, 365, 366, 371, 378, 386; Lai 304, 306.

Prophète de malheur, Deschamps n'a que trop prédit les désastres et les troubles de son pays [1]. Après quelques tentatives d'émeute, la révolution éclate à Paris, le 28 février 1382; les *Maillotins* sont maîtres de la ville, et un moment on peut croire que Hugues Aubriot [2] va devenir un nouvel Étienne Marcel. Paris est livré au pillage et à la tuerie pendant plusieurs jours; Deschamps avec chevaux et harnais, se hâte de fuir à Vincennes où il rejoint le roi [3]. Le calme semble un peu renaître, quelques coupables sont punis [4], et Charles VI s'apprête à partir pour Rouen (17 mars) où l'appelle la répression d'une émeute analogue. Son huissier d'armes qui l'accompagne, lui réclame un cheval pour remplacer le sien fourbu et hors d'usage [5].

A son tour, le roi entre en pourparlers avec les Parisiens, sans obtenir les subsides qu'il demande; poussé par le duc de Bourgogne, il songe alors à une expédition de Flandre qui porterait secours au comte Louis contre les Gantois rebelles et surchargés d'impôts [6]. Deschamps ne peut que s'asso-

1. Ball. 185.

2. Dans quelques pièces qui doivent s'appliquer à Hugues Aubriot, dont la naissance était très modeste (*Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 98), Deschamps reproche à Charles V d'avoir élevé à lui ce *vilain*, ce *serf* qui se révolte contre son roi (Ch. r. 377, 380; Rond. 663).

3. Ch. r. 379.

4. Les exécutions de *Maillotins* qui eurent lieu à Paris du 12 au 15 mars (*Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t. III, p. 29-30) sont non seulement approuvées, mais demandées par Deschamps (Ball. 23, 167, 244; Ch. r. 384; Lat. 1332).

5. Ball. 873.

6. Ball. 158, 812; Ch. r. 389; Rond. 597.

cier à une telle pensée, et bien que soucieux de ne pas avoir trop froid durant la guerre [1], il ne souhaite que partir. Trop longtemps *Lâcheté* a mis la France à mal, il est l'heure d'écouter *Hardement* [2]! Que le roi secoue la tutelle des régents [3]! Qu'il prenne exemple sur Alexandre et sur saint Louis, qui à quatorze ans remportaient leurs premières victoires [4]!

Le roi entame donc la campagne; le 27 novembre 1382, a lieu la bataille de Roosebeke où les milices gantoises sont écrasées par la chevalerie française [5]. La chanson royale où Deschamps donne les noms des combattants français et énumère les forces et les pertes des Flamands, constitue un véritable document historique.

Certes, après une pareille victoire, dont doit bénéficier non seulement le comte de Flandre, mais aussi le pape d'Avignon méconnu des Gantois [6], Deschamps est fier de son roi; il en place l'éloge dans la bouche d'une dame aimée [7], et prophétise en langage sibyllique [8] la défaite prochaine de l'*Ane pesant*, nom qu'il donne au roi d'Angleterre, par le *Cerf volant*, qui désigne Charles VI [9]. Mais le poète est déjà fatigué de cette campagne, où

1. Ball. 801.
2. Ch. r. 387, 388.
3. Ch. r. 1353.
4. Ball. 202.
5. Ball. 17, 19; Ch. r. 334, 347.
6. Ball. 94, 1390.
7. Ball. 432.
8. Ball. 192, 1390.
9. On sait qu'à la suite d'un songe dont parle Froissart, le roi avait pris pour emblème un cerf ailé.

il a souffert du froid, de la faim, de la soif, où il a perdu deux chevaux ; il peste contre ces Flamands, race odieuse, descendance de Judas [1], pour lesquels cependant plus pitoyable que pour les *Maillotins* de Paris, il implore la miséricorde royale [2] ; finalement, il engage le roi à se rendre au plus tôt à Tournai [3]. Charles VI y arrive le 19 décembre, et l'hiver suspend forcément les hostilités.

Le 1er janvier 1383, Deschamps adresse une ballade au roi, où il lui souhaite entre autres choses d'aimer le métier des armes, et d'être cruel envers ses ennemis [4] ! Ce conseil au moins inutile s'appliquait sans doute dans son esprit aux Flamands toujours insoumis ; le roi, en souvenir des *Maillotins*, se charge de le mettre à profit contre les Parisiens qui implorent pardon et ont fait leur soumission [5]. Dès le 11 janvier, les arrestations et les exécutions se suivent jusqu'au 1er mars [6]. La veille avait été décapité Jean des Marès, avocat général au Parlement, ancien ami de Deschamps, dont le seul crime était de s'être plusieurs fois entremis entre le peuple et les ducs. Il est pénible de constater qu'à cette occasion, le poète craignant de se compromettre, n'a pas une parole de pitié, pas un souvenir ému pour celui à qui en 1379 il adressait encore des vers [7], à moins qu'on ne veuille trouver

1. Ball. 16, 18.
2. Ch. r. 332.
3. Ball. 876.
4. Ball. 242.
5. Ball. 193 ; Ch. r. 385.
6. *Chroniques de Froissart*, t. IX, p. XVIII, note 3 et p. XIX, note 4.
7. R. pl. 1417.

une allusion, bien voilée en tout cas, à ce pénible événement dans une ballade assez obscure où il est dit que

On ne congnoist l'omme jusqu'il est mors [1].

Cette mort semble cependant avoir provoqué chez Deschamps de tristes réflexions, car quelques semaines après, le 18 avril 1383, il offre au roi une traduction ou plutôt un abrégé traduit du traité *De Contemptu mundi* du pape Innocent III, sous le titre de *Lai de fragilité humaine* [2], composition faite de textes bibliques, de citations classiques et de lieux communs sur l'état misérable de notre humanité.

C'est à cette même année, à la fin de mai, que se rapporte très probablement le séjour de Deschamps à Bruxelles, où il mène joyeuse vie [3]. Il avait dû y venir pour accompagner Nicolas de Tanques, premier écuyer de corps du roi, chargé de négocier le mariage de Charles VI et d'Isabelle de Bavière.

Au mois d'août commence la seconde campagne de Flandre. Les 2 et 3 septembre, le roi s'arrête, en passant près de Cassel, à Nieppe, résidence de Marie de France, duchesse de Bar, qui est à la veille de marier son fils Henri avec Marie de Coucy et sa fille Marie avec Guillaume de Flandre, comte de Namur. Deschamps adresse des vers à la du-

1. Ball. 241.
2. Lai 309 *bis*.
3. Rond. 552. Cf. Pinchart, *Études sur l'histoire des arts au moyen âge* (1855), p. 51.

chesse, sa dame, et aussi à une autre dame qu'il prie d'amour [1].

Le 14 septembre, reddition de Bourbourg [2]; le 15 octobre, retour à Paris où le roi gratifie son huissier d'armes d'une somme de 200 francs [3] en allant le visiter en l'hôtel qu'il possède rue du Temple et à propos duquel il est en procès avec les religieux de Saint-Martin-des-Champs. Le procès se termine en Parlement le 16 août de l'année suivante, par la condamnation de Deschamps « pour « tout a rendre ausdis religieus .xxv. francs [4]. »

Un autre procès est soutenu par Deschamps à peu près à la même date contre un de ces Bourguignons pillards, qui ont toujours *deux droits* à leur service [5]. Pendant l'expédition de Bourbourg en effet, un certain Huguenin de Charmes, écuyer de Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne, n'avait trouvé rien de mieux, sous prétexte de guerre privée avec le comte de Lützelstein [6], seigneur de Givry, près Vertus, que de pénétrer dans ce village avec « aucuns de sa compaignie », et malgré les protestations du fermier et au mépris des panonceaux, signes de la sauvegarde royale, de piller un

1. Ball. 88, 89, 440, 524.
2. Ball. 17, 19, 334.
3. Ball. 788. Cette somme de 200 francs fut réunie le 10 mars 1388 à une autre de 300.
4. Arch. nat., X1A 1472, fol. 146.
5. Ball. 2, 5, 105, 1347.
6. Lützelstein est aujourd'hui le chef-lieu de l'un des cantons du cercle de Saverne (Alsace). — Le comte de Lützelstein, ou de Petite-Pierre, comme on disait en français, figure sous ce dernier nom, à titre de seigneur de Givry, en 1366, dans la prisée du comté de Vertus (A. Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, t. II, p. 539 M).

« hostel » que Deschamps y possédait en *franc-alleu*. Aussitôt son retour en France, le 26 novembre, Deschamps obtient des lettres royales ordonnant information sur ces faits. Huguenin de Charmes et ses complices sont cités devant le Parlement pour le 12 mai 1384; ils font défaut, et trois fois encore, aux dates du 10 avril, du 30 juin et du 17 août 1385, ne se présentent pas en justice. Le 10 mars 1386, Deschamps gagne son procès par défaut. Il évaluait à 100 livres parisis les pertes qu'il avait subies et à 500 livres tournois celles de son fermier Adam Hasart; il demandait en outre 1,000 livres parisis de dommages-intérêts pour lui et 500 livres tournois pour son fermier; il obtient en tout 200 livres tournois pour ses pertes et 300 comme réparation. Les coupables sont de plus condamnés à 1,000 livres d'amende et bannis du royaume, leurs biens sont confisqués [1]. Le sergent Jacquemin de Chaumont est chargé de l'exécution de la sentence [2], et presque aussitôt un des complices, Jean le Barbier, tombe entre ses mains et est pendu à Vassy. Rémi le Noir et Clément de Villiers, dit le Parmentier, n'avaient pas attendu le jugement du 10 mars 1386, pour entrer en arrangement avec Deschamps, et dès le 20 janvier avaient composé avec lui [3]. Cet exemple est bientôt suivi par Huguenin de Charmes qui obtient des lettres de rémission en avril 1386 [4], et par Mathieu Renaudin qui s'accorde avec Eustache

1. Arch. nat., X1c 58A, n° 104; X2A 11, fol. 200-1.
2. Arch. nat., X1c 58A, n° 105.
3. Arch. nat., X1c 52A, n° 26.
4. Arch. nat., JJ 129, fol. 68 v°.

Deschamps le 23 mai 1386 [1]; enfin, le 4 décembre 1388, un Philibert Doucet, qui ne figure pas dans les pièces citées jusqu'ici, obtient lui aussi des lettres de rémission [2]. La question des dommages-intérêts n'est définitivement réglée qu'en 1389, après la mort d'Huguenin de Charmes [3].

Au printemps de 1384, Deschamps est chargé d'inspecter les forteresses de Picardie [4] et de se rendre à Boulogne en vue du traité de paix qu'on espère pouvoir enfin conclure. Les trêves expirent fin septembre, à la Saint Michel; peut-être faudra-t-il aller en Angleterre pour parfaire les négociations. Cette perspective ne sourit guère à notre poète; il dit adieu à sa dame, qu'il sert depuis son enfance, mais qui hélas! ne répond pas à son amour [5], et part, pour attendre à Boulogne [6] l'arrivée des ducs de Bourgogne et de Berry. Ils se font attendre; Deschamps profite de ce répit pour s'en aller voir Calais en compagnie d'Othon de Granson. Mal lui prend de ne pas s'être muni d'un laissez-passer; il manque d'être retenu comme prisonnier; chose plus grave pour lui, il passe une nuit détestable, dévoré par les puces, réveillé par le bruit de la mer et l'ébrouement des chevaux [7].

1. Arch. nat., X1c 52B, nº 261.
2. Arch. nat., JJ 133, fol. 125.
3. Voy. Prieur (*loc. cit.*, p. 531), qui s'est longuement étendu sur ce procès, dont il a publié presque in-extenso plusieurs pièces empruntées aux Archives nationales.
4. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, nº 2.
5. Ball. 416, 1257; Vir. 753 *bis*.
6. Ch. r. 327.
7. Ball. 893; Rond. 596. La ballade 893, comme aussi la ballade 868, contient quelques mots anglais prononcés à la française.

Enfin, les *seigneurs* arrivent [1], seul le trésorier se fait toujours désirer, au grand désappointement de Deschamps [2]. On va s'embarquer, mais le mauvais temps retarde le départ [3]. Les négociations traînent en longueur; la paix devient impossible devant les exigences prévues [4] des Anglais qui veulent garder Calais [5], si facile à reprendre, au dire de Deschamps [6]. On se sépare sans traiter : on se contente de prolonger jusqu'au 1er mai 1385 [7] les trêves dont les Anglais abusent [8].

Le 26 octobre 1384, on apprend en France les désastres et la mort du duc d'Anjou [9] qui, « pour « faire doubteus change », n'a pas craint de convoiter *comme un larron* le bien d'autrui et d'abandonner son duché [10]. La mort est venue le punir, la mort égale pour tous, qui ne connaît ni rois, ni grands seigneurs [11] :

> Leurs titres n'est qu'ainsi comme la noy
> Qui huy appert, demain font au souloy [12].

Et sur ce thème banal de l'égalité de tous devant

1. Le duc de Bourgogne est à Boulogne le 4 août; il en repart le 16 septembre (E. Petit, *Itinéraires*, p. 169).
2. Ball. 785.
3. Ball. 438.
4. Ball. 66.
5. Ch. r. 344.
6. Ch. r. 359.
7. H. Moranvillé, *Étude sur la vie de Jean le Mercier*, p. 98.
8. Ch. r. 405.
9. *Journal de Jean le Fevre*, publié par H. Moranvillé, t. I, p. 56. Le duc était mort à Bari dans la nuit du 20 au 21 septembre.
10. Ball. 11.
11. Ball. 121, 133, 1003, 1090, 1175.
12. Ball. 14.

la mort, Deschamps écrit une chanson royale dont la forme et la contexture se rapprochent de la ballade bien connue de Villon sur les *Dames du temps jadis :*

> Qu'est devenus Denys, le roi felon?
> Alixandre, Salhadin, roy paien?...
> Tuit y mourront et li fol et li saige [1].

Est-ce pendant l'hiver de 1384-1385 que Deschamps se rendit en Hongrie? Il y a de fortes présomptions pour le croire. Certes, il eut de nombreuses occasions de faire ce voyage depuis l'année 1374, époque à laquelle Charles V négociait le mariage de son fils Louis avec Catherine d'abord, puis avec Marie, toutes deux filles du roi de Hongrie [2]. Mais dans une pièce qui se date de septembre 1385, au moment où le mariage fut tout près de se conclure, Deschamps affirme avoir *vu* la princesse Marie âgée alors de quinze à seize ans [3], et il en fait à plusieurs reprises, en le détaillant avec soin, un portrait que seul peut avoir précisé de la sorte un souvenir très récent. Comme la jeune princesse n'est pas venue en France, il faut donc que Deschamps l'ait vue en Hongrie quelque temps avant septembre 1385; comme d'autre part la présence du poète au siège de Damme en septembre 1385, montre qu'il n'a pu faire partie de l'ambassade de Jean de la Personne, qui parti le 6 juillet pour épouser au nom de Louis de Valois la princesse Marie de Hongrie,

1. Ch. r. 399; voy. aussi Ball. 1457.
2. Jarry, *loc. cit.*, p. 6 et suiv.
3. Ball. 463.

était de retour le 18 octobre; comme enfin le voyage s'est effectué, et combien péniblement! au plus fort de l'hiver, il s'ensuit nécessairement que la mission de Deschamps, destinée peut-être à préparer l'ambassade de Jean de la Personne, se fixe entre octobre 1384 et février 1385.

C'est par la Lombardie que Deschamps se rend en Hongrie, et il est vraisemblable qu'arrivé à Venise, il prend passage sur un bateau qui le mène à un port de l'Adriatique, à Segna [1] probablement. Il nous parle des souffrances qu'il éprouve pendant ce voyage, du froid, des neiges, du manque de confort [2], de la fatigue de son cheval [3], de la mer si mauvaise à traverser d'octobre en février [4] et de la mauvaise foi des marins volant les passagers [5]. Malgré tout, dit-il, on ne sait rien quand on n'a pas voyagé [6]!

Il est de retour à Paris le 16 février 1385 et assiste à Saint-Pol à un tournoi donné en présence des duchesses de Bourgogne et de Bar [7]. Il accompagne le roi à Cambrai, où il prend part le 12 avril aux fêtes du mariage du comte de Nevers, le futur Jean-Sans-Peur, et de Marguerite de Bavière. De là il va à Compiègne [8], et nous le trouvons quelques

1. Port de Dalmatie où abordèrent en 1396 Enguerran de Coucy et Henri de Bar se rendant à Nicopolis. Voy. Delaville-Le-Roulx, *La France en Orient*, p. 248.

2. Ball. 1309.

3. Rond. 1319.

4. Ch. r. 1161.

5. Ball. 1310.

6. Ball. 1311.

7. Ball. 501. Voy. E. Petit, *Itinéraires*, p. 174.

8. Dans un rondeau que M. Caix de Saint-Aymour (*La maison de Caix*, p. CXLVII) place, j'ignore pour quelles raisons, aux en-

jours après à Vincennes et au château de Beauté [1]. A l'occasion du 1er mai, il prend thème d'une fête où l'on voit figurer le roi au milieu de dames et de jeunes seigneurs parés de *vert*, pour adresser à Charles VI son *Lai de franchise* [2] et lui conseiller d'aviser au mal présent, la convoitise qui règne partout, et de se garder d'aimer trop la bonne chère, penchant funeste à la santé [3].

Le départ de Jean de Vienne pour l'Écosse, en mai 1385, est salué par deux ballades de Deschamps [4] qui présage à l'*Aigle* la victoire et la conquête de l'Angleterre.

Le mariage de Charles VI et d'Isabelle de Bavière a lieu à Amiens le 17 juillet 1385 [5]; Deschamps y assiste [6]. Quelques jours plus tard le roi, pour obéir à la politique personnelle et ambitieuse de son oncle de Bourgogne, est forcé de quitter sa jeune femme [7] et de partir pour la troi-

virons de 1383, on voit Deschamps emprunter à gros intérêts à Bidaut de Caix 3 francs qu'il ne lui rendra que si le roi l'emmène, lui Deschamps, à Compiègne (Rond. 623). Le roi séjourne à Compiègne du 22 au 26 avril 1385.

1. Le château de Beauté, fondé par Charles V, avait été ainsi nommé par Charles VI dauphin (Ball. 61).

2. Lai 307.

3. Le poète revient souvent sur ce conseil; voy. Ch. r. 398; Lai 308.

4. Ball. 26, 143.

5. Entre autres projets de mariage pour le roi il avait été question de lui faire épouser Philippe de Lancastre, qui fut plus tard reine de Portugal (*Chr. de Froissart*, t. XI, p. 226). Deschamps fait allusion à cette princesse dans la chanson royale 765 sur l'*Ordre de la Fleur*, qu'il faut mettre en face de trois autres pièces, dont l'une est consacrée à l'*Ordre de la Feuille* (Ball. 764; Ch. r. 767; Rond. 766).

6. Ch. r. 1124.

7. Dans deux ballades dont la seconde est la réponse à la pre-

sième fois en Flandre, où Ackerman, faisant le jeu des Anglais, vient de s'emparer de Damme. L'armée royale est devant Damme le 31 juillet et y reste tout le mois d'août, souffrant du mauvais temps, du mauvais gîte, de la mauvaise nourriture, et décimée par les *canons* de l'assiégé. Deschamps, qui lui aussi fait sa troisième campagne de Flandre, reproduit les récriminations de tous, et son amour du bien être est à une rude épreuve; la longueur du siège lui arrache des imprécations contre la Flandre, pays maudit, où il fait vœu de ne jamais revenir[1] ! Enfin, le 30 août, l'assaut donné, le roi entre dans la ville évacuée depuis le 27 par ce rusé *renard* qui a nom Ackerman. Avant de marcher sur Gand, le roi s'arrête à Ertevelde où il séjourne jusqu'au 10 septembre. C'est là qu'il reçoit une ambassade hongroise conduite par Jean, évêque de Varaždin, et venue pour chercher son nouveau roi Louis de Valois, frère de Charles VI, époux par procuration de Marie de Hongrie; c'est là aussi que Deschamps, se reposant de ses fatigues, écrit plusieurs poésies en l'honneur de la future « im-«pératrice de Rome [2] », « pour un roy trés pieuse «pasture », qu'il s'obstine avec Froissart à nommer *Marguerite* [3]; c'est là enfin que bien installé devant *bon feu et belle cendre*, plus soucieux de ses

mière, le roi et la reine se font leurs adieux. La reine recommande au roi d'être pieux comme à l'ordinaire et *piteux en sa victoire* (Ball. 515, 516).

1. Ball. 17, 19, 781, 782; Ch. r. 331, 334.

2. Wenceslas n'avait pas été reconnu empereur par le pape; aussi Louis de Valois, qui déjà prenait le titre de roi de Hongrie, pouvait-il aspirer à la couronne impériale.

3. Ball. 417, 463, 468, 469.

petites affaires que des choses de la guerre, il compose une épître amusante adressée à Galehaut de Sanne, comme lui huissier d'armes du roi. Dans cette pièce il autorise son compagnon à venir habiter chez lui à Paris, mais il a grand soin de lui recommander de ne pas gâter les chambres de sa maison et de ne pas dévaster son verger [1].

Le 28 septembre, le roi est de retour à Paris; le 20 octobre [2], il part de Vincennes pour faire la conduite à son frère qui s'en va en Hongrie. Le cortège royal est à Melun le lendemain et le 29, à Troyes, où l'on apprend que le mariage avec la princesse Marie est rompu au profit de Sigismond, marquis de Brandebourg. Jusqu'au 8 novembre, séjour à Troyes, que Deschamps quitte avec regret [3].

L'année 1386 est pour Deschamps grosse de déceptions et de souffrances matérielles et morales. Après l'échec des négociations que le roi d'Arménie entame auprès de Richard II pour traiter de la paix, négociations dont Charles VI vient attendre le résultat jusqu'à Boulogne, au mois de mars, l'expédition de l'Écluse est décidée. Une flotte formidable, une armée nombreuse doivent être réunies dans ce port, et dès le mois d'août, on espère faire

1. R. pl. 1403.

2. Louis de Valois ne quitte pas Paris le 17 septembre, comme le dit M. Jarry (*loc. cit.*, p. 23) en interprétant la *Chronique normande* de P. Cochon (p. 178); il y dînait encore le 3 octobre avec le duc de Bourgogne et les ambassadeurs hongrois (E. Petit, *Itinéraires*, p. 181).

3. Rond. 640, 641, 642, 643. Dans une allusion à Hélène, le poète se plaît à confondre Troyes en Champagne et Troie en Troade.

une descente victorieuse en Angleterre. Deschamps se dispose à répondre au *grand mandement :* il fait ses préparatifs, et comme il ne connaît que trop bien ce triste et froid pays de Flandre où il va pour la quatrième fois, il emportera avec lui tente, vêtements, provisions de toute nature, qu'il ne trouverait pas là-bas [1]. Malgré de trop longs retards, l'ordre du départ est enfin donné [2]. Deschamps laisse en partant son âme à Dieu, sa fortune aux hommes, son corps aux vers [3]; il envoie un dernier souvenir à sa dame qui priera pour lui et lui écrira [4]; il dit enfin adieu à tout ce qu'il aime, pour aller s'embarquer et se livrer aux dangers de la mer et aux inconvénients si redoutés par lui de la vie du bord [5]. L'armée royale s'avance lentement vers l'Écluse par Amiens, Arras [6], Lens, Ypres et Bruges; Deschamps qui en fait partie, est tout heureux de voir se réaliser son rêve patriotique. Elle va donc enfin disparaître cette Angleterre, cette île des Géants, cette Albion! Et les peuples diront en contemplant cette ruine :

Ou temps jadis estoit cy Angleterre [7] !

1. Ball. 854.
2. Ball. 855.
3. Ball. 456.
4. Ball. 443, 448, 455, 456, 1043, 1050.
5. Ball. 439, 798, 1143; Vir. 762. Cf. Ball. 84.
6. C'est pendant le séjour du roi à Arras le 25 septembre, que naît à Vincennes le dauphin Charles dont Bureau de la Rivière est parrain (Ball. 521, 1142) et que Deschamps compte au nombre de ses seigneurs (Ball. 1047); il meurt en décembre de la même année.
7. Ball. 285, 1154.

Les prophéties l'ont annoncé, Merlin l'a prédit [1]; les Anglais « coués [2] » vont être vaincus et rendre Calais! Dieu donne la victoire à ceux qui *l'aiment et qui gardent ses commandements* [3]!

Cet enthousiasme tombe bientôt en présence de la mauvaise volonté, de la lâcheté, de la légèreté, de l'opposition sournoise de tous ceux qui ne veulent plus passer la mer. En vain le roi, dont l'arrivée a été retardée à plaisir [4], est décidé à agir; les seigneurs hésitent et temporisent. Démoralisés par une longue attente, éprouvés par la saison qui déjà s'annonce assez froide, ils préfèrent remettre à plus tard pareille expédition et emploient leur temps à se parer et à bien vivre. Le gros de l'armée affamé, ne touchant plus de solde [5], rançonne et pille le pays pour trouver sa subsistance [6]. Deschamps presse le roi d'en finir [7] et de ne pas écouter ses jeunes amis dont il flétrit la mollesse, le luxe, les élégances ridicules, et aussi la lâcheté [8]. Peu importe le mauvais temps,

> Princes, passez sans point de demourée!
> Vostres sera le pays d'Angleterre!

1. Ball. 48, 67, 68, 182, 211.
2. Ball. 159, 847, 868, 893; Rond. 671. Voy. sur la légende attribuant une queue aux Anglais, t. X, p. 30 et 103 aux, mots *coué* et *queue*, et Godefroy, *Dictionnaire*, t. II, p. 167.
3. Ch. r. 361. Cette ballade est la paraphrase du verset 6 du chap. xx de l'*Exode*.
4. Le roi arrive à l'Écluse le 29 octobre. La ballade 1040 représente la France se lamentant sur le départ du roi.
5. Les chevaliers avaient 30 francs par mois, les écuyers 14 (Ball. 855).
6. Ball. 1059, 1060; Ch. r. 373.
7. Ball. 1085; Rond. 673.
8. Ball. 62, 848; Ch. r. 404.

Autrefois l'a un Normant conquestée !
Vaillant cuer puet en tous temps faire guerre [1] !

Un moment, l'avis de Deschamps triomphe : on s'embarque. Mais le gros temps empêche les bateaux de sortir du port [2]; on renonce à l'entreprise, le duc de Berry a gagné la partie, et le roi est de retour à Paris au commencement de décembre.

C'est pour Deschamps une grande déception [3], à laquelle viennent se joindre des ennuis et des souffrances personnelles. Irrités de sa franchise et de ses satires, les jeunes hommes dont il s'est moqué pénètrent un jour dans sa tente, le battent et, menottes aux poings, le promènent dans le camp comme un larron. Le poète maudissant ses persécuteurs comprend, mais un peu tard, que toute vérité n'est pas bonne à dire [4] !

Il quitte donc cette Flandre boueuse [5], et revient à Paris, où a lieu, le 29 décembre, le fameux duel judiciaire de Jean de Carouges et de Jacques Legris à propos de la dame de Carouges [6]. Jacques Legris succombe, et Deschamps tire de sa mort cette conclusion d'une philosophie prudente que

Deux chiens sont mauvais a *un* os [7].

1. Ball. 1145.
2. Ball. 442, 445.
3. Ball. 180.
4. Ball. 772, 773; Ch. r. 364.
5. Ball. 17; Vir. 548.
6. *Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 462-6, et *Chron. de Froissart*, éd. Kervyn, t. XII, p. 29-39.
7. Ball. 1350.

et qu'il vaut mieux aimer *en bas lieu* [1] que d'aimer femme

> ..... de hault paraige
> Dont on ait la teste plaiée [2].

Cependant, toute idée de débarquement en Angleterre n'est pas abandonnée [3]. Au courant de l'année 1387, malgré la terrible épidémie de peste qui sévit [4] et dont Deschamps faillit être victime [5], Jean de Vienne en Picardie, Olivier de Clisson en Bretagne s'apprêtent à partir. Les Anglais parent le coup, et le Connétable traîtreusement attiré par le duc de Bretagne (juin 1387) est jeté en prison [6], ainsi que le sire de Beaumanoir; il n'est relâché que contre forte rançon. Le roi s'émeut et dépêche une ambassade pour citer le duc à comparaître devant lui. Milon de Dormans, évêque de Beauvais, compose cette mission avec Jean de Vienne et le sire de Beuil. Avant son départ l'évêque meurt [7] au château de Montlhéry confié à la garde de Clisson (17 août 1387); il est remplacé par Bernard de la Tour, évêque de Langres [8].

Une ordonnance royale du 9 février 1388 restreint à huit le nombre des huissiers d'armes [9],

1. Ball. 963.
2. Ball. 944; Rond. 945.
3. La ballade 8, où Deschamps semble donner la parole au roi au moment où, en 1386, on renonce à l'expédition de l'Écluse, pourrait bien se rapporter ce projet.
4. *Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 474.
5. Il se plaint de la *bosse* qui lui est venue en l'aîne (Rond. 647; cf. Vir. 708).
6. Voy. une ballade du t. X, p. XLIII.
7. Ball. 46.
8. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne* (5e éd.), t. I, p. 373.
9. *Recueil des Ordonnances*, t. VII, p. 174-7.

dont les privilèges sont déjà battus en brèche depuis longtemps [1]; Deschamps est de ceux dont les gages ne seront plus payés. Il se plaint au roi [2] et lui réclame aussi le paiement des 200 francs à lui promis en octobre 1383, lors de la visite à l'hôtel de la rue du Temple [3]. Le 10 mars 1388, il peut croire qu'il va enfin recevoir cet argent si désiré et si nécessaire, les 200 francs promis [4] auxquels le roi ajoute 300 autres comme récompense de l'inspection des forteresses de Picardie faite en 1384 [5]. Mais il attend toujours, et découragé, fatigué par l'âge (il a plus de 40 ans) et les excès, dépaysé et berné au milieu des jeunes fous qui forment l'entourage du roi et du duc de Touraine [6], souffrant réellement de privations, forcé par Montagu de vendre sa maison de Paris [7], il finit, lui si gai

1. Ball. 1000.
2. Ball. 841, 889, 1190, 1206.
3. Ball. 788.
4. Les lettres attribuant cet argent à Deschamps avaient été perdues ainsi que celles du don de 300 francs (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 1). Le titre de 500 francs que présente la lettre du 10 mars 1388 remplace les deux autres.
5. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 2.
6. C'est en octobre 1386 que Louis de Valois avait reçu du roi son frère la pairie et le duché de Touraine (Jarry, *loc. cit.*, p. 26).
7. En 1388, Deschamps attendait toujours l'argent promis par le roi, pour payer l'achat de sa maison de la rue du Temple (Ball. 203). Il est présumable que Jean de Montagu se substituant au vendeur, Oudart de Trigny, obligea Deschamps à vendre à vil prix (Ball. 799). De là cette ballade haineuse contre Montagu désigné par un sobriquet transparent, mais obscène (Ball. 784). Deschamps dut plus tard racheter cette maison ou en acquérir une autre, car, en décembre 1389, un ancien receveur du domaine de Vitry, Henri de Longueville, cité devant la Cour des Comptes, élit domicile à Paris en l'*ostel* d'Eustache Morel (Arch. nat., JJ 136, fol. 161 v°).

et si insouciant autrefois, par ne plus voir la vie qu'en sombre, et cherche à se consoler en flagellant dans ses vers les vices et les désordres de son temps et en confondant dans une même satire indignée les griefs du serviteur négligé et ceux du moraliste vengeur. Le spectacle qu'il a autour de lui ne prête du reste que trop à la satire. Un roi trop jeune, amoureux du plaisir et des armes, peu soucieux de s'instruire, léger et oublieux ; des princes ambitieux, ne songeant qu'à leurs intérêts personnels ; une cour avide et malveillante, de mœurs dissolues ; un peuple accablé d'impôts [1] et d'exactions, ruiné par la guerre et les épidémies ; une église divisée par un schisme qui permet tous les abus et les pires compromissions : il n'en fallait pas tant pour exercer la verve chagrine d'un poète moins prévenu que Deschamps.

L'expédition de Gueldre, heureuse diversion que les Anglais ont l'habileté de faire naître à leur profit en exploitant l'ambition du duc de Bourgogne, interrompt un moment les plaintes de Deschamps. Bien que malade d'un *flux de ventre* [2], il accompagne pour la première fois comme écuyer le duc de Touraine [3], et reçoit le roi à son passage en Champagne, le 26 août 1388, dans sa maison dévastée de Vertus ; le roi accorde à Deschamps comme indemnité de guerre une somme de

1. « L'en avoit cueilli et levé sur le peuple une si grosse et si « excessive finance que le peuple en fut moult grevé merveil- « leusement » (*Chr. des Quatre Valois*, p. 314. Voy. plus loin la QUATRIÈME PARTIE, chap. 2, § 6 *a*).

2. Ball. 797.

3. Voy. Jarry, *loc. cit.*, p. 47.

400 francs d'or [1]. La campagne dure à peine deux mois; les difficultés de la marche à travers la forêt des Ardennes, la mauvaise saison, le froid [2], le manque de vivres, l'indiscipline, les gens d'armes pillards [3] la rendent fatigante et pénible. Le roi s'avance néanmoins jusqu'à Nideggen (Andesket et Nidesk dans Froissart [4]), à quelques lieues de Cologne et d'Aix-la-Chapelle. Des négociations s'engagent, et le duc de Gueldre fait bientôt amende honorable. Charles VI reprend alors le chemin de la France; il est dans les derniers jours du mois d'octobre à Reims, où, le 2 novembre, il déclare ou plutôt fait déclarer par l'évêque de Laon que le jour est venu qu'étant majeur, il doit lui-même diriger son royaume [5]. C'est la fin du gouvernement des ducs, c'est l'avènement des *Marmousets*, de ces anciens conseillers de Charles V auxquels Deschamps conseille l'humilité [6], et parmi lesquels il compte déjà un ennemi, le fameux Jean de Montagu [7], qu'il essaie bientôt d'amadouer en lui adressant des vers à l'occasion de la mort de sa toute jeune fille [8].

1. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 3.
2. Ball. 39.
3. Ch. r. 336, 1009.
4. *Chron. de Froissart*, éd. Kervyn, t. XIII, p. 271. Ce passage de Froissart que me signale M. A. Longnon, permet de dater et de situer la chanson royale 327, écrite « en l'ost assez près de Coulongne », où Deschamps paraît conseiller au roi d'abandonner l'expédition de Gueldre pour entreprendre une campagne contre l'Anglais.
5. *Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 560.
6. Ch. r. 376.
7. Voy. plus haut, p. 53.
8. Ball. 799.

Le 3 novembre, le roi est à Fismes chez Deschamps, qui est fier de montrer le château nouvellement remparé [1] et très heureux aussi de recevoir un nouveau don de 200 francs d'or en remboursement de ses dépenses [2]. De retour à Paris quelques jours plus tard, Deschamps se voit refuser ses gages d'écuyer du duc de Touraine pour le mois d'octobre; il s'en plaint au duc [3], et rappelle en même temps à Henri de Bar qu'il lui doit un cheval en remplacement de ceux qu'il a perdus en Gueldre [4]. Le 1er décembre, ordre est donné par le roi à Jean Chanteprime, receveur général des aides, de payer les 500 francs promis le 10 mars 1388 [5].

Toutes ces promesses, tous ces dons tardent beaucoup à se réaliser, et Deschamps en accuse les nouveaux conseillers qui gouvernent si mal et ne songent qu'à eux [6]; vieilli, fatigué, aigri, il continue à se plaindre. A quoi bon tous ses services passés, ses voyages outre mer, ses campagnes pénibles [7]? On lui promet beaucoup, mais on ne tient guère [8]; il est vieux [9], et on le délaisse. Mieux vaut donc abandonner la Cour, vivre modestement à l'écart [10], acquérir un peu de bien [11] et se consa-

1. Cf. Ball. 103.
2. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 4.
3. Ball. 797.
4. Ball. 919.
5. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 20026, n° 104.
6. Ball. 72, 112, 113, 1463.
7. Ball. 235.
8. Ball. 228, 233, 238, 266, 294, 295, 860, 1015, 1349, 1351, 1352.
9. Ball. 246, 297.
10. Ball. 104, 106, 132, 137, 859, 992; Ch. r. 370.
11. Ball. 297, 861, 959, 1191, 1450; Rond. 707.

crer à l'étude [1]. Surtout, plus de bataille, plus de campagne [2] comme celle de Gueldre, mal préparée, faite en mauvaise saison [3]; plus de vie de camp, aussi périlleuse pour l'âme que pour le corps : mieux vaut servir Dieu [4]!

La rentrée aux affaires des anciens conseillers de Charles V est signalée par une série de réformes. Dès le 5 février 1389 paraît une ordonnance réorganisant les baillis et autres officiers de justice, et leur imposant la résidence [5]. Deschamps à la même date, prenant la succession de J. de Vanderesse, est nommé bailli de Senlis et prête serment le 9 du même mois [6]. Cette nomination un peu brusque ne le satisfait guère; outre qu'elle l'éloigne de la Cour, le forçant à *contrefaire le sage* [7],

1. Lai 309.
2. Ball. 65, 178, 879, 1472.
3. Ch. r. 391; Lai 309; Rond. 230.
4. Ball. 7, 75, 277, 826, 837.
5. *Recueil des Ordonnances*, t. XII, p. 162.
6. Bibl. nat., ms. fr. 20684, p. 5. Ces deux dates sont citées de seconde main par Crapelet d'après le tome XII de la collection Afforty de la Bibliothèque de Senlis, dans son *Addition au Précis historique et littéraire* (1832, p. IV), où il mentionne aussi plusieurs autres documents, dont il a été fait usage à leur ordre chronologique. La collection Afforty formée de 25 volumes, porte à la Bibliothèque de Senlis le n° 6547; le t. XII a deux paginations se faisant suite, l'une de la p. 7276 à la p. 7731; l'autre de la p. 1 à la p. 144, plus la table. Les analyses de pièces reproduites par Crapelet (*Addition au Précis*, p. IV-VIII) figurent dans la seconde pagination (p. 113-114). Une de ces pièces, existant aujourd'hui en original aux archives de l'Oise, m'a obligeamment été signalée par mon confrère Roussel, archiviste du département, en même temps que quelques autres de même provenance, où Deschamps figure nominativement, ce qui est assez rare.
7. Ball. 1036.

elle est de mince revenu, car de même que dans les bailliages de Vermandois et d'Amiens, dans celui de Senlis, le bailli n'a que ses gages sans bénéficier des sceaux [1]; forcé par les besoins de sa charge d'entretenir cinq valets avec six et même huit chevaux [2], d'avoir aussi hôtel ou *mesnage* à Senlis, à Compiègne, à Pontoise [3], ce qui lui coûte plus de 300 francs par an, il n'a pour compenser ces frais qu'*un* franc de gages par jour, soit 16 sous parisis, dont il touche le premier terme le 24 mai 1389 [4], à savoir 86 livres, 8 sous parisis, pour 108 jours de présence. Dans sa quittance, Deschamps prend pour la première fois le titre de seigneur de Barbonval (seigneurie située tout près de Fismes), titre qu'il complétera bientôt (2 octobre 1389) par la qualification de *noble homme* [5].

Aussitôt entré en fonctions, il recommence ses plaintes; ce sont d'abord des plaisanteries sur son nouvel état de bailli [6], des jeux de mots sur son hôtel de *Senlis* envahi par les hirondelles et les chats-huants, où au lieu des *cent lits* annoncés, il n'a qu'un peu de paille pour se coucher et un fagot pour reposer sa tête [7]; puis des regrets d'être rentré « en la triste maison de justice », où il va désor-

1. Str. 1329; Ball. 1375.
2. Ball. 952; R. pl. 1425.
3. R. pl. 1425. M. Prieur (*loc. cit.*, p. 523, note 2) fait à propos de cette pièce un nouveau rapprochement, moins probant (voy. plus haut, p. 32), avec le texte de la charte citée plus bas, par laquelle Charles VI gratifie Deschamps de 600 francs. Voy. p. 60.
4. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 8.
5. *Ibidem*, n° 11.
6. Ball. 1027, 1492.
7. Ball. 918.

mais languir [1]; enfin des récriminations contre les *manieurs d'argent*, les généraux des finances qui n'aiment pas les gens de justice et lui font attendre depuis si longtemps les sommes promises [2]! Ces sommes, données successivement les 10 mars, 26 août et 3 novembre 1388, forment un total de 1,100 francs; le roi les fait réunir le 23 avril 1389 [3] en un seul mandat dont il ordonne le paiement. Deschamps doit attendre jusqu'au 2 mars 1390 un premier acompte de 300 francs [4].

Le commencement de mai 1389 est marqué par de grandes réjouissances à Saint-Denis; ce sont d'abord, pour célébrer l'entrée en chevalerie de Louis et de Charles d'Anjou, des joutes et des tournois [5], ces tournois que Deschamps tour à tour déclare exercices vains et périlleux ou bonne préparation à la guerre [6]; puis le service commémoratif de Bertrand du Guesclin [7], à l'occasion duquel quelques-unes des pièces dont il a été question plus haut [8], ont peut-être été composées.

Le moment approche du mariage depuis longtemps préparé [9] du duc de Touraine et de Valentine Visconti. De ce fait, Deschamps, déjà écuyer d'écurie du duc, est attaché au même titre à la

1. Ball. 142.
2. Ball. 1013, 1301.
3. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 5.
4. *Ibidem*, n° 12. La quittance qui porte le sceau de Deschamps a été reproduite en fac-similé en tête du premier volume de cette publication.
5. Ball. 444.
6. Ball. 108, 109.
7. Voy. Jarry, *loc. cit.*, p. 48.
8. Voy. p. 29.
9. Le contrat avait été signé à Paris le 27 janvier 1387.

nouvelle duchesse [1], devenue aussi par son mariage comtesse de Vertus et dame de Deschamps. La fortune semble de nouveau sourire au poète. Le duc de Touraine le gratifie (11 mai 1389) de 50 écus d'or couronnés, en paiement d'un cheval cédé à un de ses familiers [2]; le roi de passage à Senlis (17 juin), constatant le piteux état du logement de son bailli, lui fait don, pour aménager ses deux hôtels de Senlis et de Compiègne, de 600 francs d'or, payables en trois ans, à raison de trois termes par an [3]; les deux premiers termes sont payés le 25 décembre 1389 et le 9 février 1390 [4].

Le mariage a lieu à Melun le 17 août; le 22, Valentine fait son entrée dans Paris en compagnie de la reine Isabelle, au milieu de réjouissances et d'ovations dont Froissart s'est fait l'écho fidèle [5]. Deschamps, soit que dans son instinct très avisé il prévoie déjà la rivalité future des deux princesses qu'il veut ménager toutes deux, soit tout simplement qu'il ne soit pas à Paris à cette époque, passe ces événements sous silence.

Les trêves avec l'Anglais qu'on négocie depuis un an, voilà ce qui l'occupe pour l'instant. Mais il n'a plus aujourd'hui le beau souffle patriotique qui l'animait en 1386; le soldat aventureux est devenu seigneur de Barbonval, et ne demande qu'à

1. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 11.
2. *Ibidem*, nos 6 et 7. La quittance est du 14 mai.
3. *Ibidem*, n° 9.
4. Arch. nat., KK 13, fol. 22 v° (Communication de M. H. Moranvillé).
5. *Chron. de Froissart*, éd. Kervyn, t. XIV, p. 5-25.

vivre tranquille. Aussi pousse-t-il non seulement à la trêve, mais encore à la paix, et se plaît-il à maudire cette guerre qui depuis cinquante ans accumule les ruines en France et en Angleterre. Ne vaudrait-il pas mieux s'unir contre le Sarrasin menaçant [1], et dans un esprit de justice et d'amour du prochain, faire cesser les maux qui désolent les deux pays [2] et arrêtent tous les plaisirs [3] ? La trêve est conclue à Leulinghem pour trois ans; elle prendra fin le 16 août 1392.

Ce répit permet au roi de réaliser son projet de voyage en Languedoc où l'appellent les plaintes des populations et les espérances du pape d'Avignon. Deschamps n'accompagne pas les princes; il est heureux de ce repos ou affecte de l'être, et place dans la bouche d'un jeune seigneur le regret de quitter alors Paris, ses douces fillettes, son Grand Pont, ses étuves, ses dames, ses festins qu'il ne retrouvera pas en Languedoc [4]. Le 4 septembre, il touche 600 francs d'or [5], pour acheter à Senlis une maison à demourance de bailli, et le 20, reçoit pour son service auprès de la duchesse de Touraine 30 francs d'or [6], ainsi qu'Eustache de la Motte, dit Petiot, premier échanson, Jean de Méliant, écuyer tranchant, et Pierre de Garancières, panetier du duc. Le 20 novembre, l'arrestation à Béziers de Jean de Bétizac qui paiera bientôt de sa vie les exactions

1. Ball. 883; Ch. r. 394, 1171.
2. Ch. r. 395, 396.
3. Ball. 174.
4. Ball. 871.
5. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 10.
6. *Ibidem*, vol. 1914, dossier 44151, n° 2. Le reçu de Deschamps est du 2 octobre (*Ibidem*, vol. 666, dossier 15570, n° 11).

du duc de Berry, inspire à Deschamps plusieurs ballades d'une vigueur qu'il eut pu quelquefois employer plus à propos [1].

Resté à Paris, loin des Conseils du roi où se décide, à la requête de la république de Gênes, l'expédition de Barbarie, il partage bientôt les plaintes du populaire contre la nouvelle monnaie d'argent [2] dont les changeurs seuls bénéficient, et reproduit les doléances des marchands qui pour voir prospérer leurs affaires, se demandent tous :

Quant revendra nostre roys a Paris [3]?

Charles VI et son frère sont enfin de retour le 23 février 1390, après une course folle de vitesse qu'ils exécutent, non pas entre Montpellier et Paris, comme l'a dit Froissart [4], mais entre Bar-sur-Seine et Paris, comme l'a montré M. Moranvillé [5]. C'est vers cette époque que Deschamps doit avoir quitté définitivement le service du roi et renoncé à revendiquer son ancienne position d'huissier d'armes dont il conserve le titre jusqu'à la fin de sa vie [6]. Ses nouvelles fonctions d'écuyer de la duchesse de Touraine le font entrer dans l'intimité de cette princesse. A la veille de ses premières couches (mai 1390), il lui fait de sérieuses recommandations sur le choix de la nourrice destinée à l'en-

1. Ball. 175, 1434, 1435.
2. *Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 616.
3. Ball. 920.
4. *Chroniques*, éd. Kervyn, t. XIV, p. 80-2.
5. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV (1893), p. 718-20.
6. Il est encore ainsi qualifié en 1404, lors de sa révocation de bailli.

fant dont le roi sera le parrain [1]. Un moment il s'apprête à suivre en Barbarie le duc de Touraine qui doit primitivement être le chef de l'armée, mais est remplacé par le duc de Bourbon (juillet-novembre 1390). Deschamps reste donc en France, et se contente de se porter garant de la vertu des dames pendant l'absence de leurs maris, et demande aux maris de ne pas de leur côté « prier » d'amour les Sarrasines [2]. Une allusion à une autre expédition, la croisade de Prusse, qui suit de près celle de Barbarie (novembre 1390-avril 1391) met en scène une dame économisant ses revenus que son mari sera trop heureux de trouver à son retour [3].

Le 15 octobre 1389, le pape de Rome, Urbain VI, mourait à Tivoli. Le roi qui depuis quelque temps songe par une intervention armée en Italie à faire cesser le schisme, en remplaçant sur le trône pontifical Urbain VI par Clément VII, et aussi à se poser en candidat à la pourpre impériale dont Clément lui promet l'investiture [4], croit un instant qu'une solution toute pacifique va se produire par la réunion sur une seule tête des deux tiares pontificales. Il est vite détrompé par la nomination du pape romain Boniface IX. Il se décide alors à tenter une expédition en Italie; et Deschamps que cette perspective réjouit, voit déjà le nouvel Anni-

1. Vir. 564. Valentine accoucha vers le 25 mai 1390 d'un enfant qui ne vécut que quelques mois (Jarry, *loc. cit.*, p. 58).
2. Ball. 769.
3. Rond. 686.
4. Jarry, *loc. cit.*, p. 71. Dès 1386, Deschamps annonce à Charles VI qu'il sera empereur (Ball. 1142).

bal passer les Alpes et le *coq* français remplacer l'*aigle* [1]. Moins pressés et plus prudents, les conseillers de Charles VI cherchent d'abord par plusieurs ambassades à s'assurer du concours de Galéas Visconti, dont la conduite louche est peu rassurante. Le duc de Touraine se résout à partir lui-même en compagnie du duc de Bourgogne; le 5 février 1391, il quitte Paris et arrive à Pavie le 13 mars; il y reste jusqu'au 23 [2]. Le séjour se passe en fêtes et en réjouissances qui laissent d'agréables souvenirs à Deschamps autant que les riches cadeaux qu'il reçoit [3]. Une chose surtout enchante en Lombardie le poète sybarite, c'est la coutume reposante de faire lit à part et de coucher seul [4] :

> Couchier seul est grant advantaige
> De bien dormir; je suis de ceulx
> Qui le veult faire et du linaige :
> Plus aise couche un seul que deux.

Il ne restera pas cependant dans ce doux pays; il reviendra bientôt, il le promet à sa dame [5], mais il redoute la traversée des Alpes. Le retour est pénible en effet; la route est longue, fatigante et périlleuse sous la pluie et la neige du Mont Cenis [6]; à peine y trouve-t-on le gîte et le manger, et la dépense est grande. Pourquoi aussi quitter la

1. Ball. 1117.
2. Circourt, *Le duc Louis d'Orléans* dans la *Revue des Questions historiques*, tir. à part, IIIe partie (1889), p. 79-82.
3. Ball. 1037.
4. Ball. 1028, 1471; Rond. 1384.
5. Vir. 739.
6. Ball. 924.

France où l'on est si bien, pour s'en aller voyager au loin ?

> Sanz grant besoin qui l'a s'avance,
> Eustaces dit que c'est folie !

Sans grand besoin en effet, mais aussi sans grand résultat; le duc de Touraine ne rapporte guère de son voyage qu'une partie non encore payée de la dot de Valentine. Dès le 11 mai, le roi craignant une diversion du côté anglais, diversion qu'a fait entrevoir Galéas, renonce à l'expédition de Lombardie [1].

Le dimanche 23 juillet 1391 [2], des joutes ont lieu à Paris, pour fêter les relevailles de la duchesse de Touraine accouchée le 26 mai d'un fils, Louis, qui ne doit guère vivre plus que son frère aîné, et meurt en septembre 1395.

Quelques mois après, le 6 février 1392, la reine met à son tour au monde un jeune prince, Charles deuxième du nom [3], qui ne vit que quelques années [4]. Deschamps voit dans cette naissance un signe de paix pour la France et d'âge d'or pour l'Église sous le pontificat d'un nouvel Innocent VI [5].

Dans l'ensemble des pièces que Deschamps a consacrées à cette époque et où se reflètent les graves préoccupations de la guerre et du schisme, tous deux interminables, la note gaie et même gri-

1. Circourt, *loc. cit.*, p. 82.
2. Cette date est la seule qui convienne à la chanson royale 357, le lendemain de la Sainte Madeleine devant être un dimanche. Le cas se présente aussi en 1385, mais alors le roi n'est pas à Paris.
3. Voy. plus haut, p. 49, note 6.
4. Il meurt le 11 janvier 1401.
5. Ball. 68, 81, 273; Vir. 759.

voise est donnée par une ballade où le poète enfermé au Châtelet avec quelques écuyers du duc de Touraine pour avoir arraché des mains des sergents l'un d'entre eux, Burgaud le Coch, qui avait trop manifestement enfreint les lois d'abstinence en temps de Carême, demande à son seigneur de les délivrer, et maudit l'ardeur vraiment trop amoureuse de leur compagnon [1].

Le 4 juin 1392, le duc de Touraine qui vient d'acheter de Guy de Châtillon les comtés de Blois et de Dunois, échange son duché de Touraine contre le duché d'Orléans que le roi érige en pairie héréditaire [2]. En même temps qu'il devient duc d'Orléans, il monte sa maison, et choisit Deschamps pour un de ses conseillers et maîtres d'hôtel [3]. Une ballade nous montre le poète dans l'exercice de ses fonctions [4], ainsi que le *Dit des quatre offices*, où on voit le maître d'hôtel rétablir la paix entre *Échansonnerie, Panneterie, Cuisine* et *Sausserie* [5].

Survient le départ de l'expédition de Bretagne, la première attaque de folie du roi dans la forêt du Mans (août 1392), la chute des *Marmousets*, le retour au pouvoir des ducs, auxquels se joint bientôt Louis d'Orléans. Deschamps, qui déjà croit à la mort prochaine de Charles VI [6], se terre dans

1. Ball. 922.
2. Jarry, *loc. cit.*, p. 89-90.
3. Il prend pour la première fois ces deux titres dans une pièce du 18 avril 1393 publiée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. V (1843-4), p. 69. Voy. plus loin, p. 68, note 5.
4. Ball. 1431.
5. R. pl. 1360.
6. Ball. 184.

son bailliage, et tout en composant pour un sien « tresgrant et especial seigneur et maistre » son *Art de dictier* [1] (25 novembre), réclame à ses « treschiers seigneurs » du bois de chauffage pour rendre habitable pendant l'hiver l'hôtel du roi où il réside à Compiègne [2].

En février 1393, la mort de Blanche de France, veuve de Philippe d'Orléans, laisse la jouissance au nouveau duc d'Orléans des comtés de Valois et de Beaumont-sur-Oise. Deschamps qui prétend avoir toujours eu à se plaindre de cette princesse [3], n'a pas un mot de regret sur la disparition de celle qui fut si longtemps sa dame; mais en revanche, il demande à Louis d'Orléans de ne pas l'oublier, maintenant qu'il est *riche* et *en grant puissance* [4].

Commencées sans résultat le 31 mars 1392, ajournées au 1er, puis au 22 juillet de la même année, les conférences de Leulinghem s'ouvrent en février 1393. Les ducs de Lancastre et de Glocester d'une part, les ducs de Bourgogne et de Berry de l'autre, passent une partie du mois de mars et le mois d'avril en longs pourparlers pour réformer « paix au monde et en l'Église [5] ». La question religieuse que les Anglais se refusent à discuter semble préoccuper de préférence le duc de Bourgogne [6], qui le 13 avril demande à Deschamps de lui traduire en français sa *Complainte* (latine) *de*

1. Pr. 1396.
2. Ball. 905, 906.
3. Voy. plus haut, p. 32.
4. Ball. 1146.
5. Ball. 1074.
6. Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. II (1896), p. 322-3.

l'Église désolée [1], qu'on peut rapprocher de celle que composa en vers français, au commencement de 1394, maître Jean le Petit [2]. C'est sans doute aussi pendant son séjour à Leulinghem, ou plutôt à Boulogne, auprès de Philippe le Hardi, que le poète écrit sa pièce sur l'*Ordre de la Baboue* [3], société imaginaire de buveurs dont les membres appartiennent presque tous à la maison du duc de Bourgogne.

Durant les négociations, le duc d'Orléans reste à Abbeville avec le roi, et y séjourne tout le mois d'avril. C'est là qu'il a occasion de voir Froissart et de lui acheter au prix de 20 francs d'or un exemplaire du *Dit royal*, et peut-être aussi le volume de *Méliador* qui figure plus tard dans la librairie de son fils Charles d'Orléans [4]; c'est là que le 18 avril, il donne à son « amé et feal conseiller et maistre « de son hostel, Eustace des Champs, dit Morel », la somme de 500 francs d'or pour « accroissement de « mariage de sa fille [5] » avec Renaud de Pacy, seigneur du Plessis-Pomponne. Le nom du gendre de Deschamps ne se trouve ni dans ses poésies, ni dans l'acte de don du duc d'Orléans, mais il est

1. Pr. 1397; Lat. 1397 *bis*.
2. Valois, *loc. cit.*, p. 408. Cf. *Romania*, t. XXV (1896), p. 146.
3. Ch. r. 927.
4. Voy. A. Longnon, *Méliador*, t. I (1895), p. XLVII-IX.
5. Bibl. nat., ms. lat. 17058, n° 78, publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. V (1843-4), p. 69. La cédule du trésorier est du 8 août 1394 (Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 180, n° 1002). Cette somme n'était pas encore payée le 2 avril, ni le 6 août 1396 (Bibl. nat., ms. lat. 17058, n° 106; fr. 10431, p. 180, n° 1001; p. 189, n° 1061). Le 9 août, Deschamps toucha un acompte de 100 francs (Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 210, n° 1178) auquel se rapporte peut-être le rondeau 1497.

mentionné en ces termes dans un inventaire retrouvé aux archives du musée Condé à Chantilly par M. Gustave Macon, qui l'a communiqué à M. Émile Picot, lequel a bien voulu me le faire connaître :

« *Item* un *vidimus* de Chastellet donné l'an mil .ccc. « .iiii.xx et .xvi., le .xxviii.e jour d'aoust, ouquel est con- « tenu le traictié du mariage de la fille Eustace des « Champs, dit Morel, bailli de Senliz, et de messire R. « de Pacy, seigneur de Pleisseiz de Pontponne, et ou- « quel appert que ledit messire Regn. vent audit Eustace « .l. livres de rente a heritage et doe ladite fille de « .cc. livres de rente, a prendre tout sur icelle terre de « Pleisseiz, tenue du seigneur de Chantilly [1]. »

Ce Renaud de Pacy connu déjà comme chambellan de Louis d'Orléans [2] et comme chevalier ayant fait en 1396 la campagne de Hongrie [3], est aussi l'auteur d'un aveu *en vers* rendu à Pierre d'Orgemont en 1415, aveu où il se déclare créancier à cette époque de la succession d'Eustache Deschamps pour une somme de 500 francs, à lui prêtée au jour de son mariage, pour lui permettre de s'acquitter auprès de Guillaume de Sens d'une dette contractée en vue d'un *voyage d'oultremer* [4]. Cette pièce ne suffit pas

1. Inventaire des d'Orgemont, donné à la fin du xive siècle, fol. 64.

2. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 2, n° 8 ; voy. aussi Jarry, *loc. cit.*, p. 94.

3. Delaville Le Roulx, *La France en Orient, pièces justificatives* (1886), p. 83.

4. Ém. Picot, *Aveu en vers rendu par Regnault de Pacy* dans les *Mélanges Julien Havet* (1895), p. 499-513. Certains actes, entre autres un mariage avec Jeanne de Paillard que M. Picot

pour assigner à son auteur « un rang élevé parmi « les poètes de son temps [1] », mais elle explique les rapports d'intimité entre Renaud de Pacy et Deschamps.

Comme l'emprunt fait à Guillaume de Sens est antérieur à 1396, et que du reste l'expression *voyage d'oultremer* n'a jamais désigné l'expédition de Hongrie (que la majeure partie des Croisés firent par terre), il faut supposer que c'est en vue de la croisade de Barbarie (1390) que Renaud de Pacy eut besoin de ces 500 francs. Quand en 1393, il projeta de se marier avec la fille de Deschamps, son confrère en poésie, comme lui au service du duc d'Orléans, il se décida en même temps à rembourser Guillaume de Sens, et emprunta à son futur beau-père la somme nécessaire à ce remboursement. Ce nouvel emprunt fut stipulé, nous dit-il, dans son contrat de mariage [2], où il représente très probablement le capital des cinquante livres de rente à héritage que Renaud reconnaît vendre à Deschamps, en même temps qu'il constitue comme douaire à sa femme 200 livres de rente, le tout hypothéqué sur sa terre du Plessis. On peut aussi se demander si les 500 francs donnés par le duc d'Orléans en accroissement de mariage de la fille de Deschamps, n'étaient pas destinés à fournir à Deschamps, et par suite à Renaud, la somme utile au remboursement de

attribue à Renaud de Pacy *de Pomponne*, futur gendre de Deschamps, se rapportent à son cousin Renaud de Pacy *de Nanteuil* (Communication de M. Gustave Macon).

1. Ém. Picot, *loc. cit.*, p. 502.
2. *Ibidem*, p. 513.

Guillaume de Sens. Quant aux dépenses nécessitées par l'expédition de Hongrie, à laquelle prit certainement part Renaud de Pacy, pas ne lui fut besoin d'emprunter, le duc d'Orléans lui ayant gracieusement accordé à cet effet une somme de 100 francs [1].

Le mariage de sa fille est matière pour le poète à évoquer un nouveau sujet de plaintes sur les inconvénients des enfants, les soucis, les tracas dont ils sont la cause, les dépenses que font naître leur instruction, leur entretien, leur dot et finalement leurs noces, quand on les marie [2]. Contrairement aux théories qu'il aime à émettre contre la vertu des femmes, il se plaît à reconnaître cependant que l'homme qui prend bonne femme

.....ne puet plus grant bien
Avoir de Dieu, ne plus grant joie au monde [3];

il ne sait meilleur conseil à donner à sa fille que de ressembler à sa mère si parfaite en tout point [4].

Rompues le 29 avril par les Anglais, les négociations de Leulinghem recommencent le 21 mai; elles semblent avoir chance d'aboutir, quand on apprend que le roi vient d'être pris d'un nouvel accès maladif. Les Anglais se retirent aussitôt, après avoir prolongé les trêves jusqu'en septembre 1394.

Charles VI se remet bientôt grâce aux soins de

1. Ém. Picot, *loc. cit.*, p. 501, note 5.
2. Ball. 1004, 1149, 1150, 1234; R. pl. 1407.
3. Ball. 1438.
4. Ball, 1151, 1184. Voy. plus haut, p. 18.

son médecin, maître Renaud Fréron, qui prescrit une nourriture rafraîchissante et défend qu'on entoure la table du roi pendant les repas; le bon air de la résidence de Beauté achève la guérison [1]. Deschamps, qui depuis cinq ans, promenant un peu partout ses réclamations, attend toujours les 400 francs promis par le roi le 26 août 1388 [2], et se plaint des gens de finances trop nombreux et trop peu disposés à le payer [3], se résigne cependant à remplir ses fonctions de bailli. De 1389 à 1393 plusieurs actes, en effet, nous le montrent intervenant en cette qualité dans les affaires locales, soit personnellement [4], soit par ses lieutenants-généraux Pierre d'Ailly [5] et Jean le Charon [6], et prenant même les intérêts du roi contre le comte de Vertus [7]. Dans ses vers aussi, il se laisse aller à traiter plaisamment certaines causes qu'il a pu juger, et à distribuer l'*Ordre du Collier*, c'est-à-dire la pendaison, aux larrons qui comparaissent devant lui [8]; ironique contre ses voisins du Vexin [9], il

1. Ball. 1029.
2. Ball. 1168.
3. Ball. 902, 1109.
4. En date des 3 juin (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 167, dossier 4393, fol. 8), 11 juin (Bibl. de Senlis, coll. Afforty, t. XII, p. 114 et t. XIX, p. 480), 9 juillet 1389 (Arch. de l'Oise, H. 892, dans l'*Inventaire sommaire*, série H, t. I, 1888, p. 236), 6 juillet 1390 (Arch. de l'Oise, G 689) et 18 mars 1393 (Arch. nat., X1a 1477, fol. 77 v°).
5. En date du 31 mars 1391 (Bibl. de Senlis, coll. Afforty, t. XII, p. 114 et t. XIX, p. 506 et 508).
6. En date du 30 août 1393 (*Ibidem*, t. XII, p. 114).
7. Arch. nat., X1a 1475, fol. 60 v°; 1476, fol. 69 v° (Communication de M. H. Moranvillé).
8. Ball. 908; Ch. r. 909, 910.
9. Ball. 863.

n'est pas tendre non plus pour les clercs qui cherchent à se soustraire à la justice séculière [1].

Une nouvelle charge vient bientôt augmenter les ressources, mais aussi diminuer les loisirs de Deschamps. Une ordonnance du duc d'Orléans parue le 10 mai 1393 réorganise dans son apanage l'administration des eaux et forêts [2]. C'est très probablement à la suite de cette ordonnance que Deschamps est nommé maître des eaux et forêts du duc en ses terres de Champagne et de Brie, aux gages de 50 livres parisis par an [3]. En tout cas nous le voyons figurer avec ce titre, le 1er octobre 1393, dans un acte relatif à des droits d'usage de bois et de pâturages réclamés par les habitants de Villers-Allerand [4]. La même année, deux mandements sont délivrés par lui ou par son lieutenant Gilles le Mareschal [5] en cette qualité. Le 31 décembre il doit même se justifier de « certains abus de justice » par lui faits « comme maistre des forests de monseigneur le duc « d'Orleans et forests qui sont ez montagnes de « Rheims... contre et ou prejudice du roy [6] ».

1. Ch. r. 1285. Voy. plus loin la QUATRIÈME PARTIE, chap. 2, § 6 *a*.

2. Jarry, *loc. cit.*, p. 99.

3. Bibl. nat., ms. fr. 10432, p. 89, n° 384; p. 342, n° 1566.

4. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 666, dossier 15570, n° 13.

5. *Inventaire des Archives de la Marne*, G 1315, cité par Prieur, *loc. cit.*, p. 532, note 4; Bibl. nat., ms. nouv. acq. lat. 2230, n° 55.

6. Bibl. de Rouen, Leber VIII, fol. 114 v° (Communication de M. H. Moranvillé).

CHAPITRE TROISIÈME

Vieillesse de Deschamps

(1394-1406)

En 1394, âgé de 48 ans, Deschamps se déclare vieux et dit adieu à la jeunesse [1]. Bien que la vie réserve encore de nouveaux emplois à son activité toujours désireuse de se produire, il se sent un peu oublié dans son bailliage de Senlis où il se fait des ennemis en remplissant son office [2] et où ses justiciables, au mépris d'un usage ancien, lui disputent le nombre accoutumé de *pots de vin* [3]. Un nouveau déboire lui est réservé par l'ordonnance royale du 28 octobre 1394 [4] qui force les baillis à

1. Ball. 128.
2. Ball. 953.
3. Ball. 1277. En vertu d'une délibération de l'assemblée communale de Senlis, en date du dimanche 19 juillet 1394, il est « ordonné... que d'ores en avant on ne presentera a monseigneur « le bailli de Senlis en chascune de ses assises que une fois du « vin, et non plus; et sera le premier jour de l'assise » (Arch. munic. de Senlis, arch. antérieures à 1790, BB, n° 1 de l'inventaire de 1863, *Cartulaire des délibérations municipales*, 1383-1403, fol. 122). Cet acte est cité par Crapelet d'après une copie de la collection Afforty.
4. *Recueil des Ordonnances*, t. VII, p. 681.

résider au siège de leur juridiction et les place sous le contrôle des receveurs. Cette dernière obligation révolte surtout Deschamps qui ne peut souffrir de voir ainsi les *sept arts soumis à Arithmétique* et les savants commandés par les ignorants [1].

Heureusement son service auprès du duc d'Orléans fait diversion à son humeur chagrine; et sans négliger sa maîtrise des eaux et forêts dont il s'occupe, soit personnellement [2], soit par un de ses lieutenants, Thomas de Gueux [3], il est, au mois de novembre, envoyé par le duc, de Paris à Châlons au devant du sire de Saint-Dizier [4], et le 14 du même mois, durant un séjour de Charles VI à Asnières-sur-Oise auprès de son frère, chargé de distribuer 100 écus aux officiers du roi [5], quelques jours à peine avant la naissance à Paris en l'hôtel Saint-Pol (24 novembre) de Charles, futur duc d'Orléans [6].

Pour l'année 1395, je n'ai découvert que deux actes intéressant la vie de Deschamps; l'un, en date du 28 mai, est une délivrance de legs, qu'il prononce en qualité de bailli de Senlis [7]; l'autre, daté du mardi qui suit la Saint Jean Baptiste (29 juin), est une adjudication de bois faite par son lieutenant des eaux et forêts Gilles le Mareschal [8].

1. Ball. 952, 1110, 1111.
2. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 386, dossier 8475, n° 4.
3. État des défauts et amendes prononcés en l'audience de la prévôté d'Épernay, le 28 septembre 1394 (Pièce de l'anc. collection Benjamin Fillon, catalogue de vente n° 857, en ma possession).
4. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 3655, p. 114.
5. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2153, dossier 48873, n° 207.
6. Jarry, *loc. cit.*, p. 129.
7. Bibliothèque de Senlis, coll. Afforty, t. XII, p. 114.
8. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 49, n° 301.

L'année 1396, au contraire, est des plus remplies pour Deschamps. Toujours préoccupé de sa santé et regrettant les amours passées [1], il se compare, lui l'homme de cinquante ans dont on peut célébrer le jubilé [2] et dont se moquent les jeunes gens [3], à une vieille selle ayant sans cesse besoin de réparation [4]. D'autres soucis viennent encore le troubler. L'ordonnance du 28 mars 1396, renouvelant celle du 28 octobre 1394, impose de nouveau la résidence aux baillis sous peine de suspension de gages [5]. Deschamps craignant de perdre deux termes de son traitement, adresse une supplique au roi, lui demandant aussi de quoi subvenir à l'entretien de ses deux hôtels de bailli, et se plaignant de son âge qui lui rend difficile sa tâche [6].

Il retrouve cependant assez de force au moment où Valentine est éloignée de la Cour par la reine Isabelle (avril 1396) et que les plus stupides accusations populaires s'attaquent à cette princesse, pour composer une ballade, où, avec un courage auquel il ne nous a pas accoutumés, le poète lave sa dame de tout soupçon injurieux, en paraphrasant une de ses trois [7] devises favorites :

1. Ball. 1105.
2. Rond. 657.
3. Ball. 237.
4. Ch. r. 965.
5. *Recueil des Ordonnances*, t. VIII, p. 61-66.
6. Ball. 1375; Rond. 648, 649; R. pl. 1425. Le 14 avril 1396, Deschamps rend comme bailli une sentence en faveur du chapitre de Senlis (Arch. de l'Oise, G 2028,), pièce analysée dans le t. XII (p. 114) de la collection Afforty de la Bibliothèque de Senlis.
7. Les deux autres devises de Valentine étaient *Loyauté passe tout* et *Plus hault*.

Celle n'a pas a maniere failli!
A bon droit n'est d'elle un cuer plus loyal [1]?

L'année suivante, Honoré Bonet s'associait dans son *Apparition de Jean de Meun* à cette défense généreuse de la duchesse d'Orléans [2].

Les préoccupations de la Cour sont d'ailleurs grandes alors. Depuis la réception à Lyon en 1395 des ambassadeurs hongrois, on songe à une croisade contre les Turcs, et d'autre part les trêves avec l'Anglais ayant été renouvelées pour quatre ans en 1394, on a pu négocier sinon la paix, du moins une très longue trêve, garantie par une alliance de famille. Le 9 mars 1396 a été signé à Paris le contrat de mariage du roi Richard d'Angleterre et d'Isabelle, fille de Charles VI; le 19 mars, un nouveau traité prolonge les trêves jusqu'à la Saint Michel 1426 [3].

Deschamps doit accompagner le duc d'Orléans et assister à la présentation. Ce mariage, il l'appelle de tous ses vœux; c'est enfin la paix, c'est la cessation d'une lutte qui dure depuis soixante ans [4]. Il ne manquera pas d'en parler dans son *livre* [5] *qu'il a enclos sous serre*. Dès le 8 juillet, il reçoit à Pierrefonds, comme maître d'hôtel du duc d'Orléans, « pour aider son estat » en vue de ce voyage,

1. Ball. 771.
2. P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI (1845), p. 270-1.
3. Deschamps recommande de ne pas conclure le traité à la légère et de ne pas se laisser duper (Ball. 1127, 1128).
4. Ball. 1148, 1181.
5. Sur cet ouvrage de Deschamps, voy. plus loin la CINQUIÈME PARTIE, chap. I.

une somme de 80 livres [1], dont il donne quittance le 8 octobre [2]. Le départ a lieu vers le milieu du mois; on s'arrête quelques jours à Saint-Omer dont les dames laissent à Deschamps un souvenir galant [3], puis à l'abbaye de Licques, où la jeune reine attendra le jour de la présentation. Les 27 et 28, ont lieu à Ardres les entrevues des deux rois qui font assaut de magnificence [4]; le 30 enfin, Richard emmène à Calais Isabelle de France qu'il épouse solennellement le 4 novembre. Triste déception pour Deschamps! De toutes les fêtes, de toutes les réunions où figurent tant de chevaliers et d'écuyers [5], il a été exclu! Lui, l'historiographe royal, chargé de chroniquer les événements de son temps, il a été tenu à l'écart! Qu'ont fait les rois? Y a-t-il un traité? Il l'ignore. Il ne rapporte de son voyage que la promesse vague d'une épée [6] et le souvenir du vol et des dépenses dont l'ont rendu victime ses valets à Licques [7] et à Ba-

1. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 169, n° 942; p. 190, n° 1064.

2. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 3105, n° 100 (original); fr. 10431, p. 207, n° 1164. — Entre temps Deschamps figure comme maître des eaux et forêts dans un acte du 12 septembre (*Ibidem*, p. 318, n° 1785).

3. Ball. 452.

4. P. Meyer, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1881, p. 210-24.

5. Dans les ballades 1132 et 1133, qu'il faut dater de 1396, Deschamps énumère les chevaliers et les écuyers du duc d'Orléans à cette date.

6. Ball. 890.

7. Je ne m'explique pas comment Tarbé (*Œuvres inéd.*, t. II, p. 138-9) et après lui Kervyn (*Chr. de Froissart*, t. I, p. 414-5) ont pu supposer que Deschamps fait parler Froissart dans les vers où il se plaint, bien pour son propre compte, d'avoir été laissé de côté lors de l'entrevue d'Ardres (Ball. 1130). L'allusion de Froissart à

paume [1]. Aussi, c'en est fait! il renonce à son rôle d'historien officiel; il ferme à jamais son *Livre de mémoire* où depuis trente-deux ans il enregistre les hauts faits de Charles V, de Bertrand du Guesclin et de ceux qui les ont suivis : il brise sa plume [2]. Ne sourions pas trop de cette enfantine vanité ; le plus mince reporter de nos jours ne sent-il pas violer en sa personne les droits sacro-saints de la Presse, quand il n'a pas partout ses grandes entrées? Cet orgueil blessé du poète méconnu ne va pas du reste sans quelque mélancolie et quelque grandeur consolante. En rappelant en beaux vers les tristesses et les désillusions apportées par les événements dont il a été témoin depuis cinquante ans, il sait nous émouvoir réellement et rester même original en paraphrasant l'*Ecclésiaste* :

C'est tout neant des choses de ce monde [3] !

Au commencement de décembre 1396, la nouvelle arrive du désastre de Nicopolis survenu le 25 septembre; l'armée des Croisés est défaite, les chevaliers sont égorgés, le duc de Nevers et quelques grands seigneurs seuls sont épargnés. L'expédition commencée si joyeusement, entreprise en dépit même du pape [4] et malgré la division

l'impossibilité qu'il éprouve un jour à être renseigné sur un traité de paix (*Chr.*, éd. Kervyn, t. XV, p. 121) s'applique à la trêve de Leulinghem de 1393.

1. Ball. 1042. Deschamps n'était pas heureux avec ses valets ; la ballade 887 raconte comment un jour, étant à Nemours, il est abandonné par son valet Jeannin.

2. Ball. 1125.

3. Ch. r. 1124.

4. Ch. r. 1011.

des princes [1], que le peuple demandait [2] et dont Deschamps prédisait la réussite [3], n'est plus qu'une cause de deuils et de tristesses ! Prions pour l'âme de ceux qui ne reviendront plus [4] ! Prions pour l'âme d'Enguerran de Coucy, mort lui aussi loin de ses domaines et loin de France [5] !

Au commencement de 1397, le vieux chevaucheur est chargé par le duc d'Orléans d'une mission de confiance, et part pour « l'Allemagne [6] », où, pendant de longs mois, il subira les lenteurs des chancelleries et les atermoiements des cours [7]. Il se rend d'abord en Bohême auprès de Wenceslas, roi des Romains, peut-être, comme le dit Kervyn de Lettenhove [8], pour réclamer son appui en faveur des Croisés de Nicopolis, mais bien plus probablement pour préparer sa venue en France et entamer avec lui les diverses questions du schisme, de l'alliance et des fiançailles de sa nièce Isabelle avec Charles d'Orléans. De là Deschamps doit gagner la Moravie et obtenir de Josse, marquis de Moravie, son acquiescement à un arbitrage « pour « prononcer sur son différend avec le roi et sur ses « difficultés avec Waleran [9] » de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

1. Ball. 1116.
2. Ball. 49, 1115.
3. Ball. 67.
4. Ball. 1313, 1316, 1427.
5. Ch. r. 1366.
6. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 256, n° 1440.
7. Ball. 1341.
8. *Chroniques de Froissart*, t. XXII, p. 311.
9. Jarry, *loc. cit.*, p. 196.

Gratifié d'un cheval du prix de 70 livres [1], Deschamps donne acquit le 19 janvier d'une somme de 400 francs d'or [2] délivrée en vue de son voyage; et quelques jours à peine avant la naissance (22 janvier) de Louis, duc de Guyenne, fils du roi et filleul du duc d'Orléans [3], il s'achemine avec Jean Baldat et quelques compagnons vers l'Alsace et le Luxembourg. En route, aux environs de Bitche, il est dévalisé par des pillards, abandonné par ses guides allemands et gardé à vue en compagnie de trois autres officiers du duc. Il est délivré le lendemain grâce à Wascart, un autre de ses compagnons [4]. Le voici enfin à Prague, dont il admire les trois cités (ou communes distinctes), ainsi que les nombreuses églises [5] bâties par Charles IV. Mais là encore sa male chance le poursuit [6]; il est blessé à l'œil dans un tournoi donné à l'occasion de la présence à Prague de Josse de Luxembourg, marquis de Moravie, venu pour faire hommage à Wenceslas de la marche de Brandebourg [7]. Notre ambassadeur est loin d'ailleurs d'être satisfait de son voyage, qui lui fait regretter tous les jours le bon coucher, les « blans dras flairant la « graine », la chère succulente, le vin généreux, le doux climat de France, en place des lits sales et

1. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2154, dossier 48873, n° 237.
2. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 256, n° 1442. Le mandement du duc est du 18 et la cédule du trésorier du 20 janvier (*Ibidem*, n°s 1440 et 1441).
3. Rond. 659.
4. Ball. 1302; Lat. 1304.
5. Rond. 1330.
6. Dans la ballade 1035, qu'il est difficile de dater, Deschamps se plaint de s'être blessé à la jambe en tombant.
7. Rond. 1321.

pleins de vermine, du poisson salé, de la cervoise et des neiges de Bohême [1]. Il ne songe plus à se plaindre maintenant de la paillasse ou de la nourriture distribuée à la Cour de France [2] ou des exigences de son service qui le force à veiller [3]; il ne demande qu'à rentrer au plus tôt et à quitter ces pays où l'on mange comme des pourceaux !

Il est de retour au plus tard le 18 juillet, car à cette date le duc d'Orléans lui fait don de 200 francs pour l'indemniser de la perte de ses chevaux [4], et un peu plus tard d'une houppelande [5] d'*yraigne* de Bruxelles, qui demande pour être fourrée 592 dos d'écureuil, coûtant ensemble 25 francs 3 sous 9 deniers [6]. Le 20 octobre, il figure comme témoin dans un acte de vente [7].

Malade à cette époque [8], peut-être des suites de son voyage, Deschamps continue à se faire remplacer, comme pendant son absence [9], dans sa charge de maître des eaux et forêts, par son lieutenant Gilles le Mareschal, qui en mars 1398, repeuple les étangs du duc d'Orléans [10], et dans sa

1. Ball. 1305, 1317, 1318; Chr. r. 1325; Rond. 1303, 1323, 1326, 1327, 1328.
2. Ball. 256.
3. Ch. r. 387.
4. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 451, n° 2581. La cédule de Jean le Flamant est du 19 et la quittance de Deschamps du 21 juillet (*Ibidem*, p. 452, n°s 2582 et 2583).
5. *Recueil d'anciens inventaires*, t. I, p. 177, n° 373, cité par P. Meyer (*Romania*, t. XXVI, 1897, p. 135).
6. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 430, n° 2445.
7. *Ibidem*, p. 490, n° 2800 (pièce latine).
8. Ball. 1450.
9. Bibl. nat., ms. fr. 10431, p. 321, n° 1802.
10. *Ibidem*, p. 336, n° 1872; fr. 10432, p. 90, n° 387.

charge de bailli, par son lieutenant Jean le Charon [1]. Il apparaît cependant en personne dans un acte du 8 juillet, nommant Perrotin de Mardeuil, d'Épernay, à l'office de sergenterie des forêts d'Épernay [2].

Un gros événement, désiré par les uns, redouté par les autres, se produit le 27 juillet 1398. Une ordonnance royale ratifiant la décision du Concile national du 22 mai, proclame la *soustraction d'obédience* au pape Benoît XIII [3]. Depuis longtemps déjà, la royauté résiste à l'Université de Paris qui, au nom de l'Église, ce *cheval d'or* qui ne veut plus chevaucher sans rêne [4], se plaint des abus auxquels donne lieu le schisme [5] et demande au roi de s'entendre avec les autres princes de la chrétienté pour y mettre fin [6]. La mort de Clément VII et l'élection du cardinal Pierre de Luna sous le nom de Benoît XIII, le 28 septembre 1394, permet-

1. Bibliothèque de Senlis, coll. Afforty, t. XII, p. 114. A partir du 3 mai 1398, Deschamps n'est généralement plus nommé dans les actes provenant de son bailliage : il est presque toujours remplacé par son lieutenant Jean le Charon (19 janvier 1399, 24 novembre 1400, 19 juin 1401, 30 juin et 7 décembre 1403). Voy. *ibidem*, t. XII, p. 114 et t. XX, p. 31-33, 96 et 132. Une sentence rendue au profit de l'abbesse du Moncel par Deschamps lui-même fait exception à cette règle ; elle est du 13 septembre 1403 et constitue le dernier acte jusqu'ici connu où il intervienne comme bailli de Senlis (Arch. de l'Oise, fonds de l'abbaye du Moncel, Pont-Sainte-Maxence).

2. Bibl. nat., ms. fr. 10432, p. 26, n° 74. L'original de cette pièce semble bien être celui qu'a signalé Al. Pinchart dans ses *Études sur l'histoire des arts au moyen âge* (p. 71, n° 96) et qui appartenait en 1855 au comte de Villermont.

3. *Recueil des Ordonnances*, t. VIII, p. 272.

4. Ball. 151.

5. Ball. 243, 248, 942, 950, 1195, 1430; Ch. r. 955.

6. Ball. 972, 978, 985, 1045, 1426; Ch. r. 1012, 1126.

tent un moment de croire que l'*union* [1] va se faire entre les deux papes Boniface IX et Benoît XIII, ce dernier ayant promis d'abdiquer, s'il le fallait. On doit renoncer bientôt à cet espoir, et l'Assemblée du clergé de France (2 février 1395) voit ses demandes repoussées par le nouveau pape d'Avignon. Ce refus est de la part de l'Université le signal de violentes attaques contre la papauté et les vices du temps, attaques auxquelles Deschamps ne manque pas de prendre part, au mépris de l'ordonnance de police édictée le 14 septembre 1395, défendant « a tous dicteurs, faiseurs de ditz et « de chançons » de chanter « ditz, rymes ne chan- « çons » faisant mention du pape ou du roi, etc., « au regard de ce qui touche le fait de l'union de « l'Église [2] ». Traitant Benoît XIII de menteur [3] et d'Antechrist [4], Deschamps lui reproche aussi, en jouant sur son nom, *Luna,* d'être un astre de mauvaise influence [5]; n'épargnant ni les gens d'église [6], ni les séculiers, il n'a pas de termes trop énergiques pour flétrir l'injustice, l'amour de l'argent et des honneurs, le luxe insolent, la simonie, l'improbité et l'irréligion qu'il constate autour de lui [7].

Une nouvelle assemblée du clergé (août 1396) propose comme solution de faire la soustraction d'obédience. Le roi, après une entrevue à Reims

1. Ball. 1056, 1388.
2. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. III (1841-2), p. 404.
3. Ball. 951, 1136; Ch. r. 1135.
4. Ball. 938; Ch. r. 1012, 1164; Lat. 1260.
5. Ball. 948; Lat. 1260. Voy. aussi t. X, p. VIII-XI.
6. Ball. 1097, 1315, 1460; Ch. r. 325, 369, 1429.
7. Ball. 96, 151, 988, 1014, 1167, 1240, 1387; Ch. r. 360; Vir. 1196; Lat. 1261.

avec l'empereur Wenceslas (mars 1398), s'y résout malgré l'opposition du duc d'Orléans, dont il eût mieux valu sans doute suivre l'opinion [1].

Le 7 septembre 1398, Deschamps achète de Jean Bizet, pour le compte du duc d'Orléans et moyennant la somme de « 24 escus d'or, en blans de « huit deniers parisis la pièce », les trois volumes de Guillaume de Deguilleville, le *Pèlerinage de vie humaine*, le *Pèlerinage de l'âme* et le *Pèlerinage de Jesus Crist* [2], qu'on retrouve plus tard dans la bibliothèque de Charles d'Orléans. Le 24 décembre, sous couleur de réclamer pour les clercs de son bailliage les pots de vin et les dons en nature qu'on leur ménage trop parcimonieusement, il plaide sa propre cause, et proteste contre l'ordonnance municipale du 19 juillet 1394 [3].

Le 8 mai 1399 meurt, jeune encore, Marguerite de Saint-Dizier, religieuse de Notre-Dame de Soissons, appartenant à une famille champenoise. Deschamps lui rend hommage en plaçant dans la bouche d'une de ses compagnes un éloge funèbre où percent une véritable émotion et un regret sincère [4]. Peut-être fut-elle une des premières victimes de la terrible épidémie [5] qui sévit avec une telle force « que l'estude de Paris se parti ; et s'en « aloient en leur païs ou en lieu ou il n'avoit point

1. Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. III (1901), p. 183.

2. Bibl. nat., ms. fr. 10432, p. 159, n° 777 et p. 171, n° 827. Voy. aussi *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. V (1843-4), p. 68.

3. R. pl. 1406.

4. Str. 1357. Trois autres pièces semblent se rapporter au même sujet (Ball. 423; Rond. 571 ; Vir. 726).

5. Ball. 1162.

« de mortalité [1] ». Commencée à la fin de juin (à la Saint Jean), la maladie oblige la Cour à quitter Paris au mois d'août, pour s'en aller à Pontoise, puis au mois d'octobre, en Normandie, d'où elle ne revient qu'en décembre [2]. Effrayé de la vitesse du fléau, le duc d'Orléans fait à cette époque un premier testament, inconnu jusqu'à ces derniers temps [3].

On est alors aux approches de l'année 1400, et ce millésime, comme tous ceux qui commencent ou plutôt finissent un siècle, a le don de terrifier les contemporains de Deschamps et lui-même tout particulièrement. Il a du reste fait un calcul peu rassurant: depuis la création du monde (5600 avant J.-C.), il s'est écoulé cinq périodes de 1400 ans ou six âges de 1000 ans [4]. Que va-t-il arriver au commencement de 1400? Que va devenir cette terre où règne le vice, où l'argent est roi, où *Arithmétique* est maîtresse des autres arts [5], où la justice et la foi périclitent? Les prophéties [6] l'annoncent, la Sibylle, Méthode et Joachim l'ont prédit [7] : c'est la punition épouvantable, le déchaînement de tous les fléaux et calamités, c'est peut-être la fin du monde [8]!

1. *Chronique normande* de P. Cochon (1870), p. 200.
2. Ernest Petit, *Séjours de Charles VI*, p. 82-4.
3. Jarry, *loc. cit.*, p. 229.
4. Ball. 936; Ch. r. 961, 1464.
5. Ball. 937, 938, 939, 979.
6. Ball. 107, 152; Str. 1041.
7. Ball. 52, 1046; R. pl. 1446; Lat. 1348.
8. Ball. 126, 162, 946, 949, 964, 980, 982, 1019, 1058, 1072, 1075, 1088, 1108, 1120, 1137, 1223, 1241, 1340, 1365, 1470, 1493; Ch. r. 351, 1087, 1138, 1293.

Au courant de l'année 1399, Deschamps acquiert au terroir de Grauves, en Champagne, le Rouge Bois; il a, au sujet de cet achat, une contestation avec ses vendeurs [1] qui l'ont trompé sur la contenance du bois. Le 18 novembre, il est à Pontorson avec le duc d'Orléans, qui veut s'assurer par lui-même des dispositions des barons de Bretagne après la mort de Jean IV; on le loge à « l'ostel de « la Plederie [2] ».

L'année 1400, l'année fatale, arrive enfin! Elle apporte avec elle son contingent d'événements importants, mais naturels. C'est d'abord à Rome le jubilé de Boniface IX donnant aux pèlerins qui, malgré les défenses du roi, entreprennent le grand voyage, rémission de leurs péchés [3]; c'est la création de la *Cour amoureuse* de Charles VI (14 février), dont Deschamps est un des *auditeurs* [4]; c'est la mort mystérieuse de Richard II, roi d'Angleterre (14 février), venant après son abdication, mort que flétrit Deschamps [5]; c'est l'alliance, suivie plus tard du mariage (1402) de Jeanne de Navarre, duchesse de Bretagne, veuve de Jean IV,

1. Je n'ai pu retrouver la pièce relative à cette contestation, communiquée autrefois par Paulin Paris à Tarbé (*Œuvres inéd.* t. II, p. 158). Tarbé lit *Granne*, mais la lecture *Grauve* (= *Grauves*, Marne, canton d'Avize) est rendue certaine, comme me le fait remarquer M. A. Longnon, par ce fait que dans l'Atlas cadastral de Grauves, se trouve un lieu-dit appelé Rouge Bois, voisin de la ferme de Rougemaison.

2. Bibl. nat., ms. fr. 26030, n° 2998, mentionné par Jarry, *loc. cit.*, p. 233.

3. Ball. 1488, 1490.

4. A. Piaget, *Romania*, t. XXXI (1902), p. 602; cf. aussi t. XX (1891), p. 423.

5. Ball. 1200.

avec le nouveau roi d'Angleterre Henri de Lancastre, où l'on peut un moment voir une espérance de paix définitive entre les deux royaumes (*la paix se fera en breton*) [1]; c'est enfin la déposition de Wenceslas (20 août), qui aux troubles de l'Église ajoute les agitations de l'élection du nouvel empereur [2].

Tandis que le lieutenant de son bailliage de Senlis, Jean le Charon [3], et ceux de sa maîtrise des eaux et forêts du duché d'Orléans, Gilles le Mareschal [4] et Jean de Beaurouvre [5] (un nouveau venu), tiennent ses offices, Deschamps semble vouloir se consoler de la misère des temps en renouvelant les gaietés de sa jeunesse. Une pièce burlesque [6], résumée dans une ballade subséquente [7], le représente en octobre 1400 confiné en son office de châtelain, à Fismes et, sous le nom de *prince de haulte éloquence*, convoquant à Épernay, puis à Lens, un parlement de *bourdeurs*.

L'ordonnance royale du 7 janvier 1401 [8], qui réduit le nombre des officiers et supprime un des quatre généraux des finances établis par l'ordonnance du 5 août 1399 [9], est appelée de tous ses vœux par Deschamps, qui pousse aux économies [10]

1. Ball. 1488.
2. Ball. 1204, 1207.
3. Voy. plus haut p. 83, note 1.
4. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 3655, p. 79, n° 1681.
5. Bibl. nat., ms. fr. 10432, p. 288, n° 1348.
6. R. pl. 1404.
7. Ball. 1405.
8. *Recueil des Ordonnances*, t. VIII, p. 409.
9. *Ibidem*, p. 345.
10. Ch. r. 940.

et désire voir arriver le temps où *les sages gouverneront* [1]. Pour sa part, il continue à jouir des émoluments de sa charge de maître des eaux et forêts, dont il touche une demi-année de gages, soit 25 livres parisis, le 6 mars 1401 [2]; il se fait toujours remplacer par son lieutenant Gilles le Mareschal, dont plusieurs pièces sont datées de cette année [3], les dernières à ma connaissance où Deschamps soit qualifié de maître d'hôtel et de maître des eaux et forêts du duc d'Orléans.

A cette époque, au moment le plus aigu de la rivalité de Louis d'Orléans et de Philippe-le-Hardi, Deschamps, vieilli et malade, paraît avoir été laissé de côté par le duc d'Orléans qui le prive de ses charges; il cherche alors un appui auprès du duc de Bourgogne, qu'il n'a jamais négligé du reste. C'est à cet ordre d'idées qu'il faut rattacher une ballade où il fait allusion au mariage projeté d'Antoine de Bourgogne, comte de Rethel, et de mademoiselle de Saint-Pol [4], lequel mariage eut lieu le 25 avril 1402 [5]. Il n'ose cependant pas négliger complètement le duc d'Orléans qui se prépare en octobre de cette même année à châtier les Messins coupables d'avoir ravagé le pays luxembourgeois, au moment où il allait prendre possession de son nouveau domaine. Deschamps

1. Ball. 1423.
2. Bibl. nat., ms. fr. 10432, p. 342, n° 1566.
3. Aux dates du 5 juillet et 15 août (Bibl. nat., ms. nouv. acq. lat. 2230, n° 54; ms. nouv. acq. fr. 3655, p. 217, n° 283 et p. 171, n° 26). M. Jarry veut bien me signaler dans sa collection une pièce analogue datée du 25 août 1401.
4. Ball. 1282.
5. E. Petit, *Itinéraires*, p. 324.

fait craindre à la ville de Metz les plus terribles représailles [1], qui heureusement se résument en une simple enquête.

Le 6 février 1403, à l'occasion de la mort de Louis de Champagne, comte de Sancerre, connétable de France, Deschamps donne peut-être le dernier spécimen de sa poésie officielle [2], en célébrant les vertus de l'illustre guerrier, qu'on enterre solennellement à Saint-Denis. Désormais renfermé dans son bailliage de Senlis [3] dont on va bientôt le dépouiller, il vit à l'écart, et rime pour se distraire. Malade à Fismes durant trois mois, il se plaint du froid qui lui fait paraître encore plus dur le carême [4], et regrette de ne pas autrefois s'être assez ménagé [5]. Appelé à Compiègne, alors siège de nombreuses juridictions [6], par ses fonctions de bailli et forcé d'y tenir ses assises, il adresse du fond de la bibliothèque du château royal à son ami Pierre Magnin, docteur ès lois, une série de pièces contre les femmes [7], reproductions de certains passages de son *Miroir de mariage* [8], laissé inachevé vers 1389.

La restitution de l'obédience à Benoit XIII est prononcée par le roi le 30 juillet 1403, à l'instigation

1. Ball. 86.
2. Ball. 1186, 1187.
3. Voy. plus haut (p. 83, note 1) une pièce du 13 septembre 1403, la dernière connue où Deschamps fasse acte de bailli de Senlis.
4. Ball. 1198, 1202.
5. Ball. 1203.
6. Ball. 1205. Voy. Tarbé, *Œuvres inédites*, t. II, p. 170-3.
7. Ball. 1346, 1482; R. pl. 1407.
8. Voy. plus loin la QUATRIÈME PARTIE, chap. 1, § 1, n° 8.

du duc d'Orléans qui s'est déclaré le protecteur du pape d'Avignon et a favorisé sa fuite à Châteauneuf en terre étrangère. Toujours prêt maintenant à blâmer le duc, Deschamps n'approuve pas cette « inconstance » dans le jugement [1]. Il voit d'autant plus juste qu'en 1407, par suite de la mauvaise foi de Benoit XIII, on dut revenir à la soustraction.

Les autres actes politiques du duc d'Orléans ne trouvent pas plus grâce devant Deschamps. Le projet d'intervention en Italie et le voyage à Tarascon auprès du pape Benoît, en décembre 1403 et janvier 1404, ne lui inspirent que des craintes et de sinistres prophéties : la victoire dépend de Dieu seul; quant aux coupables, à ceux qui vivent mal, s'adonnent aux mœurs infâmes et aux pratiques de la magie, aux orgueilleux qui méprisent amour, charité et justice, sans souci du bien commun, ils seront à brève échéance terriblement punis. Et le poète perçoit déjà

> Pugnicion qui en doit estre fette
> Horriblement, mainte cité deffette,
> Maint prince mort et monarchie encline
> A changement [2].....

Il trouve un écho fidèle de ses attaques et de ses récriminations contre le temps présent dans sa *disciple* Christine de Pisan, qui lésée et délaissée depuis son veuvage (1389), adresse le 10 février 1404 à son *cher maître et ami* une assez longue

1. Ball. 1208.
2. Ball. 1211, 1212, 1213, 1239; Str. 1214.

épître où elle exhale à son tour ses plaintes contre l'injustice des hommes [1]. Le vieux poète la remercie en termes chaleureux, et en vantant sa *clergie*, la déclare femme unique en son genre dans tout le royaume de France [2].

Le 24 mars 1404, Deschamps signe la quittance de ses gages de bailli de Senlis [3], pressentant peut-être que c'est pour la dernière fois. Depuis longtemps en effet, depuis toujours même, il est en butte aux vexations des écuyers ses compagnons, qui à la Cour lui rognent ses portions et l'empêchent de manger, s'amusent à ses dépens, lui coupent les cheveux, le battent et l'enferment [4]; on se souvient de l'aventure dont il est victime à l'Écluse en 1386 [5]. Aujourd'hui qu'il est devenu vieux, les persécutions et les coups redoublent; les enfants se mettent de la partie, lui jettent de la boue et l'injurient [6]; comme les vieux chevaux des écuries du roi, que ne peut-il prendre ses invalides à l'abbaye de la Saussaye [7]. Bien plus, un rival jaloux le fait passer pour mort, et se hâte de solliciter et d'obtenir sa charge de bailli, dont il paie même le droit de sceau [8]; la bonne Valentine et ses dames n'oublient pas de prier pour l'âme du vieux servi-

1. *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, publiées par Maurice Roy, t. II (1891), p. 295-301 (Société des Anciens textes français).
2. Ball. 1242.
3. Bibl. nat., Sceaux Clairembault, vol. 28, n° 84.
4. Ball. 792, 800, 802, 803, 809; Rond. 579, 580.
5. Voy. plus haut, p. 51.
6. Ball. 901.
7. Ball. 1199.
8. Ball. 1255.

teur [1]. Deschamps qui n'a pas même été malade, trouve la plaisanterie de mauvais goût, remercie, le cœur un peu gros, la duchesse d'Orléans de son souvenir, et demande à être réintégré dans ses fonctions. Mais sentant peser sur lui les rancunes du duc d'Orléans, il se résigne bientôt, estimant qu'il vaut mieux se retirer que d'être oublié [2]; il donne donc sa démission. Le roi aussitôt, à la requête de son frère, nomme bailli de Senlis, en place de Deschamps, Pierre de Précy, écuyer, seigneur de Boran [3], maître d'hôtel du duc (19 mai 1404); mais en même temps « voulans remune-« rer », dit-il, « noz anciens serviteurs et les mettre « plus a leur aise selon le degré de leur aage, affin « que les jeunes ayent example de nous mieulx et « plus loyaument servir », il donne à son ancien huissier d'armes la charge de *trésorier sur le fait de la justice* qu'il partagera dorénavant, malgré toute ordonnance précédente, avec Mathieu du Bosc [4]. Ce ne sont malheureusement là que vaines promesses; mis et institué en possession et saisine de son nouvel office, le samedi 14 juin 1404 [5], Deschamps victime de sa male chance [6], des intrigues de ses ennemis [7] et de la faiblesse de son âge, est, malgré ses services passés [8], révoqué au

1. Ball. 1344, 1345.
2. Ball. 1459.
3. Archives de l'Oise, H 838.
4. Arch. nat., P 2297, fol. 531.
5. Arch. nat., Z^{1v} 2, fol. 127 v°-128 r°.
6. Ball. 814; Rond. 611.
7. Ball. 1069, 1246, 1254, 1256.
8. Ball. 267, 1447, 1448.

bout de huit jours [1]; comme un vieux chien devenu inutile, le serviteur vieilli est laissé de côté [2]! Un moment il espère obtenir une compensation, il est nommé par le roi *général des finances*, et acquitte même jusqu'à trois fois les droits de sceau; mais la vérification se fait attendre, il craint une révocation [3]. Elle se produit sans doute à brève échéance, sans qu'il soit possible d'en fixer la date; et Deschamps désormais libre de toute attache, semble prendre assez philosophiquement son parti de son changement de fortune [4].

Au moins maintenant ne craindra-t-il plus de perdre ses places! Un vieillard se contente de peu! Il a de quoi vivre modestement; cette *aurea mediocritas* lui suffit. Il va pouvoir jouir enfin de son indépendance, n'ayant plus besoin de personne et narguant les envieux et les méchants [5]. Le bonheur est dans la vie simple des champs, dans cette existence libre qu'ont menée nos premiers pères [6] et que le poète prête à Robin, le berger primitif [7]. Sa vie est réglée dès à présent; grâce au ciel, il a su ne

1. Ball. 1248. L'ordonnance royale décidant qu'il n'y aura plus aucun *trésorier sur le fait de la justice* est du 4 juin 1404 (*Rec. des Ordonnances*, t.IX, p. 698), ce qui n'empêche pas Deschamps d'être mis dix jours plus tard en possession de cet office, que du reste il ne garde pas.

2. Ball. 1253, 1391, 1475.

3. Ball. 1252.

4. Ball. 1134.

5. Ball. 25, 42, 77, 82, 195, 196, 199, 200, 201, 208, 240, 257, 258, 260, 275, 290, 291, 302, 968, 970, 973, 1018, 1081, 1098, 1099, 1123, 1182, 1201, 1218, 1221, 1247, 1250, 1258; Ch. r. 1007; Lai 309 *bis*; Rond. 614, 676, 1082, 1219; Vir. 565, 736.

6. Ball. 986; Ch. r. 315.

7. Ball. 1265.

pas *s'amortir* à ses enfants [1] et se garder ses biens; désormais il s'emploiera à les administrer en s'inspirant des préceptes de S. Bernard en son épître sur le *Gouvernement de maison* [2]. Les multiples occupations du propriétaire qui fait valoir sont présentées d'une façon assez amusante par les vers suivants du *Miroir de mariage* [3] mis dans la bouche d'une femme administrant sa maison :

L'un me dit : « Les brebis fault tondre » ;
L'autre dit : « Les agneaulz sevrer »,
L'autre : « Il faut es vignes ouvrer » ;
L'autre s'en va a la charrue.....
De l'argent fault pour le bergier,
Du blef pour porter au moulin ;
Or fault pourveance de vin,
De l'uille, des feves, des pois.....
Or refault aler aux charrons
Pour roes ou pour tumeriaux;
Sarpes, houes fault et hoyaux;
Au fevre les chevaulx ferrer;
Fers a charrue pour arer,
Et si fault au cordier des très.

Deschamps, à défaut d'une ménagère pour le seconder, veille à tous les détails de sa maison. Économe de ses revenus [4] et prudent en affaires [5], comme il l'a toujours été [6], il s'applique à bien choisir ses valets, auxquels il demande un en-

1. Ball. 1004, 1442; Ch. r. 1441.
2. Ball. 1459; Ch. r. 1441; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 290, 291, 137-8. Voy. Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXII, col. 647-9.
3. T. IX, p. 62.
4. Ball. 51.
5. Ball. 1280, 1369.
6. Déjà étant bailli de Valois, il s'occupe à faire rentrer ses créances en souffrance (Ball. 821).

semble de qualités difficiles, il est vrai, à réunir [1], malgré le bon traitement qu'il leur promet [2]. Parfois cependant, quand il vend mal les produits de sa terre [3], il regrette d'avoir pris tel souci et de ne pas avoir tout simplement affermé ses vignes et ses champs à un tenancier honnête [4].

Il le regrette surtout quand il sent le poids des années et des infirmités, dont il paie aujourd'hui ses plaisirs de jeune homme [5] :

> Devenus suis maigres, pelez, frileux,
> Po voyant, sourt, sec, annuieux, chargent,
> Tousseux, roingneux, graveleux et gouteux,
> Courbes de corps, po mangant, trop buvent;
> Chascun jour ay un nouvel accident,
> Bout en costé ou autre maladie [6].

Il voit avec terreur approcher l'âge de soixante ans, qui pour lui marque le terme de l'existence humaine, durant laquelle vingt ans se passent à ignorer la vie, dix ans à s'amuser, dix ans à poursuivre la fortune, dix autres à se plaindre, dix enfin à souffrir [7].

Il les atteint, ses soixante ans [8], qui éveillent en

1. Ball. 850, 852, 966, 1476; Ch. r. 1441.
2. Ball. 131.
3. Ball. 1224.
4. Ball. 1278, 1338.
5. Ball. 191, 280, 865, 1121, 1283, 1487; Ch. r. 333; Rond. 638; Vir. 1118; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 209.
6. Ball. 1450.
7. Ball. 25, 134, 198, 1449; Ch. r. 321, 330; Rond. 675; Vir. 565; Lai 309 *bis*.
8. Ball. 1081, 1266.

lui l'idée sinistre de la mort [1], de cette mort implacable pour tous, aussi bien pour les grands [2] que pour « ceuls qui vont a la bise [3] », cette mort devant laquelle notre pauvre « fragilité » peut se comparer à la rose

Qui est boutons et naist ou temps d'esté ;
Enmi le jour s'espanit, lors desclose
Odoure un pou et plaist, mais la nuit close,
Flour et bouton et rose est amatie :
En mains d'un jour est sa beauté perie [4] !

Avec la crainte de mourir naissent en même temps dans l'esprit de Deschamps des pensées d'expiation et de dévotion qu'il n'a pas toujours eues. Le temps n'est plus où il composait avec ses amis Arnaud de Corbie et Mathieu Renaud des poésies sur les jurons [5], et se demandait s'il ne vaut pas mieux, plutôt que de jurer par Dieu, jurer par l'âme de son père [6]; le temps n'est plus où préférant un « beau disner » à la grand'messe [7], il rimait à l'église le jour de la Pentecôte [8], et meurtrier, ravisseur de femmes, ne respectait même pas les saints lieux [9]. Aujourd'hui Des-

1. Ball. 120, 197, 223, 282, 427, 989, 991, 1122, 1141 ; Ch. r. 323, 368.
2. Ball. 1176. Voy. plus haut (p. 43-44) la même idée provoquée par la mort du duc d'Anjou en 1384.
3. Ball. 302.
4. Ball. 969.
5. Ball. 145, 146, 147, 149 ; Rond. 148.
6. Ball. 807; voy. aussi Ball. 881.
7. Ball. 19 ; voy. aussi R. pl. 1398, 1400.
8. R. pl. 1408, 1409.
9. Ball. 276.

champs se repent de ses fautes passées; sans avoir la piété grossière du peuple, adorateur d'*images taillées* [1], il est devenu croyant et pratiquant, il observe le jeûne, il méprise les biens de ce monde, fait l'aumône, craint et sert Dieu, en pensant au salut de son âme [2]. Il compose dès lors d'assez nombreuses poésies religieuses [3], et s'adressant aux saints et à la Vierge [4], il réclame leur intercession pour faire entrer son âme en Paradis et lui éviter les tourments de l'enfer, que dans son imagination de poète frotté d'antiquité, il se représente, comme l'enfer païen, habité par les Furies et par Cerbère :

Pour ce te pri, piteables Jhesus,
De Flegiton et de Radamancus
Deffen mon cors, et fay mon cuer enclin
A toy servir, en moy gardant tout sus
De l'ame avoir en effet dure fin [5]!

C'est en 1406, ou dans le courant de 1407 au plus tard, que meurt Deschamps. On sait en effet par plusieurs de ses poésies que né en 1346, il atteignit l'âge de soixante ans [6]; comme d'autre part il rima jusqu'à son dernier jour, laissant ina-

1. Ball. 1489. Dans la ballade 211 on remarque, semble-t-il, une allusion aux doctrines de Wicliffe, dans un passage où le poète reproche aux Anglais de ne pas faire le service divin *d'aournemens enterin*.

2. Ball. 78, 79, 132, 190, 191, 227, 261, 276, 969, 999, 1023, 1044, 1089, 1106, 1267, 1268, 1269, 1292, 1306, 1307, 1457, 1458; Ch. r. 274, 320, 321, 322, 358, 367, 1077; Rond. 615, 621, 625, 1270; Vir. 758; Str. 547; R. pl. 1495 (t. VIII, p. 297 ss.).

3. Ch. r. 335; Lai 1358; R. pl. 1356.

4. Ball. 134, 135, 1237; Ch. r. 354, 363.

5. Ball. 129.

6. Ball. 1091, 1266.

chevées deux de ses œuvres, les plus longues du reste, la *Fiction du lyon* [1] et le *Miroir de mariage* [2], il serait étonnant, s'il eût vécu plus longtemps, qu'il eût négligé de faire au moins allusion dans ses œuvres aux événements importants arrivés à cette époque, tels que les démêlés relatifs à la nouvelle *soustraction d'obédience* (1406-1407) et surtout l'assassinat du duc d'Orléans (23 novembre 1407), son seigneur de jadis, qu'en dépit de sa rancune il n'eût point passé sous silence. Or il est muet sur ces faits qu'il n'aurait pu ignorer ; il faut donc nécessairement qu'il soit mort en 1407, et plus probablement en 1406.

1. R. pl. 1495.
2. R. pl. 1498.

222333

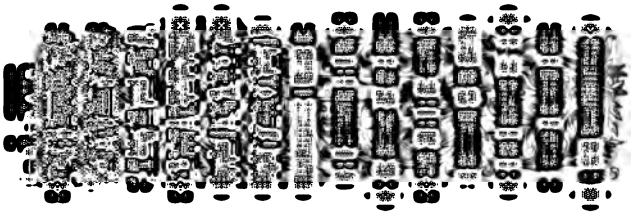

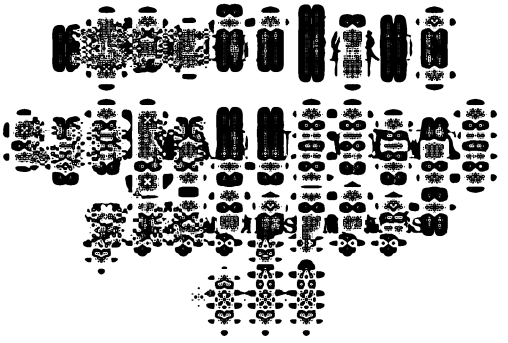

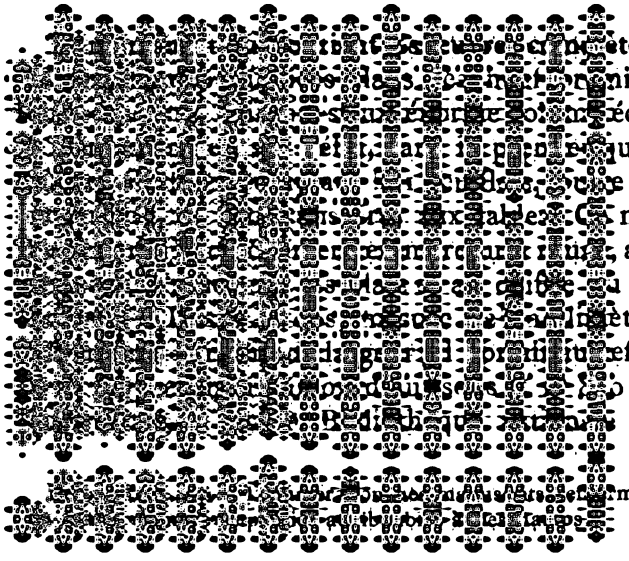

Paris [1]. Il renferme exactement 1,501 [2] pièces diverses, reproduites en leur ordre dans cette édition et précédées presque toujours d'une rubrique.

Ces pièces peuvent se décomposer ainsi : 1,032 ballades, 142 chansons royales, 170 rondeaux, 84 virelais, 14 lais, 10 pièces en strophes, 34 pièces en rimes plates, 3 ouvrages en prose, 12 pièces latines. Comme l'a remarqué M. Grœber [3], elles sont divisées par genre et réparties en un certain nombre de séries où la classification n'est pas toujours bien respectée, et où, sous l'apparence d'un groupement chronologique, l'ordre des dates offre souvent la plus grande confusion.

Après une longue table, parfois incomplète, où les matières sont classées par genre, le manuscrit, dans un *premier* état, présente successivement du fol. 1 *a* au fol. 431 *a* (nos 1 à 1421) :

1° Une première série de *ballades*, sous le nom de *ballades de moralités* (nos 1 à 303);

2° Une série de *lais* (nos 304 à 314);

3° Une série de *chansons royales* (nos 315 à 408);

4° Une seconde série de *ballades*, sous le nom de *ballades amoureuses* (nos 409 à 547);

1. Le ms. fr. 840 a été décrit minutieusement par Crapelet en tête des *Poésies morales...*, p. LVII-LXVIII. Voy. aussi P. Paris, *Les mss. fr. de la Bibl. du roi*, t. VI, p. 419-437.

2. L'édition ne compte que 1,498 numéros, mais c'est par erreur que la *Lai de fragilité* (t. II, p. 237) n'a pas reçu de numérotation; il faut lui attribuer le n° 309 *bis*. De plus l'original latin et la traduction française de la *Complainte de l'Église* n'ont que le seul et même numéro 1397. Ailleurs aussi le virelai 753 doit être coupé en deux.

3. *Grundriss der romanischen Philologie*, t. II, 1re partie (1902), p. 1056-66.

5° Une série de *rondeaux* et de *virelais* (nos 548 à 763);
6° Une troisième série de *ballades* (nos 764 à 1355);
7° Une série de pièces diveres, dont une en prose (nos 1356 à 1361);
8° Une quatrième série de *ballades* (nos 1362 à 1394);
9° Une nouvelle série de pièces diverses, dont deux en prose (nos 1395 à 1397);
10° Une série de pièces comiques, presque toutes datées de 1368 à 1400 (nos 1398 à 1405);
11° Une série de *lettres* humoristiques, dont quelques-unes datées (nos 1406 à 1421).

Le manuscrit, commencé sans que l'on eût rassemblé tous les éléments qui devaient y figurer, s'arrêtait primitivement au fol. 431 *a;* plus tard on y ajouta (fol. 431 *a* à 581 *d*) :

12° Une cinquième série de *ballades*, *ballades morales* « trouvées en pluseurs papiers et escrips depuis les prece- « dens balades cy dessus escriptes [1] » (nos 1422 à 1493);
13° Une série de 5 pièces diverses, dont deux fort longues laissées inachevées par la mort du poète (nos 1494 à 1498);
14° La table des rubriques du *Miroir de mariage*;
15° La transcription de l'original latin du n° 1397, à la fin de laquelle se lit le nom de R. Tainguy.

Le manuscrit est écrit de diverses mains; il est facile de s'en rendre compte en examinant l'écriture. Du reste l'orthographe des copistes successifs est souvent différente, et l'un d'eux se caractérise par sa manière de noter le son *pr*, en intercalant un *e* entre le *p* et l'*r; perisier* pour *prisier*, *perise* pour *prise* [2], etc. La copie en somme

1. Voy. la rubrique publiée t. VIII, p. 75.
2. T. VIII, p. 172.

semble avoir été faite sans beaucoup de soin, et les pièces doubles [1] ou même triples [2] ne sont pas rares; quelques-unes provenant sans doute d'un original commun, se suivent par deux fois dans le même ordre [3]. Le manuscrit sort de l'officine de Raoul Tainguy, dont la signature (comme on l'a vu plus haut) se lit au dernier feuillet [4]. Ce Tainguy, sur lequel Siméon Luce a appelé l'attention [5], a copié ou fait copier, à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, un certain nombre de manuscrits où il a pour ainsi dire mis sa marque de fabrique en y introduisant des additions personnelles rédigées dans une langue argotique toute spéciale [6]. Ce sont tantôt, comme dans les manuscrits de Froissart, d'assez longues phrases où il se livre à toute sa haine contre les gens du commun, bourgeois et vilains, qu'il traite de *tuffes* et de *guieliers*, tantôt de simples mots, *catervaument* ou *tuffaument* par exemple, qui placés au bas des feuillets [7], comme dans le manuscrit de Deschamps,

1. On compte en double 13 ballades, 3 chansons royales et 1 rondeau.

2. On compte en triple une ballade, qui porte successivement les nos 62, 932 et 1157.

3. Ball. 932, 933 et 934 (t. V, p. 140-4) et 1157, 1158 et 1159 (t. VI, p. 92-96).

4. T. VII, p. 311 et t. IX, p. 397.

5. T. II, p. VI-XVI, et dans *La France pendant la Guerre de Cent Ans* [première série] (1890), p. 245-59.

6. Voy. Scheler, *Glossaire de Froissart*, s. v. TUFFE; G. Paris, *Chrétien Legouais et autres imitateurs d'Ovide*, dans l'*Histoire littéraire*, t. XXIX, tir. à p., p. 22, note 1, et A. Vitu, *Le Jargon et Jobelin*, p. 67-76.

7. T. VI, p. 134 et t. IX, p. 397. Voy. aussi le manuscrit de Végèce signalé par J. Camus, *Romania*, t. XXV (1896), p. 398.

semblent servir de points de repère et marquer la fin d'une partie de la copie. Les adjectifs *tufal* et *caterval* se trouvent aussi dans une rubrique [1], qui naturellement n'est pas l'œuvre de Deschamps.

Pour qui ce manuscrit a-t-il été fait? La présence dans ce gros volume de bon nombre de pièces d'un caractère tout intime et surtout de deux morceaux inachevés, *la Fiction du lion* [2] et le *Miroir de mariage* [3], n'ayant certainement pas vu le jour avant la mort du poète, prouve suffisamment que la réunion et la copie des poésies a dû s'effectuer sous la direction d'un familier de Deschamps, poète lui aussi et capable de dépouiller les papiers de son ami et de surveiller la *publication* posthume de ses œuvres. Nul mieux qu'Arnaud de Corbie, ancien collaborateur de Deschamps [4], ne pouvait s'acquitter d'un tel office; et comme d'ailleurs l'on sait que Tainguy a fourni à l'ancien Chancelier de France, retiré à Jagny, la copie d'un livre de Froissart [5], rien n'empêche de croire, tout même concorde à laisser admettre que c'est pour la bibliothèque d'Arnaud de Corbie que Raoul Tainguy fit exécuter, avec d'autres encore, le manuscrit des œuvres de Deschamps. Cette supposition permet de dater le manuscrit, et d'en placer la confection entre 1406, année probable de la mort de Deschamps, et 1414, année de la mort d'Arnaud de Corbie.

1. T. VIII, p. 71.
2. T. VIII, p. 247-338.
3. T. IX, p. 3-388.
4. Ball. 146.
5. S. Luce, *loc. cit.*, p. 251-4.

Une copie de ce manuscrit, faite pour Lacurne de Sainte-Palaye, existe en trois volumes à la bibliothèque de l'Arsenal sous les nos 3291 à 3293 (anc. Belles-Lettres-Françaises 85). Cette copie collationnée par Sainte-Palaye porte aussi des gloses de sa main « faites un peu à l'aventure », comme dit Gaston Paris [1].

A côté de ce manuscrit, base de l'édition, quelques autres ont été aussi utilisés pour leurs variantes qui figurent en notes ou en appendices.

Le plus important est sans contredit le manuscrit des nouvelles acquisitions françaises 6221 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit écrit sur papier au xve siècle, et signalé par Crapelet [2] en 1832, faisait alors partie intégrante du ms. Saint-Victor 275, qui depuis, volé à la Bibliothèque nationale et dépecé en cinq morceaux, entra successivement dans les bibliothèques Barrois et Ashburnham, et fut enfin, grâce à M. L. Delisle [3], restitué en 1888, tout en restant divisé en cinq parties distinctes, dont l'une, la deuxième, constitue le ms. actuel 6221 des nouvelles acquisitions françaises.

Sous cette forme, ce manuscrit qui est de la même famille que le ms. fr. 840, avec lequel il a des fautes et des lacunes communes, tout en offrant

1. T. VI, p. vi. — Le manuscrit a aussi été connu au xviiie siècle par Afforty qui en parle à deux reprises et met la mort de Deschamps en 1393 (Bibl. de Senlis, coll. Afforty, t. XII, p. 113 et t. XIX, p. 608).

2. *Poésies morales...*, p. lxiv-lxvi.

3. *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois* (1888), p. 254-61.

d'ailleurs des leçons erronées qui lui sont particulières, a été décrit par M. de Queux de Saint-Hilaire [1]. Des 155 [2] pièces qui le composent, 79 sont l'œuvre de Deschamps; parmi les 76 autres, beaucoup lui sont attribuables, et quelques-unes appartiennent à différents auteurs [3]. Le nombre de ces derniers a du reste augmenté depuis l'apparition du tome X de cette publication qui contient les pièces attribuables à Deschamps. Un certain nombre des ballades du volume ont été signalées en effet par M. A. Piaget [4] comme ayant été écrites par Guillaume de Machaut, le maître que Deschamps se plaisait à imiter; ce sont les nos 47, 48 [5], 50, 51, 55, 59, 60, 61 et 63. Alain Chartier qui peut aussi revendiquer les nos 2 et 17, dispute à Othon de Granson la paternité du n° 14; il reste donc dans le manuscrit 58 pièces que jusqu'à nouvel ordre on est en droit d'attribuer à Deschamps [6].

Le ms. 249 de la bibliothèque de Clermont-Ferrand (papier, xv° siècle), dont M. C. Couderc a

1. T. II, p. XVII-XLIV.
2. Il faut ajouter un 97 *bis* aux 154 numéros relevés par M. de Queux de Saint-Hilaire.
3. Voy. t. X, p. II-III.
4. *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, t. XXVIII (1902), p. 64-67.
5. Ces deux ballades, ainsi que celle qui porte le n° 60 ont été publiées par Tarbé, *Œuvres de Guillaume de Machault* (1849), p. 57 et 132.
6. Sur ces 58 pièces, les ballades 1, 9 et 19 se retrouvent dans le ms. R. 3.20 de la bibliothèque de Trinity College à Cambridge. Voy. *Romania*, t. XXXII (1903), p. 63-64.

donné une notice en 1889 [1], renferme aussi, au milieu d'autres poésies du xve siècle, 18 pièces de Deschamps, auxquelles on peut facilement en ajouter quatre qui lui sont attribuables [2].

Le cahier de parchemin du commencement du xve siècle qui constitue le ms. 6235 des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale [3], se compose de 18 poésies, dont 15 certainement et trois très probablement [4] font partie des œuvres de Deschamps.

Deux autres manuscrits doivent être ici réunis, d'abord parce que tous deux sortent des mains de Raoul Tainguy, le « caterval et non mie tuffal » copiste, comme il s'intitule lui-même dans l'un d'eux [5], ensuite parce que tous deux contiennent sur leurs derniers feuillets une même série de sept ballades « morales, faictes et compilées par noble « homme et prudent Eustace Morel, *n'a guieres* « bailli de Senlis [6].» Ces ballades portent les n°s 407, 1165, 1167, 1394, 403, 428 et 248 de l'édition.

1. *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, t. XV (1889), p. 98-114; cf. *Deschamps*, t. VI, p. 297-302.

2. Je dis 18, et non 17 comme je l'ai annoncé ailleurs (t. X, p. IV), car parmi les pièces dues à Deschamps, il faut certainement compter la ballade n° 43 de la notice de M. Couderc, déjà imprimée (t. VI, p. 263), et réimprimée à tort (t. X, p. LXXIII). Ce sont donc quatre, et non pas cinq pièces qui dans ce manuscrit sont attribuables à Deschamps; cf. t. X, p. III-IV.

3. Voy. la notice formant appendice (t. VI, p. 291-97).

4. T. X, p. IV-V.

5. *Romania*, t. XXV (1896), p. 398.

6. T. III, p. XVII.

Le premier de ces mss. (vélin, xve siècle), n° 822 de la bibliothèque de Toulouse, a été décrit par MM. A. Molinier [1] et A. Thomas [2], et contient avant les sept ballades une traduction de la *Consolation* de Boèce, les *Proverbes et Dits des Sages*, l'*Épitaphe d'Alexandre-le-Grand* et le *Caton* en français de Le Fèvre.

Le second manuscrit tout récemment signalé par M. A. Camus [3] (vélin, xve siècle) [4], fait partie de la bibliothèque particulière du duc de Gênes à Turin, après avoir séjourné dans la bibliothèque de Tours jusqu'au milieu du xixe siècle. Outre les sept ballades en question, il renferme une traduction de l'*Epitome rei militaris* de Végèce, dont M. Camus serait tenté de donner la paternité à Deschamps ; je discuterai plus loin [5] cette attribution.

Les deux manuscrits n'offrent entre eux que des variantes insignifiantes, qui n'ont pas été notées pour celui de Turin.

1. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques*, série in-4°, t. VII, p. 469-72.

2. T. III, p. xv-xxi.

3. *Romania*, t. XXV (1896), p. 393-400.

4. La traduction de Végèce contenue dans ce manuscrit est indiquée comme ayant été composée en 1380; mais le manuscrit ne peut pas avoir été écrit à cette date, comme le veut M. Camus. Les sept ballades qui le terminent sont en effet précédées d'une mention où Deschamps est qualifié de « n'a guieres « bailli de Senlis. » Or, nommé bailli de Senlis en 1389 seulement, Deschamps n'a été démis de cette fonction que le 19 mai 1404. C'est donc postérieurement à cette date qu'il faut placer la confection du manuscrit par Tainguy.

5. Voy. la CINQUIÈME PARTIE, chap. 2.

Le ms. fr. 850 de la Bibliothèque nationale (vélin, xve siècle) [1] fait suivre le poème de Cuvelier sur *Bertrand du Guesclin* de sept pièces qui célèbrent la gloire du fameux Connétable et ont été publiées en 1830 par Francisque-Michel [2]. Trois de ces pièces figurent déjà dans le manuscrit des œuvres complètes de Deschamps (n°s 207, 206 et 652); les quatre autres lui sont certainement attribuables [3].

Un dernier manuscrit sur vélin de la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr. 20029), décrit par M. de Queux de Saint-Hilaire [4], est formé d'un unique morceau, le *Lai de fragilité humaine*, traduction abrégée de certaines parties d'un ouvrage du pape Innocent III, le *De Contemptu mundi*, que Guillaume Alexis devait plus tard traduire longuement [5]. Ce manuscrit que Deschamps offrit au roi Charles VI en 1383, est orné de miniatures en grisaille dont deux [6], reproduites dans l'édition, représentent le poète en costume d'huissier d'armes, armé de sa verge. Les leçons que donne

1. Voyez-en la description dans P. Paris, *Les mss. fr.*, t. VII (1848), p. 1-4.
2. A la suite de la *Chronique de Du Guesclin*, p. 455-68.
3. Voy. t. X, p. IV.
4. T. II, p. 361-6.
5. Voy. l'édition des *Œuvres de Guillaume Alexis*, publiées par A. Piaget et É. Picot, pour la *Société des Anciens textes français* (t. II, p. 101-291), qui donne de nombreux détails sur le traité d'Innocent III (t. II, p. 71-99).
6. L'une de ces miniatures, celle qui est placée dans l'édition entre les p. 304 et 305 du t. II, a été reproduite de nouveau par M. Ch. Prieur en tête de sa monographie parue dans la *Revue des Études historiques* (1901).

ce manuscrit sont de beaucoup supérieures à celles du fr. 840; elles permettent de se rendre compte de la négligence avec laquelle les copistes de l'atelier Tainguy s'acquittaient de leur besogne.

Un certain nombre de variantes enfin ont été fournies par le ms. fr. 1619 de la Bibliothèque nationale (fol. 99), pour la ballade 1394 [1] et la ballade 1423 [2]; et par le ms. fr. 1131 (fol. 84 v° à 87 v°) pour le *Lai de Pleur* [3]. Ce dernier manuscrit m'a été aimablement signalé par M. A. Piaget.

Pour être complet dans l'énumération des sources des variantes de Deschamps, il reste à mentionner quelques imprimés du xv° et du xvi° siècles, cités par M. Ém. Picot [4], tels que la *Chronique des Pays-Bas, de France,* etc. [5] (ballade 26), la *Doctrine des princes et des servants de cour* [6] (ballades 96 et 208 [7]) et le *Jardin de Plaisance* (ballade 113), où se retrouvent quelques ballades du poète; leur nombre pourrait sans doute s'augmenter encore.

1. T. VII, p. 251.
2. T. VIII, p. 77.
3. Lai 310; voy. les Additions, t. X, p. 247-8.
4. *Romania*, t. XIV (1885), p. 280-5.
5. Publiée par De Smet dans le *Recueil des Chroniques de Flandres*, t. II (1856), p. 360.
6. Réimprimée par A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françoises des* xv° *et* xvi° *siècles*, t. IV (1856), p. 31-35.
7. La ballade 208, particulièrement célèbre au xv° siècle, se rencontre aussi dans plusieurs manuscrits que j'ai connus trop tard pour pouvoir en relever les variantes : Cambridge, Trinity College R. 3.20, p. 89; Turin L. IV, 3, fol. 116; Berne 473, fol. 93; Vienne (Autriche) 2602, fol. 42 (*Romania*, t. XXXII, 1903, p. 64).

TROISIÈME PARTIE

LES ŒUVRES

I

FORMES DES PIÈCES

Considérées exclusivement au point de vue de leurs formes, les œuvres d'Eustache Deschamps se divisent en deux séries : les œuvres écrites en français et les œuvres écrites en latin.

CHAPITRE PREMIER

Œuvres françaises

Cette série comprend les pièces de beaucoup les plus nombreuses ; leur variété permet de passer en revue tous les spécimens de la langue de Deschamps, si riche dans son vocabulaire, mais parfois si obscure dans sa construction, différente aussi suivant qu'elle est employée pour la *prose* ou pour les *vers*.

I. — *Pièces en prose*

Ces pièces sont au nombre de trois :

1° *Demoustracions contre sortileges* (n° 1361), sorte de recueil d'exemples empruntés à la Bible et à différents auteurs pour prouver qu'il est toujours dangereux de chercher à connaître l'avenir.

2° *L'Art de dictier et de fere chançons, balades, virelais et rondeaulx....* (n° 1396), traité de versification malheureusement incomplet, composé en 1392, dont les exemples sont tous tirés, sauf deux rondeaux [1], des œuvres aujourd'hui connues de Deschamps.

3° *La dolente et piteuse complainte de l'Eglise moult desolée au jour d'ui* (n° 1397), traduction faite, en avril 1393, à la requête du duc de Bourgogne, d'une pièce latine que le désir de voir mettre fin au schisme avait inspirée à Deschamps.

II. — *Pièces en vers*

Dans ces pièces on peut distinguer le *rythme*, la *rime* proprement dite et l'*acrostiche*.

§ 1. *Rythme*. — Les pièces se divisent en *Ballades, Chansons royales, Rondeaux, Virelais, Lais, Pièces en strophes, Pieces en rimes plates*, soit sept formes qui vont successivement être passées en revue.

1. Ces deux rondeaux (t. VII, p. 286-7) qui ont pour premiers vers de refrains *Vo doulz regart, douce dame, m'a mort* et *Certes mon œul richement visa bel* sont très probablement aussi de Deschamps. Je les désigne par les n°s 1396 *bis* et 1396 *ter*.

a) *Ballades*

La ballade est le genre poétique que Deschamps a cultivé avec le plus d'amour, puisqu'il a composé jusqu'à 1,017 de ces pièces, déduction faite des doubles et des triples [1]. Il a lui-même indiqué dans son *Art de dictier* [2] la manière de faire une ballade; malheureusement sa théorie est confuse et incomplète.

La ballade telle qu'elle se présente dans son œuvre est une *chanson* [3] de trois *couples* ou strophes d'un même nombre de vers, ayant mêmes rimes disposées de même, et terminées par un refrain d'un ou deux vers. Ces trois strophes peuvent être suivies d'un *envoi* de rythme très variable, reproduisant généralement au moins deux des rimes des trois strophes précédentes.

Les strophes sont de 7 à 15 vers, ayant de 7 à 10 syllabes. Les vers sont toujours de même longueur dans la strophe sauf pour les ballades en vers décassyllabiques [4], dans lesquelles le 5e ou 6e vers peut être de 7 syllabes [5]. Dans ce cas le vers qui suit ce petit vers ou vers *coupé*, a toujours même rime que ce vers *coupé*.

Deschamps qui compte pour une syllabe dans la mesure du vers la syllabe finale féminine, recom-

1. Voy. plus haut, p. 104, notes 1 et 2.
2. Pr. 1396 (t. VII, p. 274-81).
3. Deschamps désigne parfois la ballade par le nom de *chanson* (Ball. 531 et 546).
4. Je n'ai pas d'exemple de vers *coupé* pour les ballades à strophes de 7 vers décassyllabiques.
5. La ballade 1114 offre des vers coupés de 3 syllabes.

mande [1], pour rendre la ballade *plaisante et de bonne façon*, de mélanger les vers d'un nombre pair de syllabes aux vers en ayant un nombre impair, c'est-à-dire de mélanger les rimes masculines et les rimes féminines. Il n'indique pas dans quelle proportion, mais c'est évidemment là l'origine de l'alternance des rimes masculines et féminines qui est devenue une des lois de la poésie française moderne.

L'envoi n'est pas un des éléments nécessaires de la ballade. Deschamps nous apprend [2] qu'il était de son temps d'un usage récent et que ne le « souloit on point faire anciennement fors es « *chançons royaulx* », sortes de ballades de 5 strophes qui seront étudiées plus loin. La variété des rythmes employés par le poète dans ses *envois* est un des caractères de différenciation des divers genres de ballades que je vais examiner [3] :

1. T. VII, p. 276.
2. *Ibidem*, p. 278.
3. La révision de toutes les ballades écrites par Deschamps permet de constater une fois de plus la négligence des copistes de Tainguy, dont les oublis n'ont pas toujours été signalés dans l'édition. C'est ainsi qu'il faut remarquer que, dans la ballade 153, il manque un vers aux 2 premières strophes. — Ball. 470, manquent 2 vers à la 1re et à la 3e strophes. — Ball. 523, manque une strophe. — Ball. 823, manque une strophe. — Ball. 827, manquent 2 vers à la 2e et à la 3e strophes. — Ball. 964, manquent 2 vers à la 2e et à la 3e strophes. — Ball. 1031, manque un vers à la 1re strophe. — Ball. 1107, manquent 2 vers à la 3e strophe. — Ball. 1129, manque une strophe. — Ball. 1176, manque la fin de l'envoi qui devrait être ainsi constitué : bb[dbbd]. — Ball. 1184, le 1er vers de l'envoi doit être corrigé et lu.... *en la vie amoureuse*. — Ball. 1200, manque une strophe. — Ball. 1233, manquent 2 vers en *ie* à la 2e strophe et 2 vers en *ier* à la 3e.

Strophe de 7 vers (8 syllabes) sur trois rimes se suivant ainsi : ababbcc. — Sans envoi (238 [1], 865).

Strophe de 7 vers (10 syll.) : ababbcc. — Sans envoi (90, 119, etc.).
— Envoi de 4 vers : bcbc (414, 1016).
— Envoi de 6 vers : aacaac (873, 881).

Strophe de 8 vers (7 syll.) : ababbcbc. — Sans envoi (195, 507).
— Envoi de 4 vers : 1° acac (772).
2° bcbc (4, 775, etc.).
— Envoi de 6 vers : 1° aacaac (1136).
2° bbcbbc (508, 1123).

Strophe de 8 vers (8 syll.) : ababbcbc. — Sans envoi (38, 73, etc.).
— Envoi de 4 vers : 1° acac (79, 776, etc.).
2° bcbc (27, 30, etc.).
— Envoi de 5 vers : bbcbc (1422).
— Envoi de 6 vers : 1° aacaac (219, 946, etc.).
2° bbcbbc (179, 220, etc.).

Strophe de 8 vers (10 syll.) : ababbcbc. — Sans envoi (9, 18, etc.).
— Envoi de 4 vers : 1° acac (8, 14, etc.).
2° bcbc (5, 11, etc.).
3° dcdc (28). Cet envoi présente une rime qui n'existe pas dans les strophes.
— Envoi de 5 vers : aacac (857).
— Envoi de 6 vers : 1° aacaac (234, 235, etc.).
2° bbcbbc (35, 224, etc.).
— Envoi de 9 vers dont 2 au refrain : aacaabcbc (1267).

Strophe de 8 vers coupés (7 de 10 syll.; le 5e de 7 syll.) : ababccdd. — Sans envoi (203, 484, etc.).
— Envoi de 6 vers : ccdccd (466).

1. Les chiffres renvoient aux numéros d'ordre des pièces dans l'édition.

Strophe de 9 vers (8 syll.) : ababccdcd. — Sans envoi (863). — Envoi de 6 vers : ccdccd (1207).

Strophe de 9 vers (10 syll.) :
I° ababbccdd. — Sans envoi (185, 448, etc.).
II° ababbcdcd. — Sans envoi (186).
III° ababccdcd. — Envoi de 4 vers : 1° bdbd (279).
2° cdcd (110).
— Envoi de 6 vers : ccdccd (55, 274, etc.).

Strophe de 9 vers coupés (8 de 10 syll.; le 5e de 7 syll.) :
I° ababaacac. — Sans envoi (852).
II° ababccdcd. — Sans envoi (138, 152, etc.).
— Envoi de 4 vers : 1° adad (13, 1035, etc.).
2° cdcd (876).
— Envoi de 6 vers : 1° aacaac (239).
2° bbdbbd (251).

Strophe de 9 vers coupés (8 de 10 syll.; le 6e de 7 syll.) : ababbccdd. — Sans envoi (132, 144).

Strophe de 10 vers (8 syll.) :
I° ababbccdcd. — Sans envoi (893, 1090, etc.).
— Envoi de 4 vers : 1° adad (2, 1038, etc.).
2° bdbd (805).
3° cdcd (71, 859, etc.).
— Envoi de 5 vers : ccdcd (1183).
— Envoi de 5 vers dont 2 de refrain : ccdcd (1163).
— Envoi de 6 vers : 1° aacaac (33).
2° aacaad (1310).
3° aacdcd (1277).
4° aadaad (292, 298, etc.).
5° bbdbbd (924, 989, etc.).
6° ccdccd (301, 303, etc.).
7° ccddcd (1079).
II° ababbccddc. — Sans envoi (145, 146, etc.).

Strophe de 10 vers (10 syll.) : ababbccdcd. — Sans envoi (26, 116, etc.).

— Envoi de 4 vers : 1° adad (6, 10, etc.).
2° bdbd (3, 23, etc.).
3° cdcd (1, 49, etc.).
— Envoi de 5 vers : 1° aadad (703, 883. etc.).
2° ccdcd (880).
— Envoi de 5 vers dont 2 de refrain : ccdcd (546).
— Envoi de 6 vers : 1° aadaad (281, 285, etc.).
2° bbdbbd (273, 277, etc.).
4° eedeed (1262). Cet envoi présente une rime qui n'existe pas dans les strophes (*és* au lieu de *ès*).
— Envoi de 7 vers : 1° adaadad (94).
2° bbccdcd (99).
— Envoi de 7 vers dont 2 de refrain : ccdcdcd (1115).
— Envoi de 8 vers dont 2 de refrain : aadaadad (1438).
— Envoi de 9 vers dont 2 de refrain : 1° aacaacdcd (1299).
2° aadaacdcd (1254).
— Envoi de 10 vers : aadada[c]dcd (1481).

Strophe de 10 vers coupés (9 de 10 syll. ; le 6e de 7 syll.) : ababbccdcd. — Sans envoi (61, 166, etc.).
— Envoi de 4 vers : adad (17, 774, etc.).
— Envoi de 5 vers : ccdcd (523).
— Envoi de 6 vers : eedeed (486). Cet envoi présente une rime qui n'existe pas dans les strophes.

Strophe de 11 vers (8 syll.) :
I° abaabbccdcd. — Sans envoi (1380).
II° ababbccdccd. — Sans envoi (1381).

Strophe de 11 vers (10 syll.) : ababbbccdcd. — Sans envoi (470).

Strophe de 11 vers coupés (10 de 10 syll. ; le 5e de 7 syll.) : ababccddede. — Sans envoi (453, 825).

Strophe de 12 vers (8 syll.) : ababbccddede. — Envoi de 6 vers : 1° aaeaae (1190, 1215, etc.).
2° bbebbe (1034, 1179).
3° ccecce (1233).
4° ddedde (1107, 1202, etc.).

Strophe de 12 vers (10 syll.) : ababbccddede. — Sans envoi (39, 1125, etc.).
— Envoi de 5 vers : ddede (770).
— Envoi de 6 vers : 1° aaeaae (296, 879, etc.).
2° ceecee (1198).
3° ddedde (1186, 1187, etc.).

Strophe de 12 vers coupés (11 de 10 syll. ; le 6e de 7 syll.) : ababbccddccd. — Sans envoi (243).

Strophe de 13 vers (8 syll.) : ababbccddefef. — Envoi de 6 vers : eefeef (1205).

Strophe de 14 vers coupés (9 de 7 syll. ; les 2e, 5e, 9e, 10e, et 13e de 3 syll.) : aabaabbcccdccd. — Sans envoi (1114)[1].

Strophe de 15 vers (8 syll.) : ababbccddeefgfg. — Envoi de 6 vers : bbgbbg (1375).

Deschamps distingue dans son *Art de dictier*[2] entre les ballades *léonines* et les ballades *sonantes*, suivant que les rimes en sont *léonines* ou *sonantes*, c'est-à-dire *riches* ou non. Les rimes pour être *léonines* doivent être précédés d'une lettre d'appui : *concepcion* = *constellacion*, *vie* = *ravie*; pour les rimes féminines, la lettre d'appui n'est pas nécessaire quand à la syllabe finale la voyelle est suivie de consonnes : *Rome* = *ome*, *onde* = *monde*.

Les ballades peuvent aussi être *équivoques* et *rétrogrades*, « ce sont les plus fors balades qui « se puissent faire »[3]; la dernière syllabe de

1. Cette pièce est désignée par le copiste sous le nom de *chanson baladée*, nom qui s'applique d'ordinaire aux virelais.
2. T. VII, p. 275.
3. *Ibidem*, p. 277.

chaque vers est alors reprise au commencement du suivant :

> Lasse! lasse! maleureuse et do*lente !*
> *Lente* me voy, fors de soupirs et *plains.*
> *Plains* sont mes jours, etc.

Les pièces 461 et 477 offrent des échantillons de ce genre.

Certaines ballades sont remarquables à d'autres titres : par exemple, la ballade 460, dont tous les mots commencent par la lettre A, et les ballades 9 et 18, qui se lisent de plusieurs manières. D'autres enfin (507 et 508, 522 et 523), traitant le même sujet, ont mêmes rimes et même refrain, et semblent avoir été faites en vue d'un concours poétique. Dans ce cas, l'envoi doit généralement être adressé au *Prince du pui.* Autrement les envois sont destinés à des personnages multiples, parmi lesquels le roi et le duc d'Orléans sont ordinairement désignés par le mot *Prince* et les ducs régents par le pluriel *Princes.*

La ballade porte le nom de *sotte chanson* (1216) ou de *sotte ballade* (1363, 1455, 1488), quand elle n'a été composée qu'en vue de l'amusement du lecteur ou de l'auditeur.

Je cite ici pour mémoire les deux pièces latines 1294 et 1332, faites en forme de ballades françaises, dont il sera parlé plus loin.

b) *Chansons royales*

La chanson royale, sorte de ballade de 5 strophes, est toujours accompagnée d'un *envoi* [1].

1. T.VII, p. 278. La chanson royale 376 est adressée au *Prince du pui.*

Deschamps n'a manqué qu'une fois à cette règle (1009) — encore est-ce sans doute la faute du copiste — au cours des 139 pièces de ce genre qu'il a écrites [1], et dont une seule (1277) est intitulée *sotte chanson*. Comme les ballades proprement dites, les chansons royales présentent une grande variété de rythmes [2] :

Strophe de 8 vers (8 syll.) : ababbcbc. — Envoi de 4 vers :
1° acac (341, 1052).
2° bcbc (325).
— Envoi de 5 vers : bbcbc (1217).
— Envoi de 6 vers : aacaac (337).

Strophe de 8 vers (10 syll.) : ababbcbc. — Envoi de 4 vers :
1° acac (324, 340, etc.).
2° bcbc (333, 334, etc.).
— Envoi de 6 vers : 1° aacaac (316, 320, etc.).
2° bbcbbc (317, 331, etc.).
— Envoi de 8 vers dont 2 de refrain : bbcbbcbc (897).

Strophe de 8 vers coupés (7 de 10 syll. ; le 5e de 7 syll.) : ababccdd. — Envoi de 8 vers, reproduction de la strophe (346).

1. Voy. p. 104, note 1.

2. Fautes à corriger imputables aux copistes : Ch. r. 328, manquent les 3 derniers vers de la 2me strophe et les 4 premiers de la 3me. — Ch. r. 332, au premier vers de l'envoi la correction *recort* doit être remplacée par un mot rimant en *ure*. — Ch. r. 346, il faut corriger ainsi les vers 5 et 6 de la 3me strophe :

A criz et [a] yeulz moilliez,
Treshumblement les consul(e)s despouilliez.

— Ch. r. 351, manquent une strophe et l'envoi ; la strophe 3 a un vers de trop. — Ch. r. 911, manque une strophe. — Ch. r. 1161, manque un vers aux strophes 3, 4 et 5. — Ch. r. 1464, supprimez la ligne de points à l'envoi qui ne doit avoir que 9 vers.

Strophe de 9 vers (10 syll.) : ababccdcd. — Envoi de 4 vers : bcbc (393 sans refrain).
— Envoi de 5 vers : ccddc (392 sans refrain).
— Envoi de 6 vers : ccdccd (326).

Strophe de 9 vers coupés (8 de 10 syll.; le 5e de 7 syll.) : ababccdcd. — Envoi de 4 vers : bdbd (321).
— Envoi de 5 vers : aabba (360).
— Envoi de 6 vers : 1° aadaad (347, 367, etc.).
2° ccdccd (357, 375, etc.).

Strophe de 10 vers (8 syll.) : ababbccdcd. — Envoi de 4 vers :
1° adad (912).
2° bdbd (909).
3° cdcd (913).
— Envoi de 6 vers : 1° aadaad (339, 1007, etc.).
2° bbdbbd (404, 940, etc.).
3° ccdccd (336, 971, etc.).
— Envoi de 9 vers dont 2 de refrain : aadaacdcd (1464).

Strophe de 10 vers (10 syll.) : ababbccdcd. — Envoi de 4 vers : 1° adad (322, 765).
2° bdbd (910).
3° cdcd (350, 911, 1156, etc.).
— Envoi de 6 vers : 1° aadaad (349, 364, etc.).
2° bbdbbd (344, 395, etc.).
3° ccdccd (274, 315, etc.).
— Envoi de 10 vers dont 2 de refrain : aadaadcdcd (1103).

Strophe de 10 vers coupés (9 de 10 syll.; le 6e de 7 syll.) : ababbccdcd. — Envoi de 5 vers :
1° aabba (352 sans refrain à l'envoi).
2° ccaac (362 sans refrain à l'envoi).
— Envoi de 6 vers : 1° aadaad (355, 387, etc.).
2° bbdbbd (369, 391).
3° ccdccd (338, 353).
— Envoi de 10 vers, reproduction de la strophe (1164).

Strophe de 11 vers (8 syll.) : ababbbccdcd. — Envoi de 6 vers : 1° aadaad (1293).
2° bbdbbd (1166).
3° ccdccd (1441).

Strophe de 11 vers coupés (10 de 10 syll., le 5e de 7 syll.) : ababccddede. — Envoi de 6 vers : ddedde (403).

Strophe de 12 vers (10 syll.) : ababbccddede. — Sans envoi (1009).
— Envoi de 5 vers : aeaae (406).
— Envoi de 6 vers : 1° bbebbe (1010).
2° ddedde (1124).

Une seule chanson royale *doublée* (961) contient 9 strophes et un envoi, en vers décasyllabiques : ababbccded; l'envoi est de 6 vers : aaeaae.

c) *Rondeaux*

J'ai déjà eu occasion ailleurs [1] de parler du rondeau dans les œuvres d'Eustache Deschamps. En examinant aujourd'hui plus à fond ce genre de poésie, tel qu'il le présente en 171 exemplaires [2], j'aurai à préciser, à compléter et aussi parfois à rectifier mes premières assertions.

L'*Art de dictier* ne dit mot de la théorie du rondeau; les deux manuscrits offrent en ce passage une lacune commune, et se contentent d'énumérer un certain nombre d'exemples [3]. Le ron-

1. *Rondeaux et autres poésies du* XVe *siècle*, publ. pour la Société des Anciens textes français (1889), p. XXXVIII-XL.

2. Les œuvres de Deschamps comptent effectivement 170 rondeaux, dont un en double à déduire (voy. plus haut, p. 104, note 1); il faut en ajouter deux autres mentionnés plus haut, p. 114, note 1.

3. T. VII, p. 284-7.

deau de Deschamps qui peut être écrit en vers de 7, de 8 ou de 10 syllabes, se compose de 3 strophes toujours établies sur deux rimes; la première comprend de 2 à 5 vers; la seconde comporte de 1 à 3 vers, suivis du premier ou des 2 premiers vers de la première strophe formant refrain partiel; la troisième strophe compte autant de vers que la première, suivis de la répétition de cette première strophe tout entière, formant refrain complet.

Les variétés de rythme sont assez nombreuses [1] :

Première strophe de deux vers. — Vers de 7 syllabes : *ab* | a*a* | ab *ab* (657).
Vers de 8 syllabes : *ab* | a*a* | ab *ab* (606, 629, etc.).
Vers de 10 syllabes : 1° *ab* | a*a* | ab *ab* (583, 585, etc., 1396 *bis*, 1396 *ter*).
2° *ab* | a*a* | aab *ab* (668).

Première strophe de trois vers. — Vers de 7 syllabes : *abb* | ab *ab* | abb *abb* (693, 694).
Vers de 8 syllabes : 1° *aab* | ab *aa* | aab *aab* (148).
2° *abb* | ab *ab* | abb *abb* (572, 573, etc.).
A cette série doit peut-être se rattacher le rondeau 604 *abb* | aab *a* | ab *abb*, dont le rythme ne se retrouve pas ailleurs.
Vers de 10 syllabes : 1° *aba* | ab *ab* | aba *aba* (480, 618).
2° *abb* | ab *ab* | abb *abb* (171, 230, etc.).

Première strophe de 4 vers. — Vers de 7 syllabes : *abba* | ab *ab* | abba *abba* (699, 700).

1. La plupart des strophes des rondeaux sont mal coupées dans l'édition. Fautes à corriger : Rond. 687, v. 2, lisez *moy*, au lieu de *my*. — Rond. 1271, supprimez le dernier vers. — Rond. 1330, manque un vers après le v. 4.

Vers de 8 syllabes : *abba* | bab *ab* | abba *abba* (551).
Vers de 10 syllabes : 1° *aabb* | *aa* | aabb *aabb* (609).
2° *abab* | ab *ab* | abab *abab* (555, 574).
3° *abba* | bab *ab* | abba *abba* (600).

Première strophe de 5 *vers.* — Vers de 8 syllabes : *aabba* | bab *aa* | aabba *aabba* (577).

Le n° 618 offre un exemple de rondeau *équivoque et rétrograde*; les n°s 930 et 931 sont seulement *équivoques*.

d) *Virelais*

Le virelai appelé aussi *chanson balladée*, se rencontre dans Deschamps avec une variété de rythmes vraiment inouïe; c'est un des genres que le poète a manié avec le plus de maîtrise, montrant que lorsqu'il le voulait, il savait assouplir sa langue et faire œuvre d'artiste. Il a composé 84 [1] virelais se répartissant en plusieurs sortes qu'il ne fait qu'indiquer fort sommairement dans son *Art de dictier* [2]. En règle générale le virelai consiste en 3 strophes établies sur 2 rimes; la première strophe qui peut compter de 4 à 7 vers, sert de refrain et se répète après la troisième, pareille à la première; la seconde est généralement de 4 ou de 6 vers, comprenant 2 parties symétriques.

1. Voy. plus haut, p. 102. Dans ces 84 virelais, le n° 753 compte pour 2; le second, le n° 753 *bis* commence au vers : *Je prendrai en patience;* le refrain final n'est pas indiqué dans le manuscrit.
2. T. VII, p. 281.

C'est là le virelai simple; dans d'autres, la deuxième strophe et la troisième suivie du refrain, peuvent se répéter deux et trois fois. Je donne le nom de *couplet* à cet ensemble de deux strophes suivies d'un refrain.

La classification qui suit a pour bases d'abord le *refrain*, c'est-à-dire la première strophe, puis la *strophe*, c'est-à-dire la *deuxième* strophe du virelai, étudiés successivement dans les virelais dont *les plus longs* vers sont de 7, de 8 et de 10 syllabes [1]; le nombre des *couplets* est aussi un des éléments de la classification.

Virelais en vers de 7 syllabes

Refrain de 4 vers : abab. — Strophe de 4 vers : abab (3 couplets 744).

Refrain de 4 vers : abba. — 1° Strophe de 4 vers : abab (2 couplets 559, 745).
2° Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 550, 739).

Refrain de 4 vers : aabb. — Strophe de 6 vers : ccdccd (2 couplets 718). La strophe présente deux rimes inconnues au refrain.

1. Pour un grand nombre de virelais, la division en strophes est fautive dans l'édition, et les vers sont parfois mal alignés. — Fautes à corriger : Vir. 550, manque un vers en *ense* après le v. 19; manque un refrain final. — Vir. 569, manque un vers de 7 syllabes en *iere* après le v. 16. — Vir. 702, manquent, entre les vers 23 et 24, 5 vers plus un refrain, plus 3 vers, pour faire 3 couplets complets. — Vir. 722, manque le refrain après le 1er couplet. — Vir. 732, au v. 4, supprimez la correction et lisez *supplie* au lieu de *suppli*. — Vir. 744, le second vers doit être lu le 4e. — Vir. 753 *bis*, manque le refrain final. — Vir. 757, manque le refrain final. — Vir. 763, manque le refrain après le v. 16.

Refrain de 5 vers : aabba. — 1° Strophe de 6 vers : aabaab (2 couplets 562, 563, 701, 703, 737; 3 couplets 710, 751).
2° Strophe de 6 vers : bbabba (1 couplet 558; 2 couplets 565, 566, 725, 757, 758; 3 couplets 548, 564, 735, 755, 756).
3° Strophe de 6 vers : ccdccd (3 couplets 557). La strophe présente deux rimes inconnues au refrain.

Refrain de 5 vers : abbab. — Strophe de 6 vers : ccdccd (2 couplets 714). La strophe présente deux rimes inconnues au refrain.

Refrain de 5 vers : aabba. — Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 5 syllabes : bbAbbA (3 couplets 712, 715).

Refrain de 5 vers coupés dont 1 de 5 syllabes : aaBba. — 1° Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 746, 760; 3 couplets 708).
2° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 5 syllabes : bBabBa (2 couplets 726, 748).
3° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 5 syllabes : cCacCa (2 couplets 717). La strophe présente deux rimes inconnues au refrain.

Refrain de 5 vers coupés dont 1 de 4 syllabes : aaBba. — Strophe de 6 vers : aabaab (2 couplets 740).

Refrain de 5 vers coupés dont 1 de 3 syllabes : aAbba. — 1° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : aAbaAb (1 couplet 753 *bis*).
2° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : bBabBa (2 couplets 734).

Refrain de 5 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : aaBaaB. — 1° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : bbAbbA (1 couplet 762; 2 couplets 722, 730; 3 couplets 742).
2° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : bBabBa (3 couplets 753).

Refrain de 5 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : aaBbA. — Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : bBabBa (3 couplets 728).

Refrain de 6 vers : abbabb. — Strophe de 6 vers : aabaab (2 couplets 709).

Refrain de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : aaB bAb. — 1° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : aaB aaB (2 couplets 716).
2° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : bbA bbA (2 couplets 759).

Refrain de 6 vers coupés dont 3 de 3 syllabes : aAb BBa. — Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : bBabBa (2 couplets 747).

Refrain de 7 vers coupés dont 3 de 4 syllabes : aaBbAaB. — Strophe de 6 vers coupés dont de 2 de 4 syllabes : bbAbbA (2 couplets 719, 727, 729).

Refrain de 7 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : aAbbAab. — Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 3 syllabes : aAb aAb (2 couplets 711).

Virelais en vers de 8 syllabes

Refrain de 3 vers : aaa. — Strophe de 6 vers : bbc bbc (3 couplets 1055). La seconde strophe du couplet qui doit reproduire le refrain est ici de 5 vers : aadda. Faut-il supposer que les 2 vers en dd manquent au refrain?

Refrain de 4 vers : abba. — Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 720, 721 ; 3 couplets 1054).

Refrain de 5 vers : aabba. — 1° Strophe de 6 vers : aabaab (1 couplet 561).
2° Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 704, 763, 1196).
3° strophe de 6 vers : ccdccd (1 couplet 713 ; 2 couplets 588, 589). La strophe présente deux rimes inconnues au refrain.

Refrain de 5 vers : ababa. — Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 743).

Refrain de 5 vers coupés dont 1 de 4 syllabes : aaBba. — 1° Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 736, 738, 741).
2° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : aaB aaB (1 couplet 541, 567, 568; 3 couplets 702).
3° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : bbAbbA 2 couplets 749, 759).
4° Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : ccDccD (1 couplet 732). La strophe présente deux rimes inconnues au refrain.

Refrain de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : aAAbba. — Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : aAbaAb (2 couplets 569).

Refrain de 7 vers coupés dont 3 de 4 syllabes : aaBbAaB. — Strophe de 6 vers coupés dont 2 de 4 syllabes : bbAbbA (2 couplets 731).

Virelais en vers de 10 syllabes

Refrain de 4 vers : abba. — 1° Strophe de 3 vers : bab (1 couplet 595). Ne peut-on supposer qu'il manque 3 vers à cette strophe ?
2° Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 733).

Refrain de 5 vers : aabba. — 1° Strophe de 3 vers : aab (1 couplet 593). Ne peut-on supposer qu'il manque 3 vers à cette strophe ?
2° Strophe de 6 vers : bbabba (2 couplets 754; 3 couplets 723, 724).

Les deux virelais 554 et 752 de caractère ancien et populaire échappent à cette classification. Le premier, commençant par un refrain, se compose de 13 quatrains établis sur 2 *assonances* et suivis alternativement du refrain du commencement et d'un second refrain. L'autre, où figurent aussi des *assonances* féminines (certaines finales n'assonent même pas), a un troisième couplet différent des 2 premiers.

e) *Lais*

Le lai est certainement le genre poétique que Deschamps a le mieux défini dans son *Art de dictier* [1]. M. Jeanroy a dit ce qu'il était au XIIIe siècle et même avant cette date [2]; dans la poétique de Deschamps, il se compose de 24 strophes pareilles 2 à 2, renfermant toutes deux même nombre de vers établis sur 2 rimes, avec même rythme; les rimes que présente un groupe de 2 strophes ne peuvent pas se retrouver ailleurs, excepté pour les 2 dernières strophes qui doivent avoir les mêmes rimes et le même nombre de vers que les 2 premières.

Ces règles qui font du lai « une chose longue et « malaisiée a faire et trouver », sont bien observées dans 10 des 14 lais qui ont été écrits par Deschamps, les nos 304 [3], 305 [4], 306, 307 [5], 308, 309 [6],

1. T. VII, p. 287-8.

2. *Lais et descorts français du* XIIIe *siècle* (1901), p. v-x.

3. Dans ce lai le v. 69 devrait avoir 7 syllabes au lieu de 3. — Aux v. 212-3 manque un vers en *orte*. — Au v. 254, manque un vers en *eẹ*. — Au v. 322, manque un vers en *eille*. — Entre les v. 326 et 327, manque un vers en *eille*.

4. Le v. 140 devrait avoir 7 syllabes. — Après le v. 160, mettre un blanc. — Réunir les v. 164 et 165. — Aux v. 216-7, manque un vers en *ait*.

5. Toutes les strophes ont 13 vers décassyllabiques.

6. Contrairement à ce qui doit avoir lieu dans le lai, les strophes 3 et 4 ne riment pas entre elles et n'ont pas le même nombre de vers. La strophe 3 (v. 23-32) a 10 vers rimant en *ir* et en *aire*; la strophe 4 (v. 33-43) a 11 vers rimant en *ile* et en *er*. — Aux v. 171-2, manque un vers en *é*. — Aux v. 192-3, manque un vers en *ère*. — Aux v. 224-5, manque un vers en *ors*.

310 [1], 311 [2], 313 [3] et 314 [4]. Elles subissent au contraire des atteintes dans les 4 autres.

Le lai 1358 sur la *Nativité de Nostre Seigneur* est appelé *double* lai; ce serait plutôt un *demi* lai, car il n'a que 12 strophes. Les 2 dernières ne sont pas semblables aux 2 premières.

Le lai 312 compte 28 strophes au lieu des 24 réglementaires.

Le lai 1189 (*La Fiction de l'Aigle*) dépasse aussi de beaucoup le nombre de 24 strophes; il en compte 58 et devrait en compter 60, car il manque après la strophe 26e une strophe de 10 vers sur les rimes *ille* et *ier*, et après la strophe 48e une autre de 10 vers sur les rimes *is* et *us*.

Le lai 309 *bis* enfin, lai de *Fragilité humaine*, porte aussi le nom de *double* lai; il contient non pas 48, mais 66 strophes [5].

f) *Pièces divisées en strophes*

Ces pièces auxquelles se rattache peut-être le lai 1358 dont il vient d'être parlé, sont au nombre

1. Ce lai présente à la fin de la dernière strophe (v. 231) 4 vers ajoutés en trop.

2. Ne faire qu'un seul vers des deux vers 187-8. — Supprimez la ligne de points au v. 225. — Supprimez le v. 237, pour égaler les 2 dernières strophes aux 2 premières.

3. Faire 2 vers du v. 94 en rétablissant la leçon supprimée :

Loyauté,
Honneur et humilité.

Après le v. 101, manque un vers en *é*.

4. Au v. 138, manque un vers en *i*. — Après le v. 202, manquent 3 vers.

5. Il faut mettre un blanc pour séparer 2 strophes entre les v. 577 et 578.

de 6, sans compter 4 petites pièces dont il sera question plus loin.

Le n° 1041, *Prophecie des dolours qui sont advenir*, compte 86 vers. Ce sont d'abord 14 vers en rimes plates, puis (*questions et réponses*) 7 huitains séparés chacun en 2 quatrains (abba baab); viennent ensuite 2 quatrains (aabb et ccdd), enfin un huitain semblable aux 7 premiers.

Le n° 1071, *Questions et réponses*, a 72 vers, répartis en 9 huitains, séparés en quatrains (abba baab).

Le n° 1214, *Notables*, est composé de 3 quatrains de rimes différentes (abba).

Le n° 1357, *Complainte sur la mort de Marguerite de Saint-Dizier*, comporte 112 vers décasyllabiques, répartis en 10 strophes inégales de rimes différentes.

Le n° 1443, *Demandes et réponses*, compte 339 vers divisés en strophes inégales de rimes différentes.

Il en est de même du n° 1454, *États du monde*, qui n'a que 88 vers.

Il faut joindre à ces pièces en strophes 4 petites pièces très courtes : un quatrain (1372), deux sixains (547, 1329) et un huitain (662).

g) *Pièces en rimes plates*

Cette division qui comprend les poésies de beaucoup les plus longues de Deschamps, compte 34 pièces très différentes entre elles comme sujet

et comme intérêt ; je les cite dans l'ordre de l'édition.

Le n° 1298 est une pièce de 18 vers énumérant six *Symptômes de maladie*.

Le n° 1356 est un *Notable dictié de Nostre Seigneur et de la Vierge Marie* (140 vers).

Le n° 1359 est la *Farce de mestre Trubert* (628 vers), violente et spirituelle satire contre les avocats.

Le n° 1360 est le *Dit des quatre offices de l'hostel du roi* (488 vers), sorte de *jeu* où *Paneterie*, *Échansonnerie*, *Cuisine* et *Sausserie* prennent successivement la parole.

Le n° 1395 est le *Dit du jeu de dés* (376 vers), étude amusante de différentes physionomies de joueurs.

Les n°s 1398 à 1404 forment 7 pièces burlesques, où Deschamps joue le principal rôle en tant que membre de joyeuses confréries. Ces pièces ont respectivement 250, 90, 262, 116, 210, 126 et 416 vers.

Les n°s 1406 à 1421 s'appliquent à 16 *Lettres en vers* (240, 298, 100 [1], 72, 46, 104, 120, 216, 166, 44, 52, 138, 116, 110, 104 et 64 vers) écrites à des amis par le poète sur des sujets familiers, et remplies de détails biographiques.

Le n° 1425 est une *Supplicacion* adressée par Deschamps au roi pour lui demander l'autorisation de s'absenter de son bailliage sans encourir l'amende (82 vers).

1. Il faut rétablir après le v. 47 le vers suivant : *Qui soient desseur rescousus*, passé dans l'édition.

Le n° 1446 est une *Prophétie* (30 vers) annonçant de terribles événements à l'humanité.

Le n° 1494 est la traduction en vers français *non dialogués* (comme pourraient le faire croire certains noms de personnages introduits dans le manuscrit par le copiste) de l'*Amphitryoneïde* latine de Vital de Blois (1,106 vers).

Le n° 1495 est un long poème (2,954 vers), *la Fiction du lion*, sur le mauvais gouvernement du royaume. Cette pièce a été laissée inachevée par Deschamps.

Le n° 1496 est un *Notable enseignement pour continuer santé en corps d'homme* (226 vers).

Le n° 1498 est le poème inachevé du *Miroir de mariage*, qui compte en cet état 12,103 vers.

§ 2. *Rime.* — La rime en tant qu'élément constitutif du rythme a été étudiée dans le paragraphe précédent, où il a été possible aussi de constater combien tenait peu de place l'assonance [1] dans l'œuvre de Deschamps. Il reste quelques mots à dire sur certaines rimes intéressantes au point de vue de la prononciation.

Les deux monosyllabes *en ce* riment souvent avec des mots en *ance* et en *ence* (III, 19, 124; V, 283; IX, 256, 345); mais il est à remarquer qu'alors que dans *ance* et *ence* la finale *ce* ne compte pas pour la mesure du vers, le monosyllabe *ce* du membre de phrase *en ce* forme une des syllabes du vers où il figure, qui se trouve ainsi avoir en fait

1. Voy. p. 130.

une syllabe de moins que le vers correspondant en *ance* ou en *ence*. Il en est de même de *attendent ce* rimant avec *demourance* (VI, 168).

Au contraire la locution *si que* rimant avec *oblique* (VI, 222) et *Afrique* (VI, 287), ne compte que pour une syllabe dans la mesure du vers.

L'*é* provenant de l'*a* latin accentué rime parfois avec l'*è* provenant de l'*e* latin accentué et entravé (*leres* = *terres* IX, 130). A rapprocher de cet exemple la ballade 1262 où dans l'envoi figurent des rimes en *és*, représentées dans les strophes par des rimes en *ès*.

La présence dans une même pièce (Vir. 569) des mots *dolereux*, *seulz* (*solus*), *leux* (*lupus*), *ceulx*, *eux* (*habui*) rimant entre eux, prouve que les finales de tous ces mots, quelles que fussent leurs origines latines, se prononcaient de la même façon au temps de Deschamps.

Il y a tendance de la part du groupe *oi* suivi de la nasale à confondre sa prononciation avec celle de *ein* : les mots *foint* (*feint*), *voint* (*veint*) riment avec *oint* et *point* (IV, 173).

Certains mots ayant actuellement en français une finale en *oue* ont la forme *aue* (III, 383-4) pour rimer avec *yaue*, tels que *maue* (*moue*), *rabaue* (*raboue*), *deslaue* (*desloue*), *laue* (*loue*).

Quand on aura fait mention de la forme analogique *peulent* (*pueent*) refaite sur *veulent* (V, 51), signalé la survivance d'*yere* (IX, 147) pour *estoie*, d'*iert* et d'*ert* (I, 119, 276) pour *estoit*, d'*yers* [1] (VI,

1. Cette forme semble aussi devoir être substituée à *yes* au v. 19 de la ballade 94.

104) pour *seras*, d'*yert* (I, 105) pour *sera*, et la persistance, écrite ou non, de l'*i* du radical devant une voyelle ou une semi-voyelle (*bailliage* en 4 syllabes, V, 313 ; *Troyen* en 3 syllabes, IX, 360 ; *officier* en 4 syllabes, V, 412 ; VIII, 260, corrigé à tort en 3 syllabes, VII, 110), et cité une pièce (ballade 884) où Deschamps a glissé quelques mots picards, on aura à peu près épuisé l'étude de tous les faits linguistiques dignes d'être relevés dans une langue remarquable surtout par la bizarrerie de sa syntaxe et la richesse de son vocabulaire.

§ 3. *Acrostiche.* — Deschamps n'a pas manqué de s'adonner à ce genre d'exercice poétique si en honneur au XIVe siècle, et a dans plusieurs pièces reproduit sous cette forme son nom et celui de personnages auxquels il voulait plaire. C'est ainsi que la ballade 540 offre les noms de *Marguerite la Clinete*, *nonaym d'Ormont* et d'*Eustace*, *chastelain de Fymes*, le rondeau 655 ceux d'Enguerran de *Coucy* et d'*Eustace*, le virelai 743 ceux de *Marie la Terrire* et d'*Eustace Morel*, et la ballade 947 ceux de *Marions* et d'*Eustace*.

CHAPITRE SECOND

Œuvres latines

La seule pièce en *prose* latine écrite par Deschamps est l'original de la *Complainte de l'Église* (n° 1397) dont il fit la traduction française, à la demande de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne[1].

Les pièces en *vers*, au nombre de 11, n'ont, bien entendu, aucun rapport avec la versification du latin classique; le rythme de leurs vers ne dépend nullement de la quantité prosodique, mais consiste simplement, comme celui des vers français, en un certain nombre de syllabes rimant suivant certaines formes. Il est à remarquer que pour la mesure exacte du vers, il faut devant les mots commençant par les groupes de lettres *sp*, *st*, rétablir un *e* protéthique comme en français; en place des corrections qui ont été faites à tort, on lira donc *Estephanum* au lieu de *Stephanum* (VII, 95), *estudium* au lieu de *studium* (VII, 96 et 99), *espernendo* au lieu de *spernendo* (VII, 98), *estimulat* au lieu de *stimulat* (VII, 150), etc., de même qu'en français on a lu

1. Voy. plus haut, p. 114.

subestitus, *subestitut* au lieu de *subsistus*, *subsistut* (VIII, 6 et 7).

Deux pièces (nos 1294 et 1332) relatives, l'une à la punition réservée aux trompeurs, l'autre à l'émeute parisienne de 1382, affectent la forme de ballades ayant 3 strophes de 8 vers décasyllabiques. Le refrain manque dans ces 2 pièces, et dans la première, les rimes changent aux 3 strophes; cette ballade possède en plus un envoi de 6 vers établi sur les mêmes rimes que celles de la troisième strophe.

Une longue pièce de 271 vers, en 22 strophes irrégulières (n° 1331), compare l'heureux temps des conquêtes gauloises et des règnes de Charlemagne et de ses successeurs avec les tristesses de la fin du XIVe siècle.

Les mêmes doléances se retrouvent dans une épître de 98 vers (n° 1348), composée de 8 strophes de 12 vers et de 2 vers finaux, et adressée à Raoul Vitard.

Trois pièces comptent chacune 3 strophes : dans les deux premières (nos 1260 et 1261), Deschamps fait allusion à l'élection du pape Pierre de Luna; dans la dernière (n° 1304), il parle d'un épisode de son voyage de Bohême en 1397.

Dans une pièce de 2 strophes (n° 1333) de 22 vers chacune (il manque un vers à la seconde), il conseille aux Parisiens de se soumettre.

Enfin trois petites pièces (nos 1308, 1334 et 1335) ne contiennent qu'une seule strophe; elles sont adressées l'une à Jean Henri, compagnon de Deschamps; les deux autres à Charles VI, pour lui réclamer une pension gagée sur la recette de Vitry.

A côté de ces 11 pièces, Deschamps a composé un certain nombre de ballades ou chansons royales où il a introduit des mots latins (nos 156, 862, 1166, 1185, 1225, 1226, 1343 et 1480). Quelques-unes au moins justifient la réputation qu'a le latin de braver dans les mots l'honnêteté.

Deschamps ne s'est pas contenté d'écrire en latin; il s'est fait aussi traducteur, et sans parler de sa *Complainte de l'Église* (n° 1397) qu'il a traduite lui-même après l'avoir écrite en latin, sans parler non plus des nombreux auteurs latins dont il a lu les œuvres et dont il s'est inspiré dans ses vers, comme on le verra quand il sera traité de ses *Sources*, on ne saurait passer sous silence deux longues pièces qu'il a mises en vers français, l'une en rimes plates, le *Traictié de Geta et d'Amphitrion* de Vital de Blois (n° 1494), l'autre en strophes, un abrégé du *De contemptu mundi* d'Innocent III, donné sous le nom de *Lai de fragilité humaine* (n° 309 *bis*). Ces deux traductions montrent que si Deschamps était capable d'écrire à peu près correctement un latin ecclésiastique imprégné de formes françaises, il avait parfois plus de difficulté à comprendre exactement et surtout à rendre nettement en français le latin souvent prétentieux et recherché d'écrivains appartenant à une époque antérieure du moyen âge.

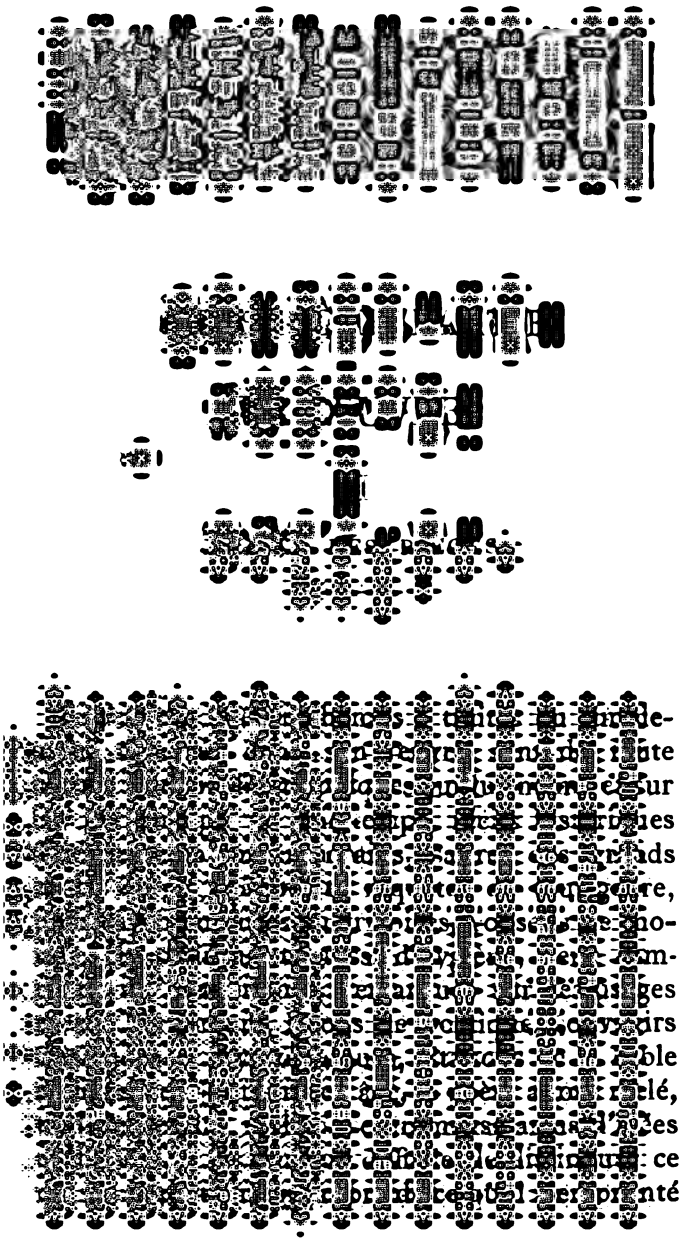

à d'autres. Élevé à l'école de Guillaume de Machaut qui lui a légué ses procédés de composition, imbu de l'enseignement traditionnel de l'Université d'Orléans, Deschamps a complété son bagage littéraire et scientifique en se formant une bibliothèque dont il parle parfois [1], et en utilisant très vraisemblablement celle de Louis d'Orléans dont il est un des pourvoyeurs [2]. Il nous cite dans une de ses ballades [3] les écrivains que tout *bon rhétoricien* doit avoir lus : Valerius, Tulle (qu'il distingue de Cicéron), le *Polycratique* (de Jean de Salisbury), Tite-Live, Sénèque, Priscien, Virgile, Socrate et Lucien. Il oublie de mentionner dans cette énumération un peu disparate le *Roman de la Rose,* cette vaste encyclopédie où, comme tous les gens du XIVe siècle, il puise le plus clair de son érudition [4]. D'autres nombreux auteurs ont été utilisés par Deschamps; ils vont être examinés dans un premier chapitre consacré aux *Sources de Deschamps,* un deuxième chapitre étant réservé à l'étude des pièces où le poète a développé des idées qui lui sont personnelles ou dont tout au moins je n'ai pu découvrir l'origine.

1. Ball. 1095.
2. Voy. plus haut, p. 68 et 85.
3. Ball. 1367.
4. Voy. Sarradin, *Étude sur Eustache Deschamps* (1878), p. 252-3.

CHAPITRE PREMIER

Sources de Deschamps

Deschamps n'a pas toujours de la même manière employé ses sources. Tantôt il fait œuvre complète d'emprunteur en écrivant des pièces — on pourrait parfois dire des ouvrages — dont il prend ailleurs la matière première en tout ou en très grande partie, se contentant de façonner, c'est-à-dire de traduire ou d'imiter ; tantôt dans d'autres pièces où il se montre d'ailleurs original, il ne subit que de très faibles influences étrangères.

J'ai donc consacré un premier paragraphe aux *Pièces entières dont la matière est fournie par d'autres auteurs*, et analysé ainsi un certain nombre des œuvres les plus importantes de Deschamps. Le paragraphe suivant est attribué aux écrivains et aux livres qui lui ont fourni *partiellement* des imitations, des allusions, des citations et même de simples mentions.

§ 1. *Pièces entières dont la matière est fournie par d'autres auteurs.* — J'énumère ces pièces :

1° *Le Traictié de Geta et d'Amphitrion* [1]. — Cet ouvrage est la traduction en vers français des vers latins du *Livre de Geta et de Birria* ou *Amphitryoneïde,* que Vital de Blois avait lui-même imités de Plaute, en donnant à la fable de l'auteur latin « le caractère d'une satire contre les formes sco- « lastiques du raisonnement ou plutôt contre les « résultats étranges et ridicules de la philosophie, « travaillant un esprit vulgaire qu'elle rend comme « ivre, et chez qui elle annihile le sens commun [2]. » Ce poème qui ne manque pas de « mérites » a été publié en dernier lieu par A. de Montaiglon [3] qui en a donné aussi une traduction française [4]; il en promettait une nouvelle édition latine [5] qui n'a jamais vu le jour. C'est cet ouvrage que Deschamps s'est plu à traduire en rimes plates (1106 vers), en suivant d'assez près son original et en lui conservant à la fois ce ton comique et sérieux qu'a signalé le dernier éditeur. En comparant le texte latin à la traduction de Deschamps, on constatera plus d'une fois que celui-ci n'a toujours pas bien compris ce qu'il s'était chargé d'interpréter, et les cas ne sont pas rares où, soit par la faute du traducteur, soit par celle du copiste,

1. R. pl. 1494. Voy. plus haut, p. 135.
2. A. de Montaiglon, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. IX (1847-1848), p. 475.
3. *Ibidem*, p. 486-505.
4. Paris, 1848, autographie de 32 pages (tiré à 75 exemplaires).
5. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. X (1848-1849), p. 425.

des corrections ont dû intervenir ; elles sont alors justifiées en note par l'insertion du passage latin correspondant.

Le copiste, croyant avoir affaire à un poème dialogué, avait introduit dans le texte toute une série de noms de personnages que le marquis de Queux de Saint-Hilaire avait fidèlement conservés dans l'édition qu'il donna séparément de cet opuscule en 1872 [1] ; je les ai supprimés, ou plutôt mis en marge entre crochets, à la place qu'ils occupaient dans le manuscrit.

Tout en serrant d'assez près son texte, Deschamps l'a pourtant quelquefois abrégé (v. 331-360) ou changé (v. 741-58) ; les additions ne sont guère que des développements et des amplifications. Elles ne sont pas toujours heureuses et dénotent parfois chez l'auteur un mépris souverain de la vraisemblance historique ; c'est ainsi (v. 73) que la chambre d'Alcmène est couverte de tapisseries reproduisant les travaux un peu bien prématurés d'Hercule, qui ne doit pourtant naître que plusieurs mois plus tard des amours mêmes de Jupiter et d'Alcmène !

2° *Le double lai de Fragilité humaine* [2]. — Sous ce titre, Deschamps dit avoir traduit en français une partie du livre *De Contemptu mundi* [3] du pape Innocent III, dans le but moralisateur de s'attaquer à l'orgueil, le plus grand des péchés ; pour

1. Paris, librairie des bibliophiles, XXIV-60 pages.
2. Lai 309 *bis*.
3. Migne, *Patrologie latine*, t. CCXVII, col. 701-46. Voy. pour la bibliographie, les *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis* publiées par A. Piaget et Ém. Picot, t. II (1899), p. 72-6.

que l'exemple partît de plus haut, il a dédié son œuvre au roi Charles VI, le 18 avril 1383 [1]. Ce n'est pas une traduction qu'a fait Deschamps, mais simplement un abrégé de quelques chapitres de la compilation d'Innocent III. Au contraire de Guillaume Alexis, qui au cours de 3 livres et de 81 chapitres a suivi pas à pas le texte latin, amplifié souvent, mais abrégé rarement, pour en donner une version fidèle dans son *Passe temps de tout homme et de toute femme* [2], Deschamps s'est assigné uniquement pour tâche de résumer en 66 strophes [3] quelques chapitres ou parties de chapitres de l'original latin dont il s'éloigne assez souvent.

C'est sans doute au traité [4] d'Innocent III que Deschamps a emprunté cette idée sur laquelle il revient souvent [5], que la vie humaine ne va guère au delà de 60 années : « pauci nunc ad XL, paucis-« simi ad LX annos perveniunt » (II, 264-5). Le Psalmiste en fixait la durée à 70 ans [6].

3° *Commemoracio hystorie Senonum Gallorum compilata et rithmata* [7]. — Cette longue pièce en vers latins rimés ne justifie son titre que dans une très faible mesure; il n'y est question en effet des anciens Gaulois que dans quelques strophes où sont célébrées leurs victoires en Italie et en Grèce.

1. Voy. plus haut, p. 39.
2. *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, t. II, p. 101-291.
3. Voy. plus haut, p. 132.
4. Chap. X : *De incommodis senectutis et brevitatis vitæ hominis.*
5. Voy. plus haut, p. 96.
6. *Ps.*, LXXXIX, v. 10.
7. Lat. 1331. Voy. aussi p. 139. — Le ms. fr. 840 de la Bibl. nat. (fol. 360 *c*) porte la forme *rithimata*.

Le poète énumérant ensuite les conquêtes de Clovis, de Pépin et de Charlemagne, compare ce temps passé où d'heureuses guerres avaient assuré la prospérité et le calme du royaume et de l'Église, aux désordres et aux vices de l'époque où il vit.

Les détails que fournit Deschamps sur l'invasion gauloise en Italie conduite par Brennus, et sur la fondation des villes de Pavie, de Vérone, de Brescia, de Milan, de Sinigaglia et de Sienne (VII, 94) [1], se retrouvent dans l'abrégé de Trogue-Pompée donné par Justin [2], de même [3] que le récit de l'arrivée à Delphes d'un autre Brennus confondu avec le premier (VII, 94) [4]. Bien que Justin ait servi parfois de source directe à Deschamps, il est plus probable de supposer dans le cas actuel que l'emprunt a été fait au *Polycratique* de Jean de Salisbury, où sont mentionnés les passages de Trogue-Pompée [5].

D'autre part ce sont les *Grandes Chroniques*, ou les auteurs qui les ont alimentées, qui semblent avoir inspiré à Deschamps les allusions à l'origine troyenne des Français, au baptême de Clovis, à la lutte de Pépin et du pape Étienne II contre les Lombards, aux victoires de Charlemagne et à sa protection accordée aux clercs.

Par contre, tout le reste de la pièce consacré aux plaintes contre la corruption du temps, rentre dans

1. Voy. aussi Ball. 1262.
2. Liv. XX. Voy. aussi § 2, sous la rubrique TITE-LIVE.
3. Liv. XXIV.
4. Voy. aussi Ball. 1262.
5. Liv. VI, chap. 16, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CXCIX, col. 612-3.

le thème habituel des développements poétiques pour lesquels Deschamps puise intarissablement dans son propre fond.

4° *Demoustracions contre sortileges* [1]. — L'astrologie, les sortilèges et en général toutes les pratiques qui touchent à la sorcellerie et à la magie étaient très en vogue au moyen âge, particulièrement au XIVe siècle; Louis d'Orléans avait pour les sciences occultes un amour que lui reprochait Pierre de Craon [2] et qu'il poussa même au point de faire brûler Jean de Bar pour ne pas avoir réussi à lui montrer le diable, comme il s'y était engagé [3]. Deschamps avait appris l'astrologie durant sa jeunesse; il nous dit même qu'alors il tirait profit de cette science et qu'on le payait en robes et en argent [4]. Plus tard il conserva une croyance très marquée aux présages et aux horoscopes [5], pensant que chaque homme a sa destinée assignée par une étoile [6], contre laquelle peut cependant victorieusement lutter le libre arbitre [7]. C'était là, nous dit Deschamps, la théorie de l'astronome Ptolémée [8], mais elle ne contentait pas l'Église qui

1. Pr. 1361; voy. aussi p. 114.
2. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne* (5e éd.), t. II, p. 21.
3. *Ibidem*, p. 225-6.
4. Ball. 225.
5. Voy. plus loin chap. 2, § 6 *b*.
6. Ball. 78.
7. Ball. 40, 289, 383; Ch. r. 372.
8. Je n'ai pu retrouver le texte visé de Ptolémée, ni dans son *Almageste* (éd. Halma) auquel fait allusion Deschamps (voy. plus loin p. 161), ni dans le *Centiloge* glosé par Hally (Bibl. nat., ms. fr. 1349, fol. 215). L'*Image du monde* qui s'inspire parfois de Ptolémée conclut aussi au libre arbitre (Bibl. nat., ms. fr. 1822, fol. 145 *d*).

défendait comme contraire à ses doctrines toute recherche de l'avenir, qualifiée d'*art de Tolède* [1].

C'est sans doute dans un moment de ferveur religieuse que Deschamps écrivit en prose ce petit traité sur les sortilèges, où il accumule les exemples de morts violentes réservées aux princes et implicitement à tous ceux qui s'adonnent aux sorts, aux enchantements, à la sorcellerie et à l'astrologie. Ces exemples cueillis un peu de droite et de gauche ne présentent aucun lien entre eux : pour quelques uns, Deschamps cite sa source; pour d'autres, j'ai essayé de la découvrir. Je suis l'ordre même de l'ouvrage et résume chaque exemple en une phrase soulignée.

— *Zoroastre, roi de Bactriane, père de la magie*, (cité ailleurs [2] comme inventeur des sept arts libéraux), *est tué par Ninus qui lui brûle ses livres* (VII, 193). Deschamps prétend avoir emprunté ce récit au *second* livre du *De Vanitate mundi* [3] de « monseigneur Saint Victor ». Je l'ai cherché en vain dans le second livre de l'œuvre de Hugues de Saint-Victor[4]; en revanche, j'ai relevé dans Justin[5] qui pourrait bien être la source première de Hugues de Saint-Victor, la phrase suivante où il est question de Ninus : « Postremum illi bellum « cum Zoroastre, rege Bactrianorum, fuit, qui pri- « mus dicitur artes magicas invenisse, et mundi

1. Ball. 1212, 1243.
2. Pr. 1396 (t. VII, p. 266); voy. aussi Ball. 185.
3. Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXVI.
4. Cité ailleurs (Ball. 1269).
5. Liv. I, chap. I.

« principia siderumque motus diligentissime spec-
« tasse. Hoc occiso... »

— *Atlas, roi d'Espagne, chassé de son royaume se réfugie sur une montagne de Grèce à laquelle il donne son nom; « et si faignent les poetes que « pour sa grant astronomie il porte et tourne le « ciel »*. J'ignore la raison pour laquelle Deschamps a fait d'Atlas un roi d'Espagne, et non de Maurétanie, comme le veut la tradition, ni pourquoi il place en Grèce la montagne qui porte son nom. Il a dû y avoir confusion dans ses souvenirs d'école, Atlas, un des maîtres d'Hercule, faisant partie de cette pléiade mythologique sur laquelle tout adepte en *poetrie* était tenu d'avoir quelques notions [1].

— *Mort de l'enchanteur Nectanebus tué par Alexandre-le-Grand.* Cet épisode appartient au cycle d'Alexandre. Bien que d'ordinaire [2], pour les faits de la vie de ce héros, Deschamps semble avoir suivi la rédaction du roman publié par Michelant [3] de préférence à l'*Epitome* de Valerius et aux autres textes français, les détails qu'il donne ici de la mort de l'enchanteur, père d'Alexandre, se rapprochent plutôt de la rédaction du ms. fr. 789 de la Bibliothèque nationale [4] et de celle d'Eustache de Kent [5].

1. Voy. E. Langlois, *Recueil des arts de seconde rhétorique* (1902), p. 39-48, 65-72, 97.
2. Voy. plus loin § 2, sous la rubrique *Alexandre*.
3. *Li Romans d'Alixandre* (Stuttgart, 1846).
4. P. Meyer, *Alexandre-le-Grand dans la littérature française du moyen âge*, t. I (1886), p. 158-61.
5. *Ibidem*, t. I, p. 215-6.

— *Thalès de Milet en regardant les étoiles, tombe dans une fosse et se tue.* Cette histoire mise parfois sous le nom d'autres philosophes, est devenue la fable de La Fontaine, *L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits* [1]. Elle se trouve primitivement dans Ésope et dans le *Théégète* de Platon [2], d'où elle a passé dans les *Vies des philosophes* de Diogène Laërce [3], ouvrage que Deschamps a utilisé une autre fois encore [4].

— *Mithridate, ami des « choses et sciences des-« susdites » est vaincu par Pompée* (VII, 194). Deschamps cite ici sa source, qui est Pline. Un passage de cet auteur [5] fait en effet allusion à la recette d'un antidote souverain donnée par Mithridate : « In sanctuariis Mithridatis, maximi regis devicti, « Cn. Pompeius invenit in peculiari commentario « ipsius manu, compositionem antidoti, e duabus « nucibus siccis, item ficis totidem, et rutæ foliis « viginti simul tritis, addito salis grano ; et qui hoc « jejunus sumat, nullum venenum nociturum illo « die. »

— *Jayme, roi de Majorque, « enclin a telles divi-« nacions », pert son royaume et meurt.* Il s'agit ici de Jayme III (et non de Jayme II), qui ayant épousé en 1362 Jeanne de Naples, sut intéresser à son sort, dans sa lutte contre son oncle Pierre IV

1. Liv. II, fabl. 13. Voy. Robert, *Fables inédites*, t. I, p. 137-8.
2. *Ibidem*, t. I, p. liij.
3. Trad. fr. de Lefèvre (Charpentier, 1841), p. 14 (*Vie de Thalès*).
4. Voy. plus loin § 2, sous la rubrique Diogène Laerce.
5. *Hist. nat.*, éd. Lemaire, liv. XXIII, chap. 17.

d'Aragon, le pape d'Avignon Urbain V. Finalement, il mourut subitement, empoisonné, s'il faut en croire quelques historiens. Sa mort, en tout cas, impressionna vivement les contemporains, puisque Deschamps la cite comme une punition divine.

— *Ferrand, comte de Flandre, trompé par de fausses prédictions, entre à Paris prisonnier.* La chronique de Guillaume le Breton fournit d'assez copieux détails sur ce fait. La comtesse douairière de Flandre, Mathilde de Portugal, tante de Ferrand, ayant « secundum morem Hispanorum », consulté les démons sur l'issue de la lutte de son neveu et du roi de France, reçut une réponse amphigourique d'où il résultait que Ferrand serait accueilli par les Parisiens « cum maximâ pompâ ». Vaincu et fait prisonnier à Bouvines, sa défaite et son entrée à Paris furent en effet célébrées par de grandes réjouissances [1]. Deschamps a dû connaître le texte de Guillaume le Breton d'après la traduction aujourd'hui perdue de Jean de Prunay [2].

— *Trompé par l'oracle de Delphes, Pompée est vaincu à Pharsale, puis assassiné par ordre de Ptolémée* (VII, 195). Lucain invoqué par Deschamps dans ce passage, dit [3] que Sextus consulta,

1. *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, éd. Delaborde, t. I (1882), p. 295-7.
2. *Ibidem*, t. I, p. LXI-II.
3. *Pharsale*, liv. VI.

non pas l'oracle de Délos, non plus que celui de Delphes,

Non tripoda Deli, non Pythia consulit antra,

mais bien l'enchanteresse thessalienne Érichtho, à laquelle Deschamps fait ailleurs allusion [1]. La mort de Pompée en Égypte est racontée dans la *Pharsale* [2]; Deschamps en parle aussi dans une autre pièce [3], et mentionne du reste souvent le nom de Pompée. Il est probable que ce n'est pas la *Pharsale* de Lucain qu'a connue directement Deschamps, mais l'extrait qu'en renferme la compilation des *Faits des Romains* [4].

— *Morts du devin Amphiaraüs, de l'empereur Néron, du roi Xerxès* (VII, 196), *du roi Crésus, du roi Pyrrhus, du tyran Agathocle, d'Étéocle et Polynice, du roi* (sic) *Appius, du roi Saül et « autres qui « userent de telz ars » et « furent destruiz pour sem- « blables divinemens.* » Je réunis ici cinq paragraphes fort courts du reste, et j'en groupe les faits suivant leur origine.

Le récit de la mort du devin Amphiaraüs englouti par la terre, se lit dans le *Roman de Thèbes* [5], d'où il a pénétré dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure [6]. Amphiaraüs

1. Ball. 1220.
2. Liv. VIII.
3. Ch. r. 1445.
4. Voy. P. Meyer, *Romania*, t. XV (1885), p. 17 ss.
5. Éd. Constans, t. I (1890), p. 230-7.
6. A. Joly, *Benoît de Sainte-More et le roman de Troie*, 1re partie, p. 369.

avait prédit sa propre mort ainsi que celle d'Étéocle, à laquelle Deschamps fait aussi allusion [1].

La mort de Néron et celle de Xerxès sont tirées de Pline, au dire de Deschamps; il en est fait mention dans l'*Histoire naturelle* [2].

Jean de Salisbury dans son *Polycratique* [3] émet cette idée que Crésus, Pyrrhus et Appius (non pas *le roi* Appius, comme l'écrit Deschamps), ont été victimes des aruspices et des pythonisses.

La mort d'Agathocle est relatée par Justin [4]; celle de Saül se trouve au premier livre des *Rois* [5].

— L'*Epistre contre auguremens* de Pierre de Blois [6] est citée aussi par Deschamps pour prouver combien de princes ont été déçus et perdus par leur amour pour les présages.

— *Ce ne sont pas seulement les princes qui sont punis pour leur croyance aux augures; Dieu réserve sa colère à tous ceux qui cherchent à pénétrer les secrets de l'avenir* (VIII, 197). A l'appui de sa thèse l'auteur rappelle dans les sept paragraphes suivants plusieurs passages de l'Écriture défendant de telles pratiques [7] ou mentionnant les terribles châtiments qu'elles ont entraînés [8].

1. Voy. *Roman de Thèbes*, t. I, p. 103-4.
2. Éd. Lemaire, liv. XXX, ch. 5 et 2.
3. Liv. II, chap. 27 dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CXCIX, col. 462.
4. Liv. XXIII, chap. 2.
5. Chap. XXXI.
6. C'est la 65e épître de Pierre de Blois « ad socium et amicum », dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CCVII, col. 190-5. Voy. l'*Histoire littéraire*, t. XV, p. 384-5.
7. *Deutér.*, XVIII, 10-14.
8. *Deutér.*, IX, 4-8; IV *Rois*, XVII, 7-12; *Isaïe*, II, 6; XLVII (et non XLII), 12.

— Deschamps fait enfin allusion dans un dernier paragraphe (VII, 199) à certaines prescriptions de la Bible relatives aux *divinacions*. Peut-être a-t-il en vue deux versets du *Lévitique* [1].

5° *L'Art de dictier* [2]. — *L'Art de dictier et de fere chançons*, etc., traité de versification composé, en novembre 1392, à l'usage et sur la demande d'un grand seigneur (peut-être le duc de Bourgogne, séjournant alors à Paris), est le plus ancien des ouvrages de ce genre, puisque l'*Archiloge Sophie* où Jacques Legrand a inséré un paragraphe spécial consacré aux *rimes*, a été écrit quelque peu avant l'année 1405 [3]. A ce titre il eût figuré en tête du recueil que M. Langlois vient de consacrer à la publication des *Arts de seconde rhétorique*, s'il n'avait été précédemment imprimé par Crapelet [4] et tout dernièrement encore dans l'édition des œuvres complètes de Deschamps [5].

Comme l'a remarqué M. Langlois, ce traité se différencie des œuvres similaires qui lui sont postérieures en ce que son auteur, « suivant la « théorie de Jean de Garlande, fait ressortir la « versification à la musique, et non à la rhéto- « rique [6], » et distingue ainsi entre la musique

1. XX, 6 et 27; cf. 1 *Rois* XXVIII, 9.
2. Pr. 1396; voy. aussi p. 114.
3. E. Langlois, *Recueil des arts de seconde rhétorique* (1902), p. XVI.
4. *Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps* (1832), p. 259-82.
5. T. VII, p. 266-92.
6. Langlois, *loc. cit.*, p. III.

artificielle ou musique proprement dite [1], et la musique *naturelle*, qui n'est autre que l'art d'agencer les pièces de vers. Les autres traités en appliquant à l'art de la versification le nom de *seconde* rhétorique, appellent *première* rhétorique l'art d'écrire en prose.

Avant d'aborder son sujet, qui est de mentionner les exemples des différentes pièces qui conviennent « aux nobles hommes », Deschamps donne un souvenir à l'enseignement universitaire, et passe sommairement en revue les *sept arts libéraux* [2] qui composaient de son temps le *trivium* et le *quadrivium* : la *grammaire*, la *logique*, la *rhétorique*, la *géométrie*, l'*arithmétique*, l'*astronomie* et enfin la *musique*, qui comprend la *versification*. Suivent, accompagnées d'exemples, les principales règles nécessaires à connaître pour composer les *ballades*, les *virelais*, les *rondeaux* et les *lais*, les seules pièces dignes des grands seigneurs. Les explications sont généralement incomplètes du fait de l'auteur et aussi des copistes des deux manuscrits.

1. Cette musique tient peu de place dans l'œuvre de Deschamps : au cours de la ch. r. 1169, il cite un grand nombre de termes musicaux qu'il applique à l'amour ; dans une autre pièce (Ball. 1178), il énumère une certaine quantité d'instruments de musique ; enfin dans la ballade 455, l'opposition des deux mots *chansons* et *mélodie* permet de se demander si le poète parfois ne composait pas l'air destiné à accompagner sa poésie. Nous avons la preuve en effet (voy. p. 24, note 2) que ses vers pouvaient être mis en musique.

2. Dans la ballade 1281, Deschamps vante la supériorité des arts libéraux sur les arts mécaniques. Dans une autre (Ball. 300) où il veut blâmer l'avarice de ses contemporains, il prétend que des sept arts l'Arithmétique est seule en honneur de son temps ; cette idée lui est familière.

Deschamps a-t-il eu en écrivant ce traité quelque modèle sous les yeux? La chose n'est pas douteuse, et il semble lui-même avoir répondu à cette question, quand à la fin de l'ouvrage (VII, 291), il parle des exemples qu'il a cités et d'*autres* « que « l'en puet veoir en tel cas communement de « ceulx qui mieulx et plus saigement le scevent et « sçavroient mieulx faire » que lui. M. Langlois du reste ne doute pas qu'il n'ait existé dès le milieu du XIVe siècle « des *Arts de seconde rhétorique*, que « nous ne connaissons pas », mais que dénoncent suffisamment des allusions précises [1]. Nul indice ne permet cependant jusqu'ici de produire les sources de l'*Art de dictier*, qui se termine par une citation de la Bible : *Obéissance vaut mieux qu'offrande et sacrifice* [2].

6e Le Grand Schisme a fait éclore toute une littérature dont la *Dolente et piteuse complainte de l'Eglise moult desolée au jour d'ui* [3] est un des spécimens les plus intéressants. Composée d'abord en latin, puis traduite en français à la demande du duc de Bourgogne, qui, en faisant aboutir en 1393 les pourparlers de Leulinghem [4], aurait bien voulu décider les Anglais à embrasser la cause du pape Clément, cette longue pièce, écrite peut-être sous l'inspiration de Pierre de Luna [5], semble plutôt

1. *Loc. cit.*, p. V-VI.
2. I *Rois*, XV, 22.
3. Pr. 1397; voy. aussi p. 114.
4. Voy. plus haut, p. 67-68.
5. Cf. N. Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. II, p. 323.

l'œuvre d'un théologien que d'un poète. Si elle est réellement due à la plume de Deschamps, elle ne peut que fournir la preuve de la souplesse du talent de l'auteur, qui savait si bien au besoin prendre le ton du polémiste religieux pour amener la chrétienté à faire cesser par un concile général (solution qui intervint plus tard), ou par tout autre moyen, ce schisme qui désolait le monde.

Les textes allégués par Deschamps sont peu nombreux. Après avoir rappelé, dans une sorte d'introduction (VII, 293), combien est périssable la puissance des princes de la terre et combien sont vaines leurs richesses, après avoir énuméré les exemples de Nabuchodonosor [1], de Balthazar [2], de Darius [3] dépouillés de leurs royaumes (VII, 294) et d'Alexandre-le-Grand mourant empoisonné au milieu de ses victoires (VII, 295) [4], après avoir cité la parole de saint Paul [5] : *dedit illis Deus... oculos ut non videant, et aures ut non audiant* (VII, 296), et fait allusion à un passage de la *Consolation* de Boèce (VII, 297) [6] que Jean de Meun a utilisé dans son *Roman de la Rose* [7] et qu'il a lui-même mentionné plusieurs fois ailleurs [8], Deschamps prend

1. *Daniel*, IV, 33. Voy. aussi Ball. 1163 ; R. pl. 1407.
2. *Daniel*, V, 30-31. Voy. aussi Ball. 138, 143, 1045, 1249; Ch. r. 328, 351, 383. Des allusions vagues aux prophéties de Daniel se retrouvent ailleurs (Ball. 180, 185 ; Ch. r. 371).
3. *Li romans d'Alixandre*, éd. Michelant, p. 256.
4. *Ibidem*. p. 509.
5. *Rom.*, XI, 8.
6. Livr. III, pr. 6.
7. Éd. Michel, t. I, p. 211. Voy. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose*, p. 137.
8. Ball. 181, 972; Ch. r. 319.

pour thème de sa *Complainte* les huit *Béatitudes* [1], dont il paraphrase le texte (VII, 298-303) et au cours desquelles (VII, 300) il évoque le souvenir des plaies d'Égypte [2] et du passage de la Mer rouge [3]. Il termine en faisant appel à la Croisade contre les Sarrasins détenteurs des Lieux saints, en demandant pour la cessation du schisme et l'unité de l'Église la convocation d'un concile général et en menaçant ceux qui s'y opposeraient, de voir se réaliser les prédictions sinistres des prophètes Isaïe et Jérémie et celles de la sibylle d'Érythrée (VII, 309) [4].

7° *La Fiction du lion* [5]. — Sous le voile d'un apologue où le *lion* représente Charles V et où les animaux figurent les Français, la *Fiction du lion* n'est au fond que la critique du gouvernement de Charles VI comparé à celui de son père, donné ici comme type du roi modèle; c'est une seconde édition de la *Fiction de l'aigle* [6], avec une satire plus forte et plus âpre.

Composée des matières les plus disparates, faisant suivre une longue tirade sur le libre arbitre d'une étude sur la gravelle et son traitement, cette pièce où se retrouvent de nombreux souvenirs du

1. *Matth.*, V, 3-10.
2. Voy. aussi Ball. 185, 1045, 1193, 1268, 1465; Ch. r. 382, 1445; Lai 311.
3. Cf. plus bas (t. VII, p. 309); voy. aussi Ball. 1045, 1268, 1465; Ch. r. 371, 382.
4. Voy. aussi Ball. 180, 185, 967, 969, 985; Ch. r. 392, 400; Lat. 1348.
5. R. pl. 1495; voy. aussi p. 135.
6. Lai 1189. Voy. plus loin, chap. 2, § 2.

Roman de la Rose, ne saurait entièrement être revendiquée par Deschamps, qui d'ailleurs dans les parties qui lui sont personnelles donne d'utiles indications sur le degré de culture de son temps.

L'œuvre est restée inachevée par la mort du poète; aussi dans son état actuel (2954 vers), est-il assez difficile de déterminer l'année exacte de sa composition; néanmoins, une allusion au *jeune lion* qui devra succéder à son vieux père et abaissera l'orgueil des animaux, ses sujets, montre qu'on ne peut pas en faire remonter la date avant 1382, année de la révolte des Maillotins. Il faut de plus admettre que cette date n'est qu'un point de départ, et que l'historique du règne de Charles VI, conduisant la narration beaucoup plus loin, aurait en même temps fixé de façon sûre à quel moment de sa vie — durant sa vieillesse très probablement — Deschamps avait écrit ce déjà trop long morceau.

Tout le début, au moins jusqu'au vers 898, est certainement l'œuvre personnelle de Deschamps, et est consacré à l'éloge de *Noble le lion* (Charles V), dont le règne est l'âge d'or pour les animaux jouissant de sa justice et de sa bonté. Le roi, modeste dans ses goûts, se contente de 4 chambellans, de 4 valets de chambre, de 4 maîtres d'hôtel et d'un petit nombre de serviteurs; il crée un parlement de 70 membres, divisé en 3 chambres (v. 200-326); il nomme deux trésoriers des domaines, payeurs de rentes (v. 327-378); il organise la chambre des comptes, etc.; son peuple est heureux (v. 379-528).

A la longue, le bien être amollit les animaux et les corrompt; le vice et l'avarice les gagnent. Les dieux s'en plaignent et cherchent le moyen de

détruire le monde (v. 529-697). Mars propose la guerre; Cérès la famine; Éole et Vulcain la tempête et les épidémies; Glaucus les inondations; Junon la misère. Seule Vénus montre de la pitié et demande qu'on épargne quelques espèces (v. 698-898).

Nature intervient à son tour; elle se plaint, elle qui *forge*[1] de jour et de nuit, que tout ce qui a vie, à l'exception des poissons et des plantes, ne suive plus ses doctrines. Par contre, les éléments, les saisons, les vents, les planètes[2] lui obéissent ainsi que le soleil et la lune. Tout ce développement inspiré par le *Roman de la Rose*[3] est imité en partie du livre *De Planctu* d'Alain de Lille[4] (v. 899-1047).

A propos des planètes et de leurs révolutions et conjonctions, Nature ou plutôt Deschamps s'étend longuement sur le *libre arbitre* ou *franc vouloir* qui peut efficacement combattre l'influence que les constellations ont sur les destinées des hommes. Cette théorie différente de celle que Jean de Meun a empruntée à Boèce sur la prescience divine[5] est, nous dit l'auteur, exposée par l'astronome Ptolémée dans son *Almageste*[6]; Hippocrate en résistant à ses passions en démontre la valeur (v. 1048-1192). Deschamps d'ailleurs se plaît assez souvent à citer

1. Cf. le *Roman de la Rose*, t. II, p. 168.
2. Deschamps à propos des planètes et de l'étoile polaire fait une allusion intéressante à la *mousche* ou boussole guidant les navigateurs (v. 984-1000).
3. T. II, p. 196-202.
4. Voy. Langlois, *Orig. et sources du Roman de la Rose*, p. 150.
5. *Ibidem*, p. 137.
6. Voy. plus haut, p. 148.

Ptolémée [1] qu'il confond parfois avec le roi d'Égypte Ptolémée XII ; et dans deux pièces, il revient encore sur la théorie du libre arbitre et sur l'exemple fourni par Hippocrate [2]. Il admet cependant que le libre arbitre n'a plus de puissance contre les décisions de Dieu [3].

Joseph aussi [4], qui par sa prévoyance sut détourner d'Égypte la famine prédite (v. 1193-1268) [5], est un nouvel exemple de libre arbitre, que Jean de Meun avait déjà cité [6]. Oui, l'homme est libre; autrement, comme l'a dit Jean de Meun d'après Boèce [7], comme le répète Deschamps, le dieu qui est la cause de tout

> Ne seroit pas guerredonnant,
> Ne mal ne merite donnant :
> Autant vauldroit mal com le bien.

L'homme n'a rien à craindre des planètes ; l'âme lui fut donnée pour protéger le corps (v. 1269-1336).

Malheur, continue Nature, malheur à qui n'a su vaincre son corps et résister aux tentations ! Il est assailli par les maladies [8], par la gravelle surtout, qu'il est cependant facile d'éviter, jusqu'au jour de

1. Ball. 1457 ; Ch. r. 399.
2. Ball. 289; Ch. r. 372.
3. Ball. 1155.
4. *Gen.*, XL-XLI.
5. Voy. aussi Ch. r. 372.
6. *Rom. de la Rose*, t. II, p. 222.
7. *Ibidem*, t. II, p. 206-7. Voy. Langlois, *loc. cit.*, p. 137.
8. Cf. *Rom. de la Rose*, t. II, p. 203-4.

la mort (v. 1337-1697). Tout meurt en effet [1]; et Nature s'efforce de tout réparer et renouveler [2]. Mais l'homme lui résiste, contrairement à ce que font les animaux [3]; ses vices honteux [4] vont contre l'œuvre de Nature qui est de donner la vie (v. 1698-2037). L'eau surtout est le grand agent de vie en ce bas monde; c'est l'élément *premier*, tellement supérieur aux autres que les poissons ne meurent jamais de mort naturelle, mais durent autant que l'eau dans laquelle ils vivent (v. 2038-2187).

Après l'exposé de cette doctrine de l'immortalité des poissons qui paraît bien être personnelle à Deschamps et provenir de sa propre expérience (v. 2188-2197), Nature finit son long discours en implorant la miséricorde des dieux en faveur des hommes et des animaux. Que Jupiter se souvienne (chose, semble-t-il, assez difficile à concevoir, mais que Deschamps admet tout naturellement) de la prophétie de Jonas annonçant la ruine de Ninive [5] et du repentir qui en sauva les habitants (v. 2198-2303) [6].

Jupiter, qui non seulement connaît la prophétie de Jonas, mais encore a entendu parler de l'arche de Noé, et a même lu les ouvrages de Raban

1. Un passage analogue sur la mort dans le *Roman de la Rose* (t. II, p. 168-72) a été emprunté en partie au *De Planctu* d'Alain de Lille (cf. Langlois, *loc. cit.*, p. 149).
2. Cf. *Rom. de la Rose*, t. II, p. 172.
3. Cf. *ibidem*, t. II, p. 265.
4. Cf. *ibidem*, t. II, p. 283-5.
5. *Jon.*, III, 3-10; IV, 1-11.
6. Voy. aussi Ch. r. 328, 351; Pr. 1397 (t. VII, p. 310).

commencé tout au moins vers 1381, alors que Charles VI déjà roi (septembre 1380) n'avait pas encore atteint ses 14 ans (décembre 1382). La fin du poème au contraire, tel qu'il est resté inachevé, semble bien, comme on le verra plus loin [1], avoir été écrit vers 1389. En passant en revue les 97 chapitres de très inégale longueur, qui composent cet ouvrage, je m'efforcerai de faire le départ entre ce qui est l'œuvre propre de Deschamps et ce qu'il a pu emprunter à autrui, soit directement, soit indirectement.

I. — Nombreux sont les amis *de fortune*, ceux qui ne cherchent que profit dans notre amitié [2]. [Idée empruntée à Jean de Meun [3], qui lui-même l'avait prise dans le *De Amicitia* de Cicéron [4]].

II. — Définition du *vrai* ami [d'après Jean de Meun et Cicéron [5]] et du *faux* ami. Désir, Folie, Servitude et Faintise, se disant amis de Franc-Vouloir, lui conseillent de suivre la parole de saint Paul [6] et de se marier. Le mariage est une bonne chose, quand il est contracté en vue d'avoir des enfants. [Matheolulus a utilisé [7] aussi ce passage

1. Voy. p. 199-200.
2. Dans les ballades 160 et 161, Deschamps se fait à lui-même application de cette maxime et se plaint, étant malheureux, d'être abandonné de ses amis.
3. *Rom. de la Rose*, t. I, p. 160-1.
4. Langlois, *loc. cit.*, p. 114.
5. *Rom. de la Rose*, t. I, p. 157-8; Langlois, *loc. cit.*, p. 112-3.
6. 1 *Corinth.*, VII, 9.
7. *Les Lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fevre*, de Resson, p. p. Van Hamel, t. I (1892), p. 139.

de saint Paul, dont Deschamps fait suivre le commentaire de toute une énumération d'espèces d'oiseaux qu'il donne comme exemples de couples reproducteurs.]

III. — Tous les autres animaux, même les vers de terre et les poissons, cherchent dans leurs amours, non le plaisir, mais le renouvellement de la race [1].

IV. — L'arbre qui ne porte pas de fruits est jeté au feu [2], et l'offrande de la femme stérile est refusée. [Cette dernière citation que Deschamps prétend appartenir au *Lévitique*, ne s'y trouve pas.]

V. — Ne produirait-il pas d'enfants, le mariage, comme le dit Aristote [3], n'en reste pas moins le fondement de toute société, dans laquelle la femme a son rôle à jouer [4]. Heureux qui a trouvé bonne femme, suivant le proverbe de Salomon [5] !

VI. — Anne, la femme du vieux Tobie, Sara, celle du jeune Tobie, si loyale et si fidèle que son nom est invoqué dans tous les mariages [6], montrent

1. Voy. plus haut p. 161 et 163 ce qui est dit dans la *Fiction du lion* du rôle créateur et rénovateur de la Nature.
2. *Matth.*, III, 10 ; VII, 19.
3. *Politique* (liv. I, chap. 1), dans *Opera omnia*, éd. Ehrle, t. II (1886), p. 489-90.
4. Cette allusion au rôle de la femme que Deschamps rappelle plus loin encore (p. 185), se rapporte à un passage de l'*Économique* d'Aristote (liv. I, chap. 7), éd. Ehrle, t. II, p. 757-8.
5. *Prov.*, XVIII, 22.
6. Voy. Matheolulus, éd. Van Hamel, t. I, p. 127.

dans l'*Ancien Testament* [1] ce que peuvent les femmes pour leurs maris. Un prince surtout doit se marier pour laisser son trône à ses enfants. Deschamps mentionne à ce propos la funèbre prédiction faite par Daniel à Balthazar, roi de Babylone [2], et raconte [très probablement d'après Justin [3]] l'histoire de Darius, fils d'Hystaspe, nommé roi de Perse, grâce à son cheval. Il faut se marier et ne pas imiter les Vierges folles de la parabole [4]; le mariage, c'est le salut de l'âme, c'est aussi la vieillesse heureuse et honorée.

VII. — Franc-Vouloir ne peut se décider aussi vite; il veut, comme l'a dit Salomon [5], regarder « en tout temps la fin » ; il veut surtout, toujours d'après Salomon [6], ne pas agir sans demander conseil : il répondra dans six jours.

VIII. — Il réfléchit. Se marier, c'est entrer en champ clos pour le reste de ses jours; c'est une lutte qui peut durer trente ans et plus.

IX. — Si la femme est tracassière, menteuse ou désobéissante, le mariage n'en subsiste pas moins; seule, sa mauvaise conduite permet la séparation. Mais alors c'est le ridicule pour le mari, la honte pour les enfants.

1. *Tobie*, II-IX.
2. *Daniel*, V, 1-29.
3. Liv. I, chap. 10.
4. *Matth.*, XXV, 1-12.
5. *Sagesse*, XI, 14.
6. *Ecclésiastique*, XXXII, 22-24.

x. — Si la femme est de mœurs honnêtes, elle peut cependant avoir d'autres défauts qui rendent la vie pénible; en ce cas, Salomon le déclare [1], mieux vaut vivre dans un désert « qu'avec mele femme « habiter ». Si au contraire elle est bonne, on craint de la perdre.

xi. — Joli portrait idéal de la femme que Franc-Vouloir voudrait épouser. Hélas ! elle ne semble semble guère exister telle quelle, au dire des maris.

xii. — [Récit emprunté à la tradition orale :] le jeune homme dompté par sa femme, et voulant à son tour réduire un loup en le mariant. [On peut rapprocher [2] de cette histoire la ballade où Deschamps, à propos du mariage d'Antoine de Bourgogne et de Jeanne de Luxembourg (1401-1402), émet l'idée qu'on « ne puet mieulx jeune homme « dompter » qu'en lui donnant une femme [3]].

xiii. — Indécis, Franc-Vouloir demande conseil à son savant ami Répertoire-de-Science, en lui énumérant les raisons à lui fournies pour et contre le mariage.

xiv. — Réponse de Répertoire-de-Science : Il n'est guère partisan du mariage, mais pour en connaître les inconvénients, on doit consulter les auteurs anciens; par eux nous sommes « tirés hors

1. *Prov.*, XXI, 19.
2. Voy. Tarbé, *Mir. de mariage*, p. 13, en note.
3. Ball. 1282. Voy. plus haut, p. 89.

« des perils », comme Jérémie a été tiré de sa fosse et de la boue qui le couvrait [1]. Écoutons Théophraste nous disant dans son *Auréole* ou *Livre d'or* que c'est folie de prendre une femme, malgré toutes les qualités qu'elle peut avoir. [Deschamps dans cette partie de son œuvre a sous les yeux l'*Aureolus* [2] *liber de Nuptiis* de Théophraste [3], conservé par saint Jérôme dans son épître *Adversus Jovinianum* [4]. Toute la fin du chapitre (v. 1197-1216) est la traduction exacte du texte de l'*Auréole* [5]].

XV. — Les femmes ont mille besoins. [L'auteur paraphrase ici quelques lignes seulement de Théophraste relatives au goût des femmes pour les robes élégantes, les litières [6], etc., et se livre, comme il l'a fait ailleurs [7], moins longuement toutefois, à une énumération des objets de toilette et ustensiles de toutes sortes, nécessaires à un ménage du moyen âge. Des pièces analogues antérieures comme l'*Oustillement au vilain*, le *Dit des outils de*

1. *Jér.*, XXXVIII, 11-13.

2. L'*Auréole* est cité plusieurs fois par Deschamps, qui paraît le prendre pour un nom d'homme (Ball. 888; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182).

3. Théophraste que nous retrouvons plus loin (p. 174) est souvent mentionné par Deschamps (Ball. 831, 888; R. pl. 1407; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 181).

4. Liv. I, chap. 47, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 289.

5. Certains passages de l'*Auréole* se retrouvent dans le *Polycratique* et dans le *Roman de la Rose;* mais Deschamps a connu le texte de Théophraste directement d'après saint Jérôme, car il a utilisé d'assez nombreux exemples dont ne parlent, ni Jean de Meun, ni Jean de Salisbury.

6. Migne, *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 289.

7. Ball. 1451; Ch. r. 340; R. pl. 1407.

l'hostel, le *Dit de ménage* [1] sont bien connues, et n'ont pas laissé de servir l'inspiration de Deschamps].

XVI. — Autre ennui : malgré les recommandations de saint Bernard [2] et malgré le proverbe

Les grans noces font li sot [3],

on s'obstine à célébrer les mariages de façon dispendieuse. [Deschamps ne suit plus ici le texte de Théophraste, mais mettant à profit son expérience de père de famille [4], fait un tableau absolument vivant et réussi d'une noce de son temps.]

XVII. — Du reste, la femme n'est pas une bête de somme qu'on peut prendre à l'essai [5]; on ne s'aperçoit de ses défauts qu'après le mariage, quand il n'en est plus temps. Ce sont alors de longs reproches, des plaintes, des jalousies; pour le mari, c'est le martyre perpétuel. [Ce chapitre n'est que le développement un peu allongé du texte de Théophraste, présenté dans un autre ordre [6].]

XVIII. — Si la femme est belle, elle se garde difficilement, elle est courtisée; et les compliments,

1. Voy. *Romania*, t. XXVIII (1899), p. 49.
2. « Nuptiæ sumptuosæ damnum sine honore conferunt », dit saint Bernard dans son *Épître sur le gouvernement de maison*, résumée par Deschamps dans la chanson royale 1441. Voy. Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXII, col. 648.
3. Ce proverbe ne figure pas au *Livre des proverbes* de Leroux de Lincy.
4. Voy. plus haut, p. 71.
5. Matheolulus, t. I, p. 58 et 169.
6. *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 289.

les cadeaux en viennent à bout. [C'est toujours Théophraste que suit Deschamps en le paraphrasant [1].]

XIX. — Si le mari se défie et ne laisse pas pleine liberté à sa femme, nouvelles plaintes et récriminations. [Chapitre qui n'est pas dans l'*Auréole*].

XX. — La femme est-elle laide, le mari en a honte et la querelle; riche, elle fait sentir sa supériorité; pauvre, elle est dépensière. De toute façon il faut courber la tête, la combler de prévenances, elle et les siens, la laisser tout ordonner au logis. [Longue amplification du texte de Théophraste [2]; passage ajouté sur le rôle d'importance que se donne la femme dans la direction de la maison].

XXI. — Adonnée aux enchantements et aux sortilèges [3], la femme veut que tout le monde lui obéisse. Un bon intendant serait préférable, même pour soigner le mari quand il est malade. Le mari mort, elle en prendra un second et fera pâtir les enfants de son premier lit. [Développements allongés et modifiés de plusieurs passages de Théophraste [4], dont le texte ne va pas plus loin dans saint Jérôme].

XXII. — Les enfants, autre souci dans le mariage. Ne faut-il pas les élever, les nourrir, les habiller,

1. *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 289.
2. *Ibidem*, col. 289-290.
3. Voy. Matheolulus, t. I, p. 100.
4. *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 289-290.

les soigner, les éduquer, les instruire, les doter? [Chapitre dû à Deschamps].

XXIII. — Que dire aussi des fils qu'on envoie étudier le droit à Orléans [préoccupation toute personnelle à Deschamps, qui développe cette thèse avec complaisance [1]], qui y restent sept ou huit ans menant joyeuse vie et dépensant l'argent de leur famille, et de retour chez eux, doivent encore faire trois ou quatre ans de stage avant de plaider? Ils se marient alors, et ne désirent rien tant que la mort de leurs parents. Que dire des filles, dont la vertu est si fragile? Quelle que soit leur position sociale, marchands ou chevaliers, les enfants sont toujours exposés aux dangers. [Longue et belle énumération des devoirs du chevalier, déjà résumés par Deschamps dans d'autres pièces [2], mais légèrement différente de celle que présente l'*Ordre de chevalerie* [3] et de celle qu'a établie Léon Gautier dans *La Chevalerie* [4].] Deschamps recommande surtout au chevalier d'être miséricordieux suivant le précepte de l'Évangile [5]. Après avoir ensuite passé en revue les armes et les *montures* nécessaires au chevalier, le poète ajoute :

> Ce point est a present cassé,
> Car a piet se fait la bataille.

1. Voy. plus haut, p. 13 et 19.
2. Ball. 1165; Lai 308, 313.
3. Lausanne, 1759.
4. Paris, 1884.
5. *Matth.*, V, 7.

[Cette remarque importante sur la nouvelle manière de combattre a été signalée par Sainte-Palaye [1].]

XXIV. — N'est-ce point aussi un grand malheur que d'avoir des enfants contrefaits, bossus, borgnes ou boiteux, de ceux que l'Écriture condamne [2], et qui sont destinés à végéter ?

XXV. — Répertoire-de-Science conclut avec Théophraste [3] que la continence vaut mieux que le mariage.

XXVI. — Que d'exemples à citer à l'appui de cette thèse ! Celui de Cicéron d'abord, qui refusa de se remarier, après avoir répudié Térentia ; celui de Socrate [4], persécuté par ses deux femmes. [Ces exemples sont empruntés directement à l'épître de saint Jérôme *adversus Jovinianum* [5], dans laquelle ils viennent immédiatement après le *Liber de Nuptiis* de Théophraste. Matheolulus y a aussi emprunté l'épisode de Socrate [6].]

XXVII. — Celui de Caton [7] le Censeur, tourmenté par sa femme Actoria (*sic*) Paula [8] ; de Philippe le

1. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I (1759), p. 329.
2. *Lévit.*, XXI, 17-23 ; cf. *Jean*, IX, 2.
3. Voy. plus haut, p. 170.
4. Socrate est cité souvent par Deschamps (Ball. 275, 453, 984, 1367, 1457 ; R. pl. 1407, 1494 ; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182).
5. Liv. I, chap. 48, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 291.
6. T. I, p. 185.
7. Cité ailleurs (Ball. 188, 935, 1457, 1467 ; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182).
8. Citée ailleurs sans être nommée (Ball. 1220).

roi « appett[1] » de Macédoine, tué dans son lit par sa femme; d'Agamemnon assassiné par l'amant de Clytemnestre. [Tout en suivant dans ce chapitre le texte de saint Jérôme[2], Deschamps ne lui est pas très fidèle. Il respecte à peu près les lignes consacrées à Caton le Censeur, que Matheolulus a connues aussi[3]; mais il fait tuer dans son lit Philippe, alors que dans saint Jérôme le roi de Macédoine se console des dédains de sa femme en récitant un vers de tragédie. Deschamps enfin donne, d'après le *Roman de Troie*[4], un long récit du meurtre d'Agamemnon, de la lutte d'Égisthe et d'Oreste, ainsi que de la mort terrible de Clytemnestre, renouvelée de celle de Jézabel. Cette longue suite d'histoires due à l'imagination de Benoît de Sainte-Maure n'est représentée dans saint Jérôme que par une simple allusion à l'adultère de Clytemnestre.]

XXVIII. — Faut-il rappeler d'après la Bible[5] l'aventure de Samson[6] et de Dalila[7], [rapportée aussi par le *Roman de la Rose*[8] et par Matheolulus[9]]?

1. Cf. t. IX, p. 181.
2. Migne, *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 291-292.
3. T. I, p. 185.
4. Vers 27925 et suiv. Voy. A. Joly, *Benoit de Sainte-More et le Roman de Troie*, première partie, p. 311-312.
5. *Juges*, XVI, 17-31.
6. Cité ailleurs (Ball. 293, 427, 432; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 181 et 184).
7. Voy. aussi Ball. 213, 831, 1220.
8. T. II, p. 193.
9. T. I, p. 65.

XXIX. — Histoires de Déjanire [1], de Jézabel, de Thaïs et d'Hélène. [Deschamps s'inspire d'Ovide [2] pour la première, et ne fait que citer la seconde d'après la Bible [3]. L'allusion à la « mauvaise » Thaïs [4], qui poussa Alexandre-le-Grand à brûler Persépolis, est sans doute un souvenir de Quinte-Curce [5]; elle ne se retrouve pas dans l'histoire légendaire d'Alexandre. Quant au résumé qu'il fait de la guerre de Troie, l'auteur dit lui-même qu'il l'emprunte à Darès le Phrygien [6], plutôt au *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, dont Darès est avec Dictys de Crète une des principales sources.]

XXX. — Histoire d'Hérodiadine, autrement dite Salomé, dansant [7] devant son beau-père Hérode-Antipas et obtenant de lui la mort de saint Jean-Baptiste, coupable d'avoir reproché à sa mère Hérodiade son mariage avec son beau-frère [8]. [Ce récit assez erroné de la *décollation* de saint Jean est emprunté en partie aux Évangiles [9]; il est suivi d'une allusion à une légende conservée encore aujourd'hui [10], qui veut qu'en punition du crime

1. Voy. aussi Ball. 213, 831, 1220.
2. *Métam.*, liv. IX, v. 134-238.
3. III *Rois*, XXI.
4. Voy. aussi Ball. 1220.
5. Liv. V, chap. 7, § 3.
6. Cité ailleurs (Ball. 165).
7. Voy. aussi Ball. 1220; Lai 311; R. pl, 1407; *Mir. de nar.*, t. IX, p. 197.
8. *Matth.*, XIV, 3.
9. *Matth.*, XIV, 6-11. Voy. aussi Matthœolulus, t. I, p. 115.
10. A. Wesselofski, *Giornale storico della Letteratura italiana*, t. XI (1888), p. 334. Cf. Langlois, *Orig. et sources du Roman de la Rose*, p. 168-169.

d'Hérodiade et de sa fille, tous leurs descendants aient été condamnés à danser à jamais le jour et la veille de la fête du saint (23-24 juin). Cette légende est une forme de celle des *Danseurs maudits* [1].]

XXXI. — Aventure du philosophe Second et de sa mère. [Cet exemple grossier et pénible, que Deschamps cite plus loin encore [2], appartient à un cycle littéraire dont l'origine est un texte gréco-égyptien qui nous a été conservé dans un papyrus du second siècle après J.-C., publié par Tischendorf en 1860 [3]. Ce sont des sentences morales, attribuées plus tard au philosophe Second et présentées sous forme de dialogue entre l'empereur Hadrien et ce philosophe, connu d'ailleurs comme pratiquant la doctrine pythagoricienne, dont une des règles était l'observation du silence. Ces sentences sont généralement, dans les différentes versions, précédées d'une *Vie de Secundus*, composée postérieurement pour donner une explication du mutisme gardé toute sa vie par le philosophe, et dont la raison d'être initiale n'était plus comprise [4]. Du grec [5], la *Vie et les Sentences de Secundus* sont passées d'une part dans les langues orientales (copte, syriaque, arabe,

1. Voy. G. Paris, *Journal des Savants*, année 1900, p. 733-747.
2. Voy. t. IX, p. 333-334.
3. *Notitia editionis codicis Bibliorum Sinaïtici* (Lipsiæ), p. 69-73.
4. J. Bachmann, *Secundi philosophi taciturni vita ac sententiæ* (Berlin, 1887), p. 12.
5. Orelli, *Opuscula græcorum veterum sententiosa et moralia*, t. I (1819), p. 207-226.

éthiopien [1]) et de l'autre en latin, puis en français [2]. C'est très vraisemblablement à Vincent de Beauvais [3] que Deschamps a emprunté le récit de l'entrevue de Second et de sa mère.]

XXXII. — Juvénal le dit [4], il n'est pas de femme qui ne consente à se donner au premier venu, pourvu qu'il sache s'y prendre. La femme est un être impudique, comme l'écrit Hérodote [5], toujours prête à se dévêtir « tant qu'aucuns sa « volunté face ». [Cette dernière citation empruntée à saint Jérôme [6], n'a pas bien été comprise par Deschamps. Hérodote, faisant allusion à la femme du roi Candaule, prétend simplement qu'une fois nue, la femme perd toute pudeur.]

XXXIII. — Devient-elle mère, la surveillance de la nourrice, les soins à donner à l'enfant, la protection qu'il demande, l'éducation dont il a besoin, tout cela n'est que prétexte à la femme pour aller en pèlerinage retrouver son amant [7]. [Ce

1. J. Bachmann, *loc. cit.*, p. 11.

2. Je remercie très vivement mon confrère et ami, M. H. Omont, qui depuis longtemps réunit les éléments d'un grand travail sur *Secundus* et ses dérivés (*Dialogue d'Hadrien et d'Épictète*, *Salomon et Marculphe*, *L'Enfant sage*, etc.), d'avoir bien voulu me communiquer ses notes, qui m'ont permis de rédiger ces quelques lignes.

3. *Speculum historiale*, liv. X, chap. 70, dans les *Œuvres* de Vincent de Beauvais, t. IV (1624), p. 392-393.

4. *Sat.* VI, v. 349-351.

5. Liv. I, chap. 8.

6. Migne, *Patrologie*, t. XXIII, col. 492.

7. Voy. Matheolulus, t. I, p. 73 et 42; voy. aussi la VIIIe joie des *Quinze joies de mariage*.

chapitre et les sept suivants, inspirés de très loin et en certaines parties seulement par quelques réminiscences, forment sous la plume de Deschamps, un tableau admirablement présenté, quoique poussé au noir, de la société bourgeoise du commencement du xve siècle. Pour rester dans son sujet qui est de critiquer et non de louer, l'auteur a volontairement exagéré la perversité féminine, mais il l'a fait avec tant de verve et d'esprit, de facilité et d'aisance dans le développement des idées, tant de vérité, de réalisme même dans la description des choses et dans l'expression des sentiments, tant de variété et de vie dans le dialogue, tant de bonheur dans l'emploi des mots, qu'on est charmé et bien un peu surpris de trouver au milieu des banalités ordinaires du *Miroir de mariage* un millier de vers tous bien venus de forme et d'idée, dignes en tout point d'être comparés à la prose que l'auteur des *Quinze joies de mariage* a su dégager à son tour des œuvres de ses prédécesseurs, Valerius, Matheolulus et autres, je n'ose dire Deschamps.]

XXXIV. — Si le mari veut empêcher sa femme d'aller aux pèlerinages, la famille, la mère interviennent, et donnent tort au mari, qui cède [Molière dans *Georges Dandin* a rajeuni le type de la mère sous le nom de Mme de Sotenville.]

XXXV. — Une femme ne doit-elle pas sortir un peu, ne pas croupir à la maison? Politesses qu'on se fait à l'église en baisant la patène.

1. Voy. la Xe joie des *Quinze joies de mariage*.

XXXVI. — Politesses à la sortie de l'église. Une femme n'est-elle pas forcée d'aller au marché pour les besoins de son ménage?

XXXVII. — Le mari permet enfin. La femme court les marchés; longue énumération de ses achats. Elle va aux enterrements, aux mariages, aux fêtes, à l'église, où elle rencontre son amant [1]. Elle est en retard; son mari lui fait quelques observations : elle se plaint de son malheureux sort.

XXXVIII. — Bien plus, elle se couche, et boude son mari. La servante joue son rôle d'intermédiaire. Réconciliation.

XXXIX. — La femme est arrivée à ses fins : son mari pourra se croire le père de l'enfant dont elle est déjà grosse [2]. Amusante liste des envies de la femme enceinte.

XL. — Désormais la femme ne se gêne plus; le mari est maté et, si parfois il veut élever la voix, sa femme lui reproche à son tour sa conduite et ses maîtresses [3], et le réduit au silence par ses criailleries.

XLI. — Comme nouvel exemple de la perfidie des femmes, Deschamps consacre ce chapitre au

1. Voy. Matheolulus, t. I, p. 139; voy. aussi la Ve joie des *Quinze joies de mariage*.

2. Voy. *La Vieille* (éd. Cocheris, p. 29), poème attribué par supercherie à Ovide et traduit en français par Jean le Fèvre; voy. aussi la XIe joie des *Quinze joies de mariage*.

3. Voy. Matheolulus, t. I, p. 49.

récit bien connu de la *Matrone d'Éphèse* [1], renouvelé du *Satyricon* de Pétrone. Mais au lieu d'imiter la version que donne de son côté Matheolulus [2], il se contente de reproduire *textuellement* la rédaction d'un Ysopet du XIVe siècle [3] qu'a publiée Robert [4].

XLII. — Autrefois c'était au théâtre que se donnaient les rendez-vous d'amour; ce fut là, comme le dit Ovide, qu'Athis rencontra Porphirias. Aujourd'hui c'est encore aux fêtes et aux danses que se nouent les intrigues amoureuses. [Paraphrase d'un passage de l'*Art d'aimer* [5] d'Ovide. L'allusion à *Athis et Porphirias* montre que Deschamps n'a connu le texte latin que d'après la traduction en prose *avec commentaire* dont a parlé Gaston Paris [6]; le traducteur anonyme a introduit comme hors-d'œuvre l'analyse de ce roman.]

XLIII. — Toutes ces réunions sont causes de toilettes dispendieuses, que proscrit saint Ber-

1. *Recueil général et complet des fabliaux*, p. p. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. III, p. 118-122. Voy. pour les origines de ce conte l'article d'A. d'Ancona, *Les Sources du Novellino* (*Romania*, t. III, p. 175-6).

2. T. I, p. 69.

3. Bibl. nat., ms. fr. 1595, fol. 23 v°. Ce manuscrit est à ajouter aux cinq manuscrits connus donnant le texte du fabliau. Voy. *Rec. général*, t. III, p. 359 et t. VI, p. 274.

4. *Fables inédites*, t. II, p. 431-433.

5. Liv. I, v. 87 ss.

6. *Histoire littéraire*, t. XXIX, p. 478. Voy. plus loin, p. 205.

nard [1]. Pourquoi s'habiller au-dessus de sa position et vouloir paraître ce qu'on n'est pas [2] ?

XLIV. — Grave question aussi pour le chevalier que le mariage. Riche, il ne doit pas se marier jeune. S'il laisse sa femme à la maison pour courir les aventures, il risque beaucoup; s'il reste auprès d'elle, on lui reproche sa « recreance ». Le mieux est donc de se marier tard avec une femme d'âge moyen et de renoncer alors aux équipées chevaleresques.

XLV. — Pauvre, le chevalier épousera une riche vieille, et pourra ainsi « s'avancer en honneur ». Sa femme morte, il en épousera une plus jeune, dont il aura des enfants. [Deschamps, qui s'inspire ici du *Roman de la Rose* [3], est en contradiction flagrante avec Matheolulus [4]; encore faut-il dire que Deschamps vise particulièrement les chevaliers].

XLVI. — Histoire de la chaste Suzanne et des deux vieillards, racontée d'après le livre de Daniel [5].

1. Dans son *Épître sur le gouvernement de maison* : « Mulieris « petitio habentis vestes et vestes quærentis, non indicat firmita- « tem. » (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXII, col. 649). Voy. plus haut, p. 95 et 171.

2. Cf. R. pl. 1495 (t. VIII, p. 264).

3. T. II, p. 340. Jean de Meun invoque dans ce passage deux textes à l'appui de sa thèse : l'un de Juvénal (*Sat.* I, v. 37-39); l'autre d'Ovide. Sous ce nom il désigne l'auteur du poème *Vetula*; voy. *La Vieillé*, éd. Cocheris, p. 166-174.

4. T. I, p. 136-137.

5. XIII, 1-65. D'assez nombreuses allusions à cette histoire se retrouvent ailleurs; voy. Ball. 1434; Ch. r. 971; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 151, 173 et 174.

[C'est par une transition des moins heureuses que Deschamps est amené à faire ce récit destiné à prouver que la vérité et la loyauté triomphent toujours; c'est de même pour montrer combien peu la justice règne en ce bas monde qu'il compose les quatre chapitres suivants.]

XLVII. — Satire contre les gens de justice et les avocats qui n'obéissent pas au Psaume de David [1], et préparent ainsi la chute des royaumes [2].

XLVIII, XLIX et L. — Satire contre les prélats (mœurs libres, vente des bénéfices, justice ecclésiastique, etc.), au cours de laquelle Deschamps fait allusion (p. 160) à un passage de saint Matthieu [3] et (p. 163, 166 et 172) à l'aventure trop souvent renouvelée de son temps, de Giezi [4] et de Simon le Magicien [5]. [Les reproches formulés par le *Miroir de mariage* sont à peu près ceux qu'énonce en 1381 une poésie retrouvée par M. N. Valois [6]; l'appellation de *limousin* donnée (p. 158) à un « registreur » et le souhait manifesté par le poète d'avoir un pape régnant à Rome (p. 165) semblent démontrer que cette partie du *Miroir* a été composée aussi à cette époque.] [7]

1. CV, 3.
2. *Ecclésiastique*, X, 8.
3. XXIII, 3.
4. IV, *Rois*, V, 20-27.
5. Voy. pour d'autres allusions faites à ces deux personnages, Ball. 152, 1014, 1388, 1488; Ch. r. 360, 381, 1012; Lai 304; R. pl. 1419. Voy. aussi Matheolulus, t. I, p. 277.
6. *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. I, p. 349-50, 382-8.
7. Voy. plus haut, p. 165-166.

LI. — Deschamps revient à son sujet et rattache ce chapitre au chapitre XLVI, en disant que la beauté de Suzanne a seule perdu les deux vieillards; tous les auteurs, Sénèque, Aristote [1], Platon [2] et Lysias sont d'avis que la beauté de la femme fait le malheur de l'homme. [C'est encore à saint Jérôme [3] que Deschamps emprunte ces mentions d'auteurs ayant traité du mariage.]

LII. — En dépit de Juvénal [4], il ne faut pas imiter le jeune mari dont parle Sénèque [5], ni aimer sa femme comme une maîtresse; cet amour trop ardent est aussi condamnable que l'amour adultère. [Tout ce chapitre est presque textuellement traduit de saint Jérôme [6], *le bon bibliotique* [7], dont le nom est cité.]

LIII. — Marcia, fille de Caton, refusa de se remarier; elle savait trop bien qu'on ne recherche sou-

1. Aristote dont saint Jérôme parle encore plus bas (p. 181) est donné ailleurs par Deschamps comme connaissant bien les femmes (Ball. 98, 185; Ch. r. 368, 392; Lai 306; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 317). Le moyen âge s'est plu à faire d'Aristote le héros d'une aventure légendaire, popularisée par la sculpture et la littérature, où il est la victime ridicule de la coquetterie d'une femme. Voy. *Le Lai d'Aristote* dans les *Œuvres* de Henri d'Andeli, p. p. A. Héron (1881), p. XXIII-XLV, et Matheolulus, t. I, p. 33.

2. Platon, le « grant naturien », est cité souvent (Ball. 98, 185; Ch. r. 368, 392, 399; R. pl. 1494, t. VIII, p. 224 et 237; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182, 260 et 317).

3. *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 293.

4. Cité encore plus loin, t. IX, p. 182.

5. Cité ailleurs (Ball. 285, 482, 984, 1367; Rond. 651; Vir. 724; Pr. 1397 (t. VII, p. 302); *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182 et 260.

6. *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 293-294.

7. Voy. Ball. 967, 1269; Ch. r. 961.

vent une femme que pour sa fortune. Les femmes de leur côté, au lieu de s'occuper des soins du ménage et du *gouvernement* de leur maison, comme le demande Aristote [1], préfèrent se parer et courir les assemblées; Columelle s'en plaignait déjà [2]. [L'exemple de Marcia est fourni par saint Jérôme [3]; je doute que la citation de Columelle ait été faite directement d'après l'original.]

LIV. — Les auteurs anciens montrent les périls du mariage; l'Écriture n'est pas moins explicite. Elle distingue ceux qui doivent et ceux qui ne doivent pas se marier.

LV et LVI. — On connaît l'histoire d'Adam et de Samson, victimes des femmes, et celle de David, vainqueur du lion [4] et du géant Goliath [5], mais vaincu par Bethsabé [6] et puni par Dieu [7]. Les *folles femmes* ne sont pas moins redoutables, et Salomon

1. Aristote dit dans son *Économique* (Liv. I, chap. 7) que la femme doit gouverner sa maison, y faire régner l'ordre et s'habiller modestement. Voy. plus haut, p. 167.

2. Probablement dans le passage suivant (*De re rustica*, éd. Panckoucke, t. III, 1845, p. 170) : « Nunc vero quum pleraque « sic luxu et inertia diffluant, ut ne lanificii quidem curam susci- « pere dignentur... nihil mirum est easdem ruris et instrumento- « rum agrestium cura gravari sordidissimumque negotium ducere « paucorum dierum tempus in villa moriri. »

3. *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 288.

4. I *Rois*, XVII, 34-35.

5. I *Rois*, XVII, 38-51. Voy. aussi Ch. r. 335.

6. II *Rois*, XI, 2-26. Voy. aussi Bali. 213, 1220; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182 et 280; cf. Matheolulus, t. I, p. 64-65.

7. II *Rois*, XXIV, 13-16; I *Paral.*, XXI, 9-28. Voy. aussi plus loin, t. IX, p. 280.

recommande de les fuir. [Paraphrase et traduction d'une partie des chapitres V, VI et VII des *Proverbes*.]

LVII. — La femme ressemble à la rose qui se flétrit et meurt; elle aura le sort des filles de Sion sur lesquelles prophétise Isaïe [1]. Saint Grégoire [2] et Salomon [3] sont d'accord pour condamner la femme.

LVIII. — Exemples de la méchanceté féminine qui s'est exercée sur Job [4] bafoué par sa femme [5], sur saint Pierre reniant Jésus [6], sur saint Jean-Baptiste [7], sur Sichem [8] et sur Amon [9]. [Deschamps cite au cours de son texte l'*Ecclésiastique* [10], les *Proverbes* [11] et saint Augustin [12].]

1. III, 16-24.
2. Saint Grégoire que Deschamps cite ailleurs (Ball. 185; voy. plus loin, p. 188) dit au livre II de ses *Expositions sur le premier livre des Rois* : « Mulieres quippe meretrices sunt concupiscentiæ « sæculares. » Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXIX, col. 112.
3. *Prov.*, VI, 28-29.
4. Voy. aussi Ball. 1220, 1485; R. pl. 1407 (*bis*). Job cité pour sa patience (Ball. 286), est nommé ailleurs « Job le Courtois » (Ch. r. 368).
5. *Job*, II, 9.
6. *Matth.*, XXVI, 69-75; *Marc*, XV, 66-72; *Luc*, XXII, 56-61; *Jean*, XVIII, 25-27.
7. Voy. plus haut, p. 176-177.
8. *Gen.*, XXXIV, 1-27; voy. aussi Matheolulus, t. I, p. 31.
9. II *Rois*, XIII, 1-29.
10. XXV, 23-28.
11. XXII, 23; XXVI, 20.
12. Le passage relatif à la luxure et à l'avarice, ces « dum domine et contrarie » qui possèdent l'homme, se retrouvent dans le sermon LXXXVI, chap. 6, de saint Augustin (Migne, *Patrol. lat.*, t. XXXVIII, col. 526).

LIX. — Après cette longue diatribe contre le mariage, Répertoire-de-Science engage Franc-Vouloir à renoncer aux *délits charnels* pour aller à la fontaine de componction se laver de tous les péchés. Citations d'Ézéchiel [1], de saint Paul [2] et des *Psaumes* [3]. [Deschamps semble bien avoir eu ici une source que je connais pas, car aux vers 6134-5, Répertoire-de-Science fait allusion à « son livre ».]

LX. — Le temps passe vite en effet, la vieillesse arrive avec ses infirmités. Ne nous moquons pas des vieillards, honorons-les et agissons à leur égard comme les petits de la huppe se conduisent envers leurs père et mère. Il n'est de vieillesse heureuse et tranquille que celle des gens qui ne sont pas mariés. [La pitié filiale des petits de la huppe est un des lieux communs des bestiaires du moyen âge, et a servi d'exemple aux écrivains religieux [4].]

LXI. — La fontaine de componction est le salut de l'âme. Paraphrase de l'histoire d'Axa, fille de Caleb [5], et citation du Psalmiste [6].

LXII. — Répertoire-de-Science exhorte Franc-Vouloir à se garder des *noces temporelles* et à venir aux *noces spirituelles*. Longue dissertation [renou-

1. XLI, 2 et 22.
2. II *Corinth.*, IV, 6.
3. CXXXVI, 1.
4. Voy. le P. Cahier, *Mél. d'archéologie*, t. II, 178; Hippeau, *Le Bestiaire d'amour*, p. 43 et 143; Chabaille, *Li livres dou Tresor de Brunetto Latini*, p. 116; P. Meyer, *Romania*, t. I, p. 439.
5. *Juges*, I, 12-16.
6. *Ps.*, XXXVIII, 4.

velée des Pères de l'Église] à propos des mariages d'Ésaü [1] et de Jacob [2], Ésaü représentant la concupiscence [3] et Jacob l'esprit de vie. Suit une citation de Bède relative aux femmes de Jacob, [qu'il est difficile de retrouver dans l'ensemble de l'œuvre de cet historien].

LXIII. — Dieu a défendu aux Hébreux de marier leurs fils aux filles de Canaan et autres pays idolâtres [4]; de même faut-il éviter tout mariage pouvant induire en péché.

LXIV. — Marié une première fois, l'homme ne doit pas se remarier. Citation de Salomon [5], traduction d'un long passage du *Deutéronome* [6] sur la répudiation et d'un commentaire de saint Grégoire [7] sur la femme comparée à la terre [8].

LXV. — Guidés, comme les jeunes filles du *Cantique des cantiques* [9], par la douce odeur des

1. *Gen.*, XXVI, 34-35 ; XXVIII, 19.
2. *Gen.*, XXIX, 16-29.
3. Cf. le sermon de saint Augustin dans Migne, *Patrol. lat.* t. XXXVIII, col. 37.
4. *Ex.*, XXXIV, 15-16.
5. *Ecclésiastique*, XXV, 23-33.
6. XXIV, 1-4.
7. Je ne retrouve pas ce commentaire dans les œuvres de saint Grégoire, qui du reste aime à comparer la femme et la terre, témoin le passage suivant de son *Exposition sur les sept psaumes de la pénitence* (ps. 5) : « Posset namque fieri ut sicut absque « delectatione fructus suos terra geminat, ita sine peccato filium « mulier pareret » (Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXIX, col. 620).
8. *Deutér.*, XXIV, 4.
9. I, 3.

baumes, courons tous vers Dieu, pour obéir à la parole de l'apôtre saint Paul [1]; suivons l'exemple de Zachée [2] et du centenier Corneille [3], que n'ont pu imiter Ananias et Saphira [4].

LXVI. — Les trois baumes spirituels qui guérissent les souffrances de l'âme sont l'humilité, la consolation et la confession.

LXVII. — Courons [5] aux noces du fils du roi, où tous sont admis [6], et gagnons le Paradis.

LXVIII. — Heureux les réguliers qui mieux que tous autres peuvent faire leur salut !

LXIX. — Revêtons pour ces noces la tunique de lin (quelques vers sur la préparation industrielle du lin), celle qu'ont portée Joseph, Jonathas et tous les martyrs auxquels s'applique la parole de saint Luc [7], saint Étienne, saint Laurent, saint Vincent, saint Hippolyte, saint Jean-Baptiste, saint Jacques, saint Denis, sainte Agathe, sainte Marguerite, sainte Thècle [8]. L'âme, la jeune épousée, a paré son lit pour recevoir l'époux spirituel [9]. — Ne te marie pas !

1. *Gal.*, V, 7.
2. *Luc*, XIX, 1-5.
3. *Actes*, X, 1-34.
4. *Actes*, V, 1-2.
5. Deschamps fait ici une allusion à la *glose* qu'il suit.
6. *Matth.*, XXII, 2-10.
7. XIII, 35.
8. La *Légende dorée* a fourni ici une courte mention du martyre de chaque saint.
9. *Cant. des cant.*, I, 15-16.

LXX. — Le mariage, il est vrai, n'est pas un péché, mais c'est une faute pour un chevalier et pour un clerc, qui renoncent ainsi, l'un à la protection des faibles et l'autre à l'étude. Mieux que les enfants que donne le mariage, la vaillance perpétue le nom, témoins les Romains qui ont conquis le monde, comme le montre Tite-Live. La science, elle aussi, fait œuvre durable en conservant les enseignements utiles. Aristote [1] et autres savants ne nous ont-ils pas transmis les principes de gouvernement et l'ensemble des connaissances humaines ?

LXXI. — L'histoire ne nous garde-t-elle pas le souvenir des belles actions passées? Enfin, ne survit-on pas dans la mémoire des hommes en fondant des villes [2] ? Alexandre-le-Grand, conquérant et bâtisseur de villes, était aussi un savant. Mais de nos jours tout noble qui étudie est bafoué et montré au doigt.

LXXII. — Autrefois au contraire, les rois et les nobles faisaient instruire leurs enfants en science et en chevalerie, toutes deux destinées à défendre le bien commun; le peuple restait adonné aux travaux manuels.

LXXIII. — Aujourd'hui les rois délaissent la science et sont forcés de se confier à des serfs, à

1. Deschamps cite ici d'une façon générale les *Éthiques* et la *Politique*.

2. L'idée dominante de ce chapitre et du précédent se retrouve dans la ballade 967.

des gens de rien, qui prennent ainsi de l'importance. Dieu a fixé les droits des rois [1] à l'origine de la royauté [2]; ce fut alors le meilleur entre mille, un *miles* (!), qui fut couronné. L'histoire rappelle les noms des vaillants conquérants, qui étaient aussi des lettrés [3].

LXXIV. — L'histoire connaît les noms des fondateurs de villes et de royaumes. Aussi les chevaliers qui cherchent les glorieuses aventures, les clercs qui les enregistrent, se doivent-ils tout entiers à leur noble tâche; ils ne sauraient se marier.

LXXV. — Répertoire-de-Science termine ici son plaidoyer et conclut en conseillant à Franc-Vouloir de renoncer au mariage pour embrasser la vie contemplative.

LXXVI. — Désir, Faintise, Servitude et Folie viennent demander à Franc-Vouloir à quel parti il s'est résolu. Franc-Vouloir leur fait lire la longue épître de Répertoire-de-Science et les consulte.

LXXVII. — Folie prend la parole au nom de tous, et répond point par point à l'argumentation de Répertoire-de-Science. Le mariage est admis par toutes les religions, sarrasine, juive et chrétienne; hors de lui ne peuvent naître que des bâtards, incapables d'hériter ou d'être prêtres.

1. I *Rois*, X, 1-27.
2. Voy. aussi Ch. r. 349 et 384.
3. Deschamps revient souvent sur cette idée, passée en proverbe, qu'un roi sans lettre est comme un âne couronné. Voy. plus loin, chap. 2, § 2.

Pourquoi tant dire de mal des femmes? Si Ève nous a perdus, Marie ne nous a-t-elle pas donné son fils pour nous racheter? Le sage Salomon n'a-t-il pas eu de nombreuses femmes [1], chose défendue cependant? Si Bethsabé s'est mal conduite [2], n'est-ce point la faute de David, qui fut puni et se jugea lui-même dans la *Parabole de la brebis* [3]? On reproche aux femmes leur goût pour la dépense et la toilette [4]; n'est-il pas naturel qu'une femme cherche à plaire à son mari?

LXXVIII. — Une mise soignée est un des meilleurs moyens de se faire bien venir. Pourquoi blâmer aussi les noces trop coûteuses [5]? Ne peut-on une fois par hasard, en signe de réjouissance, répandre son argent autour de soi? Les femmes aiment, dit-on, à multiplier les achats pour leur ménage; mais un ménage est-il bien tenu sans une femme qui surveille et contrôle [6]? Elles se plaisent à sortir, mais moins le mari se défie, plus il a chance de n'être pas trompé. Le cas d'ailleurs est assez rare, et comme le recommande le *Décret* [7], le sage doit tenir cachée la faute de sa femme, et ne pas révéler son déshonneur.

1. III *Rois*, XI, 1-4.
2. Voy. plus haut, p. 185.
3. II *Rois*, XII, 1-17.
4. Voy. plus haut, p. 170.
5. Voy. plus haut, p. 171.
6. Voy. plus haut, p. 170.
7. Le *Décret de Gratien* dont il s'agit ici sans doute, est d'accord avec le *Livre de Sidrac*, où le mari jaloux, quand sa femme est en faute, la *chastoie*, puis oublie et dissimule (*Histoire littéraire*, t. XXXI, p. 299).

LXXIX. — Saint Bernard [1] le dit, un homme de cœur noble ne cherche pas à connaître ses infortunes conjugales. On domine d'ailleurs une femme plus par la douceur que par la crainte. En revanche, que de malheureuses souffrent, sans se plaindre et sans chercher à se venger, de la conduite de leurs maris! Les enfants ne causent que soucis [2], prétendez-vous; combien d'entre eux au contraire sont une source de joie pour leurs parents! Faudrait-il donc ne plus avoir d'enfants et laisser le monde finir? Que de saints alors, que de saintes surtout, dont nous serions privés!

LXXX. — Les femmes valent mieux qu'on ne le croit; on n'en trouverait pas une mauvaise sur mille. Souvenez-vous de Judith [3] et d'Esther [4] sauvant toutes deux le peuple juif. Vous parlez de ce qui se passe à l'offrande [5]; ne faut-il pas que chacun tienne sa place? Vous vous moquez des politesses que se font les femmes en sortant de

1. Dans son *Épître sur le gouvernement de maison* : « De « feminis tuis suspectis quid agant, ignorantiam, non scientiam « queras. Postquam sciveris crimen uxoris, a nullo medico « curaberis : dolorem de mala uxore tunc mitigabis, quando « audias de uxoribus alienis. Cor nobile et altum non inquirit « de operibus mulierum; malam uxorem potius risu quam « baculo castigabis. » Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXII, col. 649. Voy. plus haut, p. 95, 171 et 182.

2. Voy. plus haut, p. 173.

3. *Judith*, X-XV. Deschamps cite souvent le nom de cette héroïne qu'il met au rang des Neuf Preuses.

4. *Esther*, I-XVI. Mentionnée souvent, Esther est donnée en exemple (Rond. 651); voy. Matheolulus, t. I, p. 80.

5. Voy. plus haut, p. 179.

l'église [1]; les questions de préséance ont leur importance (Portrait du desservant de paroisse).

LXXXI. — Oubliez-vous la chasteté des Onze mille vierges [*Légende dorée*] et la vertu des femmes telles que Blanche de Castille, qui préférait voir son fils mort qu'en état de péché mortel [2]? Suit un résumé de la vie de saint Louis, de ses démêlés avec ses barons, de ses guerres [3] et de ses fondations pieuses [4], [en grande partie inspiré de Joinville]. Deschamps attribue à Blanche de Castille l'établissement du *lit de justice* [qu'on croyait jusqu'ici avoir été institué par Philippe-le-Bel]. Quant à ne pas se marier et à vivre en concubinage, c'est un péché impardonnable.

LXXXII. — Doit-on donc rester vierge? Non, car c'est courir au devant d'autres dangers. Le mariage est la loi de la nature, qui veut la procréation des enfants. Ne pensez pas non plus que celui qui se marie renonce à la vaillance et à la science [5]. Maints chevaliers et maints savants célèbres témoignent du contraire. Répertoire a médit des femmes; il mériterait de périr sous leurs coups comme Orphée, victime des femmes de

1. Voy. plus haut, p. 180.
2. *Joinville*, chap. XVI.
3. Une allusion à la bataille de Taillebourg (*Joinville*, chap. XXII) se retrouve ailleurs (Ball. 202) dans Deschamps.
4. Deschamps mentionne de nouveau (Ball. 1085) la fondation des Quinze-Vingts (*Joinville*, chap. CXLII).
5. Voy. plus haut, p. 190.

Ciconie. [Ce dernier épisode est emprunté à Ovide [1].]

LXXXIII. — Folie a parlé. Désir lui succède. On peut, dit-il, en mariage mieux qu'au cloître prendre soin de son âme. Si les tracas, les dangers y sont grands, n'a-t-on pas plus de mérite à les éviter que les religieux, vivant à l'abri de toute tentation?

LXXXIV. — La fontaine de componction n'est-elle pas plus à la portée de ceux qui vivent dans le *siècle* que des autres? Marthe, qui vaquait aux soins de la maison, n'a-t-elle pas pieusement rendu plus tard son âme à Jésus, son époux spirituel? De même pour le mariage; son caractère temporel n'empêche pas les conjoints de s'occuper de leur salut. [Le résumé de la vie de Marthe, commencé d'après les Évangiles [2], est complété par des détails empruntés à la *Légende dorée*, où figure la victoire de la sainte sur la Tarasque.]

LXXXV. — Servitude prend la parole et dit que le mariage est le but de la vie; la loi naturelle veut que l'espèce humaine se renouvelle.

LXXXVI. — De l'avis de Faintise, il n'est pas de vie sociale possible, pas de foyer familial en dehors du mariage.

1. *Métam.*, liv. XI, v. 1-66. Orphée est mentionné ailleurs comme poète (Ball. 123, 127, 447, 984) et comme musicien (Ball. 399).
2. *Luc*, X, 38-42; *Jean*, XI, 1-6, 30-45; XII, 2.

LXXXVII. — Le philosophe Second, nous dit Répertoire [1], eut la preuve de l'impudicité de sa mère; faut-il donc conclure de l'indignité d'une femme à celle de toutes les autres? La chasteté est naturelle à la femme. Voyez l'histoire d'Ilie [2], dont parle saint Jérôme [3], mariée à un vieillard repoussant; voyez celle des deux nobles dames enfermées dans Asti et recourant à un stratagème bizarre, mais ingénieux, pour se dérober aux fureurs amoureuses d'une soldatesque victorieuse. Il est bon de se marier et d'avoir des enfants; autrement c'est l'oubli et l'anéantissement du nom et de la race. [L'exemple d'Ilie est un dernier emprunt que Deschamps fait à saint Jérôme en le mentionnant. Je n'ai pas su retrouver *la chronique* (v. 10435) d'où est tiré le siège d'Asti; les deux sœurs qui y figurent et deviennent, l'une, reine de France, et l'autre, reine de Sicile, font penser aux deux filles du comte de Provence Raymond Bérenger IV, Marguerite et Béatrix, mariées plus tard à Louis IX et à Charles d'Anjou. L'invraisemblance d'une telle identification doit la faire rejeter.]

LXXXVIII. — Pressé de répondre et de se décider, Franc-Vouloir diffère jusqu'au lendemain, et réfléchit toute la nuit.

LXXXIX, XC et XCI. — Reprenant à son compte tous les arguments énoncés contre le mariage

1. Voy. plus haut, p. 177.
2. Le texte de Migne donne la forme *Bilie*.
3. Migne, *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 287.

temporel, Franc-Vouloir déclare vouloir ne pas se marier, mais se consacrer à Dieu. [Au courant de son discours (p. 353), se place une citation d'un passage des Évangiles [1].]

XCII. — Folie blâme cette décision qui à son avis est maladroite.

XCIII. — Franc-Vouloir la fait taire et lui rappelle tous les méfaits dont elle est responsable depuis la création du monde. C'est d'abord la décadence romaine [sujet familier à Deschamps [2]]; le supplice de Boèce, emprisonné à Pavie [3] [dont l'historique ne semble reposer que sur des données assez vagues], le célèbre philosophe étant accusé d'avoir pactisé avec Carthage [4]; puis la mort de Roland, pleuré par Charlemagne, [dont le récit est accompagné de faits empruntés à la tradition de la *Chanson de Roland* [5]]. Viennent ensuite diverses allusions à la chute de Troie, à l'écroulement de la puissance des Assyriens et des Grecs, à la captivité de Babylone, et aussi à des événements contemporains comme la bataille de Poitiers (où l'habileté triomphe du nombre), la disparition du royaume d'Arménie [6] (1375), la main mise par les Génois sur l'île de Chypre et la suzeraineté turque reconnue par l'empereur de Constanti-

1. *Matth.*, XIX, 24; *Marc*, X, 25; *Luc*, XVIII, 25.
2. Voy. plus loin § 2, sous la rubrique SALLUSTE.
3. Il est fait ailleurs allusion à cette mort (Ball. 1242, 1251; Rond. 1271).
4. Lai 314 (t. II, p. 345).
5. Une autre allusion à Ganelon se trouve dans la ballade 190.
6. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 322.

nople. [En tenant compte de ces deux derniers événements, on peut fixer approximativement l'époque à laquelle Deschamps écrivait la *fin* du *Miroir de mariage;* ce ne saurait être avant 1385, année de la première contribution imposée aux Cypriotes par les Gênois [1]; d'autre part, ce doit être avant 1396, année du désastre de Nicopolis, que l'auteur n'aurait certainement pas oublié de mentionner dans une énumération des victoires turques, s'il avait écrit après cette date.] La fin du chapitre, [inspirée en partie par l'*Histoire des guerres des Juifs* de Josèphe], fait mention des nombreux sièges subis successivement par Jérusalem, depuis Nabuchodonosor jusqu'à Saladin.

XCIV. — Allusions aux batailles de Crécy et de Poitiers, à la captivité du roi Jean, aux troubles du Beauvaisis et à la Jacquerie, à l'émeute de Paris de 1358 et au rôle d'Étienne Marcel. [Tout ce chapitre n'est que la traduction abrégée de passages des *Grandes Chroniques* [2].]

XCV. — Récit de la journée du 31 juillet 1358, à Paris, et de la mort d'Étienne Marcel, de l'émeute de juin 1358, à Meaux, et de la chevauchée de l'armée anglaise en France, depuis Calais jusqu'aux environs de Paris (novembre 1359 à avril 1360). [Passages traduits très fidèlement des *Grandes Chroniques* [3].]

1. Florio Bustron, *Chronique de l'île de Chypre* (éd. Mas Latrie, 1884), p. 352.
2. T. VI, p. 32-34, 110-111, 117-118, 86-88.
3. *Ibidem*, p. 132-134, 113-114, 165-169.

XCVI. — Préliminaires du traité de Brétigny, clauses principales du traité (mai 1360). [Traduction abrégée des *Grandes Chroniques* [1].]

XCVII. — Liste des otages fournis par le roi Jean. [Traduction des *Grandes Chroniques* [2].]

L'œuvre de Deschamps s'arrête au milieu des reproches adressés à Folie par Franc-Vouloir. Il est permis de supposer que le poète, s'il eût achevé son travail, aurait continué l'énumération des événements funestes à la France jusqu'au jour où il écrivait, sans oublier le Grand Schisme et ses abus, sans oublier surtout les satires qu'il prodigua toute sa vie aux gens de Cour et aux gens de finances et qu'il ne modéra guère qu'en 1389, alors que ses longues réclamations eurent reçu satisfaction par sa nomination au poste de bailli de Senlis. On a vu que le *Miroir de mariage*, entrepris vers 1381 [3], a été interrompu entre 1385 et 1396 [4]; c'est vraisemblablement en 1389 qu'il faut placer cette interruption due à la prudence et à la prévoyance de l'auteur, qui jugea bon de se taire à une date où déjà il commençait à voir diminuer son rôle de *persona grata*. Plus tard les soucis de sa charge, des voyages à l'étranger, l'âge, les infirmités et aussi peut-être un redoublement de prudence l'empêchèrent de mener à fin ce long ouvrage, où du

1. T. VI, p. 170-185.
2. *Ibidem*, p. 185-186.
3. Voy. plus haut, p. 166.
4. Voy. plus haut, p. 198.

reste il avait épuisé son sujet, en renouvelant contre le mariage et les femmes des accusations que les moralistes de tous les temps ont reprises à leur compte.

9° *Fables ésopiques.* — Deschamps qui aime à se reporter [1]

> Au temps jadis, selon les fictions
> Des poetes, que les bestes parloient [2],

a composé plusieurs fables. Les unes, comme les ballades 299 et 915, semblent bien être l'œuvre personnelle du poète; les autres plus nombreuses, sous une forme renouvelée, ont emprunté leur thème à des auteurs plus anciens, et y ont joint une moralité appliquée aux hommes et aux choses du XIVe siècle. On sait que Deschamps a connu particulièrement un Isopet du XIVe siècle, qui lui a fourni un texte de la *Matrone d'Éphèse* [3]; c'est sans doute de ce recueil, désigné par Robert [4] sous le nom d'Isopet I, qu'il a tiré six fables en forme de ballades :

a. La Grenouille et la Souris [5], dont le refrain est *Qui legier croit certes c'est grant folie* [6]. C'est

1. Ch. r. 342.
2. Sur cette tradition et sur cette locution usitée même par La Fontaine, voy. Édelestand du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, p. 5.
3. Voy. plus haut, p. 181.
4. *Fables inédites*, 2 vol. 1825.
5. Ball. 251.
6. Voy. Robert, t. I, p. 259.

le n° 3 de l'Isopet I et de l'Isopet de Lyon [1], le n° 4 de Marie de France [2].

b. *Le Paysan et le Serpent* [3], dont le refrain est *Mais on rent mal au lieu de bien* [4]. C'est le n° 10 de l'Isopet I et de l'Isopet de Lyon, le n° 72 de Marie de France.

c. *Le Renard et le Corbeau* [5], dont le refrain est *On se deçoit par legierement croire* [6]. C'est le n° 15 de l'Isopet I et de l'Isopet de Lyon, le n° 13 de Marie de France (Deschamps fait une courte allusion à cette fable dans une autre pièce [7]).

d. *Le Paysan et son Chien*, ballade reproduite sous trois formes, avec trois refrains différents : *On est amé tant c'on fait fruit* [8], *Quant fruit faut desserte s'en va* [9] et *Advisent cy tuit foul et saige* [10]. C'est le n° 27 de l'Isopet I et le n° 29 de l'Isopet de Lyon.

e. *Les Membres et le Chef* [11], où l'on lit, par allusion au rôle du roi lors des troubles de 1383, les vers suivants :

.....li chiefs doit ses membres amer.....
Et li chiefs doit d'eulx tous estre obeis [12].

1. Éd. Fœrster, t. V de l'*Altfranzösische Bibliothek* (Heilbronn, 1882).
2. Éd. Warnke, t. VI de la *Bibliotheca normannica* (Halle, 1898).
3. Ball. 36.
4. Voy. Robert, t. II, p. 33.
5. Ball. 232.
6. Voy. Robert, t. I, p. 9.
7. Ball. 1131.
8. Ball. 70.
9. Ball. 253.
10. Ball. 1391. Voy. Robert, t. II, p. 463.
11. Ball. 252.
12. Voy. Robert, t. I, p. 171.

C'est le n° 52 de l'Isopet I, le n° 57 de l'Isopet de Lyon et le n° 27 de Marie de France.

f. Les Souris et le Chat [1], dont le refrain est *Qui pendra la sonnette au chat* [2]. C'est le n° 62 de l'Isopet I (Deschamps fait de plus ailleurs [3] allusion à cette fable en ces termes :

> Mais il convient, comme dist la souris,
> Vir qui pandra la cloquette au mynon).

Le recueil que Robert a dénommé Isopet II a fourni à Deschamps la matière d'une seule fable, *La Fourmi et le Ceraseron* [4], dont le refrain est *Qui sages est face ainsi pourveance* [5]. C'est le n° 28 de l'Isopet II et le n° 39 de Marie de France.

§ 2. *Les Sources en général.* — Dans cette énumération commentée des sources de Deschamps, destinée à compléter le § 1, je fais figurer à leur ordre alphabétique les auteurs et les ouvrages qui ont déjà été mentionnés dans ce paragraphe, en ajoutant à leurs noms les renvois aux pages précédentes; on a ainsi un tableau plus complet et par suite plus utile.

ALAIN DE LILLE. — Voy. p. 161 et 163, note 1.

ALBUMAZAR. — Abou-Maschar, connu au moins

1. Ball. 58.
2. Voy. Robert, t. I, p. 98.
3. Ball. 1085.
4. Ball. 176.
5. Voy. Robert, t. I, p. 1.

de nom par Jean de Meun [1], est cité une première fois [2] par Deschamps; en une autre place [3], une allusion assez vague est faite à son livre des *Elections selonc les regars et les conjonctions de la lune*, dont une traduction a été donnée par Hernoul de Quiquenpoix [4]. L'auteur arabe distingue « les « senefiances de la lune, soit de bien, soit de mal, « et quele cose on doit faire et quele laissier es « besongnes humaines [5] ».

Alexandre (*Le roman d'*). — A ne considérer la plupart des faits de la vie d'Alexandre-le-Grand rapportés par Deschamps, tels que ses *enseignements* par Aristote [6], ses victoires sur Darius [7], sa conquête de l'Orient et du monde [8], son empoisonnement par ses serviteurs [9], on pourrait facilement supposer qu'ils ont été empruntés à l'*Epitome* de Valerius ou à la partie de l'*Histoire ancienne* [10] qui le reproduit. Mais une allusion répétée au désir d'Alexandre d'aller porter la guerre *jusqu'en enfer* [11] ne peut provenir que de la rédaction du roman publié par Michelant [12]; là seulement se

1. Langlois, *Orig. et sources du Roman de la Rose*, p. 146.
2. Ch. r. 399.
3. Ch. r. 383.
4. P. Paris, *Les mss. françois de la Bibliothèque du roi*, t. V, p. 204.
5. Bibl. nat., ms. fr. 613, fol. 145.
6. Ball. 99, 202, 1244; Ch. r. 356, 401.
7. Ball. 272; Ch. r. 303, 400.
8. Ch. r. 343; Pr. 1397, t. VII, p. 294.
9. Ball. 465, 1155, 1163; Ch. r. 377, 383, 389; Pr. 1397 (t. VII, p. 296).
10. P. Meyer, *Romania*, t. XIV, p. 47-48.
11. Ball. 1163; Pr. 1397, t. VII, p. 296.
12. *Li romans d'Alixandre* (Stuttgart, 1846), p. 325-9.

trouve en effet le récit visé par Deschamps, qui a donc eu sous les yeux, soit la rédaction Michelant, soit peut-être sa source inconnue.

M. P. Meyer, dans son *Étude sur Alexandre-le-Grand dans la littérature française du moyen âge* [1] nous dit qu'au XIVe siècle Alexandre avait perdu sa réputation de *largesse*, étant surtout renommé pour la *vaillance* qui l'avait fait admettre au rang des Neuf Preux [2]. Il n'en est pas moins vrai que Deschamps a le plus souvent respecté la tradition en personnifiant la *générosité* dans Alexandre [3]. — Voy. aussi, p. 150, 158 et 243.

ANGE. — Anglux [4] ou Angelus, bien connu pour sa « pratique », le même sans doute qu'Auglas [5] (à corriger en *Anglus*), le « bon praticien », doit peut-être s'identifier avec Angres (*lisez* Ange) de Rome, dont le nom figure dans un catalogue des livres de Dunois publié par Leroux de Lincy [6], et dont quelques lettres se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale [7].

ARISTOTE. — Voy. p. 167, 184, 185, 190 et 203.

Arts de seconde rhétorique antérieurs à Deschamps. — Voy. p. 150, 157 et 220.

1. T. II (1886), p. 377.
2. Ball. 12, 93, etc.
3. Ball. 516, 916, 1165; Ch. r. 353, 388; Lai 312.
4. Ball. 285. C'est par erreur que ce nom ne figure pas à l'INDEX DES NOMS PROPRES.
5. Ch. r. 399.
6. *Cent Nouvelles nouvelles*, t. I (1855), p. LXV.
7. Lat. 8549, fol. 63 r° à 69 v°.

Athis et Porphirias (*Le roman d'*). — Une longue analyse de ce roman est donnée dans une des rédactions de *Renard le contrefait* [1]. — Voy. p. 181 et 243.

AUGUSTIN (Saint). — La mention de la Sibylle à laquelle il est fait allusion [2] se trouve dans la *Cité de Dieu* [3]. Le nom de saint Augustin vient souvent sous la plume de Deschamps [4]. — Voy. aussi p. 186 et 188.

Basin (*Le roman de*). — Ce Basin dont « on « chante » [5] chaque fois que Deschamps adresse une demande, est-il bien le héros du poème perdu qui porte son nom [6]? Le contexte semble plutôt se rapporter à une chanson proprement dite, fredonnée gaiement en manière de moquerie.

BÈDE. — Tout en faisant mention dans une de ses pièces [7] de plusieurs *homélies* où Bède répète le conseil banal de s'abstenir d'aimer l'or et d'être convoiteux, Deschamps se plaît surtout à rappeler le rôle de prophète et de devin que le moyen âge prêtait au moine anglais, en accolant son nom à celui de Merlin et en lui attribuant la paternité d'une *interprétation* des oracles sibyllins. Il serait difficile dans cette œuvre énigmatique [8] et manifes-

1. Bibl. nat., ms. fr. 369, fol. 11 *b*.
2. Ball. 284.
3. Liv. XVIII, chap. 23.
4. Ball. 185, 967, 1269, 1457.
5. Ball. 928.
6. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 315-22.
7. Ch. r. 940.
8. Migne, *Patrol. lat.*, t. XC, col. 1181-6.

tement postérieure à Bède [1], de retrouver, comme Deschamps semble le vouloir, la prédiction pour la fin du XIVe siècle des malheurs de la France [2] et de l'anéantissement de l'Angleterre [3]. — Voy. aussi p. 188 et 246, note 3.

Benoît de Sainte-Maure. — C'est dans le *Roman de Troie* [4], œuvre de Benoît de Sainte-Maure, que Deschamps puise la connaissance des héros de l'épopée homérique, Priam, Hécube, Hector, Achille, Palamède, etc. ; c'est là [5] qu'il a appris les aventures d'Ulysse, qu'il regarde d'autre part comme le fondateur de Lisbonne [6], et de sa femme Penélope [7], dont il fait l'éloge [8]. La diversité des sources du *Roman de Troie*, Darès le Phrygien, Dictys de Crète, le *Roman d'Eneas*, le *Roman de Thèbes* et autres, explique dans Deschamps la dualité du personnage d'Énée, qui considéré d'après Darès [9] comme traître aux Troyens et avide d'argent [10], devient, selon la tradition virgilienne suivie par le *Roman d'Eneas*, le héros

1. Il y est fait une allusion précise à Charlemagne en ces termes : « Surget rex gallicus de Francia par K nomine : ipse erit magnus « et piissimus, potens et misericors et faciens justitiam paupe- « ribus ».
2. Ball. 185.
3. Ball. 26, 1200 ; pour cette dernière ballade, voy. la correction t. X, p. 251.
4. Publié par Joly, 2 vol. 1870-1871.
5. Éd. Joly, t. I, p. 313.
6. Ball. 967 ; *Mir de mar.*, t. IX, p. 270.
7. Ball. 1485.
8. Ball. 482, 546, 1274.
9. Éd. Joly, t. I. p. 270.
10. Ball. 991, 1263.

au cœur vaillant [1]. Didon, elle aussi, offre un double caractère : femme qui *a corrompu son mariage* [2], si l'on s'en rapporte à l'*Éneïde*, où elle est la maîtresse d'Énée ; héroïne digne de toute louange [3], si l'on suit la tradition historique représentée par Justin [4]. J'ajoute que Deschamps semble une fois avoir confondu Didon avec Médée, en la considérant comme l'*amante* de Jason [5]. — Voy. aussi p. 153, 175, 176 et 226-227.

Bernard (S.). — Sur saint Bernard cité comme auteur [6], voy. aussi p. 171, 182 et 193.

Bestiaires. — Voy. p. 187.

Bible. — Les allusions à la Bible ou à la *sainte Écriture* sont fréquentes dans Deschamps ; parfois elles ont un caractère général [7] et peuvent comprendre l'énumération complète de tous les livres qui la composent [8], livres qu'il est « bon de savoir » ; parfois, au contraire, elles ne visent qu'un passage particulier. Les exemples que j'ai relevés dans les pages précé-

1. Lai 312.
2. Ball. 1220.
3. Lai 313, etc.
4. Liv. XVIII, chap. 4-6.
5. Ball. 493.
6. Ball. 1269.
7. Ball. 1241 ; Ch. r. 332, 348, 361, 1464 ; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 19.
8. Ball. 186.

dentes sont nombreux [1] ; on peut leur ajouter les suivants :

Genèse, XIX, 12-25. — Punition de Sodome et de Gomorrhe[2].
Exode, I, 1-22. — Les Hébreux persécutés en Égypte [3].
— XVI, 1-36. — Les Hébreux au désert, la manne [4].
— XXXII, 1-35. — Le veau d'or [5].
Lévitique, XXVI, 1-45. — Promesses aux Israélites fidèles, punition des autres [6].
Nombres, XVI, 1-50. — Châtiment de Coré et d'Abiron [7].
Josué, IX, 1-17. — La ruse des Gabaonites [8].
— X, 12-13. — Josué arrête le soleil [9]; sa vaillance le met au rang des Neuf Preux [10].

1. (*Genèse*), p. 162, 186, 188.
(*Exode*), p. 50, 159, 188.
(*Lévitique*), p. 155, 167, 174.
(*Deutéronome*), p. 154, 188.
(*Juges*), p. 175, 187.
(I *Rois*), p. 154, 155, 157, 185, 191.
(II *Rois*), p. 185, 186, 192.
(III *Rois*), p. 176, 192.
(IV *Rois*), p. 154, 183.
(I *Paralipomènes*), p. 185.
(*Tobie*), p. 168.
(*Judith*), p. 193.
(*Esther*), p. 193.
(*Job*), p. 186.
(*Psaumes*), p. 146, 183, 187.
(*Proverbes*), p. 167, 169, 186.
(*Cantique des Cantiques*), p. 188.
(*Ecclésiaste*), p. 79.
(*Sagesse*), p. 168.
(*Ecclésiastique*), p. 168, 183, 186, 188.
(*Isaïe*), p. 154, 159, 186.
(*Jérémie*), p. 159, 170.
(*Ézéchiel*), p. 187.
(*Daniel*), p. 158, 168, 182.
(*Jonas*), p. 163.
(*Matthieu*), p. 159, 167, 168, 173, 176, 183, 186, 189, 197.
(*Marc*), p. 186, 197.
(*Luc*), p. 186, 189, 195, 197.
(*Jean*), p. 174, 186, 195.
(*Actes*), p. 183, 189.
(*Romains*), p. 158.
(I *Corinthiens*), p. 166.
(II *Corinthiens*), p. 187.
(*Galates*), p. 189.
2. Ball. 981, 1250.
3. Ball. 111.
4. Ball. 112; Ch. r. 1445.
5. Ch. r. 1445.
6. Ball. 107, 288, 938 ; Ch. r. 399, 1126.
7. Ball. 29, 1045 ; Ch. r. 385.
8. Ch. r. 385.
9. Ch. r. 361.
10. Ball. 12, 93, etc.

II *Rois*, XVIII, 33. — David, souvent cité comme preux[1] et comme auteur[2], pleure Absalon[3], renommé pour sa beauté[4] et mourant par son orgueil[5].

III *Rois*, X, 1-13. — Allusion à la beauté de la reine de Saba[6].

— XII, 1-33. — Roboam suit les conseils des jeunes gens et non ceux des vieillards : il perd son royaume[7].

IV *Rois*, VI-VII. — Construction du temple de Jérusalem[8].

— VIII, 26-27. — Allusion à Achaz, roi de Juda[9].

II *Paralipomènes*, X, 1-19. — (Même sujet que III *Rois* XII, 1-33).

Psaumes, CXVIII, 104 et 128. — Le mensonge est haï[10].

Proverbes, XVII, 1. — Un morceau de pain sec vaut mieux qu'une maison pleine de viandes où l'on se querelle[11].

— XXVI, 16. — Sept fois le juste tombera et sera relevé[12].

— XXVIII, 19-20. — Ne pas s'enrichir vite[13].

Ecclésiaste, I, 2. — Tout n'est que vanité[14].

— IV, 17. — Rien ne vaut l'obéissance[15].

Sagesse, I, 13. — Dieu ne se réjouit pas de la perdition des hommes[16].

1. Ball. 12, etc.
2. Ball. 1351 ; Ch. r. 1010.
3. Ball. 165 ; Ch. r. 385.
4. Ball. 293, 427, 432, 468, 826.
5. Ch. r. 389.
6. Ball. 482.
7. Ball. 141, 237, 294, 1215, 1249 ; Ch. r. 1103 ; Lai 1189.
8. Ball. 194 ; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 279.
9. Ch. r. 1166.
10. Ball. 1351.
11. Ball. 1018, 1201.
12. Ch. r. 367.
13. Ball. 224.
14. Ball. 119 ; Ch. r. 1124.
15. Ball. 23.
16. Ball. 1101.

Ecclésiastique, X, 8. — Les royaumes passent dans d'autres mains pour trois causes [1].

Isaïe, XLV, 1-26. — Prophétie sur Cyrus [2].

— LXIV, 6. — Comparaison de la feuille [3].

Jérémie, V, 25-28; IX, 1-13. — Plaintes contre les péchés des Juifs [4].

— XXV, 1-13. — Prophétie de la captivité de 70 ans [5].

Macchabées. — C'est aux deux livres de cet ouvrage que sont empruntées les allusions à Jonathas et à Judas Macchabée qui devient un des Neuf Preux [6].

Matthieu, I, 1-16. — *Liber generationis* [7].

— II, 1-2. — Allusion aux trois rois mages [8], auxquels Deschamps donne les noms consacrés par une très ancienne tradition.

— II, 16. — Massacre des Innocents [9].

— XXII, 37-40. — Tu aimeras ton prochain, etc. [10].

Luc, I, 50-52. — Les humbles élevés, les orgueilleux abaissés [11].

— III, 23-38. — *Liber generationis* [12].

— X, 27. — Tu aimeras ton prochain, etc. [13].

— XXII. — Trahison de Judas [14].

Romains, XIII, 14. — Ne soyez pas convoiteux [15].

1 *Corinthiens*, XIII, 1-3. — Éloge de la charité [16].

1. Ch. r. 374.
2. Ball. 143; Ch. r. 328.
3. Ball. 1426.
4. Ball. 1340; Lat. 1331.
5. Ball. 985, 1316; Ch. r. 328.
6. Ball. 12, 93, 207, 272, etc.
7. Ball. 1166.
8. Lai 1358.
9. Ball. 150; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 363.
10. Ch. r. 400.
11. Ch. r. 361.
12. Voy. même page, note 7.
13. Voy. même page, note 10.
14. Ball. 16, 94, 146; Lai 309.
15. Ball. 292.
16. Ch. r. 385.

1 *Jean*, II, 18. — Venue de l'Antéchrist, que Deschamps identifie avec le pape Benoît [1].

Apocalypse, XIII, 1-18. — L'Apocalypse ne parle pas d'une bête à deux têtes, comme le dit Deschamps [2], mais de deux bêtes, dont l'une a sept têtes et dix cornes, et l'autre deux cornes.

Boèce. — On a vu plus haut [3] que Deschamps avait emprunté directement à Boèce un passage de la *Consolation* relatif à l'instabilité de la fortune; Deschamps mentionne en effet le livre (le *troisième*) où se trouve son texte, ce que ne fait pas Jean de Meun en imitant le même passage dans le *Roman de la Rose*. Boèce cité deux fois [4], a été utilisé à trois reprises encore par Deschamps, très vraisemblablement par l'intermédiaire du *Roman de la Rose* [5], quand il parle : 1° de la mort de Sénèque, tué par Néron pour avoir trop aimé le peuple [6]; 2° de la mort de Néron et de ses crimes (reproduits par Boèce d'après Suétone [7]), meurtre de sa mère, incendie de Rome, inceste avec sa sœur [8]; 3° de la mort de Crésus, donnée comme exemple de l'inconstance de la fortune [9]. — Voy. aussi p. 161.

Brut (*Le roman de*). — Aux diverses rédactions de ce roman mentionné souvent [10] appartiennent les

1. Ball. 152.
2. Ball. 950.
3. Voy. p. 158.
4. Ball. 190; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 261.
5. T. I, p. 206-19; cf. Langlois, *loc. cit.*, p. 137.
6. Ball. 173, 1188, 1251; Rond. 1271; Lai 314.
7. Langlois, *loc. cit.* p. 127-31.
8. Ch. r. 383; voy. p. 154.
9. Ball. 427, 969; Ch. r. 383; voy. p. 154.
10. Ball. 26, 93, 211, 1390; Lai 307.

personnages du roi Pandras [1] et de Brut ou Brutus [2], arrière-petit-fils d'Énée, qui après maintes aventures, s'établit en Angleterre [3], et devient la personnification du peuple anglais.

CATULLE. — Cité comme une des victimes de la perfidie féminine [4].

CÉSAR. — Jules César, fondateur de Cherbourg [5], devient un des Neuf Preux [6]. Deschamps fait allusion à un passage des *Commentaires sur la guerre des Gaules* [7], en comparant, pour les blâmer, les longues délibérations des Français [8] avant de combattre aux mêmes hésitations que César reprochait déjà aux Gaulois [9]. Deschamps n'a très probablement connu les *Commentaires* que par les *Faits des Romains* [10].

Chansons populaires. — Trois refrains de chansons populaires se montrent, l'un dans le *Dit des quatre offices* [11] :

Avec bonne compaignie
Fait bon joye mener;

1. Ball. 285.
2. Ball. 1154.
3. Ball. 285.
4. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182.
5. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 271.
6. Ball. 12, etc.
7. Liv. II, chap. 9-11.
8. Voy. plus haut, p. 50, note 7.
9. Ball. 250.
10. P. Meyer, *Romania*, t. XIV, p. 8-11.
11. R. pl. 1360.

les deux autres, dans une *Lettre en vers* [1] :

Joli fevre, labeure!
Or forge, forge, martelet! [2]

Resveille toy, Robin!

Châtelain de Coucy [3] (*Le roman du*). — Le nom de l'héroïne de ce roman, la dame de Fayel, est mentionné dans une des pièces attribuables à Deschamps [4].

Châtelaine (*La*) *de Vergi*. — La Châtelaine est citée par deux fois comme « dame d'amour loyal [5] ».

CHAUCER. — Toute une ballade adressée à Chaucer [6] fait allusion à une traduction anglaise du *Roman de la Rose* aujourd'hui perdue [7], dont il était l'auteur. Son poème *The Flower and the Leaf* [8] peut aussi être rapproché des pièces consacrées par Deschamps à l'*Ordre de la Fleur* et à l'*Ordre de la Feuille* [9].

1. R. pl. 1414.
2. Cf. une chanson empruntée à un manuscrit d'Utrecht publiée dans le *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, année 1877, p. 115.
3. Publié par Crapelet, 1829; cf. G. Paris, dans l'*Histoire littéraire*, t. XXVIII, p. 352-90.
4. T. X. p. XLIX.
5. Lai 305; voy. aussi t. X, p. XLIX. Ce petit poème a été publié par G. Raynaud (*Romania*, t. XXI, p. 145-93).
6. Ball. 285.
7. G. Paris, *La littérature française au moyen âge* (2e éd.), p. 171.
8. *Aldine edition* (1902), t. IV, p. 87.
9. Voy. plus haut, p. 46, note 5.

CICÉRON. — Voy. p. 166.

COLUMELLE. — Voy. p. 185.

DARÈS LE PHRYGIEN. — Voy. p. 176 et 206.

DIOGÈNE LAERCE. — Une ballade tout entière [1] consacrée à célébrer l'esprit d'indépendance, ainsi que l'existence libre et tant soit peu grossière du philosophe Diogène, semble n'être sous la plume de Deschamps que la glorification de la vie de loisir que lui crée une disgrâce momentanée causée par un excès de franchise. C'est à Diogène Laërce que sont empruntés les éléments de la biographie du Cynique [2]; sa fière réponse à Alexandre [3] où son mépris de l'argent se montre bien supérieur à l'avidité conquérante (le poète dit *avarice*) de son royal interlocuteur [4]; son dialogue avec Aristippe qu'il blâme de ne pas préférer aux festins de Denys le Tyran [5] le parler franc et le potage aux légumes [6]; ses habitudes primitives de vivre dans un tonneau [7] et de boire dans sa main [8]; tout cela se retrouve dans la *Vie des philosophes* dont Deschamps n'a connu très probablement que des fragments

1. Ball. 214.
2. Diogène est cité ailleurs (Ball. 98, 188; R. pl. 1407).
3. *Vie des philosophes*, trad. fr., éd. Lefèvre-Charpentier (1841), p. 235 (*Vie de Diogène*).
4. Deschamps paraît s'être inspiré ici des vers de Juvénal (*Sat.* XIV, v. 311-4) où le poète commente la réponse de Diogène.
5. Cité ailleurs (Ch. r. 368, 399).
6. *Vie des philosophes*, p. 82 (*Vie d'Aristippe*).
7. *Ibidem*, p. 229 (*Vie de Diogène*).
8. *Ibidem.*, p. 235.

transmis par un intermédiaire lointain, la plus ancienne traduction latine de Diogène Laërce, due à ma connaissance à Leonardo Bruni d'Arezzo [1], étant postérieure à la mort du poète français. — Voy. aussi p. 151.

Enfances Garin (*Les*). — C'est dans ce roman de la *geste de Guillaume* que paraît Savari, duc d'Aquitaine, père de Garin de Monglane et trisaïeul de Guillaume au court nez ; il ne s'y montre rien moins que *saint* [2]. Peut-être doit-il la canonisation dont Deschamps le gratifie, aux crimes *involontaires* où le poussait la sorcière Ostrisse [3].

Érambour (*Le roman d'*). — Je donne ce titre au poème aujourd'hui inconnu que laissent supposer quelques vers de Deschamps [4] où il est parlé de dame Érambour et de son fidèle serviteur Turturus, qui

> ..... par son fait mainte grief nuit veilla,
> Mais en son temps oncques rien n'acquesta.

Cette *Érambour* fait tout d'abord songer à la fille d'Hélie, comte du Maine, et femme de Foulque V, comte d'Anjou, *Haremburgis qui tint le Maine*, que Villon a placée dans sa ballade des *Dames du temps jadis* [5] ; mais les deux personna-

1. Bibl. de Toulouse, ms. 828, fol. 1-231.
2. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 312.
3. Voy. L. Gautier, *Les Épopées françaises*, 2e édition, t. IV p. 106-125.
4. Ball. 87.
5. *Grand Testament*, éd. Longnon, v. 348.

ges doivent être sans doute soigneusement distingués, puisque Villon a pris le nom de *Haremburgis* dans une chronique latine [1]. On ne doit pas oublier, d'autre part, qu'une chanson de toile du XIIe siècle a pour héroïne une *belle Erambour* qui fait bon accueil à son « ami » Reinaut, revenant de guerroier [2].

ESDRAS. — Cité comme prophète et comme philosophe [3].

Ésopiques (*Fables*). — Voy. p. 151, 181, 200-202.

Faits des Romains. — Voy. p. 153, 212 et 245.

Florence de Rome (*Le roman de*). — L'héroïne de ce roman [4] est citée comme un modèle d'honneur [5].

Florimont (*Le roman de*) — Le nom de *dame de l'Isle celée,* pris par la reine du tournoi de juillet 1391 [6], se retrouve dans le *Roman de Florimont* [7].

FYERVILLE (Henri de). — Je laisse figurer ici le nom de ce personnage parce que dans l'INDEX DES NOMS PROPRES je l'ai qualifié, après un examen un

1. Les *Gesta pontificum Cenomanensium,* comme l'a remarqué M. A. Longnon (*Romania*, t. XXX, p. 352, en note).
2. K. Bartsch, *Romances et pastourelles* (1870), p. 3-4.
3. Ball. 185; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 261.
5. Ball. 1274.
4. Voy. P. Meyer, *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, année 1882, p. 55-59.
6. Ch. r. 357.
7. Cf. P. Paris, *Les mss. fr.*, t. III, p. 27.

peu rapide de la ballade où il paraît [1], de *moraliste religieux* (inconnu du reste). Après lecture plus attentive, je pense que dans ce texte il s'agit d'une plaisanterie et que Deschamps ne fait que rapporter, en la partageant, l'opinion d'un de ses compagnons, Henri de Fyerville, à savoir que la plus méritoire des bonnes œuvres est de payer régulièrement son hôte.

Garin le Lorrain (*La chanson de*). — Garin, le héros de la chanson de geste, est mentionné par Deschamps comme seigneur de Metz, « la cité « orgueillie » [2].

Gaufrey (*La chanson de*).— Dans une ballade qu'il a consacrée à sa ville natale [3], Deschamps dit que

> ..... dès le temps Charlemaine
> Qui ficha son tref en la plaine
> Devant Moymer, ...

Vertus n'a cessé de souffrir de la guerre. L'explication de ce passage, comme l'a remarqué M. Ch. Prieur [4], se trouve dans la chanson de geste de *Gaufrey*, où se lisent les vers suivants [5] relatifs à Grifon, père de Ganelon le traître :

> Puis fist il .I. castel en la terre dela :
> Hautefueille par nom ensement l'appela.

1. Ball. 1245.
2. Ball. 86.
3. Ball. 1339.
4. *Revue des Études historiques*, année 1901, p. 518, note 4 d'après A. Longnon, *Dictionnaire topographique de la Marne* p. 171.
5. Publié par Guessard et Chabaille, dans la collection des *Anciens poètes de la France* (1859), p. 67.

Mès le roi Karlemainnes puis le nom li canja:
Mommeri en Campaigne, ichu nom li donna.

Il appert de ces vers que selon la légende ce fut Charlemagne, de passage en Champagne, qui débaptisa l'ancien château de Ganelon, et le nomma Moÿmer, depuis Mont-Aimé.

Godefroy de Bouillon (*Le poème de*). — Le nom de Brohadas attribué par Deschamps à un démon femelle[1], est celui du fils du Soudan dans le poème de *Godefroi de Bouillon*[2], où du reste l'intervention des démons est fréquente.

Grandes Chroniques (*Les*). — Deschamps qui est peut-être, j'essaierai de le montrer plus loin[3], le collaborateur puis l'auteur d'une partie des *Grandes Chroniques*, ne paraît pas leur avoir fait grand emprunt en dehors des quatre derniers chapitres de son *Miroir de mariage*[4]. Des allusions à Attila, « Attyle le tyrant »[5], à Rosemonde, meurtrière de son mari, Alboïn, roi des Lombards[6], et à Didier, « roy des latins[7] », ont probablement leurs sources dans les *Grandes Chroniques*[8]. — Voy. aussi p. 147.

1. Ball. 804, 975.
2. A la suite du *Chevalier au Cygne* (éd. Reiffenberg), v. 9499; voy. aussi Hippeau, *Godefroi de Bouillon* (1877), p. v et 194.
3. Voy. la CINQUIÈME PARTIE, chap. I.
4. Voy. p. 198-199.
5. Ball. 1457.
6. Ball. 1220.
7. Ball. 1115.
8. T. I, p. 17 et 161 ; t. II, p. 62 ss.

GRATIEN (*Décret de*). — Voy. p. 192.

GRÉGOIRE (S.). — Voy. p. 186 et 188.

GUILLAUME LE BRETON. — Voy. 152 et 243.

HERMOGÈNE. — Cité comme « sage clerc en philosophie [1] ».

HÉRODOTE. — Voy. p. 178.

Histoire ancienne jusqu'à César. — Cette *Histoire ancienne* composée d'éléments les plus divers [2], et où Deschamps a pu recueillir de seconde main des faits qu'il prétend avoir appris dans les écrivains originaux [3], paraît être sa véritable source [4], quand il parle de l'établissement d'Énée en Italie [5] et de la descendance troyenne des Gaulois [6].

HUGUES DE SAINT-VICTOR. — Voy. p. 149.

INNOCENT III. — Voy. p. 145-146.

JEAN DE MEUN. — Le *Roman de la Rose*, ou du moins la partie composée par Jean de Meun, est un des ouvrages qui a exercé sur Deschamps, comme sur la plupart des écrivains de son temps, une influence prépondérante. Deschamps lui a

1. Ball. 98.
2. Voy. P. Meyer, *Romania*, t. XIV, p. 36-81.
3. Voy. p. 203 et 235.
4. P. Meyer, *loc. cit.*, p. 44.
5. Ch. r. 328.
6. Ch. r. 961.

emprunté en effet non seulement son opinion pessimiste sur la vertu des femmes, qui forme l'idée maîtresse du *Miroir de mariage*, mais encore sa phraséologie amoureuse et ses personnages allégoriques, comme *Faux Semblant* [1], *Male Bouche* [2], *Dangier*, *Doulx Espoir*, *Plaisant Desir* [3], etc., qu'on s'étonne de ne pas retrouver plus tard s'égarant en compagnie des Précieuses du XVIIe siècle, dans les régions du pays du Tendre. Il lui emprunte encore et surtout la connaissance de nombreux écrivains anciens et modernes, ceux de préférence où il peut, comme dans Ovide, puiser des notions de *poeterie* [4], c'est-à-dire de mythologie classique, que ne suffisent pas à lui donner ses cahiers de cours ou les *Arts de seconde rhétorique* qui sont à sa disposition [5].

Les différents auteurs utilisés d'après le *Roman de la Rose* sont relevés en leur lieu et place. — Voy. p. 158, 160-163, 166, 170, 175, 182, 203, 211, 227 et 249.

JEAN DE PRUNAY. — Voy. p. 152.

JEAN DE SALISBURY. — Le *Polycratique* était connu de Deschamps, qui le considère comme un des ouvrages indispensables à tout bon « rhétoricien » [6],

1. Ball. 33.
2. Ball. 44, 814.
3. Ball. 814, etc.
4. Voy. la *balade sur poeterie* (Ball. 129).
5. Voy. dans Langlois (*Recueil des arts de seconde rhétorique* p. 39-48, 65-72, 97) trois listes de noms mythologiques utiles à connaître en *poeterie*.
6. Ball. 1367.

et lui fait plusieurs emprunts sans le citer [1]; ce n'est pourtant pas son auteur, mais saint Jérôme, qui a fourni le fragment de l'*Aureole* de Théophraste réparti dans plusieurs chapitres du *Miroir de mariage* [2]. En revanche, une allusion à la mort tragique de Julien l'Apostat [3] se rapporte au *Polycratique* [4].

JÉRÔME (S.). — Voy. p. 170-172, 174-175, 178, 184-185, 196, 221 et 227.

JOACHIM. — C'est d'une façon très vague que Deschamps, à propos du Schisme, fait allusion aux prophéties de Joachim relatives à la fin du monde; il ne les connaissait sans doute que par ouï-dire [5].

JOINVILLE. — Voy. p. 194.

JOSÈPHE. — Cité comme écrivain [6]. — Voy. aussi p. 198.

JUSTIN. — Directement ou indirectement, Deschamps s'est beaucoup servi de Justin, l'abréviateur et aussi, si je puis employer ce nom, le *conser-*

1. Voy. plus haut, p. 147 et 154.
2. Voy. plus haut, p. 170, note 5.
3. Ball. 40.
4. Liv. VIII, chap. 21, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CXCIX, col. 798.
5. Ball. 52, 950; Ch. r. 371; R. pl. 1446; voy. aussi une note t. I, p. 346.
6. Ball. 185.

vateur de Trogue-Pompée. Dans un passage où il parle du *roi* Lycurgue, il s'exprime ainsi [1] :

L'une loy leur fist sçavoir
Que femmes n'eussent pas douaire d'avoir,
Si c'on les preist par amour, sanz faintise.

L'explication de ces vers est donnée par Justin [2] reproduisant les écrivains grecs : « Virgines sine « dote nubere jussit, ut uxores eligerentur, non « pecuniæ, severiusque matrimonia sua viri coer- « cerent, quum nullis dotis frenis tenerentur. »

C'est aussi dans Justin [3] que très probablement Deschamps est allé chercher les noms de sept d'entre les *Neuf Preuses* dont il semble avoir le premier constitué le groupe, similaire de celui des *Neuf Preux*. — Voy. aussi p. 147, 149, 154, 168 et 207.

Justinien. — L'auteur des *Institutes* ou « drois « civils que nous avons » [4], est cité deux fois [5] ; les allusions à ses ouvrages, *Institutes* [6], *Code* et *Digeste* [7], ne sont pas fréquentes.

Juvénal. — Voy. p. 178, 182, 184 et 214.

Légende dorée. — L'ouvrage de Jacques de Varazze que Deschamps désigne sous le nom de

1. Ball. 138.
2. Liv. III, chap. 3.
3. Voy. plus loin, p. 226.
4. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 261.
5. Ball. 139 ; Ch. r. 356.
6. R. pl. 1417 ; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 20.
7. Ball. 1433.

« généalogie [1] » est certainement, avec la tradition religieuse, la source principale où il puise ses renseignements sur les saints et sur les mots caractéristiques qui les désignent : Catherine *qui vainc les docteurs* ; Marguerite *qui triomphe du dragon* ; Denis *qui evangélisa la Gaule*, etc. Plus spécialement Deschamps fait allusion à saint Gilles qui tira Charlemagne de la « grief fournaise [2] », c'est-à-dire de l'enfer, en obtenant le pardon de l'empereur par ses prières. Cette légende recueillie par Jacques de Varazze a une longue histoire qui a été étudiée dans l'introduction de la *Vie de saint Gilles* [3]. Sans parler de la polémique théologique qu'elle a soulevée, il n'est pas moins intéressant d'en rechercher l'origine et de constater que tout « d'abord étrangère à saint Gilles, mais inséparable de Charlemagne », elle a été « empruntée à la « tradition orale ou à quelque poème aujourd'hui « perdu ». — Voy. aussi p. 189, 194 et 195.

LUCAIN. — Voy. p. 153.

LUCIEN. — Cité comme « auteur ancien [4] ».

LYSIAS. — Voy. p. 184.

MACHAUT (Guillaume de). — Deschamps doit beaucoup à Guillaume de Machaut, son maître et

1. Ball. 32.
2. *Ibidem.*
3. Publiée pour la Société des Anciens textes français, par G. Paris et A. Bos (1881), p. LXIV-LXXI et LXXV-LXXXV.
4. Ball. 1367.

peut-être son oncle [1]; il lui doit d'abord sa première instruction; il lui doit ses procédés littéraires, sa poétique, son vocabulaire et jusqu'à son style, à ce point qu'il est parfois difficile de distinguer les écrits de l'élève de ceux du maître. Aussi pourrait-on s'étonner de ne pas trouver dans l'œuvre de Deschamps plus de souvenirs précis se rapportant à Machaut [2], si l'on ne savait que ce dernier mourut en 1377, au moment où Deschamps, à peine âgé de 31 ans, n'était pas encore en pleine production. Deschamps salua cependant la mort du « noble « rhetorique », du poète « de haulte emprise », par deux ballades [3], où, il faut bien l'avouer, on remarque plus de savoir-faire poétique que d'affectueux regrets pour celui qui l'avait « nourri » [4], et qu'il eût été heureux de remplacer comme *loyal ami* dans la faveur de Péronne d'Armentières [5].

Deschamps ne fait allusion qu'une fois aux ouvrages de Machaut, dans une ballade de 1375 [6], où, de Bruges, il annonce à son maître qu'il a présenté un exemplaire du *Voir Dit* au comte de Flandre et qu'il a lu devant la Cour assemblée le passage de cet écrit où sont énumérées les cinq devises de Fortune [7] :

Si adresçay au lieu premierement
Ou Fortune parla si durement
Comment l'un joint a ses biens, l'autre estrange.

1. Voy. plus haut, p. 11-12.
2. Ball. 872, 1474.
3. Ball. 123, 124; voy. p. 24.
4. Ball. 447.
5. Voy. plus haut, p. 24.
6. Ball. 127; voy. plus haut, p. 22.
7. *Le Voir Dit* (éd. P. Paris), p. 334-5.

Il a dû cependant lui prendre fréquemment des idées et des notions courantes de son temps, sans toutefois qu'on puisse l'affirmer. Ainsi est-ce bien, du moins je le crois, à une œuvre de Machaut, la *Prise d'Alexandrie* [1], que Deschamps a emprunté l'énumération des Neuf Preux [2], qu'il cite souvent [3] et auxquels il adjoint un dixième preux, Bertrand du Guesclin, lui décernant ainsi un brevet de suprême vaillance, même de son vivant [4], et se faisant, dès 1373, le promoteur d'une épopée appelée à se développer par la suite [5].

M. P. Meyer a montré que la mention des Neuf Preux divisés symétriquement en groupes de trois païens, trois juifs et trois chrétiens — division reproduite par Deschamps — paraît au moins pour la première fois dans les *Vœux du paon*, composés vers 1312 par Jacques de Longuyon [6]. Deschamps n'avait pas besoin de remonter si haut pour enrichir sa *poeterie* d'un thème connu, sur lequel Machaut avait déjà brodé et sur lequel lui-même il sut bientôt exécuter de nouvelles variations, en cherchant à créer un dixième preux et en imaginant de donner une suite aux Neuf Preux dans la personne des *Neuf Preuses*. Il semble bien en effet que ce

1. Publiée pour la Société de l'Orient latin, par L. de Mas Latrie (1877), p. 2-3.
2. Ball. 12, 93 ; Ch. r. 338, 403.
3. Ball. 141, 824, 967 ; Lai 309.
4. Ball. 307, 239 ; Ch. r. 362 ; voy. aussi t. X, p. xxxvi.
5. S. Luce, *La France pendant la Guerre de Cent ans* [1re série] (1890), p. 229-42 ; G. Raynaud, *Mélanges de philologie romanes dédiés à C. Wahlund* (1896), p. 369-76.
6. *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, année 1883, p. 45-54.

soit Deschamps l'inventeur des Neuf Preuses, dont avant lui il n'est pas parlé. Entre les nombreuses femmes de l'antiquité célèbres au moyen âge [1], son choix se porte de préférence sur les femmes « de « terre », c'est-à-dire possédant seigneuries, femmes guerrières aussi, qu'il place à côté des Neuf Preux déjà célèbres par leur vaillance, et qu'il caractérise en résumant par quelques mots leurs actions d'éclat [2].

Justin [3] lui fournit sept de ses héroïnes : *Sémiramis*, qui fonde Babylone et subjugue l'Éthiopie ; *Thomyris*, victorieuse de Cyrus [4], que Deschamps nomme *Thamaris ; Marpésie* (*Marsopie* dans Deschamps), qui fonde Éphèse et conquiert une partie de l'Europe ; *Antiope*, reine des Amazones, que Deschamps nomme *Sinope ; Hippolyte* et *Ménalippe* (*Ménaloppe* dans Deschamps), toutes deux sœurs d'Antiope, qui luttent contre Hercule et Thésée ; *Panthésilée* enfin, dernière reine des Amazones, vaincue par Achille [5] en défendant Priam. Les deux autres preuses, *Teuta* (*Tantha* dans Deschamps), plusieurs fois victorieuse des Romains, et *Deïphile*, qui fait prendre et brûler Thèbes, se retrouvent, la première dans Pline [6], la seconde dans le *Roman de Thèbes* [7]

1. Ball. 474, 482, 546, 1220 ; Ch. r. 399 ; Lai 306.
2. Ball. 93 ; Ch. r. 403.
3. Liv. I, chap. 2 et 8 ; liv. II, chap. 4. Voy. plus haut, p. 222.
4. Ball. 546.
5. Lai 306.
6. Sous le nom de *Tenta* (*Hist. nat.*, éd. Lemaire, liv. XXXIV, chap. 11).
7. Éd. Constans, t. I, p. 499-503.

utilisé par Benoît de Sainte-Maure pour son *Roman de Troie*[1].

Les noms des Neuf Preuses, tels qu'ils nous ont été conservés par la tradition[2], tels que les a reproduits M. J. Guiffrey d'après une tapisserie du temps de Charles VI[3], ont parfois quelque peu changé depuis la fin du XIVe siècle, « leur liste n'a « sans doute jamais été fixée d'une manière pré« cise[4] »; il n'en reste pas moins acquis jusqu'à preuve contraire que Deschamps le premier a eu l'idée de les grouper. — Voy. aussi p. 234, note 11.

MATHEOLULUS. — L'auteur des *Lamentations* dont la traduction française a été donnée par Jean le Fèvre[5], est cité deux fois par Deschamps[6] au milieu d'autres auteurs ayant traité du mariage. Puisant aux mêmes sources que Deschamps, utilisant principalement le *Roman de la Rose* et le chapitre de Théophraste conservé par saint Jérôme,

1. A. Joly, *Benoît de Sainte-More et le roman de Troie*, première partie, p. 381-2.

2. Voy. une note du marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. I, p. 262.

3. M. Guiffrey cite les noms de sept amazones : Pentasylée, Deyphile, Argentine (sa sœur), Synope, Hippolyte, Tamaris et Teucra, auxquelles il voudrait joindre deux des quatre héroïnes dont le nom est encore conservé par les *dames* de nos jeux de cartes (*Mém. de la Société des antiquaires de France*, t. XL, 1879, p. 105-6). Un armorial manuscrit du XVe siècle (Bibl. nat., ms. fr. 24381, fol. 157 ve-158 re) donne les armoiries fantaisistes des Neuf Preux et des Neuf Preuses, avec quelques changements de noms.

4. Guiffrey, *loc. cit.*, p. 105.

5. M. Van Hamel n'en a encore fait paraître que le tome I de son édition.

6. Ball. 888 ; R. pl. 1407.

Matheolulus n'a guère été mis à contribution par Deschamps, avec lequel il possède par contre d'assez nombreux passages communs, provenant d'une même origine. C'est dans Matheolulus que se trouve l'exemple de la femme d'Hippocrate laissant mourir son mari sans vouloir le soigner, et celui de la femme qui coupe le cou de son mari en le lavant [1]. Matheolulus, à propos du bavardage des femmes [2], présente aussi une version de la fable devenue dans la Fontaine *Les Femmes et le secret* [3]. — Voy. aussi p. 166-167, 171-172, 174-176, 178-182, 185, 186 et 193.

Matrone d'Éphèse (*La*). — Voy. p. 181.

Ménage (*Le dit de*). — Voy. p. 171.

Merlin (*Les Prophéties de*). — Les prophéties connues sous le nom de Merlin et traduites du breton en latin par Gaufrei de Monmouth [4], sont, comme toutes les œuvres de ce genre, fort peu intelligibles; il fallait toute la foi naïve et crédule des gens du moyen âge pour y trouver prédits les événements auxquels ils assistaient. Deschamps rappelle plusieurs fois les prophéties de Merlin qu'il mêle à celles de Bède et de la Sibylle [5], en

1. Éd. Van Hamel, t. I, p. 187.
2. *Ibidem*, p. 107.
3. Robert, t. II, p. 126.
4. *Galfridi de Monemuta vita Merlini*, p. p. Fr. Michel et Thomas Wright (1838), p. 64-75; Gaufrei de Monmouth, *Historia regum Britanniæ*, éd. Giles (1848), p. 119-130.
5. Ball. 26, 93, 211, 1209.

annonçant à différentes dates de la lutte anglo-française la ruine et l'anéantissement fatal de l'Angleterre, nation maudite dont l'*orgueil* sera puni. Rien dans le texte conservé par Gaufrei de Monmouth et dans le long discours adressé par Merlin au roi Vortigern [1] ne se rapporte exactement aux vers de Deschamps, qui d'autre part peuvent trouver une application assez vague dans plusieurs passages où il est fait mention de calamités menaçantes.

Par contre, dans une ballade que ne renferme pas le manuscrit des œuvres de Deschamps et que j'ai publiée parmi les pièces qui lui sont attribuables [2], M. P. Meyer a établi la concordance entre un passage du texte et les prophéties de Merlin [3]; le « sanglier sauvage » qui

Rompra de Gaule l'entrée et la pasture,

semble bien être l'*aper bellicosus qui intra gallicana nemora acumen dentium suorum exercebit* [4]. Des prophéties de Merlin, ce *sanglier sauvage*, personnifiant le Prince Noir ou l'Angleterre, passe dans la langue de Deschamps, qui se mettant à vaticiner en son propre nom ou en celui de la Sibylle, voire même du prophète Daniel, promène ses allusions transparentes dans un monde allégorique où le roi Charles VI devient le *Cerf Volant* [5]

1. Cité par Deschamps sous le nom de Vertigeris (Lai 306).
2. T. X, p. XIII.
3. *Romania*, t. XXIV (1895) p. 201, note 4.
4. Fr. Michel, *loc. cit.*, p. 68; Gaufrei de Monmouth, éd. Giles, p. 123.
5. Ball. 67, 159, 180, 182, 192, 229, 1046, 1158, 1290.

et le comte de Flandre le *Lion* ou le *Lion noir* [1], où les bourgeois flamands s'appellent les *Fourmis* [2] et les chevaliers les *Loups* [3], etc.

Merlin (*Le Roman de*). — L'aventure arrivée à Merlin, mis « soubz le tombel en caige » par la malice d'une femme [4], se retrouve dans le roman qui porte son nom, où elle forme un assez long épisode [5].

Méthode (S.). — Quelques allusions peu précises à la fin du monde [6] et à la venue de l'Antéchrist [7], mises sous le nom de saint Méthode, se rapportent aux derniers chapitres des *Revelationes* [8], qui durant le moyen âge ont toujours été attribuées à l'évêque de ce nom [9], martyr au IVe siècle [10], et ne peuvent en tout cas, comme l'a montré M. P. Meyer [11], être l'œuvre d'un auteur du XIIIe siècle.

1. Ball. 158; Ch. r. 389.
2. Ball. 67, 158, 182, 192, 1390.
3. Ch. r. 389.
4. Ball. 213.
5. *Merlin*, roman en prose du XIIIe siècle, publié avec la mise en prose du poème de Robert de Boron par G. Paris et J. Ulrich, t. II (1886), p. 196-8.
6. *Renard le contrefait* mentionne aussi dans une de ses rédactions (Bibl. nat., ms. fr. 369, fol. 159 *c*) la prophétie de saint Méthode sur la fin du monde.
7. Ball. 52, 979; Ch. r. 371, 961; R. pl. 1446.
8. *De rebus quæ ab initio mundi contigerunt quæque deinceps contingere debent* (*Maxima bibliotheca veterum patrum*, éd. Lyon, t. III, 1677, p. 727-34).
9. *Acta sanctorum*, t. IV de juin, p. 5.
10. Une pièce du t. X (p. XIII) fait mention du martyre de saint Méthode.
11. *Alexandre-le-Grand*, t. II, p. 388, note 2.

Moniage Guillaume (*Le*). — Le nom de lieu *la Tombe Issoire* [1] rappelle le personnage du géant Isoré qui dans le roman du *Moniage Guillaume* est vaincu par Guillaume au court nez sous les murs de Paris [2]. Une autre allusion de Deschamps [3] est relative à un Isoré qui aime mieux combattre à terre que sur mer; je n'ai pu retrouver ce passage dans le *Moniage Guillaume* [4].

Nicolas de Clamanges. — Cité comme un auteur faisant honneur à la Champagne [5].

Ordre (*L'*) *de chevalerie*. — Voy. p. 173.

Oustillement (*L'*) *au vilain*. — Voy. p. 170.

Outils (*Le dit des*) *de l'hôtel*. — Voy. p. 170.

Ovide. — L'auteur de l'*Art d'aimer*, des *Fastes*, des *Métamorphoses* et des *Tristes* est une des sources principales de Deschamps, qui cite souvent son nom [6] et lui fait de nombreux emprunts, soit directement, soit d'après le *Roman de la Rose*, soit d'après l'*Ovide moralisé*, attribué par lui, comme par tous les auteurs du moyen âge, à [Chrestien Legouaix de] Sainte-Maure [7].

1. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 379.
2. Voy. Lot, *Romania*, t. XXVI, p. 481-91.
3. Ball. 1143.
4. M. Cloetta qui prépare une édition de ce roman, consulté par moi à ce sujet, a bien voulu me répondre qu'il s'agissait ici à son avis d'un autre Isoré que celui du roman.
5. Ball. 1474.
6. Ball. 285, 447, 984; Lai 306; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182.
7. Ball. 1474.

L'*Art d'aimer* [1], complété par les *Tristes* [2], lui a fourni l'histoire de Phalaris, tyran d'Agrigente, victime du taureau d'airain qu'il avait fait fabriquer par Pérille [3], prouvant ainsi que *la tromperie est toujours punie* [4].

Le long récit de la fin du second livre des *Fastes* offre des détails sur l'aventure de Lucrèce, que Deschamps cite souvent et dont il vante la fermeté de cœur, la volonté et la bonté [5]. C'est sans doute par allusion aux *Fastes* [6] qu'il parle de l'Italie, patrie de Valentine Visconti, ce pays où, *dans Ovide*, Saturne va « soyer la blée [7] »; la citation se rapporterait pourtant mieux à Virgile[8].

Quant aux *Métamorphoses*, l'œuvre principale de cet

> Ovide qui bien figura
> Des bestes la proprieté
> Et par fiction en parla,
> Ramenans a moralité
> L'orgueil, l'ordure et vanité
> Des meurs aux hommes bestiaulx [9]

(il s'agit, comme en le voit, de l'*Ovide moralisé*), elles sont mises à profit d'une façon constante; on peut s'en rendre compte en parcourant la liste sui-

1. Liv. I, v. 653.
2. Liv. III, élég. 11.
3. Voy. aussi Pline, *Hist. nat.*, éd. Lemaire, liv. XXXIV, chap. 19.
4. Lat. 1294.
5. Ball. 474, 482; Rond. 610. Voy. *Roman de la Rose*, t. I, p. 287.
6. Liv. IV, v. 197.
7. Ball. 771.
8. *Én.*, liv. VIII, v. 319-25.
9. Ball. 404.

vante, où sont énumérés les différents passages des *Métamorphoses* utilisés par Deschamps :

Liv. I, v. 300 ss. Le déluge de Deucalion. — Allusions [1].
— v. 568-667. Io changée en vache. — Allusion [2].
— v. 625-9. Histoire d'Argus. — Allusions [3].
Liv. III, v. 155-252. Actéon changé en cerf. — Allusions [4] (Deschamps confond Antée et Actéon).
— v. 356-406. L'amour d'Écho repoussé par Narcisse. — Allusions [5].
— v. 407-510. Le miroir et la mort de Narcisse. — Allusions [6].
Liv. IV, v. 55-133. Amours de Pyrame et Thisbé. — Allusions aux noms des amants [7].
— v. 285-388. Histoire d'Hermaphrodite. — Allusion faite par dérision [8].
— v. 448 ss. Personnages des enfers. — Allusions [9].
Liv. V, v. 577-641. Alphée et Aréthuse. — Allusions [10].
Liv. VII, v. 1-158. Histoire de Médée et de Jason, conquête de la Toison d'or. — Les noms de Jason et de Médée sont souvent cités; allusion est faite à la Toison d'or [11];

1. Ball. 1349; R. pl. 1495 (t. VIII, p. 268). Voy. le *Roman de la Rose*, t. II, p. 220 ss.
2. Ball. 901.
3. Ball. 13, 455. A propos d'Argus, Deschamps parle du lynx *qui voit sur toute beste mue;* c'était une opinion commune, restée proverbiale, que le lynx avait une vue perçante. Voy. L. Pannier *Lapidaires français*, p. 251.
4. Ball. 845, 901.
5. Vir. 722. Voy. aussi t. X, p. LVI.
6. Ball. 493, 511, 526, 825; Lai 305. Voy. aussi le t. X, p. XXXVIII. Cf. le *Roman de la Rose*, t. I, p. 52; t. II, p. 306-7, et le poème de Narcisse (Méon, *Fabl. et contes*, t. IV, p. 143-75).
7. Vir. 722; Lai 305, 313; voy. aussi, t. X, p. XLIX. Cf. le poème de *Pyramus et Thisbé* (Méon, *loc. cit.*, p. 326-54).
8. Ball. 1129; Lai 306.
9. Ball. 129. Cf. le *R. de la R.*, t. II, p. 272-3, 288-90.
10. Ball. 13, 123, 206; Vir. 722.
11. Ball. 1155; Ch. r. 368.

Jason dompte les taureaux [1]; amours de Jason et de Médée [2] (les *Métamorphoses* ne parlent pas de l'abandon de Médée par Jason [3], non plus que des amours de Jason et de Didon [4]; Deschamps nomme ailleurs Jason comme amant de Sémiramis [5]).

Liv. VIII, v. 152-168. — Construction du labyrinthe par Dédale. — Mention de Dédale « qui fist le bel ouvrage [6] »; allusion au Minotaure enfermé dans le labyrinthe [7].

— v. 728-37. Métamorphoses de Protée. — Allusion [8].

Liv. X, v. 143-61. Enlèvement de Ganymède. — Allusion à sa métamorphose [9].

— v. 243 ss. Pygmalion et sa statue. — Nom cité [10]; allusion à la beauté de l'*image* de Pygmalion [11].

Liv. XI, v. 410-748. Histoire de Céyx et d'Alcyone, résumée dans une ballade [12].

Liv. XIV, v. 248. Enchantements de Circé. — Mention [13].

— v. 473-84. Récit des aventures sur mer de Diomède. — Diomède cité [14] et considéré comme un grand navigateur [15].

Voy. aussi p. 176, 181, 195 et 207.

1. Lai 307.
2. Ball. 486.
3. Ball. 434.
4. Ball. 93.
5. Lai 306.
6. Ch. r. 399.
7. Ch. r. 955.
8. Ball. 1117.
9. *Ibidem.*
10. Ch. r. 1166.
11. Ball. 453. Cf. le *Rom. de la R.*, t. II, p. 70, 320 ss. et une ballade de Guillaume de Machaut publiée par Tarbé (*Œuvres*, p. 132-3) et attribuée à tort à Deschamps (t. X, p. LIV).
12. Ball. 35.
13. Ball. 975.
14. Ch. r. 368.
15. Ball. 822; Lai 312.

PÉTRONE. — Voy. p. 181.

PHILÉMON. — Cité deux fois, comme un clerc « qui ot grant estudie » et comme un « saige [1] ».

PHILIPPE DE VITRY. — Cité comme grand poète champenois [2].

PIERRE DE BLOIS. — Voy. p. 154.

PIERRE LE MANGEUR. — Cité comme auteur champenois [3]. Son *Historia scholastica* a fourni toute la première partie de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* [4]; c'est peut-être à cet ouvrage, plutôt qu'à la Bible, que Deschamps a emprunté ce qui dans ses œuvres se rapporte à la *Genèse*.

PLAUTE. — Voy. p. 144.

PLATON. — Voy. p. 151 et 184.

PLINE. — L'allusion à Jules César ajoutant deux mois à l'année [5] provient de Pline [6]. — Voy. aussi p. 151, 154, 226 et 232, note 3.

PRISCIEN. — Cité comme un des auteurs que doit connaître tout bon rhétoricien [7].

1. Ball. 98, 453.
2. Ball. 872, 1474.
3. Ball. 1474.
4. P. Meyer, *Romania*, t. XIV, p. 38-39.
5. Ball. 272.
6. *Hist. nat.*, éd. Lemaire, liv. XVIII, chap. 57.
7. Ball. 1367.

PRIMAS. — Cité comme un grand poète [1].

PTOLÉMÉE. — Voy. p. 148 et 161.

PYTHAGORE. — Considéré comme un grand poète [2]. Il est fait allusion dans le *Roman de la Rose* [3] aux *Vers dorés* qu'on lui attribue à tort [4].

QUINTE-CURCE. — Voy. p. 176.

RABAN-MAUR. — Voy. p. 163-164.

Reine Sibile (*Le roman de la*). — Une allusion Macaire

> Le traitreux, quant il point par derrier [5],

fait tout de suite songer au poème de la *Reine Sibile* où Macaire joue un des principaux rôles et où, pour se venger des dédains de la reine, il la calomnie auprès de Charlemagne. L'empereur exile sa femme, et lui donne pour l'escorter un de ses chevaliers, Aubri de Montdidier. Macaire croyant pouvoir quand même satisfaire sa passion, rejoint la reine et tue Aubri. Reconnu et harcelé par le chien de sa victime, forcé de se soumettre à l'épreuve d'un duel judiciaire avec cet animal, et vaincu par lui, il est finalement mis à mort, après avoir fait l'aveu de ses crimes.

1. Ball. 872. Voy. t. II, p. 283.
2. *Ibidem*.
3. T. I, p. 167.
4. Langlois, *Orig. et sources du Roman de la Rose*, p. 196.
5. Ball. 1093. Il faut, pour la rime, corriger en *derier* la leçon *derriere* donnée par l'édition.

Le vers cité plus haut se rapporte évidemment au combat de Macaire et d'Aubri; mais l'idée qu'il énonce ne provient pas primitivement du roman de la *Reine Sibile*. Dans aucun des textes en effet qui nous ont conservé ce poème, ni dans le *Macaire* [1] franco-italien, renouvellement d'une ancienne version française en vers décasyllabiques, ni dans la rédaction française en vers de douze syllabes, représentée [2] d'un côté par l'analyse succincte d'Aubri de Trois-Fontaines [3] et de l'autre par les deux imitations, espagnole et néerlandaise, résumées par Gaston Paris [4], ainsi que par le récit en prose du xve siècle [5], il n'est parlé de l'acte félon de *poindre par derrière*. Aubri, il est vrai, ne porte pas d'armure en face de Macaire équipé de pied en cap, mais le combat n'en reste pas moins loyal. Il n'en est pas de même dans l'extrait du roman contenant l'épisode du chien, qui, isolé dès le milieu du xive siècle, a constitué une histoire particulière, une sorte d'*exemplum* de la fidélité canine, que plusieurs auteurs ont inséré dans leurs ouvrages. Comme l'a

1 *Macaire*, chanson de geste p. p. Guessard (1866), p. 69.

2. Je ne cite pas le fragment en vers de douze syllabes publié par Reiffenberg (*Philippe Mousket*, t. I, p. 611-4) et par Guessard (*Macaire*, p. 307-12) : il ne contient pas le passage qui m'occupe.

3. Guessard, *Macaire*, p. xii.

4. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 390-1.

5. Bibl. de l'Arsenal, ms. 3351. L. Gautier donne le titre du chapitre (*Épopées françaises*, 2e éd., t. III, 1880, p. 701, en note) : « Comment Aulbery de Mondidier fut occis *trahitreusement* en « la forrest de Bondis, ou convoi de Sebile... » Dans le texte du ms. (fol. 298 r°), le combat où le lévrier intervient déjà d'une façon toute particulière, a lieu sans traîtrise.

fort bien remarqué Guessard [1], dans ce cas « l'amour « criminel de Macaire pour la reine n'est plus la « cause première du meurtre d'Aubri ; c'est par « l'envie, par la haine que ce meurtre est vague- « ment expliqué », le lecteur ne connaissant pas ou connaissant mal l'intrigue générale du roman. Guessard aurait pu ajouter que ce n'est pas seulement la cause du meurtre d'Aubri qu'il faut expliquer d'une nouvelle façon, c'est aussi la *traîtrise* de Macaire, que l'on continue à qualifier de *traître*. Dans le poème intégral, Macaire est traître à Charlemagne dont il convoite la femme, traître à la reine qu'il fait condamner injustement ; si les personnages de Charlemagne et de la reine disparaissent, comment justifier l'épithète de traître donnée à Macaire ? Les écrivains qui ont admis l'anecdote du chien dans leurs œuvres, y ont paré en faisant du combat un guet-apens où succombe Aubri. Gace de la Buigne, dans ses *Deduits de chasse* [2], nous apprend que Macaire

> ..... le tua mauvaisement
> Sans qu'il y eust defiement.

Gaston Phébus, contemporain de Deschamps, ne se contente pas de dire, dans le *Livre de chasse* [3], qu'aucun défi n'a précédé la lutte ; il amplifie : il « le tua senz deffier et sens qu'il s'en gardast ». Dans Deschamps, l'idée se précise encore davantage : le traître a frappé *par derrière*. C'est la ver-

1. *Loc. cit.*, p. xx.
2. *Ibidem*, p. 312.
3. *Ibidem*, p. 318.

sion désormais admise; elle est adoptée par Olivier de la Marche dans son *Livre des duels* [1] : « Le « chevalier frappa son compagnon d'une épée « par derriere, et l'occit ».

Renard (*Le roman de*). — Outre deux ballades d'un caractère général où la tromperie est personnifiée par Renard [2], on peut remarquer dans Deschamps plusieurs allusions précises au roman de ce nom. Dans l'une, il s'agit d'un loup auquel le poète donne, comme dans le *Roman de Renard*, le nom d'*Ysengrin* et dont il dit qu'il sera,

> S'il a femme, doulz et piteux,
> Et le verrez encor hermite [3].

Il faut voir dans ce dernier vers le souvenir du travestissement religieux attribué au loup dans l'épopée animale du moyen âge [4]. Une seconde allusion est relative à l'*amour de renart*, crime de sodomie dont Renard s'accuse dans le roman [5] et que Deschamps flétrit avec énergie [6]. Enfin, sous la forme d'une chanson royale [7], résumée ailleurs dans *l'envoi* d'une ballade [8], se trouve une fable dans laquelle Renard reproche à Ysengrin d'avoir dit à la singesse que ses petits étaient laids : *Tuit*

1. Guessard, *loc. cit.*, p. 320.
2. Ball. 1066. Voy. aussi t. X, p. x.
3. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 36.
4. Voy. Sudre, *Les sources du Roman de Renart* (1893), p. 219 ss.
5. Éd. Martin, t. I, p. 251.
6. Ball. 858.
7. Ch. r. 364.
8. Ball. 1062.

voir ne sont pas bel a dire. Cette fable, que Phèdre aurait dû nous faire connaître [1], existe dans les *Fabulæ antiquæ* et dans tous les *Romulus* [2]; elle est intitulée dans Alexandre Neckam *De verace et fallace* [3], et dans Marie de France *De simiarum imperatore* [4]. Elle n'a point passé dans le *Renard* français, mais elle forme un des épisodes de la version flamande, *Reineke* [5], composée, vers 1380, d'après une source que Deschamps a connue, à moins qu'il n'ait suivi une tradition orale [6].

Le poète ne se contente pas d'imiter le *Renard*, il lui emprunte aussi les noms des différents animaux, ses héros, pour les transporter dans le monde des humains et les attribuer à des personnages auxquels il trouve que le caractère ordinaire de l'animal s'adapte le mieux. C'est ainsi qu'il désigne par le nom de *Renard*, le trompeur par excellence, d'abord Charles le Mauvais [7], puis Ackermann, le chef populaire gantois, qui assiégé dans la ville de Damme, en août 1385, par *Tybert*, *Ysengrin* et autres comparses, parvient à s'échapper sain et sauf [8]; c'est ainsi de même qu'au moment des trêves de 1384 [9], il met en scène dans une chan-

1. Gaston Paris, à son cours du Collège de France (19 décembre 1893).
2. L. Hervieux, *Les fabulistes latins, Phèdre et ses anciens imitateurs*, 2e éd., t. II (1894), p. 150, 227 et *passim*.
3. *Ibidem*, p. 408. Cf. Edelestand du Méril, *Pièces inédites du moyen âge*, p. 201.
4. Éd. Warnke, no 34. Voy. aussi Robert, t. I, p. 347-54.
5. A. Rothe, *Les romans du Renard* (1845), p. 99-100.
6. G. Paris, à son cours du Collège de France.
7. R. pl. 1495 (t. VIII, p. 328, etc.).
8. Ch. r. 331 ; voy. aussi Ball. 229.
9. Voy. plus haut, p. 43.

son royale [1] *Briquemer* (le cerf), c'est-à-dire Charles VI, l'archiprêtre *Bernard* (l'âne), c'est-à-dire Richard II, et *Tybert* (le chat), c'est-à-dire le duc de Lancastre; c'est ainsi enfin que, dans une longue pièce [2], il représente Charles V sous le nom de *Noble le lion*.

Mainte fois du reste, en dehors de toute allégorie, Deschamps donne aux animaux dont il veut parler le nom qu'ils portent dans le *Renard*; il dira donc *Hersent*, au lieu de la louve [3], *Ronnel* au lieu du chien [4], *Tiécelin*, au lieu du corbeau [5], *Ysengrin*, au lieu du loup [6]. Ces remarques m'amènent tout naturellement à rechercher de quelle façon les animaux sont en général envisagés par Deschamps. Comme toutes les natures un peu rudes, Deschamps n'aime pas les animaux et reproche à ses contemporains efféminés leur amour pour les chiens et les chats [7], bien qu'il ne conteste pas l'opinion des naturalistes, prétendant que certaines bêtes, les chiens et les chevaux [8], aiment l'homme. Dans une ballade consacrée aux sept péchés capitaux [9], il représente chacun des péchés par un animal, l'orgueil par le lion, la colère par le loup,

1. Ch. r. 405.
2. R. pl. 1495.
3. R. pl. 1402.
4. Ball. 70.
5. Ball. 232.
6. R. pl. 1402.
7. Ch. r. 1007.
8. Ball. 891. Deschamps parle seulement du cheval *espagnol*, c'est-à-dire du cheval de bataille, du *coursier*, ordinairement originaire d'*Aragon* qu'il distingue ailleurs (Ball. 904) du *destrier*, cheval de tournoi, et du *roncin*, cheval de bât et de fatigue.
9. Ball. 183.

l'envie par le chien, la paresse par l'âne, la gourmandise par l'ours, la luxure par la truie; quant à l'avarice, qui *gouverne la contrée*, entassant or et joyaux, je m'imagine que, s'il l'eût osé, Deschamps l'eût représentée, non par un animal, mais par un des princes du sang, toujours *entalenté d'acquerre*. Il revient une autre fois sur l'orgueil du lion et sur sa cruauté, ainsi que sur l'envie et la convoitise du chien, péchés dont il accuse les grands seigneurs [1]. Ce reproche de convoitise et d'envie adressé au chien a sans doute son origine dans un texte de l'Écriture [2]; Deschamps se complaît à le répéter [3], de même qu'il aime à traiter le chien de bête vile [4] et hypocrite [5]. Son intelligence seule trouve grâce devant lui; il lui consacre toute une ballade, dont la conclusion ironique est qu'*un chien doit presque tout savoir* [6].

Certaines facultés sont développées d'une façon supérieure chez quelques animaux : la vue chez le faucon, l'ouïe chez la grue, la parole chez la pie, l'esprit de prévoyance chez la fourmi. Par contre, certains défauts qu'on constate chez d'autres, seraient souvent des qualités désirables chez l'homme! Pourquoi ne peut-on pas parfois être muet comme le hérisson ou l'éléphant, aveugle comme la taupe, sourd comme le hareng ou le

1. Ball. 1.
2. Voy. *Isaïe*, LVI, 11 et *Prov.*, XXVI, 11.
3. Ball. 175, 205, 916, 938, 950, 1221; Ch. r. 940.
4. Ball. 188.
5. Ball. 136.
6. Ball. 1432.

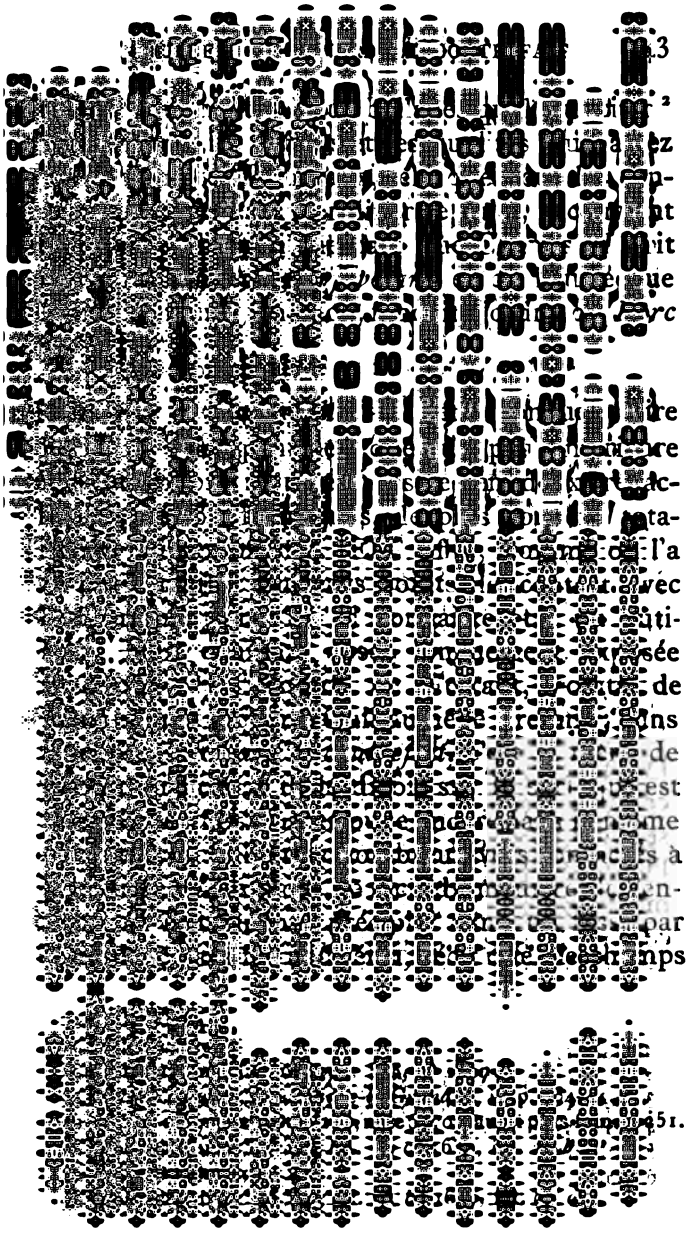

a exposé avec les mêmes détails [1]. L'esprit satirique enfin qui anime *Renard le contrefait*, n'a peut-être pas non plus manqué d'inspirer Deschamps dans les attaques passionnées qu'il dirige contre les grands seigneurs, le haut clergé et tous les exploiteurs de la société de son temps [2]. D'autre part, le poète n'a pas reproduit dans son *Miroir de mariage* l'exemple fourni par une des versions de *Renard le contrefait* [3], où le tigre s'étant promis de ne pas manger avant d'avoir rencontré une femme fidèle et obéissante, est près de se laisser mourir de faim pour accomplir son vœu.

Roland (*La chanson de*). — Olivier et Roland, les héros de la chanson, sont souvent cités comme types d'héroïsme et de valeur morale, à côté ou séparément de Charlemagne dont il a été parlé plus haut [4] à propos de saint Gilles et de la *Légende dorée*. En dehors d'un passage du *Miroir de mariage* [5], les seules allusions directes sinon au poème, du moins à une tradition qui en dérive, se rapportent à la *soif Roland* [6], cette soif angoissante ressentie par le preux avant de mourir.

Salluste. — Une idée qui revient très souvent sous la plume de notre auteur, est celle de rechercher dans l'histoire ancienne et tout particulière-

1. Voy. plus haut, p. 150.
2. Voy. plus loin, chap. 2, § 6 *a* et *b*.
3. Bibl. nat., ms. fr. 370, fol. 122 *b* et suiv.
4. Voy. p. 223.
5. Voy. plus haut, p. 197.
6. Ball. 854; Rond. 1385.

ment dans l'histoire romaine les causes de la grandeur et de la prospérité des peuples, et d'exposer les fautes et les erreurs qui plus tard les ont fait déchoir et dégénérer, offrant ainsi des exemples fameux à la méditation des rois de tous les temps. Que ne suivons-nous, dit Deschamps, l'exemple des anciens, des Romains surtout, qui valaient mieux que nous en courage et en bon gouvernement [1], qui honoraient la vertu et avaient par dessus tout le souci de la chose publique [2]? Malheureusement les divisions intestines, l'amour de l'or, l'injustice, l'impiété, l'orgueil ont raison tôt ou tard des plus grands royaumes; tour à tour Troie, Thèbes, Babylone, les villes de la Grèce, Rome, dernièrement même l'Arménie, les communes de Flandre ont vu s'écrouler leur puissance. Craignons pareil sort pour la France, si nous ne nous amendons pas [3].

Ces lieux communs se trouvent en germe dans le prologue du *Catilina* de Salluste, prologue qu'a connu aussi et imité de très loin le compilateur des *Faits des Romains* [4] : « Verum ubi pro labore « desidia, pro continentia et æquitate lubido atque « superbia invasere, fortuna simul cum moribus « immutatur. Ita imperium semper ad optumum « quemque a minus bono transfertur. » Deschamps n'a fait qu'amplifier ces lignes en y joignant tous

1. Ball. 239, 1424; Ch. r. 343.
2. Rond. 1264; Lai 308.
3. Ball. 111, 153, 263, 980, 1073, 1112, 1263, 1286, 1364, 1380, 1436, 1465, 1466; Ch. r. 319, 328, 374, 406; Rond. 674, 1113; Lai 310; Lat. 1331.
4. P. Meyer, *Romania*, t. XIV, p. 5-6.

les développements que lui suggérait son érudition et le besoin de moderniser son sujet.

Sénèque. — Voy. p. 184.

Sibylle (La). — Deschamps met sous ce nom générique, par lequel il semble bien toutefois vouloir désigner de préférence la sibylle de Cumes [1], mise au rang des prophètes par saint Augustin [2] et depuis par l'Église [3], un certain nombre de prophéties, où il se plaît à annoncer lui-même, telle qu'il la désire, la solution d'événements contemporains [4]. — Voy. aussi p. 205, 228 et 229.

Sidrac (Le livre de). — Dans une ballade [5], une vieille femme se plaint en ces termes d'*avoir été condamnée par Sidrac* et d'être en conséquence délaissée par les jeunes gens :

> *Juvenibus non bene placida.*
> *Quare ? — Quia* Cydrac m'a condampnée,
> Li faulx villains. Son ame soit damnée !
> Son livre aussi ! Tout homme qui le croit !

Le passage assez mal séant du *Livre de Sidrac* que vise Deschamps n'est pas mentionné dans l'ana-

1. Ball. 284.
2. *Cité de Dieu*, liv. XVIII, chap. 23.
3. Voy. M. Sepet, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXVIII, p. 1-27, 210-264 ; t. XXIX, p. 105-39, 261-93 ; t. XXXVIII, p. 397-443. Une *Sibyllinorum verborum interpretatio* a été attribuée à Bède (Migne, *Patrol. lat.*, t. XC, col. 1181-6), qui à son tour est passé à l'état de prophète. Voy. plus haut, p. 205.
4. Ball. 26, 192, 1046, 1212, 1390. Voy. aussi Ball. 950 ; Ch. V, 371.
5. Ball. 1185.

lyse qu'en a donnée l'*Histoire littéraire* [1]; il existe cependant au chapitre 437 de cette compilation [2] : « La fame vielle, ele est chaude, et a grieve alainne « et entrailles moisies, et si donne grant pesanteur « au cors de l'ome et grevance au cuer, et si li fait « mûrer la bele coulour en palle, soit la fame blance, « soit brune... ». — Voy. aussi p. 192, note 7.

Table ronde (*Romans de la*). — Les poèmes du cycle arthurien ne sont représentés dans l'œuvre de Deschamps que par des allusions personnelles aux noms des différents personnages : Arthur, qui devient un des Neuf Preux [3], Galehaut, [4], Gauvain [5], Guenièvre [6] et Lancelot [7].

Thèbes (*Le roman de*). — Voy. p. 153, 206 et 226.

THÉOPHRASTE. — Voy. p. 169-172, 174, 221 et 227.

TIGNONVILLE (Guillaume de). — Tignonville, qui a fait une traduction des *Dicta philosophorum* [8], est aussi l'auteur d'une des ballades composées en réponse au *Livre des Cent Ballades* [9]. Il faut sup-

1. T. XXXI, p. 285-318.
2. A défaut de l'imprimé, je cite le ms. de la bibliothèque de l'Arsenal 2320 (contemporain de Deschamps), fol. 105 *a*.
3. Ball. 12, 239, etc.
4. Lai 308.
5. Ball. 861.
6. Ch. r. 368; Lai 305, 306, etc.
7. Ball. 861; Ch. r. 368; Lai 306.
8. P. Paris, *Les mss. françois de la Bibliothèque du roi*, t. V, p. 1-19.
9. Éd. Queux de Saint-Hilaire (1868), p. 217.

poser qu'à propos d'un concours poétique il avait soutenu la thèse que

> Plus a de mal en armes qu'en Amours,
> Et plus de griefz. . . . . .

Deschamps lui adresse en réponse une ballade où il prétend prouver le contraire :

> Plus a de griefs en Amours que en armes.[1]

Tite-Live. — Bien que Deschamps fasse allusion d'une façon générale à cet historien latin[2], bien connu au moyen âge par la traduction de Pierre Bersuire[3], il ne lui a guère emprunté directement. Peut-être lui doit-il quelques détails complémentaires sur l'établissement des Gaulois en Cisalpine et sur leur invasion en Italie[4]; peut-être a-t-il trouvé dans ses *Décades*[5] la narration du passage des Alpes par Annibal auquel fait allusion une de ses ballades[6] et qu'il n'a certes pas connu d'après Polybe. En tout cas, là se borne très probablement la part de Tite-Live dans l'œuvre de Deschamps.

Tristan (*Le roman de*). — Ce roman n'est représenté que par d'assez nombreuses allusions à ses

1. Ball. 413.
2. Voy. plus haut, p. 190.
3. Voy. L. Pannier (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. XXXIII, p. 325-64).
4. Liv. V, chap. 34-38. Voy. plus haut, p. 147.
5. Liv. XXI, chap. 33-37.
6. Ball. 1117.

deux héros, Tristan et Iseut, considérés comme types d'amants fidèles [1].

VALÈRE-MAXIME. — Cité comme historien [2].

VALERIUS. — Cet « auteur ancien » que doit connaître tout bon rhétoricien [3], a écrit une lettre contre les femmes [4], « très populaire au moyen « âge », que Jean de Meun a mise à contribution pour son *Roman de la Rose* [5]; c'est là que Deschamps a trouvé le passage relatif au roi Phoronée et à son frère Léonce [6]. Voy. plus haut, p. 179.

VALERIUS (*Epitome* de JULIUS). — Voy. p. 150 et 203.

Vieille (*La*), poème attribué à OVIDE [7]. — Voy. p. 180, note 2 et 182, note 3.

1. Ball. 861, 1220, 1274; Ch. r. 368; Lai 305, 306.
2. Ball. 185.
3. Ball. 1367. Cet auteur, confondu à tort par l'INDEX DES NOMS PROPRES avec Valère-Maxime, est évidemment « ce docteur appelé « Valère » que cite le prologue des *Quinze joyes du mariage* (2e éd. Jannet, p. 4) et que tous les éditeurs ont jusqu'ici identifié avec Juvénal dont il n'a fait qu'imiter un passage (*Sat.* VI, v. 31-32).
4. A la suite des œuvres de saint Jérôme, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. XXX, col. 254-61.
5. T. I, p. 290; cf. Langlois, *loc. cit.*, p. 140-1.
6. Ball. 831. Les vers 17 et 21 de cette ballade doivent ainsi être corrigés :

. . . . . du roi Phoroneu,
. . . . . .
Et a Leonce . . . . . .

7. L'attribution de cet ouvrage à Ovide était loin d'être admise par tous les écrivains du moyen âge. On lit, en effet, dans une pièce relative au *Procès du chef de saint Denis*, publiée par H.-François Delaborde dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*

VINCENT DE BEAUVAIS. — Voy. p. 178.

VIRGILE. — Ce n'est pas comme auteur de l'*Éneïde*[1] que Deschamps cite Virgile; à peine le nomme-t-il comme poète[2] et « conteur d'amour[3] ». Suivant la légende du moyen âge, c'est comme philosophe, comme « grant astronomien », comme profond connaisseur du cœur des femmes, qu'il fait appel à son témoignage[4]; il n'oublie pas l'allusion à la corbeille dans laquelle le poète, victime d'une femme, reste suspendu toute une nuit[5]. Cette aventure, qui « appartient au vaste cycle des contes « relatifs à l'astuce féminine et exprime l'idée qu'il « n'est pas de grand homme que ne puisse vaincre « la malice d'une femme[6] », est généralement accompagnée d'une suite, où Virgile, pour se venger de la dame, se livre à un enchantement d'une nature toute spéciale. L'histoire fut très répandue au moyen âge[7], depuis le XIIe siècle, époque à

(t. XI, 1884, p. 387) : « plusieurs disent que Aristote fist le livre de « Poins et Ovide qui fist le livre de *Vetula*, et toutefoiz la plus « commune oppinion tient que Aristote ne fist oncques le livre de « Poins, ne Ovide celui de *Vetula* ».

1. Voy. plus haut, p. 206-207 et 232.
2. Ball. 984, 1457.
3. Lai 306.
4. Ball. 98, 1367; Ch. r. 399; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 182, 261, 317.
5. Ball. 213.
6. D. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, t. II (1872), p. 106.
7. Comparetti, *loc. cit.*, p. 106-10. Dans un fabliau anglo-normand, *Le Chevalier à la Corbeille*, publ. par Montaiglon et Raynaud (*Rec. gén. des fabliaux*, t. II, p. 183-92), la corbeille sert à réunir deux amants et à tirer vengeance de la surveillance gênante d'une duègne.

laquelle elle a dû prendre naissance[1], jusqu'au XVI[e][2]. La source de Deschamps paraît avoir été la tradition orale, à moins qu'il ne se soit inspiré d'un passage de *Renard le contrefait*[3].

VITAL DE BLOIS. — Voy. p. 144.

1. G. Paris, dans la *Revue critique* du 28 février 1874 (huitième année, n° 9).

2. Comparetti, *loc. cit.* p. 272-3. Voy. aussi *Les Faits merveilleux de Virgile*, réimpression de Gay (Genève, 1857), p. 19-23, 49-52.

3. Comparetti, *loc. cit.* p. 192-5. Le manuscrit de *Renard le contrefait* qui présente ce passage (Bibl. nat., ms. fr. 370, fol. 48*a* et suiv.), nous dit un peu plus loin (fol. 83*b*) que Virgile était bossu et « alpis tesse baissant ».

CHAPITRE SECOND

Pièces dues personnellement à Deschamps

Les pièces dues à l'inspiration personnelle de l'auteur, celles où il se montre lui-même, sans subir l'influence d'idées toutes faites et acceptées par tradition, sont maintenant à examiner. Elles peuvent se diviser en huit catégories que je passerai successivement en revue.

§ 1. *Pièces autobiographiques.* — Cette catégorie comprend les pièces très nombreuses où Deschamps parle de lui-même et raconte, soit un détail, soit un événement important de sa vie. Elles ont pris naturellement place dans la PREMIÈRE PARTIE de cette introduction, consacrée à retracer la vie du poète, et y ont été mentionnées à leur ordre chronologique. Elles ont fourni d'utiles renseignements sur ses proches et ses familiers, ses collaborateurs des bailliages de Valois et de Senlis et aussi sur ses compagnons de service, écuyers et maîtres d'hôtel, dont les plaisanteries sont parfois grossières et les taquineries cruelles.

§ 2. *Pièces historiques.* — Comme celles de la catégorie précédente, les *pièces historiques* figurent déjà dans la PREMIÈRE PARTIE de l'introduction. Durant les quarante années qu'il passa à la cour de Charles V et de Charles VI, Deschamps eut l'occasion d'approcher une foule de personnages dont il parle au hasard de ses racontars poétiques. Il ne sera peut-être pas inutile de résumer ici l'attitude générale qu'il a prise devant certains d'entre eux et le rôle précis qu'il a joué à leur égard. La façon irrégulière et intermittente dont sa biographie nous renseigne sur tel ou tel personnage ne permettrait pas de s'en rendre bien compte autrement.

Charles V. Serviteur de Charles V, puis de ses deux fils, Deschamps se montre tout différent dans ses rapports avec le père et avec les enfants. Respectueux au plus haut point pour Charles V, il ne lui adresse jamais une pièce de vers et ne lui demande aucune faveur [1]. Quand il le met en scène, c'est après sa mort, pour vanter au nouveau roi l'esprit d'ordre et de gouvernement du défunt, pour citer en exemple, comme dans les fictions de l'*Aigle* [2] et *du Lion* [3], son règne de justice et de sagesse, ses actes de bon propriétaire ménager des ressources de son *étang* [4]. La mort de Charles V est pour Deschamps un deuil national [5].

1. Le rondeau 679 où il demande une houppelande au roi, fait exception à cette règle.
2. Lai 1189.
3. R. pl. 1495.
4. Ch. r. 1103.
5. Ball. 165, 166.

Charles VI. Vis à vis de Charles VI, qu'il sert depuis son enfance et qu'il trouve un peu bien jeune pour être roi, ayant besoin de *muer sa verdeur en vin* [1], le poète, rarement élogieux [2], est au contraire d'une franchise et aussi d'une sévérité qui nous étonnent et nous choquent même parfois. On doit, dit-il, la vérité aux rois, comme aux malades [3]. Cette méthode plutôt brutale est assez de son goût et, durant plus de douze ans, il dispense au jeune prince ses conseils et ses réprimandes qu'il résume dans le *Lai de franchise* [4] et le *Lai du Roi* [5], ainsi que dans la *Fiction de l'Aigle* [6]. Il lui recommande tout d'abord ses devoirs de roi : défendre l'Église, servir Dieu, faire l'aumône, être humble et miséricordieux [7] ; il lui faut être juste [8], ne pas aimer la flatterie [9], se garder de la familiarité [10], avoir bon jugement [11] et surtout ne pas mépriser la science [12]. Deschamps aime à rappeler la nécessité de l'instruction pour les princes [13], que mentionne le vieux dicton [14]

1. Ball. 1049.
2. Ball. 432.
3. Ball. 214, 221 ; Ch. r. 348.
4. Voy. plus haut, p. 46.
5. Voy. plus haut, p. 31.
6. Lai 1189.
7. Ball. 154, 231, 1100. Voy. aussi Ball. 1179.
8. Ball. 101, 284, 296, 1062, 1086.
9. Ball. 101, 1076, 1172.
10. Ball. 1194, 1238.
11. Ball. 76, 101, 102, 817 ; Ch. r. 383, 1010.
12. Ball. 1062. Voy. le *Roman de la Rose*, t. II, p. 252.
13. Ball. 270, 272.
14. Voy. le *Dictionnaire de Sainte-Palaye*, t. II, p. 216.

Roi sans lettre est comme asne couronné [1],

renouvelé par ce vers plein de vérité et de poésie naïve :

Roys qui ne sces est comme oisel en caige [2].

Que le roi n'abuse pas des plaisirs [3], qu'il choisisse ses conseillers [4] et redoute les mauvaises herbes capables d'étouffer le lis royal [5] ; à la guerre, qu'il soit prévoyant et s'entoure d'hommes expérimentés [6] ; qu'il ne cherche pas l'argent [7] ; qu'il évite l'orgueil et la cruauté, tôt ou tard sévèrement punis (Nabuchodonosor et Néron en sont des exemples fameux) [8] ; qu'il fasse revivre l'âge d'or d'Octave [9] et inaugure le gouvernement des sages [10] ! Le poète ne néglige pas non plus le côté patriotique ; il ne dépend pas de lui que Charles VI ne reprenne Calais aux Anglais [11].

Malheureusement, il gâte tous ces beaux conseils en y mêlant une note personnelle où son intérêt seul est en jeu. Ses vers sont remplis d'objurgations au roi, lui demandant de soutenir ses partisans et de leur faire rendre justice, de ne pas

1. Ball. 1001, 1244. Voy. aussi p. 191.
2. Ch. r. 356.
3. Ball. 281.
4. Ball. 50, 92, 283, 299 ; Ch. r. 408.
5. Ball. 27.
6. Ball. 168, 1147 ; Ch. r. 326, 353, 938.
7. Ball. 163.
8. Ball. 1016, 1163, 1188. Voy. p. 245.
9. Ball. 1463.
10. Ball. 1423.
11. Ch. r. 889.

oublier ses promesses [1], et, comme Roboam [2] victime de son imprudence, de ne pas se montrer ingrat pour ses vieux serviteurs. Les nombreuses pièces où il réclame le paiement toujours promis, mais toujours différé, des dons royaux, deviennent fatigantes par leur répétition, mais justifient aussi l'animosité de Deschamps contre les gens de finance mal disposés pour lui. Nommé bailli de Senlis en 1389, plus particulièrement attaché depuis 1392 à la personne de Louis d'Orléans, il n'en continue pas moins, jusqu'à la fin de sa vie, ses appels au roi, qu'il entremêle, pendant les années de folie de Charles VI, de suppliques destinées aux régents, ne craignant pas de s'adresser à eux, après avoir signalé autrefois au roi leur « vie envieuse » [3].

Louis d'Orléans. Les rapports de Deschamps avec le second fils de Charles V, dont il célébra la naissance, et dont il fut écuyer, puis conseiller et maître d'hôtel, semblent avoir été beaucoup moins intimes et beaucoup moins familiers qu'avec son frère. La raison en est que ce ne fut guère qu'en 1392, à l'époque où eut lieu le premier accès de folie du roi et où Louis, devenu duc d'Orléans, nomma Deschamps son maître d'hôtel [4], que ce dernier commença un service effectif auprès du nouveau duc. Jusque-là préoccupé de se faire bien venir du dauphin et bientôt du roi, il accorde moins d'attention à son jeune frère. Certes il lui donne

1. Ball. 41, 116, 458, 816, 962, 1078.
2. Voy. plus haut, p. 209.
3. Ch. r. 1353.
4. Voy. plus haut, p. 66.

bien de temps à autre quelque sage conseil, celui par exemple de ne pas négliger de s'instruire et d'apprendre, outre le français, le latin et l'allemand [1] ; il n'oublie pas non plus de lui adresser des vers, soit à l'occasion du nouvel an [2], soit pour lui envoyer des nouvelles d'un parent [3]; il décrit les tournois où il paraît [4]; mais il se garde de se montrer dans ses avis impératif et paternel comme il le fait à l'égard de Charles VI. Devenu un des officiers de Louis, et vraiment dévoué à la nouvelle duchesse, Deschamps a-t-il compris que sa satire aurait trop beau jeu à s'attaquer à la vie privée du prince? Cela est possible. En tout cas, on ne peut trouver dans ses œuvres que des allusions générales et indirectes aux erreurs et aux vices qu'on pouvait reprocher au duc. Le traité des sortilèges semble bien avoir été composé pour engager Louis à ne plus s'occuper de sciences occultes [5]; mais d'autre part, Deschamps assiste impassible et même souriant aux orgies du château de Boissy [6]. Il entretient un commerce littéraire avec son maître [7], sous le nom de qui il écrit même une ballade [8]; il achète pour lui des livres [9]; il élève parfois la voix pour demander au duc de ne pas

1. Ball. 1001.
2. Ball. 293.
3. R. pl. 1412.
4. Ball. 501; Ch. r. 357.
5. Voy. plus haut, p. 148.
6. Ball. 1343.
7. Ball. 536, 1378, 1431; Rond. 1440.
8. Ball. 1379.
9. Voy. plus haut, p. 68 et 85.

oublier ses serviteurs [1] et de rafraîchir la mémoire de Poulain, son trésorier [2]; il s'acquitte le mieux possible de ses charges et de ses ambassades à l'occasion desquelles il reçoit du reste de nombreuses et copieuses gratifications : malgré tout, on sent entre le prince et son ancien écuyer, entre le duc tout puissant, favori de la reine, et le poète satirique obligé au silence, comme une sorte de gêne et de défiance rendue manifeste par ce fait que Deschamps dans toute sa carrière ne trouve qu'une *seule* fois l'occasion d'adresser une pièce de vers à la reine Isabelle [3]; encore la destination n'en est-elle pas absolument sûre. Aussi dès que Deschamps vieilli, n'est plus capable de lui être utile, le duc d'Orléans n'hésite pas à se débarrasser d'un homme qu'il n'a jamais aimé et qu'il a peut-être quelque peu redouté. On s'explique par là pourquoi le poète prudent avait su toute sa vie ménager le duc de Bourgogne.

A propos de Louis d'Orléans, il est bon de rappeler les poésies que Deschamps consacra à la princesse Marie de Hongrie, dont le mariage avec le jeune prince resta à l'état de projet [4].

Valentine de Milan. Du jour où Louis d'Orléans l'avait attaché en qualité d'écuyer à la personne de la duchesse Valentine [5] (1389), Deschamps s'était complètement donné à sa nouvelle dame, dont la

1. Ball. 458, 1146.
2. Rond. 1497.
3. Vir. 759. Voy. aussi p. 46, note 7, les ballades 515 et 516.
4. Voy. plus haut, p. 44 et 47.
5. Voy. plus haut, p. 59-61.

grâce et la bonté l'avaient tout d'abord séduit. Il en fait un portrait des plus enthousiastes [1], et n'a pas trop d'éloges pour la beauté, non plus que pour le charme et la douceur de

> .....celle qui met sa cure
> A honorer un chascun endroit li.

Plein d'attentions pour elle, on le voit pendant sa première grossesse (1390) lui prodiguer les conseils les plus minutieux de prudence et d'hygiène sur les soins à donner à l'enfant à venir [2]; et quand plus tard, en 1396, victime de la haine de la reine Isabelle et de l'aveuglement populaire, Valentine doit quitter la Cour devant l'inepte et odieuse accusation d'ensorceler le roi, Deschamps prend bravement sa défense dans la ballade que je citais plus haut [3]. De son côté, Valentine sait reconnaître délicatement les services et le zèle de son fidèle écuyer et ne dédaigne pas de faire à son intention quelques menus travaux de broderie, comme ce reliquaire [4] qu'elle lui offre et dont le poète la remercie par

1. Ball. 771.
2. Voy. plus haut, p. 62.
3. Ball. 771. Voy. aussi p. 76-77.
4. Dans l'inventaire des bijoux apportés en France par Valentine (J. Camus, *La venue en France de Valentine Visconti*, 1898, p. 37 et 44), se trouvent deux reliquaires, qui n'ont aucun rapport avec celui dont il est parlé ici. A l'occasion des bijoux de cette princesse, je crois intéressant de signaler la liste des joyaux par elle donnés le premier de l'an 1391 et fournis par Simon de Dammartin (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 967, dossier 21381, n° 23). La reine y figure pour « uns tableaux d'or en façon d'unes heures », d'une valeur de 100 francs, et le duc de Touraine pour « un fer-« meillet d'or » garni de pierres précieuses, du prix de 550 francs.

une de ses chansons royales[1]. Quand, en 1404, les ennemis de Deschamps répandent le bruit de sa mort [2], Valentine et ses dames ordonnent une messe pour l'âme du défunt malgré lui. Le poète qui proteste tout bas et

...encor a de temps vivre et espace,

n'en est pas moins profondément reconnaissant à la duchesse de ne pas oublier son serviteur, car, lui dit-il,

.....estre devroit infame
Qui ne vous sert a tousjours loyaument.

Les seigneurs de Deschamps. Dans une pièce[3] qu'il faut placer entre le 1er septembre 1875 (époque à laquelle le second fils de Charles V reçoit le titre de comte de Valois, après la mort de Philippe d'Orléans) et le 6 février 1378 (date de la mort de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V), Deschamps énumère les huit seigneurs auxquels il doit le service, et prétend consacrer à chacun d'eux un des mois de l'année, se réservant à lui-même quatre mois entiers, les mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, pour faire ses foins, couper ses blés, engranger ses moissons et vendanger ses vignes.

Le mois de janvier est consacré *au roi*, c'est-à-dire à Charles V. Plus tard, sous le règne de Charles VI, Deschamps s'accommode mal d'être de service pendant l'hiver et demande au roi de rester

1. Ch. r. 392.
2. Voy. plus haut, p. 92-93.
3. Ball. 1047.

chez lui durant les mois de novembre, décembre, janvier et février, au lieu d'aller se geler en suivant la chasse [1].

Le mois de février est attribué à *Charles*, c'est-à-dire au dauphin qui devient plus tard Charles VI.

Le mois de mars est donné à *Navarre*, c'est-à-dire à Pierre de Navarre, second fils de Charles-le-Mauvais, élevé à la cour de France avec les jeunes princes. Deschamps, en 1379, compose en son nom des vers qu'il adresse au comte de Valois [2].

Le mois d'avril est destiné *aux dames*. Au nombre des dames auxquelles à cette date Deschamps doit le service, ne peut figurer Isabelle de France, morte en 1372, qu'il accompagna en Italie lors de son mariage avec Jean-Galéas Visconti [3] (1360); mais on doit certainement y compter d'abord la reine Jeanne de Bourbon, et en second lieu Blanche de France, dont le mari, Philippe d'Orléans [4], fut un des premiers protecteurs de Deschamps et le nomma bailli de Valois [5]. A la mort du duc, en 1375, Deschamps reste au service de Blanche, non sans se plaindre parfois du peu de confort de son logement [6] et de l'indifférence de la duchesse à ses récriminations et à ses demandes

1. Ball. 793.
2. Voy. plus haut, p. 25.
3. Voy. plus haut, p. 12.
4. Dans une pièce humoristique (R. pl. 1409), Deschamps se réjouit de voir Philippe revenu à la santé; la duchesse à son tour est prise de la fièvre tierce.
5. Voy. plus haut, p. 13, 17, 20-22.
6. Voy. plus haut, p. 23.

d'argent [1]. A ces deux dames on ne saurait manquer de joindre la duchesse de Bar, Marie de France, sœur de Charles V, à qui le poète adresse plus tard des vers, en 1383, pendant son séjour à Nieppe [2], et dont il signale, en 1385, la présence à un tournoi de l'hôtel Saint-Pol [3]. Enfin peut-être pourrait-on comprendre parmi les protectrices de Deschamps, la duchesse de Bourgogne, Marguerite de Flandre, également présente au tournoi de Saint-Pol, nommée parfois *Belle Tante* [4] et désignée aussi par l'appellation familière de *Grillequine* (diminutif flamand de Marguerite), dans une ballade écrite vers 1390, où sont mentionnées toutes les terres apportées en dot en 1369 au duc de Bourgogne par cette princesse, veuve en premières noces de Philippe de Rouvre [5]. C'est peut-être elle encore à qui Deschamps fait allusion en parlant d'une dame, à la Cour de laquelle il est venu « pour lui servir [6] ».

Le mois de mai revient au comte de *Valois;* le mois de juin, à *Philippe le Barrois*, c'est-à-dire à Philippe de Bar, second fils de la duchesse de Bar, qui, en 1384, épouse Yolant d'Enghien [7] et fait partie de l'expédition de Barbarie en 1390 [8].

1. Voy. plus haut, p. 32. C'est peut-être elle dont il s'agit dans la ballade 768, où Deschamps parle d'une dame qu'il *aime comme sa mere* et dans le virelai 754, où il mentionne une dame qui l'a *norry dès s'enfance*.
2. Voy. plus haut, p. 39-40.
3. Voy. plus haut, p. 45.
4. R. pl. 1409, 1410.
5. Ball. 249.
6. Ball. 512.
7. Ball. 88, 89.
8. Ball. 769.

Le mois de novembre est assigné au comte de *Nevers*, le futur Jean-sans-Peur, compagnon lui aussi des deux jeunes princes Charles et Louis [1]; Deschamps fait plus tard allusion à son mariage (1385) [2] et à son rôle dans la désastreuse campagne de Nicopolis [3].

Le mois de décembre enfin appartient au duc de *Bourgogne*, dont le poète sut toujours conserver la protection [4] et qu'il appelle familièrement *Bel Oncle* [5]. Il lui adresse ainsi qu'au duc d'Anjou une supplique en 1381, à l'occasion de l'incendie de sa maison *des Champs* [6], signale sa présence à Roosebeke, en 1382, en compagnie des ducs de Berry et de Bourbon [7], traduit sur sa demande, à Leulinghem, en 1393, sa *Complainte de l'Église désolée* [8] et compose peut-être à son usage l'*Art de dictier* [9].

Les ducs. Ils sont au nombre de cinq. Deux d'entre eux, le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne, ont tenu, comme on vient de le voir, un rôle important dans la vie de Deschamps. Le poète a réservé aux trois autres une place beaucoup moindre dans ses vers.

A peine fait-il allusion à la campagne du duc

1. R. pl. 1409.
2. Voy. plus haut, p. 45.
3. Ball. 1316.
4. Voy. plus haut, p. 89.
5. R. pl. 1410, 1412.
6. Ball. 864.
7. Ch. r. 349.
8. Voy. plus haut, p. 67-68 et 157.
9. Voy. plus haut, p. 155.

d'Anjou en Languedoc, en 1377 [1], à propos d'une requête rédigée en faveur du petit nain Jean Tastevin ; par contre, il consacre une chanson royale tout entière à la révolte de Montpellier [2], en 1380. La mort du duc si malheureusement survenue loin de France, en 1384, lui fournit l'occasion de flétrir sa cupidité et d'émettre quelques développements poétiques sur l'égalité des hommes devant la mort[3].

Trois ballades d'allure vigoureuse [4] peuvent sans trop d'invraisemblance être supposées dirigées contre Jean de Bétizac, qui cependant n'y est pas nommé. A plus forte raison ne faut-il pas s'étonner de n'y pas voir figurer le nom du duc de Berry, dont les exactions en Languedoc furent punies en la personne d'un comparse. Le poète nous le représente, dans une autre pièce curieuse pour l'histoire des mœurs [5], donnant à souper et à jouer en l'hôtel de Nesle aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, au sire de Coucy et à d'autres personnages dont la tenue au jeu provoque aujourd'hui pour nous plutôt l'impression de buveurs attablés dans un cabaret de bas étage que celle de grands seigneurs se livrant à un divertissement de bon ton dans un château quasi royal.

Quant au duc de Bourbon, à qui Deschamps réclame une houppelande promise [6], il est cité

1. Ball. 808. Les ducs de Bourgogne et de Bourbon prirent part aussi à cette expédition.
2. Voy. plus haut, p. 28-29.
3. Voy. plus haut, p. 43-44 et 97.
4. Ball. 175, 1434, 1435.
5. R. pl. 1395.
6. Ball. 903.

encore dans une ballade énumérant les chevaliers partant, en 1390, pour l'expédition de Barbarie [1].

Personnages divers. Il serait trop long de mentionner ici tous les autres importants personnages avec lesquels Deschamps fut en rapport durant plus d'un demi-siècle et dont il parle dans ses œuvres. Qu'il me suffise de rappeler seulement quelques-uns d'entre eux. C'est d'abord un ancien compagnon de service auprès de Philippe d'Orléans, Bertrand du Guesclin, dont il fait un preux [2] et sur lequel ses vers apportent quelques nouveaux détails biographiques [3]; c'est Enguerran de Coucy, le fondateur de l'*Ordre de la Couronne* [4], qu'il appelle aussi son seigneur [5] et dont il célèbre la mort après le désastre de Nicopolis [6]; c'est Renaud de Douy et Henri de Bar, auxquels il demande un pourpoint et un cheval [7]; c'est Guichard d'Angle [8] et le connétable de France, Louis de Sancerre [9], dont il prononce l'oraison funèbre; ce sont les têtes chauves de la Cour [10] et les membres de l'*Ordre*

1. Ball. 769.
2. Voy. plus haut, p. 29, 59 et 225.
3. Deschamps fixe la date de la naissance de B. du Guesclin à l'année 1323 dans une pièce (Ch. r. 362) qu'il faut dater de 1373; il nous le montre aussi au service du duc Philippe et de la duchesse Blanche d'Orléans (Lai 312). Voy. Gaston Raynaud, *Eustache Deschamps et Bertrand du Guesclin* dans les *Mélanges Wahlund* (1896), p. 370-2.
4. Voy. plus haut, p. 27-28.
5. Rond. 655.
6. Voy. plus haut, p. 79-80.
7. R. pl. 1415; Ball. 919.
8. Ball. 495; Rond. 661.
9. Ball. 1186, 1187.
10. Ball. 867.

de la Baboue [1], dont il se moque agréablement; ce sont les compagnons de l'*Ordre de la Feuille* [2] et de l'*Ordre de la Fleur* [3], qu'il énumère avec complaisance; ce sont de même les chevaliers et les écuyers du duc d'Orléans [4] qu'il passe en revue.

Dans cette liste il faut aussi comprendre quelques personnages plus connus aujourd'hui par leur talent poétique que par leur rôle politique: Guillaume de Machaut [5], le maître de Deschamps, aux côtés duquel il se place [6]; Othon de Granson, son compagnon de voyage [7]; le sénéchal d'Eu, le comte d'Eu [8], Bouciquaut [9], Guillaume de Tignonville [10], Renaud de Trie [11], Guy de la Trémoïlle, Jean de Bucy, Raoul, bâtard de Coucy [12], tous les huit collaborateurs du *Livre des Cent Ballades*; d'autres aussi, dont le poète nous révèle le caractère littéraire, Arnaud de Corbie, premier président au Parlement et auteur d'une ballade [13]; maître Mathieu Renaud, médecin de Louis d'Orléans et au-

1. Ch. r. 927. M. Ém. Picot constate dans la *Romania* (t. XIV, p. 284-5) qu'au XVIe siècle il existait encore une confrérie de buveurs portant le nom d'*Ordre de saint Baboyn*.
2. Ch. r. 767.
3. Ball. 764; Ch. r. 765; Rond. 766.
4. Ball. 1132, 1133. Il s'agit d'écuyers et de chevaliers appartenant à Louis d'Orléans, et non au roi, comme il a été imprimé dans l'édition.
5. Voy. plus haut, p. 11-12, 22, 24, 223-227.
6. Lai 306.
7. Ball. 893; Rond. 596.
8. Ball. 806.
9. Ch. r. 927.
10. Ball. 413.
11. Ball. 1363; R. pl. 1412.
12. Ball. 800.
13. Ball. 146; Rond. 148.

teur d'une ballade [1]; d'autres enfin, écrivains de profession, comme Chaucer, le poète anglais [2], et Christine de Pisan [3].

A en croire Kervyn de Lettenhove [4], Deschamps aurait par deux fois mis en scène Froissart dans ses vers : une première fois, en 1387, en lui adressant une ballade pour le dissuader de partir en Languedoc [5], et une seconde fois, en le faisant se plaindre, dans une autre ballade, d'avoir été laissé à l'écart et tenu dans l'ignorance absolue des clauses du traité de paix de 1396 [6]. J'ai dit précédemment [7] que les plaintes de Froissart s'appliquaient à l'année 1393, et qu'en 1396 c'était bien Deschamps lui-même qui, pour son propre compte, voyait avec tristesse méconnaître son rôle d'historiographe royal. Il est plus difficile de caractériser la ballade [8] où le poète prie, non pas Froissart, mais le « gentil roy, duc de Poligieras », lui qui compose de si beaux vers destinés aux plus hauts seigneurs, de ne pas aller en Languedoc pour y mourir, mais de se souvenir du puy d'amour. Cette pièce semble assez naturellement avoir été composée par Deschamps pour louer d'une façon un peu courtisanesque le talent poétique du roi Charles VI, qui, sous le nom de *duc de Poligieras*, venait peut-être de remporter un prix dans un puy

1. Ball. 145; Rond. 148.
2. Ball 285.
3. Ball. 1242. Voy. plus haut, p. 91-92.
4. *Chroniques de Froissart*, t. I, p. 311-3 et 414-5.
5. Ball. 872.
6. Ball. 1130.
7. Voy. plus haut, p. 78, note 7.
8. Ball. 872.

d'amour, et pour le déconseiller de faire son voyage de 1389-1390, où il pourrait être victime, soit de la fatigue, soit même des intrigues du duc de Berry. En tout cas, rien dans cette pièce ne désigne spécialement Froissart, qui pour ses vers ne recherchait nullement l'approbation exclusive des *princes*, non plus qu'il n'évitait volontairement un auditoire de *pauvres gens;* ce sont là les expressions employées par l'auteur de la ballade.

Quelques autres personnages de l'œuvre de Deschamps sont du reste difficiles, sinon impossibles, à déterminer. Quelles sont en effet les deux dames qui adressent à Deschamps une ballade [1] et un rondeau [2]? A qui le poète convalescent envoie-t-il le meilleur de ses virelais [3]? Quel est ce nouveau marié qui se console de sa goutte en lisant une ballade [4]? Quel est ce *grand donneur de bonjours,* si méprisant pour les humbles [5]? Quel est ce grand seigneur avare, si peu hospitalier pour les dames et si ménager de sa basse-cour [6]? Quel est cet enfant *de la Barrée* aux goûts bizarres et changeants, dont la vie est toute *triboulée* [7]? Quel est enfin ce personnage

> Juenes d'aage, vieux de science,
> Vaillans pour garder un empire,

1. Ball. 445.
2. Ball. 449.
3. R. pl. 1411.
4. R. pl. 1408.
5. Ball. 776.
6. Ball. 825.
7. Ball. 894.

dont la mort inspire un rondeau au poète [1]? Autant de questions que je me console de ne pouvoir résoudre en constatant combien peu elles sont nombreuses.

§ 3. *Pièces amoureuses*. — Les *pièces amoureuses* composées par Deschamps forment une notable partie de ses œuvres poétiques. Cent-trente-neuf pièces entre autres (nos 409 à 547) constituent, à trois exceptions près, une suite continue de *ballades amoureuses*, et les rondeaux et virelais qui viennent après, se rapportent pour la plupart au même sujet. A part quelques-unes consacrées à des amourettes de jeunesse [2], à des aventures de voyages [3] ou à des galanteries vénales de grandes villes [4], les *pièces amoureuses* dans lesquelles le poète, en son nom ou sous le couvert d'un autre personnage [5], met en scène des dames réelles ou imaginaires, appartiennent toutes à l'amour courtois, souvent respectueux, qu'ont mis à la mode les troubadours et les trouvères, et qu'après eux ont célébré leurs successeurs. Dans ces poésies, la dame, généralement une grande dame, doit être mariée et avoir ainsi *couverture* [6] (les vierges sont

1. Rond. 573.
2. Deschamps prétend que rien ne vaut les amours de l'âge moyen (Ball. 990).
3. Rond. 600. Voy. aussi plus haut, p. 64 et 78.
4. Ball. 871, 917; Rond. 552.
5. Une série de rondeaux (Rond. 682, 683, 684) montre Deschamps servant d'intermédiaire entre un grand seigneur et une dame.
6. Ball. 1032.

donc hors de cause); elle doit être généreuse [1] et protéger son amant. Les qualités que la poétique et la convention exigent d'elle sont du reste nombreuses : elle sera belle [2], sage, pieuse, douce, courtoise [3], désintéressée [4], constante [5], et saura s'inspirer de l'exemple des amoureuses célèbres, Guenièvre, Iseut et autres [6]; enfin, si elle se résout à ne pas désespérer son amant, elle aura soin de le faire le plus secrètement du monde [7]. L'amant de son côté n'a pas moins d'obligations : il sera jeune, discret, loyal, élégant, intelligent [8], gai, riche [9], courageux et hardi [10]; à ce prix, il sera digne d'amour, de cet amour qui met les hommes au-dessus des brutes [11], qui est la source de la bonté, de la vaillance et de la chevalerie [12].

Bien qu'il soit assez difficile de faire rentrer toutes les *pièces amoureuses* dans une classification bien définie, par suite du caractère multiple qu'elles présentent presque toutes, j'essaie néan-

1. Ball. 474; Vir. 711.
2. Vir. 757; cf. *Mir. de mar.*, t. IX. p. 190 ss.
3. Ball. 269.
4. Ball. 916; Lai 305; Rond. 586.
5. Ball. 478.
6. Lai 305, 306, 307, 313.
7. Ball. 457; cf. Ball. 411.
8. Ball. 497.
9. Ball. 502.
10. Vir. 703.
11. Ball. 509.
12. Ball. 459, 499, 507, 508, 770, 1177. Dans la ballade dialoguée 934, une dame conseille à un jeune homme d'avoir trois vertus pour réussir dans le monde : le bon sens, l'expérience et la bonne éducation. Pour être aimé de Dieu et des hommes, Deschamps énumère huit qualités nécessaires (Ball. 1192).

moins de les diviser en un certain nombre de séries.

1° *Les dames.* Dans la première je range les pièces où les dames sont nommées ou tout au moins désignées assez clairement pour se distinguer des autres. Nous rencontrons ainsi les noms de Péronne [d'Armentières], dont Deschamps réclame, mais en vain, de devenir le loyal ami, après la mort de Guillaume de Machaut [1]; de Gauteronne, qui le console des dédains de Péronne [2]; de Marie la Terrire, à laquelle il consacre un virelai, où il joint son nom au sien [3]; de Marguerite la Clinete, religieuse de l'abbaye d'Ormont, qui semble avoir tenu une plus grande place dans sa vie, car outre la ballade où son nom figure en acrostiche près de celui d'Eustache [4], d'autres pièces où il est question de *Marguerite*, de *la douce fleur* et de *la fleur des fleurs*, lui sont très probablement adressées [5].

Une ballade où Deschamps prie un ami dont il voudrait devenir le parent, d'intercéder pour lui auprès d'une dame [6], se rapporte peut-être à un mariage projeté du poète, qui avait là belle occasion de ne plus proclamer qu'il fut toujours *servant d'amours* [7].

1. Ball. 447. Voy. aussi plus haut, p. 24 et 224.
2. Ball. 493. Voy. plus haut, p. 24.
3. Vir. 743; cf. Ball. 947.
4. Ball. 540.
5. Ball. 431, 527, 528, 532, 538, 539.
6. Ball. 421.
7. Ball. 422.

Dans quelques autres pièces, Deschamps fait allusion à une gentille dame qu'il a aimée dès l'enfance (elle avait 15 ans alors, et lui 16); il rappelle les messages qu'il a portés pour elle en pays étrangers; éloigné d'elle aujourd'hui, Dieu lui fasse la grâce de bientôt la revoir [1] !

Dans une lettre enfin [2], Deschamps plaide la cause de son amour auprès d'une religieuse des Andelys, en lui envoyant un virelai et des poésies relatives à Guillaume de Machaut.

2° *Portraits de dames.* On a vu quelles étaient en amour les qualités demandées à la dame; elles se résument, comme le dit Deschamps, en un *chapel* de quatre fleurs, qui sont bonté, beauté, grâce et courtoisie [3]. Les pièces consacrées à cet éloge moral et physique forment la seconde série de ma classification. Elles se reproduisent presque toujours identiques à elles-mêmes [4]; je veux cependant citer quelques vers d'une ballade où est décrite dans tous ses détails la beauté de la femme telle que l'avaient imaginée les chansonniers du XIIIe siècle, telle aussi que la concevaient encore les contemporains de Deschamps. Je doute que l'énumération de toutes ces perfections conventionnelles ait jamais répondu exactement à l'image réelle de

1. Ball. 1257; Lai 313; Rond. 665. Voy. plus haut, p. 42.
2. R. pl. 1416. Voy. plus haut, p. 24.
3. Ball. 1008.
4. Ball. 436, 453, 482, 487, 504, 505, 1444; Rond. 654, 681, 1396 *ter*; Vir. 718, 746, 760.

celle de ses maîtresses dont le poète gardait toujours jalousement sur lui le portrait [1] :

Gente de corps, face à droit coulourée,
Humble regart, front hault et bien assis,
Entr'ueil plaisant, bouche bien ordonnée,
Petit menton, lefres et nez traitis,
Voz joettes font deux fosses toudis
En soubzriant, o belle plus que belle !
Vous regarder est un droit paradis !
De jour en jour vo beauté renouvelle.

Car vostre chief a toute gent agrée,
Blont com fin or; vairs œulx et les sourcils
Avez petiz, la denteure serrée,
La mannette blanche com fleur de lis [2],
Et au seurplus est vo corps assevis
De tous les biens qui sont en flour nouvelle [3]...

Une pièce de forme populaire présente ailleurs le portrait un peu bien naturaliste que fait d'elle-même une pucelle de 15 ans [4].

3° *Requêtes d'amour*. C'est peu que de servir sa dame et de la trouver belle et bonne, si on ne lui fait l'aveu de son amour. De là une troisième série de *pièces amoureuses* : les prières d'amour, les déclarations, les promesses, les serments, les actes de contrition se succèdent [5] sous la plume du poète,

1. Ball. 494; Rond. 660.
2. Je corrige ce vers.
3. Ball. 960.
4. Vir. 554.
5. Ball. 430, 433, 435, 446, 460, 462, 479, 498, 500, 518, 519, 520, 525, 526, 530, 537, 543, 544; Rond. 480, 553, 556, 582, 591, 598, 616, 622, 624, 627, 635, 644, 651, 664, 697, 705, 1396 *bis*; Vir. 541, 561, 595, 709, 712, 713, 714, 716, 719, 722, 725, 729, 730, 731, 732, 747, 753.

qui parfois se moque lui-même de l'amour qu'il offre à sa dame, amour bien mal logé [1] et indigne d'elle. Parfois aussi il n'ose se déclarer [2], et la dame lui répond que s'il ne peut parler, il écrive [3]; une autre fois encore, se voyant éconduit, il supplie la dame de se mettre aux enchères :

J'offerray tant que j'y devrai partir [4];

il se contenterait de la *paille d'amour*, un simple baiser qui s'évanouit comme paille [5].

4° *Remerciements d'amour*. Enfin il est aimé! la dame le lui a fait comprendre [6]; un regard [7], un baiser [8] le lui ont dit! Hommage soit rendu à l'amour [9]! *Il n'est vie que d'aimer* [10]! Remercions notre dame, et chantons [11]! (Pièces de la quatrième série).

5° *Pièces de circonstances* (*1er mai et 1er de l'an*). Le mois de mai est le mois des amoureux [12], le mois du renouveau chanté par les trouvères [13];

1. Rond. 592.
2. Ball. 35; Rond. 692, 693, 1275.
3. Rond. 1276.
4. Rond. 628.
5. Ball. 1051.
6. Ball. 434; Rond. 583, 695, 698, 699.
7. Ball. 466.
8. Ball. 441.
9. Rond. 555.
10. Ball. 507, 508.
11. Ball. 522, 523; Rond. 584, 604, 639; Vir. 588, 724, 733, 748.
12. Ball. 476; Ch. r. 316; Vir. 569.
13. Ball. 511.

aussi Deschamps l'a-t-il célébré avec joie, et sa muse n'a jamais été si bien inspirée que lorsqu'elle lui a dicté ces jolis vers :

Doulx moys de mai, vrais dieux des amoureux,
Peres des fleurs, roys de toute verdure,
Qui des amans es la douce pasture,
Fay que vers moy ma dame ait cuer piteus [1] !

C'est au mois de mai que, suivant la coutume, on se pare de vert [2] et qu'on s'en va par couples dans les bois pour cueillir des fleurs [3]; c'est le mois où les amants échangent des chansons [4] et où les absents se rappellent ainsi au souvenir de ceux qu'ils ont quittés [5]; c'est au mois de mai, au jour de l'Ascension, que se place la fête des dames, qui bien *atournées* et vêtues, devant la blanche nappe ouvrée *nettement*, mangent le mouton gras et la *porée*, symboles d'ailleurs bizarres de modestie et de *doux acointement* [6]; c'est au mois de mai enfin qu'ont lieu les fêtes de toutes sortes, tournois [7] et festins joyeux, comme ceux de la *Table ronde* de Pontoise [8].

Le jour de l'an n'est pas oublié non plus dans les vers de Deschamps. Les souhaits de nouvelle année alternent sous sa plume avec le don de son cœur

1. Rond. 560.
2. Ball. 415, 419, 420, 481; Ch. r. 767; Vir. 559, 728; Lai 307.
3. Vir. 744; Lai 306, 307.
4. Ball. 419, 974.
5. Ball. 415, 420, 481.
6. Ball. 485.
7. Ball. 444.
8. Ball. 1197.

qu'il offre comme étrennes à sa dame [1] et qu'elle accepte [2].

6° *Peines d'amour*. L'amour n'offre pas que des plaisirs; il a aussi ses chagrins qui prêtent une ample matière aux plaintes poétiques de Deschamps. Ce sont d'abord les tristesses du départ, les ennuis de la séparation et de l'éloignement, dont pâtit la dame [3] tout autant que l'amant [4]; puis les tourments de la jalousie [5], sans laquelle cependant il n'y a pas d'amour [6].

Plus cuisantes encore sont peut-être les souffrances de l'amant qui se sent repoussé [7], haï même de sa dame [8]

(Dont puet venir a dame tel plaisance
Que de haïr cellui qui l'aime fort? [9]),

qui voit sa passion méconnue au profit de rivaux indignes [10] et se trouve condamné, éternel messager d'amour, à rester à la porte pour tenir les che-

1. Ball. 412, 437, 496, 528, 531, 546; Rond. 581, 610; Vir. 593, 749.
2. Vir. 750.
3. Rond. 687, 690, 691; Vir. 589.
4. Ball. 410, 411, 418, 424, 467, 472, 473, 1053, 1064; Rond. 549, 577, 599, 602 (cf. 605), 667, 672, 677; Vir. 550, 740. Voy. plus haut, p. 49.
5. Ball. 513, 877, 1461.
6. Ball. 1279.
7. Ball. 414, 416, 425, 450, 490, 506, 534, 542, 795, 1065; Rond. 594, 619, 626, 630, 631, 633, 634, 680, 700; Vir. 569, 701, 702, 704, 727.
8. Vir. 1054.
9. Rond. 696.
10. Ball. 464, 533, 1152, 1297; Ch. r. 1052; Vir. 1055.

vaux, sans jamais entrer dans la maison [1]. Ah! quoiqu'en dise Tignonville [2],

Plus a de griefz en Amours que en armes;

la femme est trompeuse [3], et pour se faire écouter, il faudrait mentir de même [4]. Mieux vaut renoncer à l'amour [5] et se contenter du nom d'ami, plus sûr que celui d'amant [6].

La dame de son côté exhale ses plaintes, mais se console plus aisément: Son amant la délaisse [7], la néglige [8] ou la trompe [9]: elle le trompera à son tour; qu'elle se hâte de jouir encore de sa jeunesse; à 30 ans, elle sera vieille, et languira au désert d'amour [10].

7° *Pièces littéraires.* Je range dans cette série les pièces dues à une influence toute littéraire, bien qu'elles puissent à d'autres points de vue rentrer dans une des séries précédentes. De ce nombre sont celles où paraît la mention des *médisants*, ces *losengiers* qu'on retrouve dans toute la poésie lyrique provençale et française et dont le type semble réalisé dans Deschamps par cet amant qui, pour se venger des dédains d'une dame, fait parve-

1. Ball. 510.
2. Ball. 413. Voy. plus haut, p. 247.
3. Ball. 796; Ch. r. 1342; Rond. 632.
4. Ball. 896.
5. Ball. 881; Rond. 570; Vir. 558.
6. Ball. 1026.
7. Vir. 719.
8. Ball. 477; Vir. 738.
9. Ball. 840, 870.
10. Ball. 535.

nir à son heureux rival une fausse lettre comme preuve de l'infidélité de sa maîtresse [1]. Ces pièces sont assez nombreuses [2].

Aux pièces littéraires je rattache aussi les pièces inspirées manifestement par le *Roman de la Rose* [3], où paraissent les personnages allégoriques de *Male Bouche*, *Doux Regard*, *Bel Accueil*, *Faux Semblant*, etc, [4]; d'autres encore où se montrent certaines allégories, comme celles du cœur et de l'œil [5].

Une pastourelle en forme de virelai appartient à la même série. Une *nonnette*, entrée trop jeune au couvent, où elle est devenue mère, regrette son ami Robin [6]. Les nonnes du reste et les dévotes n'échappent pas aux allusions amoureuses de Deschamps. C'est tantôt une nonne qui n'a pas voulu l'écouter [7]; une autre qui, malgré ses parents, quitte le *moniage* [8]; ce sont des remerciements aux dames de l'abbaye de Saint-Jean-aux-Bois dans la forêt de Compiègne, dont *la douce voix l'a pris* [9]; des doléances à propos d'une dame qui sur le tard se fait religieuse et renonce à l'amour [10]; des railleries enfin contre une autre dame, confite en reli-

1. Ball. 265.
2. Ball. 409, 420, 461, 471, 491, 492, 503, 529; Rond. 645, 694; Vir. 568, 703, 737.
3. Voy. plus haut, p. 220.
4. Ball. 33, 44, 45, 413, 419, 533, 534, 545, 815, 842, 907, 1453; Rond. 556, 601, 645; Vir. 567, 568, 720, 721; Lai 306, 307.
5. Rond. 688, 689.
6. Vir. 751.
7. Rond. 629.
8. Vir. 752.
9. Vir. 734.
10. Ball. 778.

gion, qui ne demanderait pas mieux que de pécher en silence [1], car

Telz fait souvent bien le religieux
Et telle fait aussi la Magdalaine [2],

qui ne mènent pas pour cela vie plus exemplaire.

§ 4. *Pièces badines et burlesques.* — Faute d'un terme consacré mieux approprié, je désigne par pièces *badines* celles où l'auteur, faisant fi de la sagesse, de la vaillance et de la courtoisie, chante le plaisir [3] et édicte des lois pour se faire partout bien venir [4]; ses souhaits sont ceux d'un joyeux compagnon : maîtresse jolie et fidèle, argent à volonté, cheval rapide et bons levriers [5]; encore nous avoue-t-il qu'étant maladroit à la chasse, il préfère de beaucoup la compagnie des dames [6]. Le mieux, pour se consoler du mal présent, est de laisser courir les choses et d'être gai quand même [7]; la santé tient lieu de tout et suffit à réjouir la vie [8]:

Il n'est avoir ne monnoye
Qui vaille santé et joye [9]!

1. Ball. 838.
2. Ball. 839.
3. Ball. 995; Rond. 551, 574, 1083 (*cf. contra* 1084).
4. Vir. 715.
5. Ball. 451.
6. Ball. 805.
7. Ball. 189, 194, 218, 1180; Rond. 612; Vir. 741, 745, 763.
8. Ball. 163, 187; Rond. 575; Vir. 557, 742.
9. Vir. 566.

On pourrait joindre à ces pièces celles où Deschamps plaisante sur sa laideur, sur sa calvitie et sur les incidents gais de sa longue existence; elles rentrent plus particulièrement dans le cadre des pièces autobiographiques et ont figuré dans la PREMIÈRE PARTIE de cette introduction. En tout cas je crois devoir rassembler ici un certain nombre de mentions (on en trouvera d'autres ailleurs) où Deschamps se livre à l'exercice du calembour ou jeu de mots, pour lequel il semble avoir un goût tout particulier. J'ai déjà cité celui de *Senlis* (= *cent lits*) [1] et celui de *luna* [2]; il m'en faut rappeler d'autres : ceux par exemple dont le poète s'amuse à propos des mots *convent* [3] (couvent et convention), *anglet* [4] (= *anglais*), *oublie* [5] (= *oubli*), *croix* [6] (emblème du christianisme et pièce de monnaie), *Empire* [7] (= *en pire*), *flajoler* (jouer du flageolet et mentir), *trompe* [8] (instrument de musique et action de tromper), *salus* (salutations et pièces de monnaie), *areste* [9] (arête et arrêt), *fous* [10] (sots et hêtres), nue [11] (nuda et nubes). Ailleurs il rapproche d'une façon bien inattendue les mots *Eva* (*Ève*) et *Ave* [12]; dans une autre

1. Voy. plus haut, p. 58.
2. Voy. plus haut, p. 84.
3. Ball. 203.
4. Ball. 211.
5. Ball. 809.
6. Ball. 857.
7. Ball. 1063, 1207.
8. Ball. 1178.
9. Ball. 1433.
10. Ch. r. 339.
11. Ball. 514; Rond. 620.
12. Ch. r. 335, 363.

pièce il joue sur son nom en forgeant l'adverbe *morelment*[1] en lieu et place de *moralment;* dans une lettre en vers, c'est sur les noms de ses amis du Palais[2] qu'il exerce son esprit, en créant des mots nouveaux; dans une ballade, il se livre à une suite de quiproquos assez drôles[3], dont on peut rapprocher une pièce en rimes plates, *Remède contre l'empedimie*[4], où le comique naît d'une antiphrase renouvelée; dans une autre il se moque de certaines locutions usuelles qui en elles-mêmes offrent un sens contradictoire, comme celle-ci : *Je ne sais, mais je sais bien*[5]... Ce genre de plaisanterie qui procède de l'équivoque, se retrouve dans deux rondeaux, où sont accumulés tous les mots pouvant dériver d'*estrange*[6] et de *joie*[7].

Les pièces *burlesques* n'ont pas besoin d'être définies. Quelques-unes de celles que je rappelle ici, déjà utilisées, ont servi à éclairer la vie de Deschamps; si j'en parle de nouveau dans ce chapitre spécial, c'est qu'il en est d'autres de même caractère qui n'ont pas encore été citées, et demandent à être rapprochées des premières.

La série de ces pièces la plus importante et la plus nombreuse se rapporte au rôle rempli par Deschamps dans plusieurs sociétés de buveurs et

1. Ball. 540.
2. R. pl. 1421.
3. Ball. 787.
4. Voy. t. X, p. XCII.
5. Ball. 895.
6. Rond. 590.
7. Rond. 761.

de joueurs, à la tête desquelles il était. Sous le nom de *Jean Fumée*, et comme *empereur et sire des Fumeux*, il promulgue en 1368 la charte des *Fumeux*, et leur enjoint de ne pas *se défubler* l'hiver [1]; on reconnaît là son soin habituel à protéger son crâne *pelé*. Au même titre, dans une autre pièce rappelant l'épisode bien connu des *Guêpes* d'Aristophane, imité par l'auteur des *Plaideurs*, il condamne un chien voleur à être battu et à avoir la queue coupée [2]; autres jugements, contre deux compagnons de Vitry condamnés à se raccommoder après une dispute [3], et contre les loups d'Épernay coupables de pillerie, condamnés à être battus [4]. Le poète apparaît comme *chancelier des Fumeux* dans une ballade [5] et très probablement comme *maistre des Fumeux* dans une autre qu'il semble difficile de ne pas mettre sous son nom [6]. En qualité de *souverain des Frequentans*, il établit en 1372 la charte des *Bons enfans de Vertus*, qui n'est qu'un règlement de buveurs [7]. *Maistre des Gilbertins* de Crépy, il se plaint à ses compagnons de la mauvaise qualité des vins de la Brie [8]. Enfin comme *prince de haulte éloquence*, en 1400, il convoque à Épernay et à Liens un parlement de *bourdeurs* ou diseurs de bourdes [9], et fait allusion en cette occa-

1. R. pl. 1398. Voy. plus haut, p. 15.
2. R. pl. 1399.
3. R. pl. 1401.
4. R. pl. 1402.
5. Ball. 813.
6. Voy t. X, p. XIV.
7. R. pl. 1400. Voy. aussi plus haut, p. 15.
8. R. pl. 1418. Voy. plus haut, p. 21.
9. R. pl. 1404; Ball. 1405. Voy. plus haut, p. 88.

sion à une légende champenoise où intervient saint Nivard, légende que Tarbé déclare très connue [1], mais que je n'ai pu retrouver.

Toujours ami de la *caterve*, suivant l'expression de Tainguy [2], il adresse à une société de francs buveurs, où figurent de nombreux personnages appartenant au monde du Palais, les verres et les *lampes catervales et non tufales* [3] qu'il doit fournir chaque année [4]. Dans le même ordre d'idées il plaisante plusieurs avocats au Parlement de ne pas s'être rendus en 1379, par crainte de l'épidémie, aux Grands Jours de Valois [5], et s'amuse de même assez plaisamment auprès des gens de la Cour des Comptes [6] de ne pouvoir assister au dîner d'adieu de Guillaume Brunel quittant la Cour. C'est vers la même époque qu'il rédige *par esbatement la maniere de son testament*. Ce testament dont il a déjà été parlé [7], ne rappelle en rien le caractère moral de celui de Jean de Meun; c'est une suite de legs fantaisistes, comme ceux que fera plus tard Villon, dont il est difficile de ne pas rapprocher le nom de celui de Deschamps, qui lui a fourni sinon la source où il a puisé, du moins la forme littéraire qu'il a employée [8].

Les divers offices occupés par Deschamps lui

1. *Œuvres inéd.*, t. II, p. 158.
2. R. pl. 1410. Voy. plus haut, p. 104-105.
3. Voy. *ibidem*.
4. R. pl. 1421.
5. R. pl. 1417. Voy. plus haut, p. 28.
6. R. pl. 1419. Voy. plus haut, p. 21.
7. R. pl. 1411. Voy. plus haut, p. 24.
8. D'après Gaston Paris, l'œuvre de Deschamps n'a pas dû rester inconnue à Villon (*François Villon*, p. 97).

servent aussi de matière pour plusieurs pièces drôlatiques et amusantes. C'est ainsi qu'en 1385, au retour de sa troisième campagne de Flandre, il accorde à son collègue Galehaut de Sanne, comme lui *huissier d'armes* du roi, des *lettres d'octroi* [1] lui permettant, avec nombreuses restrictions, de jouir de sa maison de Paris. *Maître d'hôtel* de Louis d'Orléans [2], il compose le *Dit des quatre offices* [3], une de ses rares pièces de forme dramatique, mettant en scène des personnages dialoguant; il se console ailleurs des médisances de ses ennemis en se moquant de la manière de manger des courtisans royaux [4]. *Bailli* de Senlis, malgré la gravité de ses fonctions, il réclame en plaisantant les pots de vin que l'usage accorde aux clercs, c'est-à-dire aux commis de son bailliage [5]. Il a plus de cinquante ans à cette époque (1398); l'esprit en dépit d'un corps usé a conservé sa jeunesse et sa vivacité.

§ 5. *Pièces grivoises et grossières.* — La grivoiserie devient aisément de la grossièreté sous la plume de Deschamps, et l'analyse n'est pas facile à faire de ces pièces où le mal dont on *chiet souvin* [6] est déclaré incurable et où les femmes sont quali-

1. R. pl. 1403. Voy. plus haut, p. 48.
2. Voy. plus haut, p. 66.
3. R. pl. 1360.
4. Ball. 844.
5. R. pl. 1406. Voy. plus haut, p. 85.
6. Ball. 779.

fiées de *louves* [1]. Ce sont toujours des récits d'aventures amoureuses dont la forme le dispute au fond en brutalité et en crudité. Une dame par exemple se plaint d'avoir été violée et croit devoir à ce propos rappeler un fait peu connu de la prise d'Antioche [2]. Ou bien Deschamps détaille les particularités d'une femme qu'il a rencontrée au marché [3], et raconte les exploits de son ami Burgaud le Coch [4] ou de quatre *compaignons galois* [5]. Une longue pièce de 166 vers est tout entière consacrée à narrer les plaisanteries de mauvais goût dont sont victimes Pierre Paviot et sa femme Blanchette, durant leur nuit de noce passée au château de Beauté [6]. On n'est pas peu surpris de voir mêlées à ce charivari madame des Bordes et mademoiselle de Dreux.

Puis ce sont des plaintes cyniquement formulées d'être forcé de renoncer à l'amour [7], des regrets de la jeunesse passée [8] échangés, dans un latin macaronique, avec une vieille femme qui elle aussi souffre d'être délaissée et de ne plus inspirer d'amour [9]; ce sont des récriminations de femmes mariées, comme celles de la femme de Giraudon qui ne retrouve plus dans le nouvel époux l'amant vigoureux d'autrefois [10], ou celles de cette autre

1. Ball. 1481.
2. Ball. 426.
3. Ball. 1067.
4. Voy. plus haut, p. 66.
5. Ball. 1025.
6. R. pl. 1414.
7. Ball. 1226, 1227, 1228, 1487.
8. Ball. 1105. Voy. plus haut, p. 13.
9. Ball. 1225; voy. aussi (Ball. 1185), p. 246-247.
10. Ball. 892; Rond. 670.

femme qui ne peut, même en se substituant à sa servante, surprendre la tendresse trop refroidie de son mari [1].

Joignons à cela un jeu de mots assez anodin déjà cité [2] sur *nue*, une pièce en strophes de *Demandes et réponses* [3] où se retrouvent des obscénités renouvelées des fabliaux, puis une leçon de musique donnée par Robin à Marion, sorte de pastourelle où les termes musicaux prennent un sens amoureux [4]; et j'aurai fini avec toute une catégorie de pièces.

Une autre série, ordurière celle-là, appartient à un tout autre ordre d'idées, et s'applique à certaines pièces [5] où se trouvent salis les noms de plusieurs compagnons de Deschamps, tels que Renaud d'Angennes, Jean de Saint-Simon, Oudart de Brueil et Robert de Machaut.

Les grossièretés et les qualifications ordurières se montrent accumulées avec plus ou moins de mesure dans un certain nombre de pièces *injurieuses*, où l'auteur prend à partie, souvent avec une violence inouïe, quelques personnages qu'il poursuit de sa haine : un séducteur de filles tout

1. Ball. 926. Bien que la rédaction puisse le faire supposer, il ne s'agit pas dans cette pièce de la femme de Deschamps. Le poète se donne ici comme le héros d'une aventure plaisante et imaginaire, bien souvent reproduite, avec plus ou moins de changements, par divers conteurs.
2. Voy. plus haut, p. 280, note 11.
3. Str. 1443.
4. Ch. r. 1169.
5. Ball. 777, 810, 1024, 1363; Rond. 578, 585, 685.

d'abord [1], puis les empoisonneurs venus de Lombardie [2], un homme hideusement laid et gourmand [3], un autre encore auquel il inflige des épithètes incompréhensibles [4]. Les femmes, surtout les vieilles, ne sont pas plus épargnées par Deschamps, et nous voyons successivement défiler dans ses vers violents et répugnants, une étrangleuse d'enfants [5], une horrible mégère [6], une sorcière [7], deux commères querelleuses [8], une vieille *merveilleuse* [9], une vieille médisante, ancienne ribaude de routiers [10], une entremetteuse [11], enfin une affreuse créature qu'il compare à une *singesse* morte [12]. Deux pièces dialoguées mettent en présence des ribauds et des ribaudes s'apostrophant de façon tout à fait pittoresque [13].

§ 6. *Pièces satiriques.* — Je distingue deux séries, suivant que la satire a un caractère particulier ou un caractère général.

1. Rond. 1479.
2. Ball. 1465.
3. Ball. 856.
4. Rond. 607.
5. Ball. 804.
6. Ball. 849.
7. Ball. 975.
8. Ball. 1068.
9. Ball. 1216. Le mot *merveilleus*, dû non pas à Deschamps, mais à son copiste Tainguy, n'a pas ici le sens qu'il prit plus tard à la fin du XVIIIe siècle; il signifie simplement *étonnant* [*d'horreur*].
10. Ball. 1231.
11. Ch. r. 1217.
12. Rond. 609.
13. Ball. 1478; Ch. r. 1477.

a) *Les douze États du monde*

L'œuvre de Deschamps est éminemment satirique, et au cours de cette étude déjà longue, les occasions n'ont pas manqué de le constater. A chaque événement de sa vie, à chaque acte politique ou privé auquel il assiste, le poète, soit guidé par une raison personnelle, soit obéissant au désir plus noble de s'ériger en moraliste désintéressé, ne ménage les dures vérités, ni aux grands personnages, ni aux corps constitués les plus importants. Encore est-il naturel, pour donner une classification de ces *pièces satiriques*, de comprendre l'idée que Deschamps se faisait de l'état social dans lequel il vivait. Elle est simple :

> L'Escripture trois ordres nous retret
> Neccessaires en toute region [1],

le chevalier, le prêtre et le laboureur : le premier qui défend les deux autres, le second qui prie pour le salut de tous et le troisième qui *fait croître et venir les biens* utiles à la vie. Cette conception primitive de la Société, telle que l'a imaginée le moyen âge [2] et telle qu'elle s'est conservée longtemps après [3], n'est cependant pas celle que Deschamps se plaît à développer. Pour le mieux des choses, il préfère adopter une autre fiction chère aussi au

1. Ch. r. 377 ; voy. aussi Ball. 231 et Ch. r. 386.
2. Voy. P. Meyer, *Romania*, t. IV (1875), p. 385-95.
3. Gaidoz, dans la *Mélusine*, t. VI, p. 49 et 97 ; t. VII, p. 147, 190 et 222.

moyen âge [1], celle des *États du monde*. Dans un lai qui porte ce nom [2], il fixe leur nombre à 12 et énumère successivement, en les caractérisant, les états de *clerc*, de *chevalier*, de *laboureur*, de *juge*, de *fèvre*, de *marchand*, d'*hôte*, d'*avocat*, de *notaire*, de *médecin*, de *prêtre* et de *roi*. Dans une autre pièce [3], il est vrai, le nombre en est changé : le *clerc* et le *roi* sont supprimés ; le *laboureur* se double d'un *journalier* et le *médecin* d'un *barbier ;* le *fèvre* est remplacé par l'*armurier* et le *maréchal* ; on y voit de plus figurer le *propriétaire*, le *conseiller* et l'*officier de Cour*. Pour plus de simplicité, je me tiendrai aux *douze* états mentionnés en premier, et examinerai comment chacun d'eux est traité par Deschamps, après avoir remarqué qu'il n'y a pas lieu d'ouvrir de chapitre spécial pour le *laboureur*, le *fèvre*, le *marchand*, l'*hôte* et le *notaire*, auxquels le poète semble attacher peu d'importance, bien que le premier tout au moins, chargé de pourvoir à la nourriture de tous, méritât mieux son attention. C'est peut-être un éloge pour le *vilain* que de n'avoir pas encouru les satires de Deschamps, qui, du reste indulgent pour les humbles, rend justice à tous les métiers :

Chascun est hardi en son art [4].

Les Clercs. L'état de *clergie* est celui que Des-

1. Cf. le fabliau des *Estas du siecle*, dans le *Rec. gén. des fabl.*, t. II, p. 264.
2. Lai 309.
3. Str. 1454.
4. Ball. 1312.

champs met au-dessus de tous les autres, celui qui

> Nous fait les choses concevoir
> Du temps passé et du present.

C'est grâce aux clercs en effet que les grandes actions des hommes sont conservées à la postérité. Aussi doivent-ils se donner tout entiers à leur œuvre et ne pas se marier [1]. Telle est du reste la conclusion du *Miroir de mariage*. Ce n'est pas seulement au savoir des clercs que Deschamps rend justice ; il va jusqu'à consacrer une ballade complète à célébrer les mérites de l'écriture, de la cire, de l'encre, du papier et du parchemin [2]. Malheureusement la science n'est pas toujours bien accueillie ; elle est peu profitable et ne rapporte guère : c'est là un défaut qu'il déplore [3].

Le seul reproche que Deschamps fasse aux clercs, comme aux avocats d'ailleurs, c'est de discuter, au lieu d'agir, et de perdre leur temps à discourir [4], funeste coutume déjà familière à nos ancêtres les Gaulois [5].

Les Chevaliers. Le rôle des chevaliers n'est pas moins beau :

> Ilz doivent le peuple deffendre,
> Et leur sang pour la foy espandre ;

1. Ball. 1314 ; voy. aussi plus haut, p. 190-191.
2. Ball. 846.
3. Ball. 220, 236.
4. Ball. 140, 253, 254, 262. Voy. aussi p. 31 et 50, note 7.
5. Voy. plus haut, p. 212.

leur noblesse les oblige à donner l'exemple des vertus et à dédaigner l'argent [1]; eux non plus, ne devraient pas se marier, sauf dans certains cas [2]. Deschamps revient souvent sur la grandeur de la chevalerie [3], surtout pour comparer le temps passé et le temps présent, et pour reprocher aux chevaliers qu'il a sous les yeux, de ne pas imiter leurs anciens, de n'avoir pas contre leurs ennemis la même hardiesse, ni envers leurs amis les mêmes manières courtoises [4]; il les blâme aussi d'avoir honte d'étudier et de traiter de lâches ceux qui veulent s'instruire [5]; il n'a pas de langage trop sévère enfin pour flétrir leurs habitudes de pillage et de désordre, leur peu de jugement, leur imprévoyance et leur mollesse [6]. Cette satire, venant très probablement après l'expédition de Gueldre de 1387 [7], est soulignée encore par le dessein qu'annonce Deschamps de renoncer au métier des armes, *le plus lourd des estats du monde*. Il n'avait jamais été un foudre de guerre, et ses campagnes antérieures n'avaient guère provoqué de sa part que plaintes et récriminations [8]; il avait toujours évité les occasions inutiles de se battre, témoin son duel avec Thommelin [9]; il avait souvent déploré

1. Ball. 1140; Ch. r. 349.
2. Voy. p. 182, 190 et 191.
3. Voy. plus haut, p. 173.
4. Lai 308.
5. Ch. r. 401. Voy. aussi p. 190-191.
6. Lai 309.
7. Voy. plus haut, p. 57.
8. Voy. plus haut, p. 37-38 et 47.
9. Ball. 1287, 1288, 1289.

les ravages des routiers [1] et s'était parfois moqué des hommes d'armes [2]; il avait même conseillé la retraite à ses compagnons [3]: le spectacle de la chevalerie actuelle le décide, il ne veut plus d'un *état* où il ne voit

> ..... bien ne secours
> Fors desloiauté et faulx tours [4]!

Les Juges. On ne devrait pas s'attendre à voir Deschamps, *nourri* dans *la maison de justice* [5], lié avec des parlementaires et plus tard bailli lui-même, renouveler contre la rapacité et la corruption des gens de robe les attaques de Jean de Meun [6] et de Matheolulus [7]. Aussi est-on heureux de constater avec quelle force le poète, pénétré de la grandeur périlleuse du rôle du juge [8] chargé de *garder le peuple et la loi sans offense* [9], s'élève contre l'inégalité de la justice, impitoyable pour les petits et indulgente aux puissants, de cette justice vénale qui, au lieu de prendre à sa toile les *fortes mouches*, les laisse au contraire s'échapper brutalement [10].

1. Ball. 2, 5, 64, 65, 105; Ch. r. 899.
2. Rond. 608.
3. Ball. 789.
4. Lai 309.
5. Ball. 142.
6. *Roman de la Rose*, t. II, p. 27.
7. T. I, p. 282.
8. Ball. 277.
9. Lai 309.
10. Ch. r. 390; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 150-1. La même idée est développée dans *Renard le contrefait* (A. Rothe, *Les Romans du Renard*, 1845, p. 501).

Une satire spéciale est dirigée contre un *prévôt* qui consent à relaxer un de ces larrons si habiles de leur métier [1], contre paiement de 100 francs, dont il fait aussi profiter son sergent [2]. Entrait-il dans cette animosité un peu de la rivalité toujours vive entre les deux juridictions prévôtale et baillivale ? Cela est fort probable.

Les Avocats. Imitant ses devanciers, Jean de Meun [3], Matheolulus [4] et l'auteur de *Renard le contrefait* [5], s'inspirant aussi de l'idée généralement défavorable que tout le moyen âge [6] professe contre les avocats, Deschamps ne ménage pas cette compagnie d'hommes menteurs [7] et avides, dont la parole est toujours au service de qui les paie, au détriment des pauvres et des malheureux [8]. Il fait même une allusion malicieuse aux avocats au Parlement, dont plusieurs étaient de ses amis [9].

Dans une assez longue pièce en rimes plates [10], à laquelle la table du manuscrit donne le nom de *farce*, il ne se contente pas de flétrir la rapacité des avocats, il les tourne aussi en ridicule. Un homme du nom d'Entroingnart (ce nom, synonyme de

1. Ball. 1022.
2. Ch. r. 912.
3. *Roman de la Rose*, t. I, p. 170.
4. T. I, p. 283-5.
5. A. Rothe, *loc. cit.*, p. 500.
6. Voy. le *Dit des Avocats* (*Romania*, t. XII, p. 214) ; Jubinal, *Nouveau recueil de fabliaux*, t. I, p. 191 et 284, et *La Vieille* (éd. Cocheris), p. 93.
7. R. pl. 1415.
8. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 153.
9. R. pl. 1417.
10. R. pl. 1359.

trompeur, eût dû faire réfléchir l'avocat) vient trouver maître Trubert et lui demande de l'assister dans un procès qu'il doit soutenir à l'occasion du vol d'une *amande*, vol minime, tort remédiable, qui s'est aggravé de toutes sortes de circonstances. L'avocat accepte, se fait donner une provision, et, comme le corbeau de la fable, énumère à son nouveau client toutes les ruses et toutes les habiletés de procédure dont il est capable pour mener à bien son affaire :

> Je fais d'un prodomme larron
> Et si fais d'un mauvais garçon
> Homme de bonne renommée.

Il propose alors à Entroingnart de jouer aux dés. Ce dernier, feignant de craindre l'adresse du maître, demande les conseils des personnages symboliques Hasard, Barat et Tricherie (ou Faintise). L'avocat, victime de sa convoitise, est dépouillé par Entroingnart de tout ce qu'il possède, de son argent, de sa cotte et de son pourpoint; c'est la punition de sa déloyauté professionnelle. Je reviendrai plus loin[1] sur cette pièce qui est des plus intéressantes au point de vue d'une sorte particulière de jeu de dés, appelé le *drinquet*.

Les Médecins. Pour Deschamps, l'art du médecin consiste en trois choses : *saigner, ventouser* et *purger*[2]; c'est déjà à peu près la théorie raillée par Molière dans son *Malade imaginaire*. Malade

1. Voy. p. 320.
2. R. pl. 1496.

et souffreteux, Deschamps n'a pas pour les *physiciens* les sévérités de Jean de Meun [1], de Matheolulus [2] et de l'auteur de *Renard le contrefait* [3]; lié avec les médecins du roi, Jacques du Bourc [4] et Renaud Fréron [5], faisant commerce de vers avec Mathieu Renaud, médecin et aumônier du duc d'Orléans [6], il met sous le nom de ses amis une série de conseils utiles pour passer l'été de façon satisfaisante [7]; c'est encore à Mathieu Renaud, dont il se plaint parfois [8], qu'il adresse des prescriptions durant l'épidémie de 1379 [9], pour l'engager à ne pas manger de poisson et à ne pas boire de cidre [10]. Il aime du reste à formuler des préceptes d'hygiène où il recommande la sobriété et l'abstinence, qui valent mieux à son avis que les purgations [11], remèdes indiqués, mais redoutés par lui, de ses abus de boisson et de nourriture [12]. Ces préceptes d'hygiène résumés dans une assez longue pièce [13], se confondent d'ailleurs avec les soins préventifs qu'il indique pour se préserver des différentes épidémies, dont il ne précise pas

1. *Roman de la Rose*, t. I, p. 170.
2. T. I, p. 285.
3. A. Rothe, *loc. cit.*, p. 502.
4. Rond. 636.
5. R. pl. 1399. Voy. aussi plus haut, p. 71-2.
6. Ball. 145; Rond. 148.
7. Ball. 926.
8. Ball. 806, 818.
9. Voy. plus haut, p. 28.
10. Ball. 819.
11. L'ambre est considéré comme un laxatif (Ball. 797).
12. Ball. 292, 1121, 1393, 1491; R. pl. 1495; Str. 1454.
13. R. pl. 1496. Cette pièce a été citée par Fr. Michel et Éd. Fournier dans leur *Histoire des hôtelleries*, t. I, p. 217.

autrement le caractère [1]. Ce sont toujours les mêmes maximes de boire du vin rouge et clair mélangé d'eau courante, de s'abstenir de gros vin et de boissons épicées, de choux, de pois, de fromage fait, de fortes viandes, de gros gibier, de porc, de sauces à l'oignon ou à l'ail, de poisson d'eau douce, de châtaignes, de pommes, de poires, de prunes, de beurre et de crême ; il faut prendre de l'exercice, bien se couvrir et bien se chauffer en hiver ; en été, se vêtir peu, se rafraîchir avec de l'eau de rose et boire de l'eau de pois chiches ; enfin ne jamais dormir sur le ventre, mais se coucher alternativement sur les deux côtés.

Arthritique et goutteux, Deschamps ressent en 1376 la première atteinte de son mal [2], suite naturelle de ses excès de table [3]; il en souffre souvent [4], en décrit même les symptômes [5] et en indique le traitement tout en distinguant entre la goutte chaude et la goutte froide [6], probablement la goutte proprement dite et le rhumatisme. Il traverse indemne les épidémies de 1379 et de 1399; moins heureux en 1387, il est atteint de la peste [7], et se soigne avec du vin blanc; en 1388, il est malade d'un *flux de ventre*, dont il plaisante à son retour de Gueldre [8]; une autre fois, il se plaint du

1. Ball. 1162, 1452; Vir. 708; R. pl. 1417.
2. Voy. plus haut, p. 23.
3. Rond. 678.
4. Ball. 833 ; voy. aussi plus haut, p. 82.
5. R. pl. 1298.
6. R. pl. 1408.
7. Rond. 647; voy. aussi plus haut, p. 52.
8. Voy, plus haut, p. 54.

mal de dents, la plus cruelle des souffrances [1]; enfin les allusions qu'il fait à la gravelle, et les prescriptions qu'il édicte pour la combattre et la prévenir, prouvent qu'il était aussi sujet à cette maladie de même origine que la goutte [2]. Nul indice ne permet de déterminer la « maladie qui « lui survint, de laquelle il mourut [3] ».

Les nombreux maux dont il gratifie dans ses vers ses contradicteurs et ses ennemis [4], portent presque toujours, comme chez les autres écrivains de cette époque, le nom des saints invoqués pour leur guérison. La plupart de ces noms sont déjà connus et expliqués; il en est cependant quelques uns que j'ai rencontrés pour la première fois. Je les cite, sans être absolument sûr d'avoir donné la vraie explication :

Mal saint Côme [5], *glandes et humeurs;*
Mal saint Espoint [6] (saint imaginaire [7]), *mal de ventre;*
Mal saint Flour [8], *surdité*;

1. Ball. 834.
2. R. pl. 1495 (t. VIII, p. 287), 1496.
3. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 388.
4. Ball. 853.
5. Voy. t. X, p. xxix.
6. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 100.
7. Peut-être s'agit-il, comme me le fait remarquer M. A. Longnon, de saint Épain (S. Hispanus), dont le nom se retrouve aujourd'hui dans celui d'une commune de la Marne, *le Meix-Saint-Époing* (en lat. *Mansus Sancti Spani, Masus Sancti Hispani)*, existant en 1324 sous la forme *le Mées Saint Espoin* (A. Longnon, *Dictionnaire topographique de la Marne*, p. 161). Deschamps a pu ajouter un *t* pour la rime.
8. Ball. 1300.

Mal saint Matthieu [1], *plaies et ulcères;*
Mal saint Maur [2], *goutte* (le sens est évident d'après le contexte [3]);
Mal saint Riquier [4], *fièvres.*

Les Prêtres. Sympathique au bas clergé, Deschamps, suivant les idées du moyen âge, n'est pas indulgent pour les réguliers, dont il envie, il est vrai, la vie assurée et tranquille [5], mais auxquels il reproche leur esprit de convoitise, leurs mœurs relâchées et leur amour des plaisirs mondains [6]; il n'est pas jusqu'à leurs valets que la corruption n'ait atteints [7].

Les prélats surtout, les gros personnages du clergé, exploitant les désordres causés par le Schisme, sont en butte aux satires que Deschamps signe de son nom [8] ou qu'il attribue, soit à Joachim [9],

1. Ball. 1300.
2. Ball. 784, 833, 853, 1230, 1300; R. pl. 1408; voy. aussi t. X, p. XXIX.
3. A l'appui de cette opinion, on pourrait rappeler la « potence saint Mor », mentionnée par Villon (*Pet. test.* v. 259) et qui était sans doute, comme le dit M. A. Longnon (*Villon*, p. 344) un des ex-voto laissés par les pèlerins au sanctuaire de Saint-Maur-les-Fossés. Saint Maur était du reste également invoqué pour l'épilepsie (Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, nouv. éd., t. II, p. 439).
4. Ball. 1230.
5. Ball. 1355. Voy. aussi plus haut, p. 189.
6. Ball. 943, 954; Ch. r 913; R. pl. 1495 (t. VIII, p. 265); *Mir. de mar.*, t. IX, p. 236.
7. Ball. 1476.
8. R. pl. 1495 (t. VIII, p. 265); *Mir. de mar.*, t. IX, p. 235; voy. aussi p. 84 et 183. Cf. Matheolulus, t. I, p. 177 et 277 ss.
9. Voy. plus haut, p. 222.

soit à saint Méthode[1]; les cardinaux, les *limousins*, ne trouvent pas grâce devant lui [2], et le rire hypocrite et faux est qualifié dans une ballade de *rire de cardinal* [3].

Les abus de la justice ecclésiastique, plus vénale encore que la justice laïque, ne laissent pas non plus le poète indifférent :

> Mais l'en ne verra ja tant faire
> D'abus, d'excès, d'extorcions
> Es layes juridicions
> Comme l'en fait aux cours d'eglises [4].

Imbu du vieil esprit parlementaire, il constate avec peine les conflits fréquents qui s'élèvent entre les deux juridictions, et regrette de voir les clercs dans bien des cas se réclamer du pouvoir ecclésiastique, et échapper ainsi, en achetant leur acquittement, à un châtiment mérité [5].

Le tableau qu'il trace des devoirs du desservant [6], de la façon dont il doit se faire bien venir de ses ouailles et principalement des femmes, de l'empressement qu'il lui faut montrer à tous ses paroissiens, *aux petis comme aux grans*, des soins que réclament les malades, des paroles de conciliation et de paix qu'exigent ses fonctions, de la simplicité de son costume, de la pureté de ses mœurs, de la discrétion de ses réprimandes, repose

1. Voy. plus haut, p. 230.
2. Ball. 156; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 158; voy. aussi p. 183.
3. Ball. 843.
4. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 156-61.
5. Ch. r. 1285; R. pl. 1359, 1495 (t. VIII, p. 266 ss.).
6. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 301-3.

un peu des vilenies et des hontes qu'il met d'habitude brutalement à nu.

Le Roi. Pas plus que les autres *états du monde*, la royauté n'en impose à Deschamps, qui se laisse aller à son franc parler vis-à-vis de Charles V, surtout de Charles VI. Je renvoie plus haut [1] pour le détail de ces observations satiriques.

Deschamps n'a pas compris dans ses *Douze états du monde* les *gens de finance* et les *gens de cour* (les *curiaux*), vivant les uns et les autres de charges officielles. Les satires dont il a fustigé ces deux catégories de personnes, qu'il désigne peut-être sous le nom d'*officiers de Cour* [2], n'en sont pas moins intéressantes et dignes d'être parcourues.

Les gens de finances. Les griefs de Deschamps contre les gens de finances, généraux, trésoriers, receveurs et autres, sont surtout des griefs personnels, et l'on ne saurait le considérer comme une victime exceptionnelle de l'organisation financière de son temps. S'il a beaucoup réclamé [3], c'est qu'on lui a beaucoup donné et, plus heureux que nombre de solliciteurs, il a pu formuler ses plaintes et ses récriminations de façon assez originale (la poésie n'étant pas le style ordinaire des placets), pour avoir chance d'aboutir de préférence à ses concurrents.

1. Voy. p. 252-256.
2. Str. 1454.
3. Voy. plus haut, p. 32-3, 58-9, 72 et 75.

Ces plaintes prennent parfois une forme plus générale et nous voyons le poète, parlant au nom du *bien commun*, s'élever violemment contre ces généraux et ces receveurs des aides, qui à l'exemple d'Alexandre le Boursier, *Alexandre le poing clos* [1], comme il l'appelle, accaparent tous les honneurs [2], ne paient qu'en belles paroles [3] et s'enrichissent de leurs rapines au détriment du peuple [4]. Le peuple souffre, en effet, accablé par les impôts et pressuré par les seigneurs. J'ai cité précédemment [5] un passage de la *Chronique des Quatre Valois* faisant allusion à une de ces *finances qui grevaient si merveilleusement* le populaire. Deschamps de son côté ne manque pas de parler des pauvres *bestaulx foulés* par le lion et désertant le pays pour fuir les taxes [6]; il s'apitoie sur le sort des malheureuses brebis tondues ou étranglées par les loups [7]; il rappelle que la convoitise est toujours punie [8] et que Pharaon fut englouti dans la Mer rouge pour avoir exigé trop d'argent des Hébreux [9].

Tout cet argent du reste ne profite qu'aux officiers royaux; les ressources s'épuisent, le désordre règne au Trésor; il n'est que temps d'aviser, de réformer et de faire rendre gorge à ceux qui se

1. Ball. 869.
2. Ball. 37, 53.
3. Ball. 29.
4. Ball. 300, 938, 1079, 1095.
5. Voy. plus haut, p. 54, note 1.
6. Ch. r. 327.
7. Ball. 1057, 1066; Ch. r. 318, 341, 375.
8. Ch. r. 328.
9. Ch. r. 382.

sont approprié la chose publique [1]. La réforme ébauchée en 1389 et en 1401 [2] ne devait aboutir que plus tard par l'ordonnance de 1413 [3].

Les gens de Cour. Dans une pièce [4] qu'il faut sans doute placer après le 17 mai 1404, époque où il fut révoqué de sa charge de bailli de Senlis, Deschamps parle de l'existence de trois *cours* : celle du roi, où règne le péché; celle du pape, où trône la simonie; celle de Dieu, la seule vraie, qui nous ouvre le Paradis. Deschamps n'a pas toujours pensé ainsi; il n'a pas toujours jeté l'anathème sur cette Cour royale, siège des sept péchés capitaux [5]. C'est là en effet qu'il a passé la majeure partie de sa vie; c'est là qu'il a acquis cette honnête aisance, but constant de ses désirs [6], dont il jouit durant sa vieillesse; c'est là qu'il a obtenu ses offices profitables et honorables. Aussi les velléités qu'il manifeste parfois de fuir cette Cour où la fortune est trop changeante [7], ne sont-elles jamais bien sérieuses jusqu'au jour final où il doit se résigner.

Il y a pourtant souffert, et ses poésies en font foi. Un de ses plus cuisants soucis a été, presque dès le commencement du règne de Charles VI, de se voir laisser de côté comme un vieux chien inutile [8]

1. Ball. 234, 941, 1091, 1368, 1377; Ch. r. 1166.
2. Ball. 98, 1223.
3. Voy. A. Coville, *Les Cabochiens*, p. 137 sq.
4. Ch. r. 971.
5. Ball. 118.
6. Ball. 176, 179.
7. Ball. 56, 57, 104, 118, 1104, 1296. Voy. p. 56-7.
8. Ball. 70, 1253, 1391.

et supplanter auprès du roi, lui homme d'âge [1], par des jeunes gens à la tête frivole [2], au courage douteux [3], aux habits trop brillants [4], aux mœurs équivoques [5], au dévouement incertain [6]. Il se plaint d'autre part de l'hypocrisie de cette Cour, où il faut toujours mentir, flatter, trahir ou payer [7], où la calomnie est maîtresse [8], où la vérité n'ose se montrer [9], où les faibles sont opprimés par les forts [10], où triomphent la cupidité [11], l'envie [12] et la convoitise [13], où le bon sens manque [14], où pour vivre tranquille enfin, il faudrait être muet, aveugle et sourd [15]!

b) *Satires générales*

Je divise les *satires générales* en deux séries, celles que le poète a écrites contre les vices des hommes de son temps, sans distinction de classes,

1. Ball. 30, 38, 95, 904, 1153, 1376; Lat. 1348. Voy. aussi p. 56-57.
2. Lai 308.
3. Voy. plus haut, p. 50.
4. Ball. 993, 994, 1160.
5. Ball. 1129.
6. R. pl. 1408.
7. Ball. 69, 73, 74, 928, 1033, 1034, 1070, 1092, 1096, 1107, 1178, 1193, 1370, 1455.
8. Ball. 122, 179.
9. Ball. 1094; Rond. 572, 658.
10. Ball. 28.
11. Ball. 1030; Ch. r. 402, 1103.
12. Ball. 6, 255, 301.
13. Ball. 4, 12, 15, 47, 54, 209, 219, 278, 983; Ch. r. 330.
14. Ball. 1017.
15. Ball. 80, 83.

et celles où il attaque les femmes, et par suite le mariage ; ce ne sont pas les moindres.

Les vices du temps. Les fous sont les rois du monde, telle est l'opinion portée sur leurs contemporains, que Deschamps met successivement dans la bouche de cinq des plus humbles représentants du populaire campagnard au XIVe siècle, une ménagère, un laboureur, un berger, un vigneron et un bûcheron [1]. C'est bien aussi son sentiment personnel vis-à-vis de l'espèce humaine qui, pouvant se montrer raisonnable, préfère la folie [2], et désespère depuis plus de vingt ans son zèle de moraliste, en persévérant dans le mal [3]. De nombreuses pièces en effet adressées à l'ensemble de l'humanité reproduisent les reproches que Deschamps a déjà formulés contre certaines individualités, et la triste énumération des mêmes vices et des mêmes péchés défile encore une fois devant nous [4].

Sans parler des sept péchés capitaux [5], lieu commun peu intéressant [6], quatre péchés lui paraissent particulièrement condamnables [7] : l'impiété [8] qui fait désobéir à Dieu, l'orgueil qui engendre tous les vices [9], la sodomie, péché inique, *innaturel* [10], et l'amour des sortilèges et des pratiques tendant à connaître

1. Ch. r. 339.
2. Ball. 1102.
3. Ball. 97, 100, 1063.
4. Voy. plus haut, p. 35, 83-4, 86, 91-2, 147-8 et 241-242.
5. Ball. 183 ; Lai 309 *bis* (t. II, p. 271).
6. Cf. *Renard le contrefait*, dans A. Rothe, *loc. cit.*, p. 506.
7. Ball. 1212, 1243 ; Ch. r. 1445.
8. Ball. 933.
9. Ball. 155, 373.
10. Ball. 784, 1250 ; Lai 1189. Voy. aussi p. 91 et 239.

l'avenir [1]. Bien que l'astrologie figure [2] au nombre des sciences condamnées par Deschamps, il n'a pas cependant pour elle la même réprobation que pour les autres arts divinatoires; il en est même un adepte fervent, et croit sincèrement à la réalité des horoscopes, que peut corriger toutefois le libre arbitre de l'homme. On l'a vu par des exemples précédents [3]; de nouveaux exemples le prouvent surabondamment. Dans plusieurs ballades il parle en effet de la bonne ou de la mauvaise influence des constellations sur les actions humaines [4]; il leur reconnaît le pouvoir de prédire les événements [5] et, d'après leurs conjonctions, il annonce par avance les malheurs de la France lors des troubles de 1382 [6], la fin du monde [7] et la punition des méchants [8]; c'est pour obéir à *la voie astronomique* qu'Alexandre-le-Grand a conquis le monde [9]. Que peut réserver maintenant aux jeunes princes, Charles et Louis, la planète qui a présidé à leur naissance [10]? Lui-même, Deschamps prétend être né sous une mauvaise étoile [11]; aussi ne peut-il réussir à rien [12], même en amour [13] :

1. Voy. plus haut, p. 91.
2. Pr. 1361.
3. Voy. plus haut, p. 148 et 161.
4. Ball. 1387, 1468.
5. Ch. r. 382.
6. Ball. 185.
7. Ball. 107.
8. Ball. 1284.
9. Ch. r. 961.
10. Ball. 55.
11. Ball. 921.
12. Ball. 1170.
13. Vir. 753.

S'ont fait les sors dont je suis destinez!

D'autres vices encore provoquent ses satires en ce monde où domine le mal [1] ; c'est la convoitise [2], c'est l'avarice [3], c'est l'amour de l'argent [4], qui entraîne avec lui corruption et démoralisation [5]. Ah! maudites soient les mines d'or et d'argent [6]!

Vé a celuy qui la terre escorchier
Voult le premier pour seignorie acquerre,
Pour prenre avoir, metail, fer et acier,
Or et argent! De la vint toute guerre [7]!.....

Les riches, au mépris de l'honneur [8], donnent l'exemple du mal; ils seront punis dans l'autre monde [9]! Quant à ceux qui ont acquis trop vite leur fortune, les joueurs, les taverniers, les avocats, les marchands, les usuriers [10], ils la perdront bien vite [11] :

Chose qui vient par accident soudain
Et violant n'a pas longue durée.

Qu'est devenu la justice [12]? Comment ne pas

1. Ball. 31, 210, 216, 1383, 1386, 1387, 1389, 1394.
2. Ball. 21, 22, 43, 1373, 1381, 1382; Vir. 562, 563.
3. Ball. 997, 998.
4. Ball. 85, 204.
5. Ball. 220, 1422.
6. Ball. 983, 1424, 1428; Ch. r. 1429.
7. Ball. 986.
8. Ball. 824.
9. Ball. 3, 303.
10. Voy. Ball. 279.
11. Ball. 224.
12. Ball. 71, 125, 139, 898, 1101, 1320; Ch. r. 400.

souffrir, quand les méchants oppriment les autres [1] et tiennent partout le haut bout de la table [2]? L'hypocrisie [3], le mensonge [4], la fausse amitié [5], l'envie [6] triomphent; personne n'est content de son sort, et chacun veut dépasser son état [7]! Ne désirons cependant pas la richesse! La fortune est changeante [8]! N'imitons pas cette servante qui se fiant au beau temps pour sécher sa lessive, la voit tremper par la pluie [9]! Tout n'est que vanité, et c'est chercher son malheur que de courir après les biens du monde [10]! Comme conclusion à ces doléances, il faudrait placer ici les nombreuses poésies *religieuses* composées, surtout vers la fin de sa vie, par le poète repentant et préoccupé de son salut [11].

Une autre plaie de son temps, déplorée par Deschamps, est celle des mendiants, *coquins*, *paillards*, *truands* et *truandes*, qui, chassés des campagnes par la misère et agglomérés dans les grandes villes, encombrent les églises, simulent des maladies et se livrent à tous les métiers inavouables [12]. Dans plusieurs ballades qu'il adresse à un de ses

1. Ball. 428, 1183; Rond. 706.
2. Ball. 786.
3. Ball. 1362.
4. Ball. 20, 91, 1174, 1467; Ch. r. 317, 355.
5. Ball. 33, 117, 957, 1093, 1322, 1456.
6. Ball. 1114.
7. Ball. 259, 268.
8. Ball. 1061.
9. Ball. 1144.
10. Ball. 60, 119, 286, 287.
11. Voy. plus haut, p. 97-98.
12. Voy. A. Coville, *Les Cabochiens*, p. 83.

seigneurs [1], Deschamps demande que ces gueux et ces *caïmans* soient expulsés des églises, où ils troublent de toute façon les offices [2].

Les femmes et le mariage. Dans son long poème du *Miroir de mariage* [3], Deschamps a accumulé contre les femmes et contre le mariage tous les reproches qu'ont pu lui fournir les écrivains de l'antiquité, les Pères de l'Église et les moralistes du moyen âge; il y a joint ce que son expérience et son imagination lui ont suggéré de nouveau. Mais de même qu'un peintre n'exécute pas une toile d'ensemble sans s'être livré au préalable à une série d'études et d'esquisses, de même Deschamps, avant de mettre la main à ce formidable ouvrage qui compte plus de 12,000 vers, a-t-il dans un assez grand nombre de pièces détachées, ballades et autres, présenté par avance quelques cas particuliers de son sujet. Par contre, quelques pièces composées après coup, celles entre autres qui sont relatives à Pierre Magnin [4], forment comme autant de répliques partielles de l'œuvre maîtresse. Ces deux catégories de pièces ont du moins le caractère commun de reproduire plus spécialement l'opinion personnelle de l'auteur qui, en ces occasions, ne reflète qu'indirectement la pensée d'un de ses devanciers. Qu'elles soient adressées à Jean Sejourné [5], à Guillaume de Melun [6],

1. Rond. 1440.
2. Ball. 1229, 1230, 1233, 1259, 1299, 1300.
3. Voy. plus haut, p. 164-200.
4. Voy. plus haut, p. 90.
5. Ball. 817.
6. A l'occasion de son mariage avec Jeanne de Parthenay, le 20 décembre 1390 (R. pl. 1413).

à Pierre Magnin [1], ou qu'elles n'aient pas de destinataire [2], toutes ces pièces sont unanimes pour formuler contre les femmes les mêmes reproches et contre le mariage les mêmes objections. La femme y est toujours accusée de coquetterie et de bavardage; elle est dépensière, capricieuse, contrariante, acariâtre et querelleuse; elle aime les assemblées et les danses, et fatigue son mari de ses désirs amoureux. Aussi le mariage est-il une servitude plus cruelle que celle qu'on impose aux larrons et aux meurtriers, et à laquelle parfois peuvent-ils au moins espérer se soustraire; le mariage, c'est la tristesse, la pauvreté, les souffrances de la jalousie et de la trahison : mieux vaut s'exposer aux périls et aux aventures d'un long voyage en pays lointain, mieux vaut braver les fatigues de la route et les rencontres fâcheuses que de s'embarquer en pareille galère [3]. Les exemples fameux de mauvaises épouses et de maris victimes ne manquent pas du reste; et malgré tout, l'amour libre est préférable au mariage; une maîtresse est plus agréable qu'une femme [4].

Cette conclusion ne représente pas cependant l'opinion immuable de Deschamps, qui personnellement se déclare heureux d'être marié [5]. Ailleurs aussi il prétend que le mariage offre bonne occasion de ne pas vivre en concubinage, de n'avoir

1. Ball. 1346, 1482; R. pl. 1407.
2. Ball. 213, 271, 831, 929, 1220, 1336, 1483, 1484, 1485, 1486; Rond. 930, 931.
3. Ball. 977.
4. Ball. 110, 929; Ch. r. 911; R. pl. 1413.
5. Voy. plus haut, p. 18-19.

pas de bâtards, de mener enfin vie réglée et économe aux côtés d'une compagne toujours présente. Une ballade où sont tour à tour mis en avant les arguments favorables ou contraires au mariage [1], fait tout naturellement songer aux hésitations bien connues de Panurge; le texte de Rabelais [2] n'est que la paraphrase de Deschamps.

A côté de ces idées générales, l'auteur développe certaines thèses particulières qui offrent parfois quelques contradictions; c'est ainsi qu'il conseille aux hommes mariés de ne pas surveiller leurs femmes, pour être heureux en ménage [3], et qu'en même temps il les invite à ne pas les laisser aller aux fêtes et aux noces [4]. De même trouve-t-il déshonorant pour tout homme [5], surtout pour un chevalier [6], d'épouser une vieille femme riche (l'épervier ne saurait s'accoupler à la vieille perdrix [7]); il n'hésite pas toutefois, dans son *Miroir de mariage* [8], à engager les chevaliers à épouser de riches vieilles pour « s'avancer en honneur » et pouvoir, après la mort de celles-ci, convoler avec de jeunes femmes qui leur donneront des héritiers du nom. L'idéal du mariage est d'épouser une femme d'âge moyen et de fortune moyenne [9]; il faut en tout cas ne pas entrer dans la famille

1. Ball. 1484.
2. *Pantagruel*, liv. III, ch. 9.
3. Rond. 1324, 1337.
4. Ball. 900.
5. Ball. 138, 888; Rond. 668.
6. Ball. 885.
7. Ball. 886.
8. Voy. plus haut, p. 182.
9. Ball. 996.

d'un usurier, d'un prêtre ou d'un avocat : leurs biens sont trop mal acquis [1] ! C'est folie pour un vieillard que d'épouser fillette de quinze ans ; folie encore plus grande pour tout homme que de se remarier [2] !

Presque exclusivement préoccupé de la condition du mari, Deschamps se désintéresse aisément du sort de la femme. Certaines pièces cependant font exception : une femme mal mariée regrette sa jeunesse et se plaint d'être enlaidie par ses grossesses [3] ; une autre, souffrant de la jalousie d'un mari, maudit celui qui fit son mariage [4] ; d'autres enfin trompées par leurs maris, sont heureuses de leur rendre la pareille [5].

Je note en finissant que le conseil donné par Deschamps aux clercs et aux chevaliers de ne pas se marier, conseil développé dans le *Miroir de mariage* [6], n'est représenté *à part* que par une ballade [7].

§ 7. *Pièces didactiques.* — L'œuvre poétique de Deschamps a un caractère *didactique* que Gaston Paris a particulièrement signalé à l'attention [8]. Mais comme la plupart des pièces ayant « pour

1. Ball. 34, 880 ; Rond. 613.
2. Ball. 823 ; Ch. r. 340.
3. Ball. 1235.
4. Ball. 853.
5. Ball. 1232, 1473.
6. Voy. plus haut, p. 182 et 190.
7. Ball. 976.
8. *La poésie du moyen âge, leçons et lectures*, deuxième série (1895), p. 200.

« thèmes des propositions de morale, des remar-« ques satiriques, des faits historiques », ont été déjà examinées précédemment, il n'y a plus lieu de les rappeler dans ce nouveau paragraphe. Seul un traité purement didactique, destiné à l'enseignement *ex professo*, l'*Art de dictier*, dont il a été question plus haut à plusieurs reprises [1], doit être mentionné ici.

§ 8. *Pièces relatives aux mœurs et usages.* — Disséminés et noyés au milieu des œuvres de Deschamps, les détails relatifs aux mœurs et aux usages peuvent se diviser en neuf catégories différentes qui seront successivement passées en revue ; je ne mentionnerai que les faits qui fixent plus particulièrement l'attention par leur intérêt ou par leur nouveauté.

Costume. La révolution accomplie au XIVe et au XVe siècle dans le costume masculin a été signalée par Quicherat [2]. C'est à cette époque que les vêtements courts, le *jaquet* et le *pourpoint*, se sont peu à peu substitués à la *cotte* et au *surcot* [3], et qu'il a fallu adopter comme vêtement de dessus la houppelande [4], qui joue un rôle assez important dans les poésies de Deschamps. Ce changement ne s'est pas fait sans protestation, et le poète, partisan des

1. Voy. plus haut, p. 114-6, 120-1, 124, 126, 131, 155-7.
2. *Histoire du costume en France* (1877), p. 227 ss.
3. Ball. 906.
4. Quicherat, *loc. cit.*, p. 252.

vieux usages et des vieilles modes, ne ménage pas ses satires [1] aux jeunes élégants, qu'il compare à des singes, « tant sont escourtés », et auxquels il reproche leur « douce chemise de lin », leurs étoffes bigarrées, leurs *draps* de soie [2] et d'or fin, leurs fourrures, leurs perles, leurs manches dont ils font des « chalumeaux »; c'est le temps où « tout « excede en habit [3] », le temps des souliers *à la poulaine* longs d'une aune, le temps des chapeaux rabattus, abritant le visage sous leurs cornettes débordantes.

Les femmes ne portent pas moins d'exagération dans leurs modes; elles aussi se cachent le visage — et c'est grant dommage — sous l'armature de leurs voiles avançant comme un abat-jour d'ouvrier verrier; leurs atours compliqués et garnis de chanvre et de faux cheveux les font ressembler à des chats-huants [4]; elles cherchent les étoffes les plus précieuses, les fourrures les plus rares, les manteaux et les robes en forme de cloches [5]; elles laissent voir leurs seins soutenus par des goussets [6] rembourrés [7], et provoquent ainsi par leur amour immodéré de la toilette les remarques instructives de notre auteur.

Objets de ménage. Deschamps à plusieurs reprises

1. Ball. 988, 1070, 1160, 1195; Ch. r. 404, 1011; Lai 308.
2. C'est une injure que de vous dire que vous avez le « corps « vestu de laine » (Ball. 1068).
3. Vir. 1196.
4. Ball. 486, 988, 1209, 1210; Ch. r. 343; R. pl. 1419.
5. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 43-4 et 49-50.
6. Ball. 988, 1469.
7. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 49.

a donné la liste des objets utiles à un ménage de son temps [1], depuis les lits, tables et tréteaux, jusqu'aux lèchefrites et aux cuillers, depuis la basse-cour jusqu'au bois et au charbon, depuis les pintes, pots et chopines, jusqu'au lard et au saindoux nécessaire à la friture. Ailleurs, il s'est étendu assez longuement, pour s'en plaindre, sur les dépenses nécessitées par les enfants [2], et a fourni ainsi la description intéressante d'une *nursery* au XIVe siècle, comprenant berceau, langes, etc. Enfin il complète ces renseignements en mentionnant les divers achats qu'une femme fait pour l'entretien de sa maison [3] : fuseaux, quenouille, fil, chanvre, aiguilles, boutons, etc., dont la plus grande partie, il faut bien l'avouer, se rapporte à sa toilette.

Alimentation. Il est facile, en se reportant aux pièces assez nombreuses que Deschamps a consacrées à des conseils hygiéniques [4] ou à des malédictions contre le Carême [5] (ces dernières ne rappelant que de loin la *Bataille de Karesme et de Charnage* [6]), de reconstituer la série copieuse des viandes, volailles, gibier, poissons, légumes, fruits, pâtisseries et autres aliments usités au XIVe siècle. Mais Deschamps ne s'en tient pas là; gourmet, comme il l'est (ses imprécations contre la nourri-

1. Voy. plus haut, p. 170.
2. Voy. plus haut, p. 71 et 172.
3. Voy. plus haut, p. 180.
4. Voy. p. 295-296.
5. Ch. r. 350, 352. Voy. aussi plus haut, p. 90.
6. *Histoire littéraire*, t. XXIII (1856), p. 230-1.

ture des Flandres [1] et de la Bohême [2] en font foi), il connaît les spécialités de chaque pays : fromages de la Brie [3], petits pâtés de Paris [4], pain léger de Carpentras [5], gras poulets du Limousin [6], et il les énumère avec complaisance; il aime à citer les noms des sauces et des condiments chers à Taillevant [7], son contemporain et peut-être son compagnon, le civé [8], la jance [9], la cuminée [10], la sauce rapée, la cameline, la sauce poivrade, la poitevine, la sauce verte, la sauce *alemandée*, la chaude sauce à la queue de sanglier, la galantine, la sauce à la lamproie [11]. En revanche, il méprise les tripes, plat de « petis compaignons [12] », ne peut souffrir le porc, qui n'est pas « viande de roy [13] », et dirige contre les truffes [14] des attaques que les gastronomes d'aujourd'hui ne comprennent pas.

Il ne néglige pas non plus les friandises comme le madrian, le *manus Christi*, la pâte de roi, le

1. Ball. 780. Cf. plus haut, p. 47.
2. Voy. plus haut, p. 81-2.
3. Ball. 1301 ; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 48.
4. Ball. 871.
5. Ball. 84.
6. Rond. 650.
7. Voy. le *Viandier de Guillaume Tirel, dit Taillevant*, p. p. le baron J. Pichon et G. Vicaire (1892).
8. Ball. 818; R. pl. 1496.
9. Ball. 1318.
10. Ball. 894.
11. R. pl. 1360.
12. Ball. 1272; Rond. 1273.
13. Ball. 1236.
14. Ball. 215. Legrand d'Aussy fait allusion à cette ballade dans son *Histoire de la vie privée des Français*, t. II (1782), p. 144.

pignolat, le sucre en plates [1] et les pâtisseries comme le flan [2], la tarte [3] et l'oublie [4] que l'on mange à la fin du repas en buvant l'hypocras [5].

Boissons. Dédaigneux du cidre [6] et de la cervoise [7], Deschamps en bon champenois n'aime que le vin ; comme frère Bernard, il le préfère à toute autre chose [8] et souffre d'en être privé [9]; il le veut frais, brillant, clair, vermeil, de bon goût et de bonne odeur [10]; le vin trop vert lui répugne et lui fait mal [11]. « Jamais, dit-il, je ne m'asserrai a table »,

> Se je ne voy le vin tout prest
> Pour boire et verser sans arrest [12];

aussi ne blâme-t-il la mode normande de *boire à chacun* que par mesure hygiénique [13].

Parmi les nombreux crus dont il rappelle les noms [14], c'est au Beaune qu'il donne la royauté, de même qu'il reconnaît aux Bourguignons le premier rang comme buveurs [15]. A la Bourgogne encore

1. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 48. Voy. au VOCABULAIRE (t. X) l'explication de ces mots.
2. Ch. r. 350; R. pl. 1407.
3. Ch. r. 350.
4. Ball. 809.
5. Ball. 818.
6. Ball. 819.
7. Ball. 1318; Rond. 1326.
8. Ball. 826.
9. Ball. 876.
10. Ball. 925.
11. Ball. 1374.
12. Rond. 1385.
13. Ball. 1203.
14. Ball. 1374; R. pl. 1406; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 126.
15. R. pl. 1410.

appartiennent les vins d'Auxerre et de Chablis, ceux d'Auxonne, d'Irancy, de Germolles et de Tournus, que Deschamps est le premier à citer [1]. Viennent ensuite les vins de son pays natal, tous oubliés antérieurement [2], vins de Cumières, de Crouy, de Damery, d'Aÿ, de Givry et de Vertus; puis les vins des environs de Paris, vins de Mantes et d'Orléans; les vins du Poitou, de la Rochelle, de Saint-Jean-d'Angely; le vin de Saint-Pourçain en Auvergne, renommé au moyen âge; les vins de Gascogne et le vin *muscadé* (muscat); les vins d'Espagne, de Portugal et d'Allemagne, ceux du Rhin « aux grands tonneaux », les vins orientaux enfin, vin grec, vin de grenache et vin de malvoisie.

Quelques autres boissons, toutes aromatisées, sont encore mentionnées par Deschamps; les unes, comme l'*hypocras* [3], le *claré* [4] et le *piment* [5], sont à base de vin; une autre, le *prunelé* [6], provient d'une macération de prunelles dans l'eau.

Danses et jeux. Parmi les danses citées par Deschamps, deux sont bien connues, la *carole* [7], la ronde d'aujourd'hui, et la *tresche* ou *tresque* [8], sorte de farandole où les danseurs se tiennent par la main. Il est plus difficile de préciser le caractère de

1. Cf. Legrand d'Aussy, *loc. cit.*, t. III, p. 7-8.
2. *La Bataille des vins*, p. p. Méon, *Fabliaux et contes*, t. I, p. 152.
3. Ball. 809.
4. R. pl. 1496.
5. Ball. 928.
6. Ball. 827.
7. Ball. 1482, etc.
8. Ball. 1346.

la *trippe* [1], qui, suivant que l'indique son nom, paraît bien être un trépignement sur place, quelque chose d'approchant de la gigue anglaise. Le *vireli* [2] est une danse tournante qui s'exécutait par couples; la preuve en est dans les vers suivants empruntés à une pastourelle [3] :

> Par la main sans atargier
> Prant chascuns s'amie;
> Si ont fait grant veirelit.

Le *coursault* [4], sans doute un galop mené par couples, rappelle le nom plus connu de *danse à cours* [5] et de *courante;* cette dernière danse, avant de devenir grave et solennelle au XVIIe siècle, méritait au XVIe siècle d'être qualifiée de dissolue par Bouchet [6]. Un jeu de mots grivois de Deschamps le change en *court saut*. Quant à l'expression *baler*, complétée dans un exemple par les deux mots *du talon* [7], elle semble plus spécialement se rapporter à une sorte de danse auvergnate ou slave, dans laquelle le talon joue le principal rôle.

A la série des danses se rattache assez naturellement le jeu de la *courseuse* [8], que les enfants de nos jours appellent le jeu de la *poursuite* (à la course). D'autres jeux apparaissent dans Deschamps : on y

1. Ball. 1025.
2. Ball. 900.
3. P. Meyer, *Rapports*.., p. 232 (cité par Godefroy).
4. Ch. r. 1169.
5. Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique*, t. IV, p. 336.
6. *Ibidem*, p. 328.
7. Vir. 751.
8. Vir. 726.

parle par exemple [1] de jouer à *clinier de l'œil* (cache-cache), à l'*esbahi* (jeu connu et cité par Froissart [2]); à *porter male honte* (jeu où je crois reconnaître une mise en action du fabliau de *la male Honte* [3]; à *donner de la briche* [4] (jeu, qui n'est pas une sorte de jonchet, comme je l'ai noté dans le VOCABULAIRE, mais le jeu actuel du bâtonnet, où il s'agit de faire sauter un bâtonnet en le frappant dans de certaines conditions avec un autre bâton); à *souffler le charbon* (jeu nommé maintenant *Petit bonhomme vit encore*, et consistant à se repasser très vite entre joueurs le tison incandescent d'une allumette qu'on essaie d'aviver; celui-là a perdu, entre les mains de qui le tison s'éteint). Un autre passage fait allusion au *billart* [5] ou crosse, avec laquelle on pousse les boules (c'est peut-être le croquet actuel); un autre est relatif à la paume et au *rachas* [6], c'est-à-dire à la raquette; un troisième fait mention du jeu de *boute-en-courroie* [7], (expliqué dans le VOCABULAIRE). Les jeux des *merelles* [8], des *tables* [9] (trictrac) et des *échecs* [10], souvent figurés l'un à côté de l'autre sur une même surface unie, sont représentés dans Des-

1. Ball. 873.
2. *Poésies*, p. p. A. Scheler, t. I, p. 93.
3. *Rec. gén. des fabliaux*, t. IV, p. 41 et t. V, p. 95.
4. Voy. la dissertation de P. Meyer dans l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, t. II, p. 342.
5. Ball, 879.
6. Ball. 1431.
7. Ball. 21, 337. Voy. G. Paris, dans la *Romania*, t. XXI, p. 411.
8. Lai 313.
9. R. pl. 1395, 1398.
10. Ball. 113, 1060; Ch. r. 350. Voy. sur le jeu des échecs le *Roman de la Rose*, t. I, p. 223 et *la Vieille* (éd. Cocheris), p. 72.

champs au moins par un de leurs termes techniques. Au jeu de *quilles* et à ses différents *parcs* est consacrée toute une ballade [1]. La *nappe ploïe* [2], tour d'escamotage plutôt que jeu de société, est encore exécutée par les prestidigitateurs au moyen d'un foulard servant à faire disparaître un objet.

Mais c'est le jeu de *dés*, ce jeu maudit, ce jeu d'invention diabolique [3], défendu aux chevaliers [4], qui, sous ses formes multiples, a les préférences de Deschamps. Le poète ne fait, il est vrai, que des allusions fugitives [5] au jeu de la *vachette* [6] et à celui de la *griesche* [7]; par contre, il décrit longuement le jeu de *drinquet* ou *trinquet* [8], qui est non pas ce que nous appelons aujourd'hui le trictrac, malgré la ressemblance du nom, mais un jeu où l'on doit laisser tomber ses dés dans celle des deux couleurs de l'échiquier que l'on a choisie. Quand un dé est à cheval sur les deux couleurs, on dit qu'il *boit*. D'autres expressions spéciales sont encore à citer, comme *couchier* (mettre au jeu), *rencontrer* (amener même point que l'adversaire), *hasard* (le point de six), *envier* (mettre au jeu, proposer) qui n'a pas

1. Ball. 1061.
2. Ball. 840.
3. Jubinal, *Nouveau recueil*, t. II, p. 229-34. Cf. aussi *la Vieille*, p. 55-64.
4. Lai 313.
5. Le mot *trumeler* (R. pl. 1359) ne s'applique pas spécialement au jeu du *trumerel*, mais signifie d'une façon générale *gagner aux dés en trichant*.
6. R. pl. 1359.
7. R. pl. 1395.
8. R. pl. 1359.

toujours été bien compris [1], etc. Une assez longue pièce [2], dont il faut rapprocher une ballade [3], est des plus intéressantes et fournit sur la manière d'être des joueurs, sur leurs superstitions, leurs tricheries, leurs disputes, leurs propos divers, les détails les plus circonstanciés. Au cours de la partie, le compagnon qui vient récolter l'argent « pour les « chandelles [4] », est mal reçu des joueurs malheureux, qui trouvent, avec le proverbe ainsi expliqué, que *le jeu n'en vaut pas la chandelle*. Deschamps aimait du reste personnellement le jeu, et dans une ballade mentionnée précédemment [5], on l'a vu, en 1385, emprunter à Bidaut de Caix trois francs qu'il avait perdus aux dés.

Instruments de musique. Très nombreux dans l'œuvre de Deschamps, les instruments de musique diffèrent peu de ceux qui existent au XIIIe siècle et dont un tableau a été dressé par H. Lavoix [6]. Je n'en donnerai donc pas la liste; je me contenterai

1. C'est par erreur que Vallet de Viriville (*Nouv. biographie générale*, t. XXXVIII, col. 803), suivi par d'autres auteurs, a donné comme devise à Louis d'Orléans les mots : *Je l'enuie*. Il faut lire et corriger : *Je l'envi*, c'est-à-dire, non pas *je suis envieux*, mais *je fais une invite*, *je propose une partie*, *je jette un défi* (avec mon bâton noueux). On comprend dès lors la réponse de Jean-sans-Peur, qui relève le gant en disant : *Ich houd (je tiens*, *tenu* en terme de jeu), confiant en son rabot pour aplanir les nœuds de l'emblème d'Orléans.

2. R. pl. 1395.

3. Ball. 783.

4. R. pl. 1395.

5. Voy. plus haut, p. 45, note 8.

6. A la suite du *Recueil de motets français*, p. p. G. Raynaud, t. II, p. 320-1.

de citer parmi ceux qui ne figurent pas dans ce tableau, l'*eschequier* [1], tambourin qu'on râclait avec l'ongle, la *turelure* [2] et la *turelurette* [3] qui semblent être les noms populaires de la cornemuse et de la musette. A propos de la cornemuse (confondue avec le chalumeau), le poète déplore qu'aux fêtes royales on danse au son de cet instrument « des hommes « bestiaulx [4] ». Ailleurs les mots de « haus instru- « mens [5] » désignent vraisemblablement les trompettes au son éclatant.

Termes de vénerie. La chasse, plaisir suprême des grands seigneurs, était un exercice trop fatigant pour que Deschamps ne lui préférât pas, comme il le dit, la compagnie des dames [6] et les jouissances de la table [7]. Son vocabulaire n'en a pas mois subi l'influence du milieu, et contient beaucoup de mots empruntés à la vénerie, dont la plupart sont encore usités de nos jours. L'expression figurée *prendre son vol à* [8], au sens de *dérober*, prouve *indubitablement* que cette signification appliquée récemment au mot *voler*, n'est, comme l'a supposé Littré, qu'une dérivation du terme de chasse.

Usages mondains. Pour les femmes du moyen âge, pour les bourgeoises, je ne parle pas des

1. R. pl. 1412.
2. Ball. 923.
3. Ball. 788.
4. Ball. 923.
5. Ball. 1427.
6. Voy. plus haut, p. 279.
7. Ball. 826.
8. Ch. r. 325.

grandes dames, l'église était, comme elle l'est encore pour nos paysannes, le lieu de réunion par excellence, où s'exhibent les toilettes, où s'accusent bien nettement les différences sociales : *noces* (mariages), *corps* (enterrements), offices divers des dimanches et des jours de fêtes, pèlerinages, tout passe par l'église. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se soit formé à ces occasions une sorte de cérémonial, comme un manuel de savoir-vivre et de politesse, dont Deschamps nous offre d'amusants échantillons. L'église est l'école des belles manières ; c'est là que la jeune femme apprend comment on va à l'offrande et dans quel ordre, comment on s'incline devant l'autel, comment on s'excuse de passer devant une autre personne. Nous assistons ainsi à de piquants dialogues entre femmes, esclaves des convenances et des hiérarchies sociales [1] :

Passez, dames. — Vous dictes mal,
Certes jamais ne passeroye
Devant vous : pour quoy le feroye ?
— Pour ce qu'il vous appartient bien.
Or passez ! — Je n'en ferai rien.
— Si ferez, car je vous en prie.
— Passez, damoiselle Marie.
— Mais vous, passez, dame Mahaut.
— Je passeray, faire le fault...

Au même ordre d'idées appartiennent deux ballades qui montrent les hommes faisant de leur côté

1. *Mir. de mar.*, t. IX, p. 109-14, 300-3. Voy. aussi plus haut, p. 179-180 et 193-194.

assaut de politesses à l'église [1], et se reconduisant chez eux [2].

Croyances populaires. Le folk-lore n'est que bien faiblement représenté dans l'œuvre de Deschamps. C'est d'abord une allusion à la croyance aux fées, dans une pièce allégorique où *une blanche fée ravoie au droit chemin* le poète ébahi [3] ; puis la mention d'un talisman [4], la *dent de poulain* [5], qui empêche de vieillir.

1. Ball. 1462.
2. Ball. 1031.
3. Ch. r. 341.
4. Dans un passage du *Miroir de mariage* (t. IX, p. 119), où il est question de *queue de renard,* il ne s'agit point d'un talisman; l'auteur y fait allusion, à propos des femmes, à la *queue de Renard* considérée comme l'emblème de la tromperie. Un petit poème publié par Jubinal (*Nouveau recueil de fabliaux,* t. II, p. 88-95) éclaire cette interprétation.
5. Ball. 865.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] les-
[illegible] u'à
[illegible] plus
[illegible] de
[illegible] de
[illegible] fois
[illegible] *de*
[illegible] 64,
[illegible] du
[illegible]

Du saige roy Charle le Quint l'istoire,
Les prouesces que fist li bons Bertrans,
Connestable de Guesclin [1],.....

Elle devait se diviser en deux parties bien distinctes, comme on peut le déduire de la ballade à laquelle sont empruntés les vers cités plus haut. Dans la première, consacrée à l'histoire de Charles V, Deschamps n'avait comme historien aucun caractère officiel; dans la seconde au contraire, promu, c'est lui qui le dit, historiographe royal par Charles VI à l'occasion du sacre de 1380, il se montrait fier d'avoir été chargé par le roi et son frère,

Estans o eulx, d'encerchier et d'enquerre
Et d'escripre leurs faiz par la contrée.

En 1396, heureux de voir enfin la guerre entre la France et l'Angleterre aboutir au mariage de Calais, Deschamps se promet de perpétuer le nom de ceux qui auront été les promoteurs de cette paix et d'en marquer le souvenir dans le *livre* qu'il garde chez lui sous clé :

A tousjours mais ferai d'eulx remembrance
En mon livre que j'ay enclos soubz serre [2].

Malheureusement déjà à cette date, le temps de la grande faveur de Deschamps est passé; malgré son titre d'écuyer et d'ancien huissier d'armes du

1. Ball. 1125.
2. Ball. 1148.

roi, en dépit de son rôle attitré de chroniqueur des princes connu pour

Avoir escript de leurs faiz queroniques [1],

Deschamps est tenu éloigné de toutes les cérémonies du mariage, et se plaint de n'avoir

....riens veu fors le moustier de Liques [2].

Cette mésaventure, qui s'explique tout naturellement peut-être par une mesure de police à laquelle fait allusion le *Religieux de Saint-Denis* [3], fut très sensible à notre poète qui dès cette époque cessa d'écrire au jour le jour son *Livre de mémoire* [4], dont il nous faut regretter la perte.

La perte est-elle absolue, et devons-nous renoncer à connaître la Chronique de Deschamps? Je ne le pense pas, et crois au contraire que toute la période de cette chronique relative à Charles V se trouve dans la partie des *Grandes Chroniques* que Lacabane a restituée à Pierre d'Orgemont [5]. Je ne puis malheureusement pas donner de preuves décisives de cette opinion; mais rien ne vient la contredire.

Il est bien évident que la partie des *Grandes Chroniques* faisant suite, de 1350 à 1364, aux *Chroniques de France* est due à Pierre d'Orgemont: Lacabane a donné un témoignage écrit de cette

1. Ball. 1130.
2. Voy. plus haut, p. 77-79.
3. T. II, p. 452 ss.
4. Ball. 1130; cf. Ball. 1125.
5. *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. II (1840-1841), p. 67-74.

attribution ; à défaut d'une mention précise, le texte même de ces chroniques montre que leur auteur est un des officiers royaux victimes des États de 1356-1357 [1], qui, se trouvant à Paris en mai 1358, a pu à bon droit dire : « Je qui ceci « escris, vi » telle ou telle chose [2]. C'est à cette partie des *Chroniques* [3] que Deschamps renvoie, quand dans un passage du *Miroir de mariage* [4], il parle des alliances conclues par Étienne Marcel avec les ennemis du roi, Charles-le-Mauvais entre autres très probablement :

...ailleurs en est ja l'istoire
Escripte au long par Repertoire
Pour donner example aux mauvais
Et louange de leurs biens fais
A ceuls qui lors le desservirent,
Et le mal a ceuls qui le firent,
Car toujours vainc biens et maulx suit.

C'est encore au récit de Pierre d'Orgemont qu'il emprunte, pour les reproduire parfois servilement à la fin du *Miroir du mariage*, des détails inconnus de Froissart sur les meurtres des deux maréchaux Jean de Conflans et Robert de Clermont, en février 1358 [5], sur les journées des 31 juillet, 1er et 2 août 1358 à Paris [6], sur le siège de Reims en

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. II, p. 67-68.
2. *Grandes Chroniques*, publ. par P. Paris, t. VI (1838), p. 111.
3. *Ibidem*, p. 88-131.
4. T. IX, p. 369-70.
5. *Grandes Chroniques*, t. VI, p. 86-8; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 368-9.
6. *Grandes Chroniques*, t. VI, p. 132-5; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 370-3.

novembre 1359, sur la chevauchée anglaise en France de 1360, enfin sur le traité de Brétigny [1].

A partir de 1364, c'est à dire du commencement du règne de Charles V, la rédaction de la chronique de Pierre d'Orgemont semble devenir moins personnelle; les allusions au monde parlementaire cessent, et l'auteur ne se met plus en scène. L'insertion de pièces officielles dans le cours de la narration fait bien voir encore qu'un homme important comme le second président du Parlement ne se désintéresse pas de ces chroniques auxquelles le nouveau roi attache une grande importance; mais on se rend compte à la lecture que plus on avance dans le texte, plus se révèle la présence d'un collaborateur, dont la part dans l'œuvre commune s'accuse davantage à mesure qu'on se rapproche de la fin. Ce collaborateur, nécessaire, je crois le trouver dans Eustache Deschamps, le compatriote de Pierre d'Orgemont [2], le protégé des deux chanceliers successifs Jean et Guillaume de Dormans, l'ami d'Arnaud de Corbie, dans Eustache Deschamps, qui, nommé en 1373 bailli de Valois, peut dès cette époque se consacrer à sa nouvelle tâche mieux qu'il ne l'a fait jusque là. Cette même année 1373, le 23 novembre, Pierre d'Orgemont devient chancelier de France, et sa chronique paraît souffrir un moment de ce nouvel état de choses : à peine consacre-t-il quelques pages

1. *Grandes Chroniques*, t. VI, p. 165-86; *Mir. de mar.*, t. IX, p. 375-88.

2. Le père de P. d'Orgemont était originaire de Lagny (L. Pannier, *Méry-sur-Oise et ses seigneurs*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. I, p. 240).

à l'année 1374, après laquelle il interrompt brusquement son récit [1]. Bientôt cependant, à l'occasion de la venue en France (1377-1378) de l'empereur Charles VI et sur l'ordre du roi [2], la rédaction de la chronique est reprise, et, très probablement grâce à un collaborateur, menée jusqu'en 1379 [3]. Un peu plus tard, la lacune est comblée entre 1375 et 1377 [4]; plus tard encore, un certain nombre de chapitres ajoutés conduisent le texte jusqu'au sacre de Charles VI (4 novembre 1380). C'est ici qu'apparaît manifestement le rôle de Deschamps : ces chapitres se retrouvent en effet, quelque peu modifiés dans les œuvres du poète [5]. L'un d'entre eux relatif à la soumission des habitants de Montpellier, en 1380, offre des ressemblances de rédaction tout à fait concluantes [6] : dans les deux textes figurent l'*Estude*, c'est-à-dire l'Université de Montpellier, les consuls *dépouillés*, c'est-à-dire *sans manteaulx*, *sans chapperons et sans ceintures*, et le *batel* de la cloche *qui fist la mocion*. Bien plus, quand dans une ballade citée plus haut [7], Deschamps parle de son *Livre de memoire*, il fait

1. C'est en 1375 que s'arrête la table du ms. de la Bibl. nat., fr. 2813 (anc. 8395), suivi par P. Paris pour son édition des *Grandes Chroniques*, bien que plusieurs additions y figurent jusqu'en 1379.

2. *Grandes Chroniques*, t. VI, p. 345, note 1 et 356, note 1.

3. *Ibidem*, p. 456.

4. *Ibidem*, p. 345-56.

5. A propos de l'attitude du duc de Bretagne, comparez le chapitre CII des *Grandes Chroniques* (t. VI, p. 458) aux ballades 143 et 157; voy. plus haut, p. 28.

6. *Grandes chroniques*, t. VI, p. 462-3 et Ch. r. 346. Les dates cependant ne concordent pas; voy. plus haut, p. 28-29.

7. Ball. 1125.

clairement allusion aux chapitres finaux des *Grandes Chroniques*, où il est traité de la mort de Bertrand du Guesclin, de celle de Charles V et du sacre de Charles VI. Enfin, lorsqu'à la mort de Charles V, Pierre d'Orgemont renonce aux fonctions de chancelier et se retire à Méry [1], c'est Deschamps qui lui succède ; au moins, nous dit-il qu'il devient historiographe royal à cette date [2]. N'est-ce point là une forte présomption de croire que depuis longtemps déjà, Deschamps exerçait cette charge sans en porter le titre, en secondant et en suppléant Pierre d'Orgemont ?

Lacabane se demande en terminant son article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [3], si la rédaction des *Grandes Chroniques* qui s'étend de 1350 à 1380, doit être attribuée à Pierre d'Orgemont « en tout, ou seulement en partie ». La réponse à cette question ne saurait être à mon avis absolument affirmative, ni absolument négative. Auteur incontestable des chroniques de 1350 à 1364, à dater de cette dernière année Pierre d'Orgemont a dû s'adjoindre comme auxiliaire Eustache Deschamps, dont la part de collaboration ne fit que grandir depuis la nomination de Pierre d'Orgemont au poste de chancelier (1373) jusqu'au jour où, en 1380, il le remplaça comme historiographe royal. Grâce à l'intérêt qu'y montrait le roi Charles V, la chronique de Pierre d'Orgemont nous a été conservée ; celle qui devait por-

1. L. Pannier, *loc. cit.*, p. 241.
2. Voy. plus haut, p. 326.
3. T. II, p. 73.

ter le nom *seul* de Deschamps et que son auteur a cessé d'écrire en 1396, par jalousie peut-être du *Religieux de Saint-Denis,* mieux renseigné ou plus favorisé que lui [1], n'a pas eu cette fortune. Après avoir tenu longtemps *sous clé* son *Livre de memoire,* dont je crains qu'il ne se soit servi parfois comme d'une menace ou d'une promesse pour faire luire aux yeux des intéressés le blâme ou la louange de l'histoire officielle, Deschamps, vieilli et discrédité, renonça par dépit à un rôle dont il n'espérait plus rien, et détruisit sans doute lui-même ses notes devenues inutiles, en tout cas indifférentes à une cour frivole, plus préoccupée des jouissances présentes que de la gloire à venir.

§ 2. *Chapel de fleurs.* — Un second ouvrage assez difficile à préciser, mais qui paraît bien être un fragment de poésie, manquerait, s'il faut en croire Deschamps lui-même, à l'ensemble de ses œuvres. Dans une ballade [2], d'ailleurs assez alambiquée, Deschamps déplore en effet la perte d'un *chapel de fleurs* poétiques, qu'un vent trop *isnel* aurait fait envoler. Je crois bien que ce vent malfaisant n'existe que dans l'imagination du poète, et que le véritable auteur du méfait n'est autre qu'un de ses compagnons ayant trouvé là une nouvelle occasion de mystifier et de taquiner son

1. *Le Religieux de Saint-Denis* prétend que de doctes personnages (*viri scientifici*) l'ont engagé à raconter les cérémonies du mariage de Calais sur lesquelles il s'étend longuement (t. II, p. 452 ss.).

2. Ball. 984.

souffre-douleur habituel, ou tout au moins un ami indiscret ayant oublié de rendre un manuscrit prêté pour être copié [1]. Deschamps ne se fait pas du reste illusion à ce sujet, car en se plaignant au *Prince* de sa mésaventure, il demande qu'on lui rende au moins une copie de son manuscrit :

> Si me rendez mes choses principaulx,
> Ou me bailliez copie du jouel.

Le manuscrit a-t-il été restitué par le mauvais plaisant ? Les vers qu'il contenait font-ils aujourd'hui partie de l'œuvre connue du poète ? Double question à laquelle il est impossible de répondre.

§ 3. *Dictiés vertueux*. — C'est ici le lieu de citer les *Dictiez vertueux* d'Eustache Deschamps que Philippe de Maizières recommande de lire, à l'exclusion du reste de ses œuvres qui peuvent attraire « le lisant souvent a impossibilité, a « folie, vanité et peché [2] ». Ces *dictiés vertueux* se confondent probablement avec les *Ballades de moralité* qui forment toute la première partie des œuvres du poète [3], à moins qu'ils ne constituent un ensemble de pièces aujourd'hui perdues pour nous.

1. Ball. 24.
2. A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles ducs d'Orléans* (1844), p. 234-5.
3. Nos 1 à 303 (t. I, p. 69-321 ; t. II, p. 1-167).

CHAPITRE SECOND

Œuvres attribuées

Dans cette série je ne comprends pas les pièces *attribuables* à Deschamps publiées dans le tome X, pour l'étude desquelles je renvoie à la *Note* placée en tête de ce dixième volume. Le nombre de ces pièces que j'avais porté à 81, se trouve aujourd'hui réduit à 68; l'une d'entre elles, en effet, le n° 67, est bien réellement de Deschamps [1], et d'autres [2] appartiennent à l'œuvre de Guillaume de Machaut, ou à celle d'Alain Chartier [3].

Par œuvres *attribuées*, je désigne deux ouvrages l'un en vers, l'autre en prose, dont un copiste et

1. Voy. t. VI, p. 263; cf. plus haut, p. 108, note 2.
2. Voy. plus haut, p. 107.
3. Parmi ces dernières pièces, l'une d'elles, la ballade 14, est attribuée par un ms. à Othon de Granson; elle se retrouve aussi dans le ms. R. 3, 20 de la bibliothèque de Trinity College, à Cambridge, p. 90 (*Romania*, t. XXXII, p. 64).

un rédacteur de catalogue donnent la paternité à Deschamps.

§ 1. *Le Chapel des trois fleurs de lis d'or.* — Cet ouvrage, poème en sixains octosyllabiques, est anonyme dans trois des manuscrits qui l'ont conservé, attribué à Philippe de Vitry dans un quatrième, enfin mis sous le nom d'Eustache Deschamps dans un cinquième, le ms. fr. 12787 de la Bibliothèque nationale : « Ci commence le Chapel des trois fleurs de lis d'or fait et compilé « par noble homme Eustace Morel, n'a guaires « bailli de Senlis ». Comme le remarque M. A. Piaget [1], cette attribution « ne se soutient pas un « instant, le poème datant... de 1332 à 1335 » et « ayant été composé, à l'occasion du projet de croisade de Philippe de Valois qui souleva dans « toute la France un si grand enthousiasme », bien réellement par Philippe de Vitry, qui y inséra (v. 661-752) une traduction faite par lui des *Regulæ bellorum generales* de Végèce [2]. Faut-il croire que le copiste du ms. fr. 12787, grand lecteur des poésies du bailli de Senlis, ait connu la ballade citée plus haut au chapitre des *Œuvres perdues*, où le poète se plaint qu'on lui ait enlevé un *Chapel de fleurs* poétiques [3], et qu'il ait identifié par suite ce *Chapel* tout imaginaire avec le poème du *Chapel des trois fleurs de lis?* La chose

1. *Romania*, t. XXVII (1898), p. 66-7.
2. *Ibidem.*, p. 83-5.
3. Voy. plus haut, p. 332-3.

est possible, bien qu'assez improbable. L'explication de l'attribution du poème à Eustache Deschamps est plutôt fournie par l'examen du second ouvrage qui lui est attribué, et qui offre, lui aussi, la traduction en vers des *Regulæ bellorum generales* de Philippe de Vitry.

§ 2. — Cet ouvrage est en effet une traduction en prose du *De re militari* de Végèce, à la fin de laquelle l'auteur a inséré en l'abrégeant un peu la traduction en vers octosyllabiques des *Règles de batailles* faite par Philippe de Vitry et signalée plus haut dans le *Chapel des trois fleurs de lis d'or*. Comme cette traduction est accompagnée dans un des deux manuscrits qui la contiennent, œuvre du copiste Tainguy, d'une série de sept ballades de Deschamps [1], Montfaucon, qui avait vu le manuscrit à Saint-Martin de Tours, a cru pouvoir lui donner le titre suivant : « L'art de chevalerie, tra« duit du latin de Végèce, en 1380, avec plusieurs « ballades, en vers français, sur la guerre, dont « l'une [2] par Eustache Morel, bailli de Senlis, « qui *peut* être le traducteur de l'ouvrage..... » La présence côte à côte de la traduction de Végèce et de sept ballades de Deschamps, ne prouve pas grand'chose, quoique j'aie pu penser autrefois [3], en faveur de l'attribution à Deschamps de cette

1. Ce manuscrit, qui appartenait autrefois à la bibliothèque de Tours (L. Delisle, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 266), est aujourd'hui dans la bibliothèque privée du duc de Gênes, à Turin. Voy. plus haut, p. 108-9.

2. Les *sept* ballades sont de Deschamps.

3. *Romania*, t. XXV, p. 400.

traduction, car la série des sept ballades, qui n'existe pas d'ailleurs dans un second manuscrit de Végèce analysé par M. P. Meyer [1], se montre au contraire à la fin d'un autre manuscrit tout à fait étranger au Végèce, mais dû lui aussi à la plume de Tainguy [2]; ce qui semblerait indiquer seulement que ces ballades servaient à l'occasion au fameux copiste à remplir les pages blanches finales de ses copies, en un mot à boucher un trou.

Doit-on donc renoncer à déclarer Deschamps l'auteur de cette traduction, où il aurait admis quelques vers empruntés à son compatriote Philippe de Vitry? C'est l'avis de M. P. Meyer [3]. Remarquons cependant que si la traduction de Végèce était l'œuvre de Deschamps, l'attribution fautive, à lui faite par un copiste, du *Chapel des trois fleurs de lis d'or* s'expliquerait tout naturellement. Trouvant dans le Végèce, ouvrage de Deschamps, le passage en vers des *Regles de batailles* qu'il avait toutes les raisons de supposer du même auteur que la traduction, et retrouvant ensuite ce même passage dans le *Chapel*, n'aurait-il pas été en droit de conclure logiquement que poème et traduction avaient été composés par le même écrivain, Eustache Deschamps dans cette hypothèse? Quoi qu'il en soit, l'influence de Végèce est peu manifeste dans l'œuvre de Deschamps, et son nom n'y est jamais mentionné.

1. Manuscrit de la Bibl. roy. de Bruxelles (*Romania*, t. XXV, p. 402-5).
2. Ms. 822 de la bibl. de Toulouse (*Deschamps*, t. III, p. XVI-XXI).
3. *Romania*, t. XXV, p. 405.

§ 3. *Le livre des Cent Ballades.* — Dans son livre sur *Louis et Charles, ducs d'Orléans*[1], Champollion-Figeac, en s'appuyant sur une ballade de Deschamps [2], prétend que le poète a été l'un des collaborateurs du *Livre des Cent Ballades*. Rien de moins exact ; Deschamps dans cette ballade ne répond nullement en effet à la question posée par l'auteur du *Livre des Cent Ballades*, à savoir : *Que doit-on préférer en amour, loyauté ou faux semblant ?* Il se contente de soumettre au sénéchal *d'Eu*, au duc de Touraine, au comte d'Eu et autres personnages une simple question de casuistique amoureuse. La ballade ne prouve donc qu'une chose, c'est que Deschamps était en commerce littéraire avec le cycle des poètes au milieu duquel est éclos le *Livre des Cent Ballades*, dont le sénéchal *d'Eu*, ainsi que l'a pressenti le marquis de Queux de Saint-Hilaire [3], doit être légitimement reconnu comme l'auteur principal.

1. P. 212.
2. Ball. 536.
3. *Le livre des Cent Ballades* (1868), p. 245-6; complément (1874), p. xv-xxi.

Me voici arrivé au terme de ce long travail qui m'occupe depuis plus de douze ans et au cours duquel, guidé par Eustache Deschamps, j'ai essayé de parcourir une partie du domaine historique et littéraire de la France à la fin du XIVe siècle. J'avoue que je ne quitte pas sans regrets mon vieux compagnon de route et, au moment de la séparation, je veux oublier ses défaillances partielles et ses faiblesses morales pour ne me rappeler que les qualités qui me l'ont fait aimer. Certes Deschamps est bien un homme du moyen âge ; il en a tous les préjugés, il en a la mentalité étroite et déconcertante pour nous ; cependant, sans voir en lui un précurseur, on peut dire qu'à certains égards il est supérieur à son temps. S'il recherche l'argent et les honneurs, il montre d'autre part un patriotisme [1], j'oserai dire moderne, s'attachant au sol natal plutôt qu'au prince protecteur ; s'il préfère la compagnie des dames à la vie fatigante des chevauchées et des cantonnements de guerre, il sait être courageux à l'occasion pour reprocher aux prélats

1. Voy. Ch. Lenient *La satire en France au moyen âge*, 3e éd. (1883), p. 227-34, et *La poésie patriotique en France* (1891), p. 345-57.

leur vie dissipée, aux chevaliers leurs pillages, au roi même sa mollesse et son goût des plaisirs; s'il fait parfois un peu trop le bouffon en se moquant de lui-même, il est par contre plein d'une pitié et d'une compassion, rares parmi ses contemporains, pour ceux qui souffrent et qui *vont à la bise;* enfin, s'il semble ingrat pour quelques amis compromis dans la politique, il n'hésite pas toutefois à prendre rang dans le parti de Valentine de Milan, bien impuissant à la cour, et fait preuve ainsi d'un esprit de dévouement qui attire la sympathie.

L'écrivain chez Deschamps n'est pas moins intéressant, écrivain qui, conscient de son rôle et fier de sa mission, préconise en tout la supériorité de la science. Obscur, banal, grossier, soit! il a les défauts de ceux qui vivent à ses côtés; mais aussi, que de rythmes variés et ignorés jusqu'à lui dans ses ballades, ses virelais et ses rondeaux! Que de mots nouveaux introduits par son vocabulaire dans la langue du XIVe siècle! Que de détails charmants fournis par ses vers sur la société de son époque! Sous le coup d'une émotion forte, d'une idée puissante, il devient éloquent, comme dans ces vers où il venge son ami Bertrand du Guesclin de la haine des envieux [1] et dans la ballade où il parle de l'égalité des hommes devant la mort [2]. Poète, il l'est aussi, trop rarement peut-être [3], mais il l'est dans la plus large acception du mot, témoins ces

1. Lai 312 (t. II, p. 330-3); voy. plus haut, p. 29.
2. Voy. plus haut, p. 43-44.
3. Voy. aussi (plus haut, p. 97) un passage sur *la rose*.

vers où il décrit le jeu du soleil sur une goutte de rosée :

Car en ce jour et celle matinée
Avoit au bois si tresdouce rosée
Que grant beauté fut de la regarder
Pour le souleil qui l'ot enluminée,
Qui saillit lors parmi une nuée
De fin cristal pour elle enluminer;
On ne pourroit plus fin argent miner
Que l'eaue estoit par semblant degoutée[1]....

Je ne poursuis pas plus avant cette analyse; je m'arrête sur ce couplet délicieux que ne désavouerait pas Ronsard. Puisse cette goutte de rosée chantée par Deschamps lui faire pardonner bien des choses! Puisse son éclat rayonner sur toute l'œuvre du poète champenois!

Eustache Deschamps n'est plus aujourd'hui un inconnu; depuis l'édition de Crapelet, les biographies et les histoires littéraires lui ont consacré des notices de plus en plus importantes et exactes; il serait à désirer que l'édition de ses œuvres que termine le présent volume, contribuât à faire mieux apprécier un auteur qui honore notre pays et peut figurer dignement dans la littérature française, sinon parmi les plus grands noms, du moins au premier rang des écrivains de second ordre.

1. Lai 307 (t. II, p. 208).

TABLEAU

DES PIÈCES DE DESCHAMPS

AVEC RENVOIS A L'INTRODUCTION [1]

ABRÉVIATIONS

Ball. = Ballade.
Ch. r. = Chanson royale.
Lai = Lai.
Lat. = Pièce latine.
Pr. = Pièce en prose.
R. pl. = Pièce en rimes plates.
Rond. = Rondeau.
Str. = Pièce en strophes.
Vir. = Virelai.

TOME PREMIER

1 Ball. 242.
2 « 40, 292.
3 « 306.
4 « 303.
5 « 40, 292.
6 « 303.
7 « 57.
8 « 52.
9 « [98] [2].
10 Ball. 32.
11 « 43.
12 « 204, 208, 209, 210, 212, 225, 247, 303.
13 « 35, 233.
14 « 43, 334.
15 « 303.
16 « 38, 210.

1. Les chiffres mis en regard des numéros des pièces renvoient aux pages du tome XI, où les pièces visées sont dans la plupart des cas mentionnées *en note*.

2. Cette ballade, qui n'est mentionnée dans l'Introduction qu'en raison de sa forme (p. 121), est consacrée à un éloge de la Vierge; à ce titre, elle pourrait figurer parmi les pièces citées p. 98 (note 4).

17 Ball. 37, 40, 47, 51.
18 « 38.
19 « 37, 40, 47, 97.
20 « 307.
21 « 306, 319.
22 « 306.
23 « 36, 209.
24 « 26, 333.
25 « 94, 96.
26 « 46, 206, 211, 228, 246.
27 « 255.
28 « 303.
29 « 208, 301.
30 « 303.
31 « 306.
32 « 223.
33 « 220, 278, 307.
34 « 311.
35 « 234, 274.
36 « 201.
37 « 301.
38 « 303.
39 « 55.
40 « 148, 221.
41 « 256.
42 « 94.
43 « 306.
44 « 220, 278.
45 « 278.
46 « 52.
47 « 303.
48 « 50.
49 « 80.
50 « 255.
51 « 95.
52 « 86, 221, 230.
53 « 301.
54 « 303.
55 « 13, 16, 305.
56 Ball. 302.
57 « 13, 35, 302.
58 « 202.
59 « 20.
60 « 307.
61 « 46.
62 « 50 [Même pièce que les nos 932 et 1157].
63 « 243.
64 « 292.
65 « 57, 292.
66 « 43.
67 « 50, 80, 229, 230.
68 « 50, 65 [Même pièce que le n° 1139].
69 « 303.
70 « 201, 241, 302.
71 « 306.
72 « 56.
73 « 303.
74 « 303.
75 « 57.
76 « 254.
77 « 94.
78 « 98, 148.
79 « 98.
80 « 303.
81 « 65 [Même pièce que le n° 1020].
82 « 94.
83 « 303.
84 « 49, 243, 315.
85 « 306.
86 « 90, 217.
87 « 17, 215.
88 « 40, 262.
89 « 40, 262.
90 « 17.
91 « 307.

92 Ball. 255.
93 « 204, 208, 210, 211, 225, 226, 228, 234.
94 « 37, 210.
95 « 303.
96 « 84.
97 « 304.
98 « 184, 214, 219, 235, 250, 302.
99 « 31, 203.
100 « 304.
101 « 254.
102 « 254.
103 « 35, 56.
104 « 56, 302.
105 « 40, 292.
106 « 56.
107 « 86, 208, 305.
108 « 59.
109 « 59.
110 « 309.
111 « 208, 245.
112 « 56, 208.
113 « 56, 319.
114 « [56] [1].
115 « [56] [2].
116 « 256.
117 « 307.
118 « 302.
119 « 209, 307.
120 « 97.
121 « 43.
122 « 303.
123 « 12, 24, 195, 224, 233.
124 Ball. 12, 24, 224.
125 « 306.
126 « 86.
127 « 22, 195, 224.
128 « 74.
129 « 98, 220, 233.
130 « 32.
131 « 96.
132 « 56, 98.
133 « 43.
134 « 96, 98.
135 « 98.
136 « 242.
137 « 56.
138 « 158, 222, 310.
139 « 222, 306.
140 « 290.
141 « 209, 225.
142 « 14, 59, 292.
143 « 28, 46, 158, 210, 330.
144 « 27.
145 « 97, 267, 295.
146 « 97, 105, 210, 266.
147 « 97.
148 Rond. 97, 266, 267, 295.
149 Ball. 97.
150 « 32, 210.
151 « 83, 84.
152 « 86, 183, 211.
153 « 245.
154 « 254.
155 « 304.
156 « 140, 299.
157 « 28, 330.
158 « 36, 230.

1. Cette ballade pourrait être rapprochée des pièces qui figurent p. 56 (note 10).

2. Cette ballade pourrait être rapprochée des pièces qui figurent p. 56 (note 9).

159 Ball. 32, 50, 229.
160 « 166.
161 « 166.
162 « 86.
163 « 255, 279.
164 « 30.
165 « 30, 209, 253.
166 « 30, 253.
167 « 36.
168 « 255.
169 « 35.
170 « 35.
171 Rond. 35.
172 Ball. 30.
173 Ball. 211.
174 « 61 [Même pièce que le n° 914].
175 « 62, 242, 243, 264.
176 « 26.
177 « 202, 302 [1].
178 « 57 [Même pièce que le n° 429].
179 « 302, 303.
180 « 51, 158, 159, 229.
181 « 158.
182 « 50, 229, 230.
183 « 241, 304.
184 « 9, 66.

TOME SECOND

185 Ball. 36, 149, 158, 159, 176, 184, 186, 205, 206, 216, 221, 249, 305.
186 « 207 [Même pièce que le n° 470].
187 « 279.
188 « 35, 174, 214, 242.
189 « 279.
190 « 98, 197, 211.
191 « 96, 98.
192 « 37, 229, 230, 246.
193 « 38.
194 « 209, 279.
195 « 94.
196 « 94.
197 « 97.
198 « 96.
199 « 14, 94.
200 Ball. 94.
201 « 94.
202 « 37, 194, 203.
203 « 53, 280.
204 « 306.
205 « 242.
206 « 29, 233.
207 « 29, 210, 225.
208 « 94.
209 « 243, 303.
210 « 306.
211 « 50, 98, 211, 228, 280.
212 « 28.
213 « 175, 176, 185, 230, 250, 309.
214 « 214, 254.
215 « 315.
216 « 306.

1. Aux pages 202 (note 4) et 302 (note 6), *lisez* 177, *au lieu de* 176.

217 Ball. 254.
218 « 279.
219 « 303.
220 « 290, 306.
221 « 254.
222 « 13, 16, 29.
223 « 97.
224 « 209, 306.
225 « 13, 148.
226 « [36] [1].
227 « 98.
228 « 56.
229 « 229, 240.
230 Rond. 57.
231 Ball. 254, 288.
232 « 201, 241.
233 « 56.
234 « 302.
235 « 56.
236 « 290.
237 « 76, 209.
238 « 56.
239 « 29, 225, 245, 247.
240 « 94.
241 « 39.
242 « 38.
243 « 83.
244 « 36.
245 « 35.
246 « 56.
247 « 13, 27, 32, 33.
248 « 83.
249 « 262.
250 « 10, 12, 13, 27, 32, 33, 212.
251 « 200.
252 « 201.
253 Ball. 201, 290.
254 « 290.
255 « 303.
256 « 82.
257 « 94.
258 « 94.
259 « 307.
260 « 94.
261 « 98.
262 « 290.
263 « 245.
264 « 35.
265 « 278.
266 « 56.
267 « 93.
268 « 307.
269 « 270.
270 « 254.
271 « 309.
272 « 203, 210, 235, 254.
273 « 65.
274 Ch. r. 98.
275 Ball. 94, 174.
276 « 97, 98.
277 « 57, 292.
278 « 303.
279 « 306.
280 « 96.
281 « 255.
282 « 97.
283 « 255.
284 « 205, 246, 254.
285 « 49, 184, 204, 212, 213, 231, 267.
286 « 186, 307.
287 « 307.
288 « 35, 208.

1. Cette ballade faite *contre les parvenus* pourrait être rapprochée des pièces qui figurent p. 36 (note 2).

289 Ball. 148, 162.
290 « 94.
291 « 94.
292 « 210, 295.
293 « 16, 175, 209, 257.
294 « 56, 209.
295 « 56.
296 « 254 [Même pièce que le n° 1006].
297 « 56.
298 « 17.
299 « 200, 255.
300 « 156, 301.
301 « 303.
302 « 94, 97.
303 « 203, 306.
304 Lai 35, 183.
305 « 23, 213, 233, 247, 249, 270.
306 « 35, 184, 226, 229, 231, 233, 234, 247, 249, 250, 266, 270, 275, 278.
307 Lai 9, 46, 211, 234, 270, 275, 278, 341.
308 « 46, 173, 245, 247, 291, 303, 313.
309 « 57, 210, 225, 289, 291, 292.
309*bis* [1] « 10, 39, 94, 96, 110, 140, 145 à 146, 304.
310 « 31, 245.
311 « 14, 31, 159, 176.
312 « 29, 204, 207, 234, 265, 340.
313 « 173, 207, 233, 270, 272, 319, 320.
314 « 32, 197, 211.

TOME TROISIÈME

315 Ch. r. 94.
316 « 274.
317 « 307.
318 « 301 [Même pièce que le n° 397].
319 « 35, 158, 245.
320 « 98.
321 « 96, 98.
322 « 98.
323 « 97.
324 « 15.
325 « 84, 322.
326 Ch. r. 255.
327 « 42, 55, 301.
328 « 158, 163, 210, 219, 245, 301.
329 « 35.
330 « 96, 303 [Même pièce que le n° 345].
331 « 47, 240.
332 « 38, 207.
333 « 96.
334 « 37, 40, 47.

1. La numérotation de ce lai a été omise au cours de l'édition.

335 Ch. r. 98, 185, 280.
336 « 55.
337 « 319.
338 « 31, 225.
339 « 280, 304.
340 « 170, 311.
341 « 301, 324.
342 « 200.
343 « 203, 245, 313.
344 « 43.
345 « [Même pièce que le n° 330].
346 « 29, 330.
347 « 37.
348 « 207, 254.
349 « 191, 263, 291.
350 « 314, 316, 319.
351 « 86, 158, 163.
352 « 314.
353 « 204, 255.
354 « 98.
355 « 307.
356 « 203, 222, 255.
357 « 65, 216, 257.
358 « 98.
359 « 43.
360 « 84.
361 « 50, 207, 208, 210 [Même pièce que le n° 407].
362 « 16, 29, 225, 265.
363 « 98, 280.
364 « 51, 239.
365 « 35.
366 « 35.
367 « 98, 209.
368 « 97, 184, 186, 214, 233, 234, 247, 249.
369 « 84, 183.
370 Ch. r. 56.
371 « 35, 158, 159, 221, 230, 246.
372 « 148, 162.
373 « 50, 304.
374 « 210, 245.
375 « 301.
376 « 55.
377 « 36, 203, 288.
378 « 35.
379 « 36.
380 « 36.
381 « 183.
382 « 159, 301, 305.
383 « 148, 158, 203, 211, 254.
384 « 36, 191.
385 « 38 208, 209, 210.
386 « 35, 288.
387 « 37, 82.
388 « 37, 204.
389 « 36, 203, 209, 230, 255.
390 « 292.
391 « 57.
392 « 159, 184, 260.
393 « 27.
394 « 61.
395 « 61.
396 « 61.
397 « [Même pièce que le n° 318].
398 « 46.
399 « 44, 162, 184, 195, 203, 204, 208, 214, 226, 234, 250.
400 « 159, 203, 210, 306.
401 « 203, 291.
402 « 303.

403 Ch. r. 225, 226.
404 « 50, 232, 313.
405 « 43, 241.
406 « 245.
407 « [Même pièce que le n° 361].
408 « 255.
409 Ball. 278.
410 « 276.
411 « 270, 276.
412 « 276.
413 « 248, 266, 277, 278.
414 « 276.
415 « 275.
416 « 42, 276.
417 « 47.
418 « 276.
419 « 275, 278.
420 « 275, 278.
421 « 271.
422 « 271.
423 « 85.
424 « 276.
425 « 276.
426 « 285.
427 « 97, 175, 209, 211.
428 « 307.
429 « [Même pièce que le n° 178].
430 « 273.
431 « 271.
432 « 37, 175, 184, 209, 254.
433 « 273.
434 « 234, 274.
435 « 273.
436 « 272.
437 « 276.
438 « 43.
439 « 49.
440 Ball. 40.
441 « 274.
442 « 51.
443 « 49.
444 « 59, 275.
445 « 51, 268.
446 « 273.
447 « 12, 24, 195, 224, 231, 271.
448 « 49 [Même pièce que le n° 475].
449 « 268.
450 « 276.
451 « 279.
452 « 29, 78.
453 « 174, 234, 235, 272.
454 « 27.
455 « 49, 156, 233.
456 « 12, 49.
457 « 270.
458 « 256, 258.
459 « 270.
460 « 273.
461 « 278.
462 « 273.
463 « 44, 47.
464 « 276.
465 « 203.
466 « 274
467 « 276.
468 « 47, 209.
469 « 47.
470 « [Même pièce que le n° 186].
471 « 278.
472 « 276.
473 « 276.
474 « 226, 232, 270.
475 « [Même pièce que le n° 448].

476 Ball. 274.
477 « 277.
478 « 270.
479 « 273.
480 Rond. 273 [Même pièce que le n° 653].
481 Ball. 275.
482 « 206, 209, 226, 232, 272.
483 « 27.
484 « 32.
485 « 275.
486 « 234, 313.
487 « 272.
488 « 31.
489 « 31.
490 « 276.
491 « 278.
492 « 278.
493 « 24, 207, 233, 271.
494 « 273.
495 « 35, 265.
496 « 276.
497 « 270.
498 « 273.
499 « 270.
500 « 273.
501 « 45, 257.
502 « 270.
503 « 278.
504 « 272.
505 « 272.
506 « 276.
507 « 270, 274.
508 « 270, 274.
509 « 270.
510 Ball. 277.
511 « 233, 274.
512 « 262.
513 « 276.
514 « 280.
515 « 47, 258.
516 « 47, 204, 258.
517 « [269] [1].
518 « 273.
519 « 273.
520 « 273.
521 « 49.
522 « 274.
523 « 274.
524 « 40.
525 « 273.
526 « 233, 273.
527 « 271.
528 « 271, 276.
529 « 278.
530 « 273.
531 « 276.
532 « 271.
533 « 276, 278.
534 « 276, 278 [Même pièce que le n° 1039].
535 « 277.
536 « 257, 338.
537 « 273.
538 « 271.
539 « 271.
540 « 137, 271, 281.
541 Vir. 273.
542 Ball. 276.
543 « 273.

1. Cette ballade, dans laquelle Deschamps demande à un *prince* amoureux de lui désigner sa dame, pourrait être rapprochée des 3 rondeaux qui figurent p. 269 (note 5).

544 Ball. 273.
545 « 278.
546 Ball. 206, 226, 276.
547 Str. 98.

TOME QUATRIÈME

548 Vir. 51.
549 Rond. 276.
550 Vir. 276.
551 Rond. 279.
552 « 39, 269.
553 « 273.
554 Vir. 273.
555 Rond. 274.
556 « 278.
557 Vir. 279.
558 « 277.
559 « 275.
560 Rond. 275.
561 Vir. 273.
562 « 306.
563 « 306.
564 « 63.
565 « 94, 96.
566 « 279.
567 « 278.
568 « 278.
569 « 274, 276.
570 Rond. 277.
571 « 85.
572 « 303.
573 « 269.
574 « 279.
575 « 279.
576 « 273.
577 « 276.
578 « 286.
579 « 92.
580 « 92.
581 « 276.
582 Rond. 273.
583 « 274.
584 « 274.
585 « 286.
586 « 270.
587 « 21.
588 Vir. 274.
589 « 276.
590 Rond. 281.
591 « 273.
592 « 274.
593 Vir. 276.
594 Rond. 276.
595 Vir. 273.
596 Rond. 42, 266.
597 « 36.
598 « 273.
599 « 276.
600 « 269.
601 « 278.
602 « 276.
603 « 14.
604 « 274.
605 « 276.
606 « 26.
607 « 287.
608 « 292.
609 « 287.
610 « 232, 276.
611 « 93.
612 « 279.
613 « 311.
614 « 94.
615 « 98.

616 Rond. 273.
617 « 27.
618 « 32.
619 « 276.
620 « 280.
621 « 98.
622 « 273.
623 « 46.
624 « 273.
625 « 98.
626 « 276.
627 « 273.
628 « 274.
629 « 278.
630 « 276.
631 « 276.
632 « 277.
633 « 276.
634 « 276.
635 « 273.
636 « 27, 295.
637 « 32.
638 « 96.
639 « 274.
640 « 48.
641 « 48.
642 « 48.
643 « 48.
644 « 273.
645 « 278.
646 « 10, 23.
647 « 52, 296.
648 « 76.
649 « 76.
650 « 315.
651 « 184, 193, 273.
652 « 29.
653 « [Même pièce que le nº 480].
654 « 272.
655 Rond. 28, 137, 265.
656 « 28.
657 « 76.
658 « 303.
659 « 81.
660 « 273.
661 « 35, 265.
662 Str. 14.
663 Rond. 36.
664 « 273.
665 « 272.
666 « 32.
667 « 276.
668 « 310.
669 « 32.
670 « 285.
671 « 50.
672 « 276.
673 « 50.
674 « 245.
675 « 96.
676 « 94.
677 « 276.
678 « 296.
679 « 253.
680 « 276.
681 « 272.
682 « 269.
683 « 269.
684 « 269.
685 « 286.
686 « 63.
687 « 276.
688 « 278.
689 « 278.
690 « 276.
691 « 276.
692 « 274.
693 « 274.
694 « 278.

695 Rond. 274.
696 « 276.
697 « 273.
698 « 274.
699 « 274.
700 « 276.
701 Vir. 276.
702 « 276.
703 « 270, 278.
704 Vir. 276.
705 Rond. 273.
706 « 307.
707 « 56.
708 Vir. 52, 296.
709 « 273.
710 « 25.
711 « 270.
712 « 278.
713 « 273.
714 « 273.
715 « 279.
716 « 273.
717 « 273.
718 « 272.
719 « 277.
720 « 278.
721 « 278.
722 « 233, 273.
723 « 31.
724 « 14, 184, 274.
725 « 273.
726 « 85, 318.
727 « 276.
728 « 275.
729 « 273.
730 Vir. 273.
731 « 273.
732 « 273.
733 « 274.
734 « 278.
735 « [22, 292] [1].
736 « 94.
737 « 278.
738 « 277.
739 « 64.
740 « 276.
741 « 279.
742 « 279.
743 « 137, 271.
744 « 275.
745 « 279.
746 « 272.
747 « 273.
748 « 274.
749 « 276.
750 « 276.
751 « 278, 318.
752 « 278.
753 « 273, 305.
753*bis* « 42 [2].
754 « 262.
755 « 14.
756 « 14.
757 « 270.
758 « 98.
759 « 65, 258.
760 « 272.
761 Rond. 281.
762 Vir. 49.
763 « 279.

1. Ce virelai qui fait allusion aux pillages des routiers Bretons doit être cité p. 22 (note 2) et rappelé p. 292 (note 1).

2. La pièce 753 doit se diviser en deux virelais, au second desquels j'attribue le n° 753 *bis*.

764 Ball. 46, 266.
765 Ch. r. 46, 266.
766 Rond. 46, 266.
767 Ch. r. 46, 266, 275.
768 Ball. 262.
769 « 63, 262, 265.
770 « 270.
771 « 77, 232, 259.
772 « 51.
773 « 51.
774 « 26.
775 « 26.
776 « 268.
777 « 286.
778 « 278.
779 « 284.
780 « 315.
781 « 47.
782 « 47.
783 « 321.
784 « 33, 53, 298, 304.
785 « 43.
786 « 307.
787 « 281.
788 « 40, 53, 322.
789 « 292.
790 « 21.
791 « 32.
792 « 26, 92.
793 « 26, 261.
794 « 32.
795 « 276.
796 « 277.
797 « 54, 56, 295.
798 « 49.
799 Ball. 33, 53, 55.
800 « 92, 266.
801 « 37.
802 « 92.
803 « 26, 92.
804 « 218, 287.
805 « 279.
806 « 266, 295.
807 « 97.
808 « 264.
809 « 92, 280, 316, 317.
810 « 286.
811 « 26.
812 « 36.
813 « 15, 282.
814 « 93, 220.
815 « 278.
816 « 256.
817 « 308.
818 « 23, 295, 315, 316.
819 « 22, 295, 316.
820 « 23.
821 « 95.
822 « 25, 234.
823 « 311.
824 « 225, 306.
825 « 233, 268.
826 « 57, 209, 316, 322.
827 « 21, 317.
828 « 33.
829 « 19.
830 « 19.
831 « 19, 170, 175, 176, 249, 309.

TOME CINQUIÈME

832 Ball. 31.
833 « 296, 298.
834 « 297.
835 « 10, 11, 30, 33.
836 « 10, 30.
837 « 57.
838 « 279.
839 « 279.
840 « 277, 320.
841 « 53.
842 « 278.
843 « 299.
844 « 284.
845 « 10, 30, 233.
846 « 290.
847 « 50.
848 « 50.
849 « 287.
850 « 96 [Même pièce que le n° 851].
851 « [Même pièce que le n° 850].
852 « 96.
853 « 297, 298, 311.
854 « 49, 244.
855 « 49, 50.
856 « 287.
857 « 32, 280.
858 « 239.
859 « 56.
860 « 56.
861 « 56, 247, 249.
862 « 32, 140.
863 « 72.
864 « 33, 263.
865 « 96, 324.
866 « 27, 32.
867 Ball. 26, 184, 265
868 « 42, 50.
869 « 301.
870 « 277.
871 « 61, 269, 315.
872 « 224, 235, 236, 267.
873 « 36, 319.
874 « 26.
875 « 35.
876 « 38, 316.
877 « 276.
878 « 35.
879 « 26, 57, 319.
880 « 26, 311.
881 « 97, 277.
882 « 32.
883 « 61.
884 « 32.
885 « 310.
886 « 310.
887 « 79.
888 « 170, 227, 310.
889 « 53.
890 « 78.
891 « 32, 241.
892 « 285.
893 « 42, 50, 266.
894 « 268, 315.
895 « 281.
896 « 277.
897 Ch. r. 21.
898 Ball. 306.
899 Ch. r. 292.
900 Ball. 310, 318.
901 « 92, 233.
902 « 72.
903 « 26, 264.

904 Ball. 241, 303.
905 « 67.
906 « 67, 312.
907 « 278.
908 « 72.
909 Ch. r. 72.
910 « 72.
911 « 309.
912 « 293.
913 « 298.
914 Ball. [Même pièce que le n° 174].
915 « 200.
916 « 204, 242, 270.
917 « 269.
918 « 58.
919 « 56, 265.
920 « 3, 62.
921 « 305.
922 « 66.
923 « 322.
924 « 64.
925 « 316.
926 « 286, 295.
927 Ch. r. 68, 266.
928 Ball. 205, 303, 317.
929 « 309.
930 Rond. 309.
931 « 309.
932 Ball. [Même pièce que les n°s 62 et 1157].
933 « 304 [Même pièce que le n° 1158].
934 « 270 [Même pièce que le n° 1159].
935 « 174.
936 Ball. 86.
937 « 86.
938 « 84, 86, 208, 242, 301.
939 « 86.
940 Ch. r. 88, 205, 242.
941 Ball. 302.
942 « 83.
943 « 298.
944 « 52.
945 Rond. 52.
946 Ball. 86.
947 « 137, 271.
948 « 84.
949 « 86.
950 « 83, 211, 221, 242, 246.
951 « 84.
952 « 58, 75.
953 « 74 [Même pièce que le n° 1119].
954 « 298.
955 Ch. r. 83, 234.
956 « 255.
957 Ball. 307.
958 « 26.
959 « 56.
960 « 273.
961 Ch. r. 86, 184, 219, 230, 305 [1].
962 Ball. 256.
963 « 52.
964 « 86.
965 Ch. r. 76.
966 Ball. 96.
967 « 159, 190, 205, 206, 225.

1. Cette chanson royale est double et compte 9 strophes et un envoi.

968 Ball. 94.
969 « 97, 98, 159, 211.
970 « 94.
971 Ch. r. 182, 302.
972 Ball. 83, 158.
973 « 94.
974 « 275.
975 « 218, 234, 285.
976 « 311.
977 « 309.
978 « 83.
979 « 86, 230.
980 « 86, 245.
981 « 35, 208.
982 « 86.
983 « 303, 306.
984 « 174, 184, 195, 231, 250, 332.
985 « 83, 159, 210.
986 « 94, 306.
987 « [255] [1].
988 « 84, 313.
989 « 97.
990 « 269.
991 « 97, 206.
992 « 56.
993 « 303.
994 « 303.
995 « 279.
996 « 310.
997 « 306.
998 « 306.
999 « 98.
1000 « 27, 53.
1001 « 255, 257.
1002 « 35.
1003 « 43.
1004 Ball. 71, 95.
1005 « 35.
1006 « [Même pièce que le n° 296].
1007 Ch. r. 94, 241.
1008 Ball. 272.
1009 Ch. r. 55.
1010 « 209, 254.
1011 « 79, 313.
1012 « 83, 84, 183.
1013 Ball. 59.
1014 « 84, 183.
1015 « 56.
1016 « 255.
1017 « 222, 303.
1018 « 94, 209.
1019 « 86.
1020 « [Même pièce que le n° 81].
1021 « 32.
1022 « 293.
1023 « 98.
1024 « 286.
1025 « 285, 318.
1026 « 277.
1027 « 58.
1028 « 64 [Même pièce que le n° 1048].
1029 « 72.
1030 « 303.
1031 « 324.
1032 « 269.
1033 « 303.
1034 « 303.
1035 « 81.
1036 « 57.
1037 « 64.

1. Cette ballade, où Deschamps conseille à un jardinier de sarcler son ardin, pourrait être rapprochée de la ballade 27 qui figure p. 255 (note 5).

1038 Ball. 19.
1039 « [Même pièce que le n° 534].
1040 « 50.
1041 Str. 86.
1042 Ball. 79.
1043 « 49.
1044 « 98.
1045 « 83, 158, 159, 208.
1046 « 86, 229, 246.
1047 « 25, 49, 260.
1048 « [Même pièce que le n° 1028].
1049 « 254.
1050 « 49.
1051 « 274.
1052 Ch. r. 276.
1053 Ball. 276.
1054 Vir. 276.
1055 « 276.
1056 Ball. 84.
1057 « 301.
1058 « 86.
1059 « 50.
1060 « 50, 319.
1061 « 307, 320.
1062 « 239, 254.
1063 « 280, 304.
1064 « 276.
1065 « 276.
1066 « 239, 301.
1067 « 285.
1068 « 287, 313.
1069 Ball. 93.
1070 « 303, 313.
1071 Str. 32.
1072 Ball. 86.
1073 « 245.
1074 « 67.
1075 « 86.
1076 « 254.
1077 Ch. r. 98.
1078 Ball. 256.
1079 « 301.
1080 « [94] [1].
1081 « 94, 96.
1082 Rond. 94.
1083 « 279.
1084 « 279.
1085 Ball. 50, 194, 292.
1086 « 254.
1087 Ch. r. 86.
1088 Ball. 86.
1089 « 98.
1090 « 43.
1091 « 98, 302.
1092 « 303.
1093 « 236, 307.
1094 « 303.
1095 « 142, 301.
1096 « 303.
1097 « 84.
1098 « 94.
1099 « 94.
1100 « 254.

1. Cette ballade, qui vante le bonheur dans la médiocrité, peut être rapprochée des pièces qui figurent p. 94 (note 5).

TOME SIXIÈME

1101 Ball. 209, 306.
1102 « 304.
1103 Ch. r. 209, 253, 303.
1104 Ball. 302.
1105 « 13, 76, 285.
1106 « 98.
1107 « 303.
1108 « 86.
1109 « 72.
1110 « 75.
1111 « 75.
1112 « 245.
1113 Rond. 245.
1114 Ball. 307.
1115 « 80, 218.
1116 « 80.
1117 « 64, 234, 248.
1118 Vir. 96.
1119 Ball. [Même pièce que le n° 953].
1120 « 86.
1121 « 96, 295.
1122 « 97.
1123 « 94.
1124 Ch. r. 9, 46, 79, 209.
1125 Ball. 29, 79, 326, 327, 330.
1126 Ch. r. 83, 208.
1127 Ball. 77.
1128 « 77.
1129 « 233, 303.
1130 « 78, 267, 327.
1131 « 201.
1132 Ball. 78, 266.
1133 « 78, 266.
1134 « 94.
1135 Ch. r. 84.
1136 Ball. 84.
1137 « 86.
1138 Ch. r. 86.
1139 Ball. [Même pièce que le n° 68].
1140 « 291.
1141 « 97.
1142 « 49, 63.
1143 « 49, 231.
1144 « 307.
1145 « 51.
1146 « 67, 258.
1147 « 255.
1148 « 77, 326.
1149 « 71.
1150 « 71.
1151 « 18, 71.
1152 « 276.
1153 « 229, 303.
1154 « 49, 212.
1155 « 162, 203, 233.
1156 Ch. r. [255][1].
1157 Ball. [Même pièce que les n°s 62 et 932].
1158 « [Même pièce que le n° 933].
1159 « [Même pièce que le n° 934].
1160 « 303, 313.

1. Cette chanson royale, qui conseille aux princes la prudence avant d'agir, peut être rapprochée des pièces qui figurent p. 255 (note 6).

1161 Ch. r. 45.
1162 Ball. 85, 296.
1163 « 158, 203, 255.
1164 Ch. r. 84.
1165 Ball. 173, 204.
1166 Ch. r. 140, 209, 210, 234, 302.
1167 Ball. 84.
1168 « 72.
1169 Ch. r. 156, 286, 318.
1170 Ball. 305.
1171 Ch. r. 61.
1172 Ball. 254.
1173 « [254] [1].
1174 « 307.
1175 « 43.
1176 « 97.
1177 « 270.
1178 « 156, 280, 303.
1179 « 254.
1180 « 279.
1181 « 77.
1182 « 94.
1183 « 307.
1184 « 18, 71.
1185 « 140, 246, 285.
1186 « 90, 265.
1187 « 90, 265.
1188 « 211, 255.
1189 Lai 159, 209, 253, 254, 304.
1190 Ball. 27, 32, 33, 53.
1191 « 56.
1192 « 270.
1193 « 159, 303.
1194 « 254.
1195 Ball. 83, 313.
1196 Vir. 84, 313.
1197 Ball. 275.
1198 « 90.
1199 « 92.
1200 « 87, 206, 228.
1201 « 94, 209.
1202 « 35, 90.
1203 « 23, 90, 316.
1204 « 88.
1205 « 90.
1206 « 53.
1207 « 88, 280.
1208 « 91.
1209 « 313.
1210 « 313.
1211 « 91.
1212 « 91, 149, 246, 304.
1213 « 91.
1214 Str. 91.
1215 Ball. 209.
1216 « 287.
1217 Ch. r. 287.
1218 Ball. 94.
1219 Rond. 94.
1220 Ball. 153, 174, 175, 176, 185, 186, 207, 218, 226, 249, 309.
1221 « 94, 242.
1222 « [86] [2].
1223 « 86, 302.
1224 « 96.
1225 « 140, 285.
1226 « 140, 285.
1227 « 285.
1228 « 285.

1. Cette ballade est la contrepartie de la précédente, citée p. 254 (note 9).
2. Cette ballade, qui prédit la punition de l'avarice humaine, peut être rapprochée de la suivante qui figure p. 86 (note 8).

1229 Ball. 308.
1230 « 298, 308.
1231 « 287.
1232 « 311.
1233 « 308.
1234 « 71.
1235 « 311.
1236 « 315.
1237 « 98.
1238 « 254.
1239 « 91.
1240 « 84.
1241 « 86, 207.
1242 « 92, 197, 267.
1243 « 149, 304.
1244 « 203, 255.
1245 « 32, 217.
1246 » 93.
1247 « 94.
1248 Ball. 94.
1249 « 158, 209.
1250 « 94, 208, 304.
1251 « 32, 197, 211.
1252 « 94.
1253 « 94, 302.
1254 « 93.
1255 « 92.
1256 « 93.
1257 « 42, 272.
1258 « 94.
1259 « 308.
1260 Lat. 84, 139.
1261 « 84, 139.
1262 Ball. 147.
1263 « 206, 245, 286.
1264 Rond. 245.
1265 Ball. 94.

TOME SEPTIÈME

1266 Ball. 96, 98.
1267 « 98, 184.
1268 « 98, 159.
1269 « 98, 149, 205, 207.
1270 Rond. 98.
1271 « 32, 197, 211.
1272 Ball. 315.
1273 Rond. 315.
1274 Ball. 206, 216, 249.
1275 Rond. 274.
1276 « 274.
1277 Ball. 74.
1278 « 96.
1279 « 276.
1280 Ball. 95.
1281 « 156.
1282 « 89, 169.
1283 « 96.
1284 « 305.
1285 Ch. r. 73, 299.
1286 Ball. 245.
1287 « 291.
1288 « 291.
1289 « 291.
1290 « [295] [1].
1291 « [295].
1292 « 98.
1293 Ch. r. 86.

1. Cette ballade et la suivante, relatives aux soins à prendre en cas d'épidémie, sont à joindre aux pièces qui figurent p. 295 (note 12).

1294 Lat. 139, 232.
1295 Ball. [279] [1].
1296 « 302.
1297 « 276.
1298 R. pl. 296.
1299 Ball. 308.
1300 « 297, 298, 388.
1301 « 59, 315.
1302 « 81.
1303 Rond. 82.
1304 Lat. 81, 139.
1305 Ball. 82.
1306 « 98.
1307 « 98.
1308 Lat. 139.
1309 Ball. 45.
1310 « 45.
1311 « 45.
1312 « 289.
1313 « 80.
1314 « 290.
1315 « 84.
1316 « 80, 210, 263.
1317 « 82.
1318 « 82, 315, 316.
1319 Rond. 45.
1320 Ball. 306,
1321 Rond. 81.
1322 Ball. 307.
1323 Rond. 82.
1324 Ball. 310.
1325 Ch. r. 82.
1326 Rond. 82, 316.
1327 « 82.
1328 « 82.
1329 Str. 58.
1330 Rond. 81.
1331 Lat. 10, 139, 146 à 148, 210, 245.
1332 « 36, 139.
1333 « 139.
1334 « 32, 139.
1335 « 139.
1336 Ball. 309.
1337 Rond. 310.
1338 Ball. 96.
1339 « 11, 217.
1340 « 86, 210.
1341 « 80.
1342 Ch. r. 277.
1343 Ball. 140, 257.
1344 « 93.
1345 « 93.
1346 « 90, 309, 317.
1347 « 40.
1348 Lat. 86, 139, 159, 303.
1349 Ball. 56, 233.
1350 « 51.
1351 « 56, 209.
1352 « 56.
1353 Ch. r. 37, 256.
1354 Ball. 20.
1355 « 298.
1356 R. pl. 98.
1357 Str. 85.
1358 Lai 98, 210.
1359 R. pl. 293, 299, 320.
1360 « 66, 212, 284, 315.
1361 Pr. 114, 148 à 155, 305.
1362 Ball. 307.
1363 « 266.

1. Cette ballade, où Deschamps conseille de ne pas trop pratiquer la vertu durant la jeunesse, de peur de la délaisser plus tard, se rattache à la série des *pièces badines* (p. 279).

1364 Ball. 245.
1365 « 86.
1366 Ch. r. 80.
1367 Ball. 142, 174, 184, 220, 223, 235, 249, 250.
1368 « 302.
1369 « 95.
1370 « 303.
1371 « [84] [1].
1372 Str. [84].
1373 Ball. 306.
1374 « 316.
1375 « 58, 76.
1376 « 303.
1377 « 302.
1378 « 26, 257.
1379 « 26, 257.
1380 « 245.
1381 « 306.
1382 « 306.
1383 « 306.
1384 Rond. 64.
1385 « 244, 316.
1386 Ball. 306.
1387 « 84, 305, 306.
1388 « 84, 183.
1389 Ball. 306.
1390 « 37, 211, 229, 230, 246.
1391 « 94, 201, 302.
1392 « [296] [2].
1393 « 295.
1394 « 306.
1395 R. pl. 264, 319, 320, 321.
1396 Pr. 67, 114, 115, 116, 120, 121, 124, 126, 131, 149, 155 à 157.
1396*bis* Rond. 273.
1396*ter* « 272 [3].
1397 Lat. 68, 140, 157 à 159, 163, 184, 203.
1397 *bis* Pr. 68, 114, 157 à 159, 163, 184, 203 [4].
1398 R. pl. 15, 97, 282, 319.
1399 « 282, 295.
1400 « 11, 15, 97, 282.
1401 « 15, 282.
1402 « 10, 15, 241, 282.
1403 « 48, 284.
1404 « 88, 282.
1405 Ball. 88, 282.

1. Cette ballade et la pièce suivante, toutes deux relatives au schisme, doivent prendre place parmi les pièces de même nature qui figurent p. 84 (note 7).

2. Cette ballade, où Deschamps se plaint par extraordinaire des médecins, peut se ranger parmi celles de la p. 296, où il est question des diverses maladies dont il a souffert.

3. Je désigne par les nos 1396 *bis* et 1396 *ter* deux rondeaux qui, insérés dans l'*Art de dictier* (t. VII, p. 286-7), ne se retrouvent pas ailleurs.

4. Bien qu'au cours de cette introduction, le no 1397 désigne indifféremment l'original latin et la traduction française de la *Complainte de l'Eglise desolée*, il n'est pas inutile de distinguer ici les deux versions, qui peuvent être étudiées séparément.

TOME HUITIÈME

1406 R. pl. 11, 85, 284, 316.
1407 « 71, 90, 158, 170, 174, 186, 214, 227, 309, 316.
1408 « 97, 268, 296, 298, 303.
1409 « 20, 97, 261, 262, 263.
1410 « 262, 263, 283, 316.
1411 « 10, 24, 268, 283.
1412 « 25, 257, 263, 266, 322.
1413 « 308, 309.
1414 « 213, 285.
1415 « 265, 293.
1416 « 24, 272.
1417 « 28, 38, 283, 293, 296.
1418 « 11, 21, 282.
1419 « 21, 183, 283, 313.
1420 « 20.
1421 « 20, 21, 281, 283.
1422 Ball. 306.
1423 « 89, 255.
1424 « 245, 306.
1425 R. pl. 58, 76.
1426 Ball. 83, 210.
1427 « 80, 322.
1428 « 306.
1429 Ch. r. 84, 306.
1430 Ball. 83.
1431 Ball. 66, 257, 319.
1432 « 242.
1433 « 13, 222, 280.
1434 « 62, 182, 264.
1435 « 62, 264.
1436 « 245.
1437 « [66] [1].
1438 « 71.
1439 Rond. 32.
1440 « 257, 308.
1441 Ch. r. 95, 96, 171.
1442 Ball. 95.
1443 Str. 286.
1444 Ball. 272.
1445 Ch. r. 153, 159, 208, 304.
1446 R. pl. 86, 221, 230.
1447 Ball. 93.
1448 « 93.
1449 « 96.
1450 « 56, 82, 96.
1451 « 170.
1452 « 296.
1453 « 278.
1454 Str. 289, 295, 300.
1455 Ball. 303.
1456 « 307.
1457 « 44, 98, 162, 174, 205, 218, 250.
1458 « 98.
1459 « 93, 95.
1460 « 84.

1. Cette ballade, où Deschamps engage les *offices des hôtels* à *faire obéissance au vin*, doit être rapprochée du *Dit des quatre offices* dont il est parlé p. 66 (note 5).

1461 Ball. 276.
1462 « 324.
1463 « 56, 255.
1464 Ch. r. 86, 207.
1465 Ball. 159, 245, 287.
1466 « 245.
1467 « 174, 307.
1468 « 305.
1469 « 313.
1470 « 86.
1471 « 64.
1472 « 57.
1473 « 311.
1474 « 11, 224, 231, 235.
1475 « 94.
1476 « 96, 298.
1477 Ch. r. 287.
1478 Ball. 287.
1479 Rond. 287.
1480 Ball. 13, 140.
1481 « 285.
1482 « 90, 309, 317.
1483 Ball. 309.
1484 « 309, 310.
1485 « 186, 206, 30 .
1486 « 309.
1487 « 96, 285.
1488 « 87, 88, 183.
1489 « 98.
1490 « 87.
1491 « 295.
1492 « 58.
1493 « 86.
1494 R. pl. 13, 140, 144 à 145, 174, 184.
1495 « 98, 99, 105, 159 à 164, 182, 233, 240, 241, 253, 295, 297, 298, 299.
1496 « 294, 295, 297, 315, 317.
1497 Rond. 68, 258.

TOME NEUVIÈME

(*Miroir de mariage* [1]).

1498 R. pl. 11, 12, 14, 19, 95, 96, 99, 105, 164 à 200, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 215, 216, 222, 231, 239, 250, 270, 292, 293, 297, 298, 299, 313, 315, 316, 323, 324, 328, 329.

1. Pour cet ouvrage qui forme à lui seul un volume, les renvois se rapportent non pas au numéro d'ordre (1498), mais au titre abrégé (*Mir. de mar.*) avec indication de la page du tome IX contenant le passage visé.

TOME DIXIÈME

(*Pièces attribuables à Deschamps* [1]).

4 Ball. 84.
5 « 84.
6 « 84, 239.
... « .....
8 « 229, 230.
9 « 282.
... « .....
22 « 297, 298.
... « .....
28 « 29.
29 « 29, 225.
30 « 233.
... « .....
35 « 52.
... « .....
42 Ball. 213, 233.
... « .....
47 « 234 [2].
... « .....
67 « [Même pièce que le n° 1249 (t. VI, p. 263)].
... « .....
69 « 29.
70 « 29.
71 « 29.
... « .....
75 « 35 [3].
... « .....
80 R. pl. 281.

1. Bien que la plupart des pièces publiées en tête du tome dixième ne soient qu'*attribuables* à Deschamps, j'ai fait cependant état de plusieurs d'entre elles dans mon INTRODUCTION. Je les mentionne ici et renvoie, pour plus de détails sur l'ensemble de ces pièces, à ce qui a déjà été dit (voy. plus haut, p. 334).

2. Cette ballade, qui appartient à l'œuvre de Guillaume de Machaut, a été publiée par Prosper Tarbé (*Œuvres de Guill. de Machault*, p. 132).

3. Cette pièce porte dans le ms. le titre de *Serventois* (voy. t. X, p. XCIV).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

La rédaction du présent volume fournit l'occasion d'ajouter un certain nombre d'Additions et Corrections à celles qui figurent déjà au t. X (p. 245-253); les unes ont trouvé place au cours de l'Introduction (voy. par exemple, plus haut, p. 116, note 3; p. 122, note 2; p. 125, note 1, etc.); les autres forment la liste suivante.

Tome premier.

P. 245, l. 13. — Circé, *lisez :* Cirée.

Tome second.

P. 198, l. 6. — *Supprimez la virgule après* ama.

Tome troisième.

P. 193, l. 24. — *Mettez un point et virgule après* pais.

—, l. 25. — *Supprimez le point et virgule après* Marsopie *et mettez deux points après* tendre.

—, l. 26. — *Supprimez la virgule après* Europe, *et mettez-en une après* fut.

Tome quatrième.

P. 354, l. 1. — amoureusement, *lisez :* aureusement (*leçon du ms.*), *et supprimez la correction proposée au* t. X (p. 250, l. 18-19).

TOME CINQUIÈME.

P. 129, l. 3. — La ballade n° DCCCCXXIV est uniquement relative au retour de Deschamps après son séjour à Paris (mars 1391).

TOME SIXIÈME.

P. 204, l. 11. — moien, *lisez* : moieu (*pour la rime*).

TOME SEPTIÈME.

P. 112, l. 1. — La ballade MCCCXXXIX a été récemment publiée par M. Ch. Prieur dans la *Revue des Études historiques*, année 1901, p. 515-516.
P. 281, l. 22. — *Mettez entre deux virgules :* le *clos* et l'*ouvert*.
P. 357, l. 2. — Granne, *corrigez :* Grauve (voy. t. XI, p. 87, note 1).

TOME HUITIÈME.

P. 22, l. 24. — *Rétablissez après le* v. 47 *de la pièce un vers oublié*

Qui soient desseur rescousus,

qui devient ainsi le v. 48.

TOME NEUVIÈME.

P. 377, l. 18. — *Rétablissez ainsi le* v. 11744 :

Guillaumes et pas n'ont lessié

et supprimez le point à la fin.

TOME DIXIÈME.

P. III, l. 11. — t. XIV, *lisez :* t. XXIV.
P. XXXVIII, l. 17. — ou, *lisez :* on.
P. 65, col. 1, l. 5-6. — *sorte de jeu* (*peut-être la main chaude*), VIII, 12, *corrigez :* s'esbatre a —, *faire l'amour*, VII, 12.
P. 81, col. 2, l. 14. — *Après* Melodie, *ajoutez :* III, 270.
P. 139, col. 2, l. 7. — *Ajoutez :* fons Cirée, I, 245.
P. 139, col. 2, l. 16. — *Ajoutez :* Cologne, sur le Rhin, III, 28.
P. 140, col 1, l. 9-10. — *Supprimez :* III, 28 (*il s'agit de* Cologne sur le Rhin).
P. 142, col. 1, l. 7. — 323, *lisez* : VII, 323.

P. 161, l. 14. — *Ajoutez :* ANGLUX, II, 138 (voy. t. XI, p. 204).
—, l, 23. — *Supprimez les mots :* géant mythologique; *il s'agit en effet* d'ACTÉON *que Deschamps a confondu comme ailleurs* (*voy. la ligne suivante*) *avec* ANTHÉE.
P. 163, l. 10. — *Ajoutez :* — comparé à un mâtin, VII, 138.
P. 165, l. 27. — *Supprimez :* 102 (en lieu et place de NABUCHODONOSOR).
P. 166, l. 32. — 81, *lisez :* VI.
P. 168, l. 2, *du bas.* — 290, *lisez :* 280.
P. 169, l. 10. — *Après* Languedoc, *ajoutez :* I, 309.
P. 175, l. 1. — Caix de Saint-Amour, *lisez :* Caix de Saint-Aymour.
P. 176, l. 5 *du bas.* — *Supprimez :* 43.
—, l. 2, *du bas.* — *Après* VIII, *ajoutez :* 26.
P. 177, l. 9. — 230, *lisez :* 330.
P. 178, l. 7 *du bas.* — *Supprimez :* I, 245.
P. 182, l. 20 et p. 183, l. 12. — 253, *lisez :* 353.
P. 190, l. 3 *du bas.* — 1393, *lisez :* 1384.
P. 192, l. 4 *du bas.* — GRANNE, *corrigez :* GRAUVE.
P. 193, l. 22. — IX, *lisez :* X.
P. 196, l. 9. — 97, *lisez :* 197.
P. 197, l. 8. — VI, *lisez :* VII.
—, l. 17. — VII, *lisez :* VI.
—, l. 25. — *Ajoutez :* — (non nommée), IV, 248.
—, l. 27. — *Ajoutez :* — (non nommée), IV, 249.
P. 198, l. 18. — JAYME II, *lisez :* JAYME III.
—, l. 1 *du bas.* — *Ajoutez :* II, 3.
P. 199, l. 11. — 321, *lisez :* 121.
P. 205, l. 12 *du bas.* — Leome, *corrigez :* Leonce.
P. 206, l. 3 *du bas.* — VIII, *lisez :* VII.
P. 211, l. 13 *du bas.* — XIIIe siècle, *lisez :* XIVe siècle.
P. 212, l. 14 *du bas.* — 914, *lisez :* 1914.
P. 214, l. 9. — 237, *lisez :* 197.
P. 215, l. 18-19 *du bas.* — *Supprimez :* (en place de BALTHAZAR).
P. 216, l. 10 *du bas* et p. 217, l. 13. — VIII, *lisez :* VII.
P. 218, l. 4. — *Ajoutez :* VIII, 25, 26.
—, l. 11. — *Supprimez :* 68-70.
—, l. 16. — *Ajoutez :* VIII, 24, 25, 68-70.
—, l. 17-18. — *Supprimez ces deux lignes.*
—, l. 20. — *Supprimez :* VIII, 25, 26.
P. 220, l. 5. — *Supprimez cette ligne.*
—, l. 17-18. — *Remplacez ainsi ces deux lignes :*
PHORONEU, *Phoronée,* roi d'Argos, père de Niobé, IV, 353.
P. 221, l. 2. — PLESSIS-GAILLON (Guillaume de), *lisez :* PLESSIÉ (Guillaume du).

P. 224, l. 12. — 90, *lisez* : 190.
—, l. 13. — 96, *lisez* : 196.
P. 227, l. 8. — 281, *lisez* : 280.
—, l. 9. — *Ajoutez* : V, 29.
P. 230, l. 2. — *Après* Jean, *ajoutez* : I, 289, *et à la fin ajoutez* : — représente l'Angleterre, VII, 138.
P. 231, l. 6 *du bas*. — VI, *lisez* : VII.
P. 232, l. 15. — 175, *lisez* : 176.
P. 233, l. 8. — *Supprimez* : 58.
P. 235, l. 17. — *Lisez* : *Livre*.
P. 236, l. 2-3 *du bas*. — *Lisez* : d'Angennes.
P. 237, l. 17. — 1393, *lisez* : 1384.
—, l. 11 *du bas*. — *Le renvoi* VII, 209 *s'applique non pas à* Valère-Maxime, *mais à* Valerius, auteur d'une lettre contre les femmes (voy. t. XI, p. 249).
P. 238, l. 5-8. — Le « maistre Pierre » dont il s'agit ici semble plutôt être un membre du Parlement, le chevalier Pierre d'Orgemont peut-être.
P. 238, l. 18. — 82, *lisez* : 182.
—, l. 26. — *Supprimez à cette place* : V, 315. La ballade 1037, datée de 1391, se rapporte en effet, non pas à Isabelle de France, morte en 1372, mais à la seconde femme de Jean Galéas Visconti, Catherine Visconti, que Deschamps qualifie de « dame de Vertus », bien que ce titre appartienne à Valentine depuis son mariage.
P. 239, l. 1 *du bas*. — V, *lisez* : X.
P. 253, l. 2. — LXVI, *lisez* : LXVII.

Tome onzième.

P. 67, l. 15. — *Ajoutez* : Aussitôt après la mort de la duchesse Blanche, le duc d'Orléans charge Eustache Deschamps de prendre possession en son nom des terres et châtellenies de Champagne et de Brie qui lui sont échues à l'occasion de cette mort. Dès le 8 février 1393, dans un acte où il a déjà (voy. plus haut, p. 66, note 3) le titre de conseiller et de maître d'hôtel du duc, Deschamps reconnaît avoir reçu de Jean Poulain, trésorier, cent francs d'or pour les frais de cette mission, où il emmène un clerc, un écuyer, un queux, un valet, un page et six chevaux (Brit. mus., add. ms. 11540, fol. 251 *b*, n° 712); le 5 mars de la même année, il institue Jean Dumont capitaine des ville et château d'Oulchy, à la place d'Enguerran de Marcoignet, absent (*ibidem*, fol. 244, n° 633); le 9 mars, il établit

Jean de Viney garde et capitaine des ville et château de Neuilly-Saint-Front (*ibidem*, fol. 245, n° 641).

P. 71, l. 20. — *Ajoutez* : Un nouveau don de 100 francs d'or est accordé à Deschamps par Louis d'Orléans pour prix de ses services, le 28 avril 1393 (Brit. mus., add. ms. 11540, fol. 294 *b*, n° 1246).

P. 75, l. 10. — Thomas de Gueux, *ajoutez* : ou Gilles le Mareschal, dont un rôle d'exploits est daté du 4 septembre 1394 (Brit. mus., add. ms. 11540, fol. 321, n° 1558).

P. 81, l. 13. — compagnons, *ajoutez* : Cette aventure est signalée par une pièce résumée dans le *Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault* (t. I, p. 60, n° 426), qui mentionne Deschamps comme chargé en 1397 d'une mission en Allemagne et comme « détroussé dans ce dernier voyage ». (Je dois cette indication à mon confrère et ami M. Ant. Thomas).

P. 150, l. 25 et p. 152, l. 22. — *Ajoutez* : Voy. aussi *Renard le contrefait*, p. 243.

P. 159, note 2. — *Ajoutez* : *Exode*, VI-XI.

—, note 3. — *Ajoutez* : *Exode*, XIV.

P. 183, note 5. — *Ajoutez* : *Actes*, VIII, 18-24.

P. 202, note 4 et p. 302, note 6. — 176, *lisez* : 177.

P. 216, l. 7. — *Ajoutez* : A propos de *dame Erambour*, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'une dame *Erambour de Brie*, bienfaitrice au XIIIe siècle de la cure de Piscop (Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, nouv. éd., t. II, p. 165), a joui à cette époque d'une certaine notoriété et a donné son nom à une des rues de Paris (*ibidem*, t. I, p. 118). Ce nom devenu *Bourg de Brie* au XVe siècle (*ibidem*, p. 377), est aujourd'hui complètement défiguré sous la forme *Boutebrie*.

TABLE

DES

MATIÈRES DU ONZIÈME VOLUME

Pages.

INTRODUCTION..... 1

PREMIÈRE PARTIE

Vie de Deschamps.

Chapitre premier. *Jeunesse de Deschamps* (1346-1372)..... 9

Chapitre second. *Age mûr de Deschamps* (1372-1393)..... 16

Chapitre troisième. *Vieillesse de Deschamps* (1394-1406)... 74

DEUXIÈME PARTIE

Les manuscrits et les anciens imprimés 101

TROISIÈME PARTIE

Formes des pièces.

Chapitre premier. *Œuvres françaises*..... 113

1° Pièces en prose..... 114

2° Pièces en vers : § 1. *Rythme* 114
a. Ballades 115
b. Chansons royales 121
c. Rondeaux 124
d. Virelais 126
e. Lais 131
f. Pièces divisées en strophes 132
g. Pièces en rimes plates 133

§ 2. *Rime* 135

§ 3. *Acrostiche* 137

Chapitre second. *Œuvres latines* 138

QUATRIÈME PARTIE

Sujets des pièces.

Chapitre premier. *Sources de Deschamps* 143
§ 1. *Pièces entières dont la matière est fournie par d'autres auteurs* 144
1° Geta et Amphitrion 144
2° Le double lai de fragilité humaine 145
3° Commemoracio historie Senonum Gallorum 146
4° Demoustracions contre sortileges 148
5° L'Art de dictier 155
6° La Complainte de l'Église 157
7° La Fiction du lion 159
8° Le Miroir de mariage 164
9° Fables ésopiques 200

§ 2. *Les sources en général* 202
Alain de Lille — Albumazar 202
Alexandre (le roman d') 203
Ange — Aristote — Arts de seconde rhétorique 204
Athis et Porphirias (le roman d') — Augustin (S.) — Basin (le roman de) — Bède 205
Benoît de Sainte-Maure 206
Bernard (S.) — Bestiaires — Bible 207
Boèce — Brut (le roman de) 211
Catulle — César — Chansons populaires 212
Châtelain de Coucy (le roman du) — Châtelaine (la) de Vergi — Chaucer 213

Cicéron — Columelle — Darès le Phrygien — Diogène Laërce..... 214
Enfances Garin (les) — Érambour (le roman d')... 215
Esdras — Ésopiques (fables) — Faits des Romains — Florence de Rome (le roman de) — Florimont (le roman de) — Fyerville (Henri de)..... 216
Garin le Lorrain (la chanson de) — Gaufrey (la chanson de)..... 217
Godefroy de Bouillon (le poème de) — Grandes Chroniques (les)..... 218
Gratien (le Décret de) — Grégoire (S.) — Guillaume le Breton — Hermogène — Hérodote — Histoire ancienne jusqu'à César — Hugues de Saint-Victor — Innocent III — Jean de Meun..... 219
Jean de Prunay — Jean de Salisbury..... 220
Jérôme (S.) — Joachim — Joinville — Josèphe — Justin..... 221
Justinien — Juvénal — Légende dorée..... 222
Lucain — Lucien — Lysias — Machaut (Guillaume de)..... 223
Matheolulus..... 227
Matrone (la) d'Éphèse — Ménage (le dit de) — Merlin (les prophéties de)..... 228
Merlin (le roman de) — Méthode (S.)..... 230
Moniage Guillaume (le) — Nicolas de Clamanges — Ordre (l') de chevalerie — Oustillement (l') au vilain — Outils (le dit des) de l'hôtel — Ovide.. 231
Pétrone — Philémon — Philippe de Vitry — Pierre de Blois — Pierre le Mangeur — Plaute — Platon — Pline — Priscien..... 235
Primas — Ptolémée — Pythagore — Quinte-Curce — Raban Maur — Reine Sibile (le roman de la). 236
Renard (le roman de)..... 239
Renard le contrefait..... 243
Roland (la chanson de) — Salluste..... 244
Sénèque — Sibylle (la) — Sidrac (le livre de)..... 246
Table ronde (romans de la) — Thèbes (le roman de) — Théophraste — Tignonville (Guillaume de)... 247
Tite-Live — Tristan (le roman de)..... 248
Valère-Maxime — Valerius — Valerius (Epitome de Julius) — Vieille (la)..... 249
Vincent de Beauvais — Virgile..... 250
Vital de Blois..... 251

Chapitre second. *Pièces dues personnellement à Deschamps* 252
§ 1. *Pièces autobiographiques*..... 252

§ 2. *Pièces historiques*..... 253
Charles V..... 253
Charles VI..... 254
Louis d'Orléans..... 256
Valentine de Milan..... 258
Les seigneurs de Deschamps..... 260
Les ducs..... 263
Personnages divers..... 265

§ 3. *Pièces amoureuses*..... 269

§ 4. *Pièces badines et burlesques*..... 279

§ 5. *Pièces grivoises et grossières*..... 284

§ 6. *Pièces satiriques*..... 287
Les Clercs..... 289
Les Chevaliers..... 290
Les Juges..... 292
Les Avocats..... 293
Les Médecins..... 294
Les Prêtres..... 298
Le Roi..... 300
Les gens de finances..... 300
Les gens de Cour..... 302
Les vices du temps..... 304
Les femmes et le mariage..... 308

§ 7. *Pièces didactiques*..... 311

§ 8. *Pièces relatives aux mœurs et aux usages*..... 312
Costume..... 312
Objets de ménage..... 313
Alimentation..... 314
Boissons..... 316
Danses et jeux..... 317
Instruments de musique..... 321
Termes de vénerie..... 322
Usages mondains..... 322
Croyances populaires..... 324

CINQUIÈME PARTIE

Pièces additionnelles.

Chapitre premier. *Œuvres perdues* 325
§ 1. *La Chronique* ou *Livre de mémoire* 325

§ 2. *Le Chapel de fleurs* 332

§ 3. *Les dictiés vertueux* 333

Chapitre second. *Œuvres attribuées* 334
§ 1. *Le chapel des trois fleurs de lis d'or* 335

§ 2. *La traduction de Végèce* 336

§ 3. *Le livre des Cent Ballades* 338

Conclusion de l'Introduction 339

Tableau des pièces de Deschamps avec renvois a l'Introduction 343

Additions et Corrections 369

Table des matières du onzième volume 375

Publications de la Société des Anciens Textes Français

(*En vente à la librairie* Firmin-Didot et Cie, *56, rue Jacob, à Paris.*)

Bulletin de la Société des Anciens Textes Français (années 1875 à 1903). N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.

Chansons françaises du xve *siècle* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert (1875). Epuisé.

Les plus anciens Monuments de la langue française (ixe, xe siècles) publiés par Gaston Paris. Album de neuf planches exécutées par la photogravure (1875). . . . . 30 fr.

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par Paul Meyer (1875) . . . . . 5 fr.

Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston Paris et Ulysse Robert; texte complet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol. . 10 fr.

Le t. VIII, dû à M. François Bonnardot, comprend le vocabulaire, la table des noms et celle des citations bibliques (1893). . . . . 15 fr.

Guillaume de Palerne publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, par Henri Michelant (1876). . . . . 10 fr.

Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome publiées par Gaston Paris (1876). . . . . 8 fr.

Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par Jacques Normand et Gaston Raynaud (1877). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 24 fr.

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heralds of England and France, by* John Coke, édition commencée par L. Pannier et achevée par Paul Meyer (1877). . . . . 10 fr.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. I à VI, et par Gaston Raynaud, t. VII à XI (1878, 1880, 1882, 1884, 1887, 1889, 1891, 1893, 1894, 1901, 1903), ouvrage terminé, le vol. 12 fr.

Le Saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure publié par François Bonnardot et Auguste Longnon (1878) . . . . . 10 fr.

Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses par Siméon Luce, t. I et II (1879, 1883), le vol. . . . . 12 fr.

Elie de Saint-Gille, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire et index, par Gaston Raynaud, accompagnée de la rédaction norvégienne traduite par Eugène Koelbing (1879). . . . . 8 fr.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul Meyer (1880). . . . . 8 fr.

La Vie de saint Gilles, par Guillaume de Berneville, poème du xiie siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos (1881) . . . . . 10 fr.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, poème attribué à Martial d'Auvergne, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. de Montaiglon (1881). . . . . 10 fr.

Raoul de Cambrai, chanson de geste publiée par Paul Meyer et Auguste Longnon (1882). . . . . 15 fr.

Le Dit de la Panthère d'Amours, par Nicole de Margival, poème du XIIIe siècle publié par Henry A. Todd (1883) . . . . . 6 fr.

Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par H. Suchier, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.

Le premier volume ne se vend pas séparément; le second volume seul · 15 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. Couraye du Parc (1884). . . . . 10 fr.

Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème publiées par G. Paris et A. Bos (1885) . . . . . 8 fr.

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul Meyer (1885). 10 fr.

Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice Roy, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le vol. . . . . 10 fr.

Merlin, roman en prose du XIIIe siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par G. Paris et J. Ulrich, t. I et II (1886) . . . . . 20 fr.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par Louis Demaison, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.

Le Mystère de saint Bernard de Menthon publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. Lecoy de la Marche (1888). 8 fr.

Les quatre Ages de l'homme, traité moral de Philippe de Navarre, publié par Marcel de Fréville (1888) . . . . . 7 fr.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste publiée par E. Langlois, (1888). Épuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 30 fr.

Les Contes moralisés de Nicole Bozon publiés par Miss L. Toulmin Smith et M. Paul Meyer (1889). . . . . 15 fr.

Rondeaux et autres Poésies du XVe siècle publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston Raynaud (1889). . . . . 8 fr.

Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold Constans, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.

Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul Meyer et Gaston Raynaud, t. I (1892). . . . . 40 fr.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole publié d'après le manuscrit du Vatican par G. Servois (1893). . . . . 10 fr.

L'Escoufle, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. Michelant et P. Meyer (1894). . 15 fr.

Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par Arnaut Vidal de Castelnaudari, publié par Paul Meyer (1895). . . . . 10 fr.

Meliador, par Jean Froissart, publié par A. Longnon, t. I, II et III (1895-1899), le vol. . . . . 10 fr.

La Prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide Densusianu (1896). . . . . 10 fr.

Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy, publiées par Arthur Piaget et Émile Picot, t. I et II (1896, 1899), le vol. . . . 10 fr.

L'Art de Chevalerie, traduction du *De re militari* de Végèce par Jean de Meun, publié avec une étude sur cette traduction et sur *Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie* de Jean Priorat, par Ulysse Robert (1897). 10 fr.

ion de
le avec
10 fr.
oraine
ionale,
20 fr.
r Her-
20 fr.
le ma-
10 fr.
par L.
40 fr.
15 fr.
10 fr.
Joseph
12 fr.
10 fr.
10 fr.
ssaire,
rminé,
10 fr.
rt aux

s de la

What-
mplaires

ur tous

es pu-
se, en
ions et

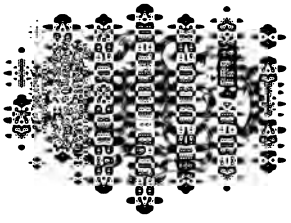

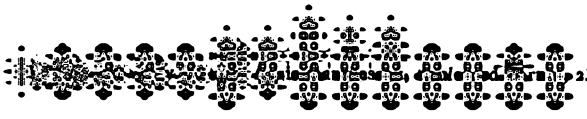

23.

JUN 9 - 1950

[redacted]